



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 012
Le mardi 7 décembre 2021

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 7 décembre 2021

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1005)

[Traduction]

LOI MODIFIANT LE CODE CRIMINEL ET LA LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-5, Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, deux rapports de la délégation de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Le premier rapport concerne sa participation à la deuxième Conférence parlementaire sur le G5 Sahel, tenue à New York, aux États-Unis, les 14 et 15 novembre 2019.

Le second rapport concerne sa participation au Séminaire parlementaire sur le contrôle parlementaire et l'évaluation des politiques publiques, tenu à Brazzaville, en République du Congo, les 14 et 15 novembre 2019.

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD) demande à présenter le projet de loi C-206, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale (mutilation ou blessure envers soi-même ou autrui).

— Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter un projet de loi que j'espérais voir adopté à la 42^e législature, puis de nouveau à la 43^e législature.

Le projet de loi éliminerait un obstacle important pour les membres des Forces armées canadiennes qui ont besoin d'aide en santé mentale. Il faut abroger l'alinéa 98c), cette disposition archaïque de la Loi sur la défense nationale qui érige en infraction disciplinaire le fait de se mutiler ou de se blesser et qui signifie que les personnes qui risquent leur vie pour notre pays peuvent se voir imposer des sanctions disciplinaires parce qu'elles souffrent d'une crise de santé mentale, ce qui, souvent, incite nos militaires à souffrir en silence.

En moyenne, plus d'un membre actif par mois se suicide au Canada. Retirer l'automutilation de la liste des infractions disciplinaires représenterait un changement important dans la façon avec laquelle les Forces armées canadiennes gèrent les problèmes de santé mentale. Les libéraux auraient pu corriger la situation lorsqu'ils ont modifié la loi sur la justice militaire lors de la 42^e législature. Au cours de la dernière législature, le comité de la défense a étudié comment améliorer les services de santé mentale au sein des Forces armées canadiennes, et je crois que le gouvernement aurait pu compter sur l'appui de tous les partis pour prendre cette mesure à ce moment-là. On a laissé passer ces deux occasions. Ainsi, nous continuons à perdre des femmes et des hommes dévoués des Forces armées canadiennes à cause de l'automutilation.

Aujourd'hui, je présente à nouveau le projet de loi dans l'espoir que la Chambre écoute enfin les familles ayant perdu un être cher qui s'est enlevé la vie et que l'ensemble des députés s'unissent pour corriger la situation en adoptant cette mesure législative et en prenant d'autres mesures nécessaires afin de fournir à nos troupes le soutien en santé mentale dont elles ont besoin.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA DÉCLARATION CANADIENNE DES DROITS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD) demande à présenter le projet de loi C-207, Loi modifiant la Déclaration canadienne des droits (droit au logement).

— Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet du droit de chaque Canadien à accéder à un logement.

À une certaine époque, quand j'étais jeune, lorsque je voyais un sac de couchage, je me rappelais les moments où je campais avec ma famille. Maintenant, quand je vois un sac de couchage, c'est parce que beaucoup de gens partout au pays se retrouvent dans la rue et doivent traîner leur literie avec eux parce qu'ils n'ont plus de logement où retourner. En réalité, posséder une maison est devenu un rêve impossible, et trouver un logement décent à louer devient chaque jour de plus en plus difficile.

Affaires courantes

Les logements sûrs et abordables sont de plus en plus difficiles à trouver. C'est pourquoi je présente aujourd'hui un projet de loi modifiant la Déclaration canadienne des droits. Le projet de loi vise à ce que le droit au logement soit reconnu explicitement en droit. C'est la différence entre prononcer de belles paroles et faire ce qui s'impose. Le projet de loi redéfinirait le cadre fédéral pour les mesures législatives sur le logement et établirait les exigences à respecter par le ministre de la Justice afin que toutes les modifications réglementaires apportées respectent ce droit parce que tous les Canadiens ont le droit d'avoir accès à un logement sûr et abordable.

Je tiens à remercier la députée de Vancouver-Est de travailler si fort dans le dossier du logement et d'appuyer le projet de loi. J'ai hâte au débat et j'espère de voir tous les députés appuyer le projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

• (1010)

PÉTITIONS**L'OLÉODUC TRANS MOUNTAIN**

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur ce matin de prendre la parole à distance afin de présenter la pétition électronique n^o 10619695.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'abandonner tout projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. Ils expliquent que l'oléoduc initial, celui dont on a fait l'acquisition pour 4,5 milliards de dollars, est un oléoduc actuellement en usage. Soit dit en passant, il s'agit de celui qu'il a fallu fermer en raison des inondations récentes et qui a été rouvert. Toutefois, les pétitionnaires se concentrent sur le projet d'expansion, qui consiste essentiellement à bâtir un nouvel oléoduc sur des territoires autochtones, et ce, sans permission. Cet oléoduc, contrairement à l'oléoduc existant, servirait à transporter du bitume dilué. Or, en cas de déversement, on ne peut pas nettoyer le bitume dilué. Le bitume dilué serait transporté à travers 800 cours d'eau en Colombie-Britannique jusqu'au port de Burnaby, où il serait ensuite chargé à bord de dangereux pétroliers, puis exporté.

LES POMPIERS VOLONTAIRES ET LE PERSONNEL DE RECHERCHE ET SAUVETAGE

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des pompiers volontaires et du personnel de recherche et de sauvetage, qui sont importants.

Dans le préambule de la pétition, les pétitionnaires soulignent que les pompiers volontaires représentent 83 % de l'ensemble des premiers intervenants essentiels en matière de lutte contre les incendies au Canada. De plus, quelque 8 000 bénévoles en recherche et sauvetage, tous indispensables, sont appelés à intervenir dans des milliers d'incidents chaque année, un peu partout dans notre grand pays.

En vertu du régime d'impôts canadien, les pompiers volontaires et les bénévoles en recherche et sauvetage peuvent actuellement réclamer un crédit d'impôt de 3 000 \$ s'ils ont accumulé 200 heures de services bénévoles au cours d'une année civile, ce qui représente une somme d'à peine 450 \$. Les pétitionnaires prient donc le gouvernement du Canada d'appuyer le projet de loi qui ferait passer l'exemption fiscale de 3 000 \$ à 10 000 \$, afin d'aider les pompiers

volontaires et le personnel bénévole de recherche et de sauvetage du pays, compte tenu des services importants qu'ils fournissent.

POSTES CANADA

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, le pays comprend des collectivités de toutes tailles. Parmi elles, dans ma circonscription, on retrouve l'île Savary, qui a eu un bureau de Postes Canada de 1913 à 1980, mais qui n'en a plus. Ainsi, plus de 100 personnes qui résident en permanence sur l'île Savary ne reçoivent pas de courrier à leur adresse principale.

Postes Canada a l'obligation d'offrir gratuitement un service postal à tous les Canadiens, à leur adresse principale. Les résidents de l'île Savary ont le droit de bénéficier de ce service postal offert gratuitement à tous les Canadiens. À titre d'information pour les députés, ces résidents doivent parcourir une longue distance pour aller chercher leur courrier.

Ces citoyens de ma circonscription demandent au gouvernement du Canada de faire en sorte que les résidents de l'île Savary, dans la province de la Colombie-Britannique, aient accès à un bureau de poste dans leur collectivité.

LES MARCHÉS AGRICOLES

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, je souhaite parler aujourd'hui des marchés agricoles et de l'importance des aliments sains pour les familles alors que la hausse du prix des aliments sains ne semble pas vouloir s'arrêter.

En leur qualité de pépinières d'entreprises, d'architectes des systèmes nationaux et de la sécurité alimentaire, et de bâtisseurs communautaires qui stimulent l'économie locale, les marchés agricoles jouent un rôle essentiel à la relance économique postpandémique. De plus, les programmes de coupons d'alimentation dans les marchés agricoles sont un outil important pour créer de nouveaux marchés et soutenir les marchés existants et les associations provinciales dont ils relèvent. Les programmes de coupons d'alimentation dans les marchés agricoles favorisent la sécurité et la résilience alimentaires en donnant à des personnes vulnérables une occasion de se procurer des aliments locaux sains et d'apprendre comment mieux s'alimenter, et ils améliorent la santé physique et mentale de leurs adhérents en leur permettant de consommer une plus grande quantité de fruits et de légumes variés.

Forte de ses 135 marchés, de plus de 4 000 marchands et d'un long partenariat avec sa province, l'association des marchés agricoles de la Colombie-Britannique offre un excellent modèle de programme de coupons d'alimentation dans les marchés agricoles; elle distribue ses coupons hebdomadaires à près de 16 000 familles vulnérables, personnes âgées et femmes enceintes, et 1 909 000 coupons sont présentés à des agriculteurs locaux. Le taux moyen d'utilisation des coupons s'élève actuellement à plus de 91 %, et 79 % des participants affirment que le programme a eu une incidence durable sur leurs habitudes alimentaires.

Un programme national qui offrirait une contribution équivalente à celle des programmes provinciaux permettrait de mieux répondre à la demande, encouragerait les provinces dépourvues d'un tel programme à en créer un, et aiderait les provinces à élargir les programmes existants pour satisfaire à la demande.

Par conséquent, nous, soussignés, citoyens et résidents du Canada, prions le gouvernement du Canada d'appuyer la motion M-78 et de lancer un programme national pour tous les programmes provinciaux de coupons d'alimentation dans les marchés agricoles qui offrirait une contribution équivalente à celle qu'offrent déjà les provinces et qui proposerait d'offrir une contribution équivalente pour tout nouveau programme.

● (1015)

Le Président: Je voudrais juste faire une observation concernant la longueur des pétitions à titre de rappel.

Pour les nouveaux députés qui découvrent de nouvelles règles au fur et à mesure, je voudrais dire que nous essayons de rester aussi concis que possible pour les pétitions en donnant simplement les grandes lignes. Je le signale aux nouveaux députés, mais cette observation s'adresse aussi à ceux qui sont là depuis quelque temps. Il faut un certain temps pour apprendre ces règles.

Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

LES POMPIERS VOLONTAIRES ET LE PERSONNEL EN RECHERCHE ET SAUVETAGE

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, c'est avec un immense honneur que je dépose cette pétition au nom des pompiers volontaires de ma circonscription, et plus précisément d'Hilliers, de Dashwood, de Coombs, de Cumberland, de Bowser, de Tofino et d'Ucluelet. Les pétitionnaires affirment que 83 % des interventions essentielles en cas d'incendie au Canada sont menées par des pompiers volontaires, et que 8 000 bénévoles essentiels en recherche et sauvetage interviennent dans des milliers d'incidents chaque année.

Les pétitionnaires soulignent que le code fiscal du Canada permet actuellement aux pompiers volontaires et aux bénévoles en recherche et sauvetage de demander un crédit d'impôt de 3 000 \$ s'ils font plus de 200 heures de bénévolat. Nous savons essentiellement que ces bénévoles non seulement risquent leur vie, donnent de leur temps, suivent une formation et font des efforts pour leurs concitoyens, mais ils permettent aussi aux villes et aux municipalités de maintenir leurs impôts fonciers à un niveau inférieur à ce qu'il serait si elles devaient recourir à des services rémunérés.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'appuyer le projet de loi C-201, un projet de loi d'initiative parlementaire qui ferait passer l'exemption fiscale de 3 000 \$ à 10 000 \$ afin d'aider nos pompiers volontaires essentiels et nos bénévoles en recherche et sauvetage partout au pays. Cela leur permettrait de garder un peu plus de l'argent qu'ils ont durement gagné. À l'heure actuelle, nous permettons à ces bénévoles essentiels de conserver à peine 450 \$ de leurs revenus annuels. Le projet de loi changerait considérablement la donne et récompenserait les bénévoles pour le travail important qu'ils effectuent quand nous faisons appel à eux.

Le Président: Je rappelle de nouveau aux députés d'être aussi brefs que possible.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Travaux des subsides

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

LES OPIOÏDES

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole afin de demander la tenue d'un débat d'urgence à la Chambre le plus tôt possible, car il est urgent que le gouvernement fédéral se penche sur l'épidémie de surdoses qui détruit des collectivités et des familles partout au pays.

Cette crise n'a fait que s'aggraver à l'arrivée de la pandémie de COVID-19. Des rapports d'experts de la santé et de coroners révèlent maintenant des taux de mortalité sans précédent et en hausse constante dus à des surdoses causées par des drogues illicites contaminées. Je crois que cette situation répond aux critères de l'article 52(6a) du Règlement, qui indique que « la question dont la mise en discussion est proposée doit se rapporter à une véritable urgence, qui requiert une mise à l'étude immédiate et urgente ».

L'Agence de la santé publique du Canada a signalé une hausse de 88 % des décès liés aux opioïdes l'an dernier. Pas plus tard que la semaine dernière, la coroner en chef du Yukon a indiqué que les décès liés à des surdoses d'opioïdes représentent maintenant plus de 20 % de l'ensemble des décès visés par une enquête de son service. C'est choquant.

Selon un autre rapport, lui aussi publié la semaine dernière, cette fois par les chefs de l'Ontario et le réseau de recherche Ontario Drug Policy Research Network, les communautés autochtones sont les plus durement touchées, car on y a observé une hausse de 132 % des décès dus aux opioïdes parmi les Premières Nations pendant la première année de la pandémie.

Pas plus tard qu'hier, en réponse à cette crise, le Conseil de la santé de Toronto a décidé de se joindre à la Colombie-Britannique et à la Ville de Vancouver afin de demander la décriminalisation de la possession de petites quantités de drogues illicites, ce qui constituerait un pas urgent dans la bonne direction. Selon la santé publique de Toronto, il y a une augmentation sans précédent des appels pour surdoses présumées depuis une semaine, ce qui tendrait à démontrer que la crise des surdoses s'accélère.

En raison de ce récent bilan sans précédent de décès dus à des surdoses mortelles et toxiques, il est impératif que le Parlement tienne un débat d'urgence à ce sujet le plus rapidement possible.

● (1020)

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je remercie le député de Courtenay—Alberni de son intervention. Cependant, je ne suis pas convaincu que sa demande réponde aux exigences du Règlement.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE COMITÉ SPÉCIAL SUR L'AFGHANISTAN

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC) propose:

Travaux des subsides

Que, étant donné que la dissolution du Parlement a rendu impossible pendant un certain temps la surveillance parlementaire en temps réel, la Chambre nomme un Comité spécial chargé de tenir des audiences sur les événements relatifs à la chute de l'Afghanistan aux mains des talibans, y compris, sans s'y limiter, la planification d'urgence du gouvernement en prévision de ces événements et les efforts déployés par la suite pour procéder à l'évacuation ou autoriser par d'autres moyens l'entrée au Canada des citoyens canadiens ainsi que des interprètes, des entrepreneurs et des autres Afghans qui ont appuyé les Forces armées canadiennes ou d'autres organisations canadiennes, pourvu que

a) le Comité soit composé de 12 membres, dont six proviendront du parti ministériel, quatre de l'opposition officielle, un du Bloc québécois et un du Nouveau Parti démocratique;

b) les membres soient nommés par le whip de leur parti respectif par dépôt, auprès du greffier de la Chambre, de la liste des membres qui siégeront au Comité dans les 24 heures suivant l'adoption de cet ordre;

c) les membres du Comité puissent se faire remplacer au besoin, conformément à l'article 114(2) du Règlement;

d) les changements apportés à la composition du Comité entrent en vigueur dès le dépôt de l'avis du whip concerné auprès du greffier de la Chambre;

e) le greffier de la Chambre convoque une réunion d'organisation du Comité au plus tard le vendredi 17 décembre 2021;

f) le Comité soit présidé par un membre du parti ministériel et, nonobstant l'article 106(2) du Règlement, qu'il compte un vice-président de chacun des autres partis reconnus;

g) le quorum du Comité soit conforme aux dispositions de l'article 118 du Règlement, et que le président soit autorisé à tenir des réunions afin de recevoir et de publier des témoignages en l'absence de quorum, si au moins quatre membres sont présents, dont un membre de l'opposition et un membre du parti ministériel;

h) le Comité dispose de tous les pouvoirs que le Règlement confère aux comités permanents;

i) les dispositions de l'article 106(4) du Règlement s'étendent également au Comité, à condition que toute demande soit signée par des membres représentant au moins deux partis reconnus;

j) le Comité dispose du pouvoir d'autoriser la diffusion vidéo et audio d'une partie ou de la totalité de ses délibérations;

k) le premier ministre, le ministre du Développement international, la ministre des Affaires étrangères, le ministre de la Sécurité publique, la ministre de la Défense nationale, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, le député de Notre-Dame-de-Grâce—Westmount ainsi que d'autres ministres et hauts fonctionnaires, soient, à l'occasion, invités à comparaître comme témoins devant le Comité, au moment qui conviendra au Comité;

l) le Comité reçoive comme directive de présenter un rapport final dans les six mois suivant l'adoption de cet ordre;

m) le Comité puisse compter, pour ses travaux initiaux, sur un ordre de la Chambre portant sur la délivrance de l'ensemble des procès-verbaux, des courriels, des notes et de tous les autres documents du Bureau du Conseil privé, du ministère de la Défense nationale, du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, et du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ainsi que du Cabinet du premier ministre et des bureaux ministériels concernés, qui concernent:

(i) le début de la planification de l'évacuation,

(ii) les directives de mise en œuvre des plans,

(iii) l'incidence sur la mise en œuvre des plans de la dissolution du Parlement, de la convention de transition, et du fait que les ministres concernés étaient également occupés à préparer leur réélection à la Chambre et que de nombreux membres du personnel ministériel exempté étaient en congé,

(iv) la détermination du nombre de personnes qui seraient évacuées ou autorisées par d'autres moyens à entrer au Canada,

pourvu que,

(v) les documents soient déposés auprès du légiste et conseiller parlementaire, dans les deux langues officielles, dans un délai d'un mois suivant l'adoption du présent ordre,

(vi) le gouvernement dépose aussi auprès du légiste et conseiller parlementaire dans les deux langues officielles, dans un délai d'un mois suivant l'adoption du présent ordre, une copie annotée des documents présentant des propositions visant à caviarder les renseignements qui, de l'avis du gouvernement, risquent (A) de nuire à la sécurité nationale et de compromettre les tactiques ou stratégies militaires du Canada ou d'un autre pays allié, ainsi que les sources de renseignements ou les méthodes, ou (B) de révéler l'identité ou la localisation de tout citoyen canadien se trouvant en Afghanistan ou de tout

interprète, entrepreneur ou autre Afghan ayant aidé les Forces armées canadiennes ou d'autres organisations canadiennes,

(vii) le légiste et conseiller parlementaire en informe ensuite immédiatement le Président, qui devra informer immédiatement la Chambre s'il est convaincu que les documents ont été produits comme il a été ordonné;

(viii) le Président fasse déposer sur le bureau les documents tels que caviardés conformément à l'alinéa (vi), à la première occasion, et que, après avoir été déposés, ces documents soient renvoyés d'office au Comité,

(ix) le légiste et conseiller parlementaire discute avec les membres du Comité, lors d'une réunion à huis clos, dans un délai de deux semaines après le dépôt des documents conformément à l'alinéa (viii), et indique s'il est d'accord ou non avec les marques de caviardage proposées par le gouvernement au titre de l'alinéa (vi),

(x) après avoir entendu le légiste et conseiller parlementaire, conformément à ce que prévoit l'alinéa (ix), le Comité accepte ou rejette les propositions de caviardage, en tout ou en partie, et demande la production des documents non caviardés selon les modalités établies par le Comité;

n) lorsque les réunions de Comité en format hybride sont autorisées, toute délibération du Comité portant sur une motion relative à l'exercice du son pouvoir d'ordonner la comparution de témoins et la production de documents ou de dossiers n'ayant pas donné lieu à une décision devra être interrompue, selon la première occurrence, après quatre heures de débat ou une semaine de séance après que la motion ait été proposée, et toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion soient alors mises aux voix immédiatement et successivement, sans plus ample débat ni amendement.

● (1030)

— Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir fait lecture, au complet, de la première motion de l'opposition de la 44^e législature. J'ai l'honneur de partager mon temps de parole avec le ministre du cabinet fantôme responsable des affaires étrangères, le député de Wellington—Halton Hills.

Les conservateurs du Canada profitent de cette première journée de l'opposition de la législature pour se pencher sur l'inaction du gouvernement libéral dans les années et les mois précédant la chute de l'Afghanistan. Le premier ministre a fait passer ses propres intérêts politiques avant ceux de milliers de Canadiens et d'Afghans. Il a préféré déclencher des élections pour servir ses intérêts personnels plutôt que de se porter au secours des autres. Le Canada a laissé tomber ces gens, et sa réputation en a été ternie.

Aujourd'hui, d'entrée de jeu, je tiens à remercier les remarquables Canadiens qui sont intervenus alors que leur propre gouvernement a abandonné ces gens à leur sort. Des vétérans et des bénévoles de partout au Canada ont fait preuve de leadership pour accomplir ce que le gouvernement aurait dû faire depuis des mois et des années. Un tel esprit civique, empreint de fougue et de dynamisme, m'inspire comme il devrait inspirer l'ensemble des Canadiens.

Dave Lavery, surnommé « Dave le Canadien », vétéran des Forces spéciales des Forces armées canadiennes et l'un des premiers soldats de la Deuxième Force opérationnelle interarmées, a littéralement risqué sa vie tous les jours sur le terrain à Kaboul. Je tiens également à mentionner la contribution d'autres vétérans, en particulier le général à la retraite Dave Fraser, David Mack d'Oshawa, en Ontario, et Tim et Jamie Laidler de Vancouver.

En collaboration avec le Réseau de transition des vétérans, Tim et Jamie ont recueilli 1,5 million de dollars pour faire venir des interprètes et des entrepreneurs afghans au Canada. Ils sont allés eux-mêmes à l'étranger pour réaliser le travail que le gouvernement n'avait pas su faire.

Je remercie ces Canadiens exceptionnels d'avoir défendu nos valeurs sur la scène internationale.

Travaux des subsides

Tous les jours, des Canadiens doivent se mobiliser parce que le gouvernement n'a pas su intervenir, et nous devons veiller à ce que cela ne se produise plus jamais. Nous devons tirer des leçons d'un autre échec du gouvernement libéral. Un comité spécial déterminerait ce qu'il faut faire dès aujourd'hui pour protéger les gens. Il se pencherait sur ce qui a mal tourné en Afghanistan pendant que la situation se détériorait et que le gouvernement tergiversait.

Nous avons tous vu les images montrant des gens qui couraient sur les pistes d'un aéroport, des familles qui tentaient désespérément de fuir l'Afghanistan et des femmes terrifiées par la répression qu'elles subiraient avec le retour des talibans. Ces images sont gravées dans notre mémoire, et le Parlement doit maintenant faire le travail que les élections nous ont empêchés de réaliser à ce moment-là.

[Français]

Notre politique étrangère devrait reposer sur le point suivant: le Canada ne doit jamais tourner le dos à ses amis ni à ses alliés.

Des milliers d'Afghans ont aidé le Canada, mais, alors qu'ils étaient en danger, le Canada n'a rien fait pour eux. Le travail de ce comité est donc crucial.

[Traduction]

Le premier ministre et le gouvernement libéral doivent expliquer pourquoi ils n'ont pas agi. Nous aurions pu accomplir bien des choses pendant les années et les mois qui ont précédé le point culminant de la crise cet été. Nous avons besoin de savoir ce qu'il faut faire maintenant pour rattraper le temps perdu. Ce comité se concentrerait sur cela.

Comme je l'ai dit dans ma réponse au discours du Trône, la semaine dernière, les beaux discours et les promesses creuses servent souvent de substituts aux mesures concrètes du gouvernement: l'ambition a supplanté la réalisation, le symbolisme a remplacé l'action et les diversions et les excuses ont pris la place du leadership et de la reddition des comptes. Voilà pourquoi le Parlement doit passer à l'action.

Porter secours aux gens d'Afghanistan aurait dû être une question non partisane. Notre longue mission en Afghanistan a commencé sous un gouvernement libéral et notre participation a atteint son apogée sous un régime conservateur.

• (1035)

Des Canadiens ont versé leur sang en Afghanistan et des Afghans ont pris des risques pour notre pays. Beaucoup d'entre eux vivent encore aujourd'hui avec les séquelles de cette mission. Un ancien combattant m'a écrit pendant la campagne pour dire qu'il avait laissé une partie de lui-même en Afghanistan. Nous devons à ce pays de ne jamais l'abandonner.

[Français]

L'indifférence de ce gouvernement met des vies en péril. Cela fait six ans que je presse le gouvernement d'agir. J'ai travaillé avec nos vétérans pour tenter de ramener au pays, le plus rapidement possible, les personnes oubliées.

C'était important pour moi, comme ancien combattant, mais ce l'était également comme Canadien, père de famille et patriote.

Les libéraux n'ont écouté qu'une seule fois, il y a longtemps. En 2016, ils ont fait venir l'interprète James Akam au Canada. Or, tragiquement, c'est là qu'ont pris fin les efforts non partisans.

[Traduction]

Nous avons bel et bien réussi à faire venir un interprète, mais, peu de temps après, le premier ministre a démis John McCallum de ses fonctions de ministre de l'Immigration. À partir de ce moment, les anciens combattants, les défenseurs des droits et les députés de l'opposition, comme moi-même et le député de Selkirk—Interlake—Eastman, n'avons pas pu faire en sorte que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour aider les gens à quitter l'Afghanistan en temps opportun pour assurer leur sécurité. Les libéraux ne se sont pas souciés du sort de milliers de personnes pendant de nombreuses années. Même quand le retrait des Américains était imminent, le gouvernement n'a rien fait. Les Canadiens ont vu avec horreur qu'on laissait derrière ceux qui ont aidé nos soldats, nos travailleurs humanitaires et nos diplomates durant l'une des missions les plus périlleuses et prolongées de notre histoire. Certains ont même traversé les égouts pour accéder au tarmac de l'aéroport de Kaboul, où ils ont réalisé qu'aucun vol n'était disponible pour quitter le pays.

Malheureusement, l'inaction est une habitude du gouvernement actuel. Il choisit constamment de ne pas agir. Il n'a pas tenu compte de nos demandes de financement urgent pour que les refuges demeurent ouverts. Le gouvernement a minimisé les conséquences d'une atteinte à ses données qui a probablement mis en danger des centaines d'Afghans. Nous n'avons cessé de demander au gouvernement de présenter un échéancier transparent pour aider les collaborateurs du Canada à venir dans notre pays pour être en sécurité. Le gouvernement n'a rien fait.

Le Canada a l'obligation morale de trouver le moyen d'amener au pays ceux qui sont en danger parce qu'ils ont aidé le Canada. Nous devons servir de refuge à des personnes comme Ahmad: un interprète afghan qui a aidé l'OTAN et le Canada pendant sept ans. Ahmad, sa femme et leurs trois enfants, dont le plus jeune n'a que deux ans, ont trouvé refuge au Pakistan, mais un cafouillis bureaucratique causé par le gouvernement actuel exige qu'ils retournent en Afghanistan, où leur vie est en danger, pour avoir accès à de l'aide.

Prenons l'exemple de Mohammed, qui a monté la garde devant l'ambassade du Canada pendant presque une décennie. En août, lorsqu'il a demandé de participer à un programme spécial destiné aux anciens employés pour que sa femme et sa famille puissent venir au pays, quelle a été la réponse du Canada?

Soyez assuré que nous avons reçu votre message et que nous répondrons bientôt à votre demande. Il est inutile de nous faire parvenir un autre message, à moins que votre situation ait changé.

C'était une réponse automatisée. Comment le Canada en est-il venu à inviter les gens à laisser un message quand leur vie est en danger? Qu'est-il advenu du pays qui a secouru des diplomates américains en Iran à ses risques et périls? Qu'est-il advenu du pays qui est reconnu depuis des générations comme un refuge pour ceux qui sont en danger? Des récits comme ceux d'Ahmad et de Mohammed nous rappellent que des personnes ont été laissées derrière, et que le Parlement doit leur donner une voix.

• (1040)

[Français]

Ces hommes et ces femmes, ainsi que leurs familles, n'en peuvent plus des symboles et des gestes inutiles.

C'est le temps d'agir concrètement. C'est le temps de passer aux actes pour les ramener chez eux. C'est pourquoi nous avons besoin de ce comité.

Travaux des subsides

[Traduction]

Aujourd'hui et tous les jours à venir, l'opposition conservatrice sera la voix des gens qui perdent espoir, qui fuient la persécution et qui ont été abandonnés par un gouvernement qui s'exprime avec chaleur, mais qui reste froidement les bras croisés.

De la crête de Vimy à Kandahar, le Canada est reconnu comme un allié fiable qui sera là pour agir et aider. Pour les milliers de personnes abandonnées qui perdent espoir et qui ont besoin d'une voix au Parlement, les conservateurs du Canada seront cette voix. Le comité parlementaire établirait les mesures que nous devons prendre maintenant et tirerait des leçons de l'échec du gouvernement.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je conviens avec le chef de l'opposition qu'il faut rendre hommage à nos forces et aux personnes qui les ont soutenues en Afghanistan pendant une période difficile et reconnaître l'énorme valeur de leur contribution.

Cela dit, la première question qui me vient à l'esprit est la suivante: où était cette ardeur lorsque je siégeais dans l'opposition et que je demandais au gouvernement de permettre à des interprètes vers l'anglais en Afghanistan de venir en partant au Canada? Stephen Harper et son régime ont résisté. Il semble y avoir une politique de deux poids, deux mesures en place. Il est important que nous soyons cohérents, comme je l'ai été, que ce soit dans l'opposition ou au gouvernement.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Tant lorsque je faisais partie de l'opposition que depuis que nous formons le gouvernement, j'ai toujours défendu cette cause. Je pense notamment à un citoyen de ma circonscription, M. Daoud, qui était traducteur.

Le député semble croire que ce qui se produit est entièrement la faute du Canada. Il n'y a pas qu'un seul pays qui a contribué au chaos à l'aéroport. Le député ne reconnaît-il pas qu'une multitude de pays sont responsables et que le Canada...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Erin O'Toole: Madame la Présidente, le secrétaire parlementaire a raison à propos d'une chose. La partisanerie n'a pas sa place dans ce dossier. La mission en Afghanistan a débuté sous le gouvernement libéral et s'est poursuivie sous le gouvernement conservateur, lequel a créé un programme pour les interprètes et les fournisseurs. Des gens ont été laissés là-bas après que la mission a pris fin: des gens qui n'étaient pas au courant de l'existence du programme, dans un pays dépourvu d'infrastructure.

Au cours des cinq à six dernières années, le député de Selkirk—Interlake—Eastman et moi avons tenté de travailler de manière non partisane avec le gouvernement. John McCallum a ramené un interprète nommé James Akam. Je l'en ai félicité publiquement lorsque cela s'est produit. Le premier ministre l'a congédié. Je crois qu'il était rendu trop vieux. Comme le sait maintenant l'ancien ministre, il avait perdu la faveur du Cabinet du premier ministre, et la personne qui l'a remplacé ne répond même pas à nos demandes de renseignements concernant des personnes à risque dans ce pays.

Le temps est venu pour les députés libéraux d'arrière-ban de faire preuve de leadership et d'exiger eux-mêmes la création du comité pour que cette question soit traitée en dehors de toute partisanerie.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, je remercie le chef de l'opposition officielle de son discours.

Lorsqu'on veut savoir ce qui va se passer avec un comité, il est parfois intéressant de regarder ce qui s'est fait par le passé. Je pense notamment au soutien que nous avons apporté à la création du Comité spécial sur les relations sino-canadiennes.

Afin de me projeter sur ce à quoi servirait un éventuel comité sur la situation en Afghanistan, j'aimerais entendre la position du chef de l'opposition officielle quant à la reconduction du Comité spécial sur les relations sino-canadiennes, d'autant plus que la situation avec la Chine n'est présentement pas au beau fixe.

L'hon. Erin O'Toole: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

Nous avons besoin d'un comité sur la situation en Afghanistan parce que le premier ministre a déclenché des élections au beau milieu d'une crise en Afghanistan.

Alors que le peuple avait besoin d'une voix là-bas, nous nous trouvions au beau milieu d'une campagne électorale. C'est pourquoi nous avons besoin d'un comité spécial qui examinera la situation passée, mais qui agira aussi pour le présent et pour les familles à risque, comme celles d'Ahmad et de Mohammed, dont j'ai parlé dans mon discours.

Nous devons agir maintenant pour défendre nos valeurs et nos intérêts, parce que le gouvernement a totalement ignoré la situation.

• (1045)

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, j'ai été heureuse d'apprendre de la bouche du chef de l'opposition officielle que la motion présentée aujourd'hui n'a pas pour objectif de faire des gains politiques face au gouvernement, qui n'a, de toute évidence, pas fait du bon travail en ce qui concerne l'Afghanistan au cours des derniers mois.

La moitié de la population en Afghanistan risque la famine, le système de santé s'est effondré et les femmes et les filles sont en danger. Reconnaisant la dévastation en cours dans ce pays, que ferait le Parti conservateur dans cette situation extrêmement complexe pour acheminer de l'aide aux Afghans dès maintenant et quelle ampleur devrait prendre cette aide, selon le chef de l'opposition?

L'hon. Erin O'Toole: Madame la Présidente, je pense que dans l'esprit d'une démarche non partisane, le comité proposé serait spécialement formé pour faire ce que le Parlement aurait dû faire à l'époque, soit examiner la situation des personnes qui sont à risque parce qu'elles ont aidé le Canada ou parce qu'elles font partie de minorités religieuses ou de la communauté LGBTQ. Que pouvons-nous faire pour les aider dès maintenant? Que pouvons-nous faire pour contribuer à accroître la capacité sur le terrain afin que de l'aide puisse être acheminée vers l'Afghanistan à partir des pays voisins?

Dans un esprit de non-partisanerie, cette motion sera adoptée. Nous pouvons accomplir le travail ensemble si les députés du NPD répondent à l'appel et nous montrent qu'il n'y a pas de coalition, qu'il y a...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la Présidente, la façon avec laquelle l'alliance occidentale a quitté l'Afghanistan l'été dernier constitue une trahison du legs de centaines de milliers de soldats qui ont combattu là-bas, dans le cadre d'une coalition de l'OTAN, pour défendre la liberté, la démocratie et la primauté du droit. Quelque 3 500 femmes et hommes des forces de l'OTAN ont fait le sacrifice ultime et sont morts, y compris un diplomate et 158 militaires canadiens. Ils sont morts pour libérer les Afghans de l'emprise des talibans et pour protéger notre pays d'attaques terroristes.

Quarante mille Canadiens ont servi en Afghanistan sur une période de 13 ans. Le départ de l'alliance occidentale est aussi une trahison des milliers d'interprètes, de conseillers et d'experts afghans qui ont courageusement servi aux côtés des troupes canadiennes pendant cette guerre et qui ont été abandonnés lors du départ précipité en août dernier. Ces courageux Afghans ont sauvé la vie d'innombrables Canadiens. Il ne fait aucun doute que, sans leur travail, beaucoup plus de soldats canadiens auraient été tués dans le théâtre des opérations.

[Français]

Il ne fait aucun doute que les bases de cette catastrophe ont été posées quand l'administration Trump négociait l'accord de Doha avec les talibans en 2020. Cet accord fixait une échéance pour le retrait des troupes américaines de l'Afghanistan en mai de cette année.

[Traduction]

Bien que l'administration Biden ait pris conscience de la difficulté de la date limite fixée en mai et l'ait reportée à septembre, elle n'a pourtant pas compris la fausse prémisse voulant qu'il faille fixer une date limite pour un retrait. Aucune date limite n'aurait dû être fixée pour le retrait. Il aurait dû être assorti d'un ensemble de conditions. Cette date limite a nettement avantage les talibans dans leur prise de contrôle de l'Afghanistan par la force.

Il est facile, avec le recul, de remettre en cause les décisions prises par les États-Unis qui ont le fardeau de diriger le monde libre. Selon le déroulement des événements au cours des huit premiers mois de cette année, il était clair que les talibans progressaient sans cesse vers la prise de contrôle forcée du pays et que le gouvernement afghan allait s'effondrer.

Dans les mois qui ont précédé la chute de Kaboul, le 15 août, nous savions tous que l'Afghanistan allait tomber aux mains des talibans. C'était évident pour les organismes non gouvernementaux sur le terrain en Afghanistan, comme Canadian Women for Women in Afghanistan. J'ai rencontré des membres de ce groupe en avril dernier qui ont sonné l'alarme quant aux menaces proférées par les talibans à l'endroit des femmes et des filles, et elles ont supplié les gouvernements occidentaux de ralentir le retrait pour prévenir une catastrophe.

En juillet dernier, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés a clairement fait savoir qu'on était en présence d'une catastrophe hu-

Travaux des subsides

manitaire et qu'environ 270 000 Afghans avaient été déplacés depuis le début de l'année.

Nous le savions tous grâce au flot constant de reportages dans les médias et aux anciens combattants canadiens qui avaient servi pendant la guerre en Afghanistan et qui écoutaient les comptes rendus de leurs frères d'armes afghans. Ce sont d'anciens combattants comme Dave Morrow, un lieutenant qui a servi en Afghanistan. Il a sonné l'alarme lors d'entrevues avec la CBC et le *New York Times* en juin dernier, avant la chute de Kaboul. Un autre ancien combattant, Corey Shelton, a également servi en Afghanistan et a supplié Ottawa en juillet d'envoyer des avions des Forces armées canadiennes en Afghanistan pour évacuer nos alliés afghans.

Certains anciens combattants canadiens étaient tellement frustrés par l'inaction du gouvernement pour évacuer nos alliés qu'ils ont utilisé leur argent, leur temps et leurs ressources pour évacuer ces Afghans. Ils ont organisé des groupes Facebook et ont collaboré avec des députés, dont celui de Thunder Bay – Rainy River.

Pour l'opposition officielle, il était évident que l'Afghanistan s'effondrait et que le Canada devait de toute urgence évacuer ces Afghans. Le 6 juillet, plus d'un mois avant la chute de Kaboul, nous avons publié une déclaration appelant le gouvernement à agir immédiatement.

• (1050)

En voici un extrait:

[...] les conservateurs demandent au gouvernement libéral de prendre des mesures immédiates. Les membres des Forces armées canadiennes qui ont servi aux côtés de ces interprètes afghans implorent le gouvernement d'écouter leurs appels à faire ce qu'il faut et à les soutenir à un moment où ils ont le plus besoin de nous.

Le 22 juillet, le chef conservateur a envoyé une lettre directement au premier ministre pour lui demander d'utiliser les immenses pouvoirs de ses hautes fonctions pour défendre l'honneur du Canada et évacuer les alliés afghans. Dans cette lettre, le chef conservateur a indiqué clairement et directement au premier ministre qu'il devait passer à l'action. Il a écrit: « Les organismes à but non lucratif font davantage pour ces interprètes que votre gouvernement. C'est inacceptable. Je vous demande, ainsi qu'au gouvernement libéral, de prendre des mesures immédiates. »

[Français]

En d'autres termes, il était clair pour de très nombreuses personnes et organisations que l'Afghanistan allait s'effondrer quelques mois avant que cela n'arrive. Ces personnes et organisations n'ont pas caché leur point de vue, elles l'ont exprimé fortement. Elles ont fait des déclarations, donné des entrevues, formé des groupes sur Facebook et organisé des missions pour évacuer ces Afghans en y consacrant leur temps et leur argent.

Travaux des subsides

[Traduction]

Les interprètes, conseillers et experts locaux afghans qui ont aidé le Canada, ainsi que leurs familles, se comptaient par milliers, m'a-t-on dit. Le Canada aurait pu procéder à une évacuation ordonnée au cours des semaines qui ont précédé la chute de Kaboul le 15 août. Le Canada possède cinq Globemaster C-17, chacun pouvant accueillir quelque 300 passagers. En fait, pendant le chaos de la chute de Kaboul, un Globemaster a transporté 823 passagers hors du pays. Nous aurions pu facilement évacuer quelque 3 000 Afghans sur une dizaine de vols au cours des semaines qui ont précédé la chute de Kaboul, de manière ordonnée et en préservant l'honneur de ce pays pour nos alliés afghans. Au lieu de cela, le gouvernement n'a rien fait. En dépit des appels lancés par des particuliers et des organisations, le gouvernement n'a rien fait.

Il n'a rien fait le dimanche 15 août, alors que la ville de Kaboul tombait aux mains des talibans, dernière bouée de sauvetage pour les Afghans désespérés qui cherchaient à fuir le pays. En fait, le gouvernement a fait quelque chose ce jour-là. Le dimanche 15 août, le premier ministre s'est rendu à Rideau Hall pour déclencher des élections générales, au milieu de la chute de Kaboul et du début d'une quatrième vague de la pandémie, car il pensait pouvoir obtenir une majorité.

Cependant, même après le déclenchement d'élections et la chute de Kaboul, le gouvernement n'a toujours rien fait dans les jours qui ont suivi le 15 août, jusqu'à ce que, bien sûr, cela devienne un enjeu lors des élections fédérales. Il s'est alors lancé non pas dans l'action, mais dans une fuite rhétorique totale, non pas pour la vie de ces alliés afghans, mais pour sauver la vie du gouvernement. La fuite rhétorique est tout ce que les libéraux avaient, car, pendant les élections et par la suite, jusqu'à l'assermentation du nouveau Cabinet le 26 octobre et, selon certains, jusqu'à ce que le gouvernement rencontre la Chambre le 22 novembre, le gouvernement était en mode transition. Pendant les élections, les membres du personnel ministériel libéral étaient en congé pour faire campagne, au lieu de s'occuper des affaires de la nation.

C'est pourquoi j'appuie la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Nous devons comprendre comment le gouvernement n'a pas pris au sérieux les nombreux avertissements lancés par des particuliers et des organisations, selon lesquels Kaboul allait tomber et que la vie de nos alliés afghans était en danger. Nous devons comprendre cela afin de restaurer l'honneur du pays et de nous assurer à l'avenir que la parole du Canada a valeur d'engagement.

● (1055)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, j'ai eu l'occasion d'examiner le texte de la motion.

Premièrement, au paragraphe m), on demande la production d'une quantité colossale de documents, procès-verbaux et notes. Un mois est-il suffisant? Le député d'en face croit-il que le temps alloué est raisonnable étant donné la quantité de documents demandés?

Deuxièmement, j'ai des réserves au sujet de l'alinéa (x), où, comme il est indiqué, le légiste et conseiller parlementaire peut caviarder l'information. Je présume que l'information en question porterait sur la sécurité nationale et sans doute sur des activités opérationnelles du gouvernement qui sont toujours en cours. Il semble que le comité aurait alors le pouvoir de passer outre aux recommandations du légiste à ce sujet. Le député d'en face trouve-t-il que c'est acceptable?

L'hon. Michael Chong: Madame la Présidente, je vais répondre tout d'abord à la deuxième partie de la question du député. La motion est raisonnable parce qu'elle demande que le gouvernement remette au légiste des documents non caviardés, car dans un paragraphe précédent, il est précisé que le gouvernement doit aussi soumettre les éléments qu'il propose de caviarder parce qu'à son avis ils pourraient porter atteinte à la sécurité nationale, et ce, pour que le légiste connaisse la position du gouvernement sur la question.

Au sujet du paragraphe (m), un mois est largement suffisant pour permettre au gouvernement de produire ces documents, notamment parce que nous sommes à une période de l'année où les activités sont au ralenti et qu'il n'est pas occupé avec les dossiers dont tout gouvernement doit s'occuper en temps normal, alors un mois est donc largement suffisant.

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, lorsque l'on regarde la situation reliée à l'Afghanistan dans son ensemble, on se rend compte que le Canada n'a pas de politique étrangère claire. Le Canada a accueilli 4 000 réfugiés, alors qu'il avait promis d'en accueillir 40 000. Franchement, on est loin de la coupe aux lèvres et cela donne une impression d'improvisation.

En France, au printemps dernier, les évacuations des interprètes et des gens ayant collaboré avec l'armée française ont commencé et ont été effectuées dans les délais prévus. Pendant ce temps, ici, le gouvernement pensait à tenir des élections. On n'était donc pas vraiment dans une bonne situation.

Une dame m'écrit tous les jours. Elle était en Afghanistan et elle est maintenant en Turquie. Elle doit retourner en Afghanistan, car on lui a dit qu'elle devait remplir un formulaire dans un site Web canadien à partir de l'Afghanistan pour pouvoir être réfugiée. La dernière semaine, elle a reçu une balle dans la jambe, ce qui l'empêche de se déplacer.

Évidemment, il est temps d'avoir recours à la diplomatie. Malheureusement, la ministre des Affaires étrangères commence son mandat et on peut douter que l'efficacité soit maximale. Pour ma part, je suis inquiet, car, selon moi, il n'est pas urgent d'attendre, il est urgent d'agir.

L'hon. Michael Chong: Madame la Présidente, afin d'aider les réfugiés afghans, le gouvernement pourrait entamer une démarche auprès du gouvernement du Qatar, car celui-ci a une relation diplomatique avec les talibans. Le gouvernement du Canada pourrait demander au gouvernement du Qatar d'exiger des talibans qu'ils protègent les réfugiés et leur permettent de quitter le pays pour le Canada. C'est un geste que le gouvernement peut poser afin d'améliorer cette situation en ayant recours à des outils diplomatiques.

● (1100)

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je suis absolument d'accord pour dire que le gouvernement a laissé tomber les alliés du Canada.

Cependant, j'ai une question qui concerne tout particulièrement les nombreuses femmes et filles afghanes qui ont dû faire face à certaines des pires violations des droits de la personne. Le député et son parti sont-ils prêts à offrir aux réfugiés davantage de places d'urgence au Canada pour faire face à la crise des droits de la personne qui sévit actuellement?

L'hon. Michael Chong: Madame la Présidente, je crois que le gouvernement devrait se concentrer sur les mesures pratiques qu'il peut prendre pour évacuer les Afghans d'Afghanistan. L'une d'elles, que j'ai mentionnée à mon collègue du Bloc, est que le gouvernement du Canada entreprenne une démarche auprès du gouvernement du Qatar afin de lui faire comprendre la nécessité pour les talibans de libérer certaines de ces minorités persécutées et de libérer les alliés afghans qui nous ont aidés dans d'autres pays afin que nous puissions traiter leur dossier pour leur permettre de passer en toute sécurité au Canada.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La députée de London-Fanshawe invoque le Règlement.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, pendant le débat relatif aux travaux des subsides conformément à l'article 81(5) du Règlement, le mardi 7 décembre 2021 et mercredi 8 décembre 2021:

- a) la période prévue pour l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (b) en comité plénier soit prolongée au-delà de quatre heures, au besoin, de manière à inclure un minimum de 16 périodes de 15 minutes chacune;
- b) tout député qui se lève pour prendre la parole pendant le débat puisse indiquer au Président qu'il partagera son temps avec un autre député.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Que tous ceux qui s'opposent à ce que la députée propose la motion veuillent bien dire non.

[Français]

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion.

Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères a la parole.

* * *

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE COMITÉ SPÉCIAL SUR L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la Présidente, je tiens d'abord à féliciter le député de Wellington—Halton Hills d'avoir été nommé, une fois de plus, porte-parole de l'opposition officielle, et je félicite aussi les porte-paroles du Bloc Québécois et des néo-démocrates.

Aujourd'hui, je lance la discussion en ayant deux personnes à l'esprit. La première est Wahida, une jeune Afghane qui avait neuf ans lorsque l'église dont j'étais le pasteur l'a parrainée en 2001 afin qu'elle quitte l'Afghanistan avec son oncle. Au cours des 20 dernières années, Wahida s'est fait une place au Canada, a fait connaître son histoire et a permis aux Canadiens de continuer à faire partie de sa vie, malgré la guerre et les conflits civils et internationaux qui ont déchiré son pays au cours des dernières décennies.

Travaux des subsides

Je pense à elle, car chaque fois que nous parlons de l'Afghanistan, il est important de garder à l'esprit le peuple afghan, dont les aspirations, les espoirs et les rêves ont été brisés à répétition. Je crois que tous les députés sans exception ont ses intérêts à cœur.

Une autre femme à laquelle je pense aujourd'hui est Adeena Niazi. Elle est directrice générale de l'Afghan Women's Organization, une organisation de Toronto qui travaille très fort dans ma circonscription, Don Valley-Ouest, pour aider les demandeurs d'asile et les immigrants qui viennent d'Afghanistan et qui apportent chaque jour une contribution importante au Canada. Elle me rappelle, par les histoires des personnes avec lesquelles elle travaille, les familles laissées derrière, la terreur et le véritable chaos en Afghanistan, ainsi que l'importance pour le Canada de maintenir, de construire et de créer de nouvelles façons d'aider le peuple afghan. De ce côté-ci de la Chambre, nous soutenons fermement le peuple afghan, comme nous l'avons toujours fait et le ferons toujours.

Au cours de l'été, nous avons été témoins de l'immense chaos, des difficultés et du désespoir du peuple afghan lorsque son gouvernement est tombé et que les talibans ont pris le contrôle d'aspects clés de la sûreté et de la sécurité, y compris l'aéroport de Kaboul. J'ai vu les gens faire des pieds et des mains pour tenter de se rendre au Canada et ailleurs dans le monde en toute sécurité.

Cette période soulève d'importantes questions. Nous reconnaissons qu'il est important de se poser ces questions. Nous devons examiner tous les aspects de la situation de l'Afghanistan, et de la chute de Kaboul en particulier, et examiner le rôle du Canada et de ses alliés. Il y a des questions importantes que l'opposition a le droit de poser. Ces questions sont posées par des députés des deux côtés de la Chambre.

Qu'il s'agisse de l'aide humanitaire que le Canada doit fournir maintenant et à l'avenir, des opérations militaires qui, pour le Canada, ont pris fin il y a une dizaine d'années, mais dont la présence en Afghanistan s'est poursuivie sous forme d'aide humanitaire et de développement, ou de l'énorme travail de nos fonctionnaires pendant une période très difficile cet été, je pense que nous voulons obtenir des réponses à ces questions. Il est juste que le Parlement demande ces réponses au nom des Canadiens et qu'elles soient examinées par les parlementaires de manière raisonnée et réfléchie.

Là où nous ne sommes peut-être pas d'accord, c'est sur le lieu, le moment et la manière dont cela devrait se faire.

Je veux parler du rôle de nos comités permanents. Tout au long de la motion d'aujourd'hui, le Règlement est mentionné. Nous avons un comité des affaires étrangères. Ce comité sera supprimé sous peu. Il fait partie de la structure des comités permanents de cette Chambre. Il est chargé de s'engager, et il peut travailler avec d'autres comités comme le comité de la défense, le comité de la citoyenneté et de l'immigration et d'autres comités qui sont touchés par ce sujet.

Nous devons penser à la meilleure utilisation possible de nos ressources. Nous avons un comité spécial sur la Chine qui était un aspect important de notre dernière législature. Il pourrait revenir cette fois-ci. Nous tenons à utiliser notre temps de manière efficace.

Travaux des subsides

● (1105)

Les gens parlent souvent de notre rôle de député et du fait que nos ressources sont étirées à l'extrême, et d'aucuns pensent que c'est à cause de notre budget de fonctionnement. Je ne me sens jamais sous pression à cause de mon budget de fonctionnement de député. La ressource rare que nous avons tous est le temps.

Nous avons tous cette ressource rare, qui est le temps que nous pouvons consacrer à chaque sujet, mais cela ne signifie pas que le sujet de l'Afghanistan n'est pas d'une importance capitale pour chacun d'entre nous. Cependant, trouvons un moyen de le faire en nous assurant que nous le faisons bien, avec soin et en utilisant les ressources dont nous disposons en tant que particuliers et en utilisant celles de la Chambre, qui sont importantes.

Nous allons poser des questions importantes. Nous demanderons ce qui s'est réellement passé en juillet et août derniers. Nous nous demanderons également qui savait quoi, quand et où, des questions importantes à poser. En outre, contrairement au chef de l'opposition, je ne dénigrerai pas les fonctionnaires de ce pays.

Je ne dénigrerai pas l'énorme travail de notre mission en Afghanistan ou de nos forces armées, qui sont intervenues pour aider nos alliés et nos collègues des pays partenaires de l'OTAN. Ils ont travaillé assidûment et rapidement avec les compagnies aériennes commerciales, ainsi qu'avec des agents de Sécurité publique Canada, de la GRC et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, afin de trouver des moyens de mettre en place des mesures spéciales pour aider non seulement les Canadiens qui se trouvaient en Afghanistan, mais aussi les Afghans qui étaient en danger, notamment les femmes, les défenseurs des droits de la personne, les avocats et les ONG partenaires en Afghanistan. Les Canadiens ont travaillé avec des interprètes afghans, des agents de sécurité et des personnes qui ont assuré notre sécurité il y a une dizaine d'années. Ils avaient travaillé avec nous jusqu'à ce que l'ancien premier ministre retire les troupes canadiennes il y a une dizaine d'années. Cela nous a laissés dans une position très différente de celle dans laquelle nous aurions pu être si cela ne s'était pas produit.

L'Afghanistan est un lieu de conflit. C'est un endroit qui a continuellement subi des difficultés internes et des forces externes, et je pense que nous devrions en entendre parler. Nous devrions écouter les récits de nos partenaires et alliés pour savoir ce qui s'est passé, quand cela s'est passé et quelles mesures ont été réellement entreprises, afin de pouvoir dissiper certains des malentendus, pour ne pas dire « contre-vérités », entretenus par l'opposition officielle.

Je ne reproche pas aux conservateurs de ne pas avoir entendu ou compris ce qui s'est passé. Ils étaient occupés à faire campagne, tout comme nous l'étions. Ils étaient occupés à combattre les réfugiés parrainés par le gouvernement, par exemple. Maintenant, ils nous appellent à l'aide. Ils étaient pourtant extrêmement occupés à démolir les structures et les systèmes que nous devons mettre en place pour faire en sorte que l'Afghanistan soit aidé par le Canada.

Je vais être très clair. Je n'ai jamais hésité à critiquer mon propre gouvernement, ce qui est l'un des rôles des députés d'arrière-ban. C'est notre travail, mais dans ce cas-ci, je veux féliciter le gouvernement. Je tiens particulièrement à féliciter les fonctionnaires qui ont travaillé jour et nuit, sept jours sur sept, pendant une période très difficile où le pays se repliait sur lui-même.

Bien sûr, il y avait des plans d'urgence. Nous avons des plans d'urgence pour l'évacuation de chaque pays, c'est ainsi que fonctionne Affaires mondiales Canada. Bien sûr, sur le terrain, nous

avons une petite mission à Kaboul qui était prête à travailler avec nos partenaires, mais personne, franchement, n'aurait pu prédire la rapidité du chaos qui a suivi le retrait des troupes américaines. Personne n'aurait pu le prévoir.

Je pense que nous avons besoin d'un comité pour examiner les leçons que nous avons tirées, et je dirais que le comité des affaires étrangères pourrait le faire. Des erreurs ont-elles été commises? Pourrions-nous faire mieux? Ce sont des questions très pertinentes, bonnes et raisonnables, car tout le monde dans cette chambre veut s'assurer que notre pays, en tant qu'allié de confiance, a la capacité d'agir de façon positive dans le monde.

Pendant ces quelques semaines de chaos, mon bureau, comme celui de nombreux députés, a été inondé d'appels. Je représente Don Valley-Ouest, et cette circonscription compte l'une des plus grandes populations de Canadiens d'origine afghane, ainsi que de nouveaux arrivants qui ne sont pas encore citoyens. Mon bureau a été inondé d'appels de personnes qui craignaient pour la sécurité des membres de leur famille, ou qui essayaient au moins de les joindre pour leur parler.

Nous voulons savoir quels systèmes ont été mis en place, et je le comprends. Chacun d'entre nous a ressenti de la frustration en tant que député, et à juste titre.

● (1110)

Nous devons également reconnaître que les fonctionnaires sont des êtres humains. Ils font de leur mieux. Les structures sont en place pour les aider. Nous voulons apprendre d'eux et entendre ce qu'ils ont fait, sans sauter à la conclusion que « rien », et je cite le chef de l'opposition, n'a été fait. Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité, et il est tout simplement irresponsable de la part d'un chef de l'opposition de prétendre cela.

En a-t-on fait assez? Peut-être pas. Aurait-on pu faire mieux? Absolument, car tout peut toujours être mieux fait. Il n'est pas juste de dénigrer nos fonctionnaires et les services armés canadiens, qu'il s'agisse d'agents de sécurité publique, d'agents d'immigration ou de certains des 200 employés d'Affaires mondiales qui ont été mobilisés pour aider le petit contingent de la mission qui se trouvait en Afghanistan à ce moment-là.

Nous avons aidé le peuple afghan par le passé, et nous continuerons à l'aider. C'est l'un des principaux endroits où nous envoyons de l'aide humanitaire. À l'heure actuelle, il est hors de question que nous reconnaissons les talibans. C'est une organisation terroriste au Canada, mais c'est néanmoins le gouvernement *de facto*.

Nous trouvons des moyens de contourner le gouvernement taliban, mais c'est encore difficile. La situation sur le terrain est toujours précaire. Nous devons faire preuve d'une grande prudence pour la sécurité du personnel canadien sur les lieux, et nous devons travailler de concert avec nos alliés de l'OTAN, qui ont continué à avoir des forces sur le terrain après que nous fûmes partis.

Nous continuerons à jeter des ponts, notamment par l'entremise des affaires consulaires. Nous nous assurerons également de continuer à aider les 1 400 personnes qui ont déjà été évacuées; il s'agit de citoyens canadiens, de résidents permanents du Canada ou des membres de leur famille. Environ 1 400 sont revenus.

Il y a des gens dont le dossier est encore ouvert. Il est difficile d'entrer en communication avec certains d'entre eux. Il y en a qui ont quitté l'Afghanistan. D'autres sont partis au Pakistan et dans d'autres pays. Nous sommes toujours en contact avec eux et nous essayons de les aider. Nous nous engageons également à respecter notre plan visant à faire venir au Canada au moins 40 000 réfugiés d'Afghanistan.

Évidemment, il y a des millions de réfugiés qui ont déjà quitté l'Afghanistan et qui se trouvent à l'extérieur de ce pays. Il y a aussi des personnes en danger à l'intérieur de l'Afghanistan. Il s'agit notamment des femmes et des filles, ainsi que des personnes LGBTQI, qui sont en danger. Je reçois constamment des communications de leur part. Nous devons trouver des moyens, par le truchement de groupes de la société civile et de pays tiers, de les faire entrer au Canada ou dans d'autres pays sûrs. Nous n'avons pas besoin d'avoir le monopole de la bonté. Nous devons travailler avec d'autres pays qui partagent nos valeurs et veulent s'assurer que le peuple afghan est en sécurité.

Nous ferons appel aux talibans. Nous leur demanderons d'être à la hauteur des préoccupations qu'ils ont déclarées concernant le bien-être du peuple afghan. Nous leur demanderons également de respecter l'ordre international fondé sur des règles, ainsi que sur les attentes de la communauté internationale, dans l'exercice de leur pouvoir. Nous n'allons pas négocier avec eux. Nous allons exiger qu'ils le fassent.

En attendant, nous allons continuer à travailler pour trouver le moyen d'aider les personnes les plus vulnérables. C'est notre objectif. Nous sommes déjà allés en Afghanistan. Les gouvernements précédents se sont engagés. Le gouvernement actuel continue de s'engager et de renouveler son engagement envers le peuple afghan parce que, comme l'a dit le chef de l'opposition, nous avons un intérêt dans cette affaire. Nous avons des membres des Forces armées canadiennes qui ont donné leur vie pour l'Afghanistan, et nous avons des travailleurs humanitaires et des anciens combattants qui sont rentrés au pays et qui s'en préoccupent profondément.

Nous sommes certainement présents, mais pas uniquement pour cette raison. Nous sommes là parce que c'est ce que le Canada fait et c'est ce que les Canadiens veulent que nous fassions. Ils veulent que nous continuions à être un phare de lumière et d'espoir dans le monde. Nous continuerons à trouver des moyens d'acheminer l'aide humanitaire là-bas. Nous continuerons à trouver des moyens de relancer nos projets de développement. Nous continuerons à trouver des moyens de soutenir les femmes et les filles, ainsi que la démocratie et les droits de la personne en Afghanistan, dans une situation très compliquée et difficile.

• (1115)

Comme je l'ai dit, je respecte la volonté de cette assemblée d'obtenir des réponses à ces questions de manière appropriée, mais nous protégerons également les renseignements qui seront rendus publics par le gouvernement. Aucun gouvernement raisonnable ou responsable ne mettra jamais en danger des plans stratégiques militaires. Nous ne mettrons jamais en danger des personnes, en dévoilant leur nom ou leur identité, et nous ne compromettrons pas la réputation des personnes qui font de leur mieux. Elles ont prêté serment à Sa Majesté et à la population du Canada de servir publiquement du mieux qu'elles peuvent.

Nous sommes tous dans le même bateau, et je ne crois pas que qui que ce soit n'ait jamais été élu pour être dans l'opposition. Je ne

Travaux des subsides

le crois pas. En réalité, après des élections, certaines personnes se retrouvent dans l'opposition et d'autres se retrouvent dans le gouvernement. J'ai été dans l'opposition. J'espère que l'opposition trouvera toujours des moyens d'aider de façon constructive le Canada et le gouvernement canadien à changer les choses et à apporter des contributions positives. Tout le monde peut rabaisser. Tout le monde peut critiquer, mais pour construire, il faut plus. C'est ce que je demande à l'opposition de faire aujourd'hui, de trouver un moyen constructif et créatif.

J'ai été en contact avec des membres des troisième et quatrième partis, et je crois qu'il y a moyen de le faire. Il y a moyen de transmettre ces renseignements au comité des affaires étrangères pour nous assurer que nous exploitons, dans le meilleur sens du terme, la fonction de ce comité permanent. Le Règlement est là pour protéger les droits de chaque membre du comité, tant de l'opposition que du gouvernement, afin de faire avancer le travail. Nous sommes ouverts à l'idée d'une étude sur l'Afghanistan à brève échéance. Nous sommes tout à fait ouverts à l'idée de trouver un moyen de collaborer sur cette question, d'être créatifs, de trouver des réponses et de nous assurer que notre objectif premier n'est pas de nous prendre en défaut ou de nous monter les uns contre les autres, mais de créer un environnement où nous pouvons discuter.

J'ai été incroyablement impressionné par la députée d'Edmonton Strathcona et par son approche passionnée et compatissante concernant l'aide humanitaire. Je la félicite pour sa nouvelle fonction dans le domaine des affaires étrangères, de façon plus large et générale, parce qu'à mon avis, nous œuvrons tous dans le domaine des affaires étrangères d'une certaine manière dans nos efforts pour trouver un moyen de rendre notre monde meilleur. C'est pourquoi nous créons des différences.

On n'a jamais amélioré le monde en lâchant une bombe. On l'améliore en donnant de l'espoir aux gens. Nous donnons de l'espoir aux gens en nous assurant qu'ils sont nourris, qu'ils ont des droits démocratiques et qu'ils peuvent faire de leur mieux pour trouver un moyen de changer les choses pour leurs familles et dans leurs vies. Nous ne le faisons pas parfaitement. Aucun gouvernement au Canada ne l'a jamais fait parfaitement. Nous pouvons faire mieux, et nous continuerons à y travailler.

• (1120)

[Français]

J'apprécie énormément le travail du député de Montarville. Il fait toujours preuve de sensibilité et de compassion et défend l'intérêt de tous les Canadiens et les Québécois afin que l'on vive dans un monde sécuritaire, prospère, juste et digne pour toute l'humanité.

[Traduction]

Nous pouvons collaborer, et c'est ce que j'aimerais retenir de tout cela. Je ne dénigre pas l'opposition officielle. J'espère que les députés de l'opposition veulent aussi travailler avec nous pour trouver une solution à ces situations délicates et éviter de surcharger les membres des comités ou les fonctionnaires. Plutôt que de mettre l'accent sur la production de documents qui ne nous seront tout simplement pas utiles, je préférerais les voir consacrer plus de temps à l'aide humanitaire, à la création d'axes de communication, à l'instauration d'un dialogue et à la collaboration avec nos alliés de par le monde.

Je veux trouver un moyen d'être utile, constructif et digne. Je suis impatient de voir la Chambre...

Travaux des subsides

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Sur ce, passons aux questions et observations. La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je félicite le secrétaire parlementaire. Je suis soulagée de voir qu'il continuera à assumer ses fonctions.

Au début de la pandémie, nous avons travaillé très étroitement ensemble et dans un esprit non partisan pour secourir les Canadiens dans le monde entier. Je suis moins satisfaite de ce que nous faisons pour venir en aide aux Afghanes, aux personnes qui ont travaillé avec le Canada et aux femmes du parlement afghan. Ces personnes se retrouvent maintenant en grand danger. Je suis d'accord avec lui sur le fait que la députée Edmonton Strathcona a la bonne approche.

Que faisons-nous maintenant? Comment pouvons-nous apporter une aide humanitaire maintenant? Je ne suis pas convaincue que nous avons besoin d'un comité qui produira un rapport dans six mois. Je suis sensible à l'idée que nous ne devrions pas nous en prendre à nos fonctionnaires, mais je parle à des gens qui travaillent avec des personnes qui essaient de quitter l'Afghanistan présentement, et ils ne croient pas que les talibans sont le plus grand obstacle sur le terrain. Pour eux, les procédures d'immigration inutilement lourdes du gouvernement du Canada sont un obstacle encore plus grand.

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, comme d'habitude, je suis essentiellement d'accord avec la députée.

Premièrement, en ce qui concerne les femmes et les filles de l'Afghanistan, la situation est grave. Nous devons absolument trouver des solutions. Y a-t-il, selon moi, des structures et des systèmes bureaucratiques qui nous font parfois obstacle? Tout à fait. Comme pour d'autres personnes, cela a été une source de frustration pour moi.

Je suis conscient que certains de ces mécanismes sont en place pour assurer la sécurité publique et la confiance de la population à l'égard du système d'immigration, mais j'estime qu'il faudrait aussi trouver des façons de les alléger. Je ne crois pas que la création d'un comité spécial soit la bonne solution. Il faut des solutions à long terme, car ce genre de situation se produira encore. Trouvons des solutions dans le cadre de notre processus d'étude en comité.

• (1125)

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, les échecs en Afghanistan n'ont rien de nouveau, surtout lorsqu'il s'agit de minorités religieuses et de groupes minoritaires comme la communauté LGBTQ. Ayant personnellement parrainé une famille de réfugiés afghans, je sais d'expérience qu'il a fallu quatre ans au gouvernement libéral pour faire venir cette famille ici alors qu'elle était persécutée.

Je tiens à rectifier les propos du député, mais loin de moi l'idée de dénigrer la fonction publique. Il s'agit de demander au gouvernement de rendre compte de ses échecs. J'ai vu le processus à l'œuvre, et les libéraux échouent continuellement. Nous avons un arriéré de 1,8 million de dossiers d'immigration. Ce n'est pas la fonction publique qui a échoué, mais bien le gouvernement, car c'est lui qui a créé ce gâchis bureaucratique. Nous avons tous vu les images des jeunes femmes et des filles qui sont converties et mariées de force. Ce qui se passe est tragique.

Soyons très clairs. Le Parti conservateur ne veut en aucun cas détruire la catégorie des réfugiés. En fait, nous voulons l'améliorer en raison de l'arriéré bureaucratique que le gouvernement libéral a créé...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois donner au secrétaire parlementaire l'occasion de répondre.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, les employés d'IRCC s'affairent jour et nuit à suivre ces processus. Ce n'est pas nouveau. J'étais dans l'opposition à l'époque du gouvernement Harper et, croyez-moi, j'ai attendu bien des années avant de pouvoir aider des réfugiés. Le système n'est pas parfait. Pouvons-nous trouver des façons de l'améliorer? Tout à fait. Soumettons la question au comité de la citoyenneté et de l'immigration, qui doit s'en charger.

Nous allons continuer d'appuyer les ahmadis. Nous allons continuer de soutenir la communauté sikhe en Afghanistan. Nous allons continuer de défendre les minorités religieuses persécutées en Afghanistan, car c'est ce que nous faisons et c'est ce que les Canadiens attendent de nous.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, pour être franche, je ne sais pas par quel bout commencer.

J'écoutais mes collègues, et j'ai vu beaucoup de volonté de leur part. Néanmoins, il ne s'agit pas de la première guerre dans laquelle on s'implique. Nous connaissons les conséquences qu'entraîne l'implication dans une guerre et les conséquences d'avoir des gens qui travaillent pour nous dans un pays qui n'est pas le nôtre et qui nous aident. Cela fait longtemps que nous savons tout cela.

Dès le départ, nous aurions dû planifier notre implication et avoir une vision d'avenir pour ces gens; même chose lorsqu'on a quitté le pays en 2014. Maintenant, où en sommes-nous? Nous en sommes à improviser, à demander des choses à des gens qui n'ont même pas accès à Internet et à fermer l'ambassade. Tous les gouvernements sont en faute. Il faut le reconnaître et étudier cela pour que cette situation ne se répète jamais.

Mon collègue est-il d'accord sur le fait que nous devons étudier cela pour que plus jamais des filles, des femmes et des enfants ne meurent de faim ou soient assassinés?

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, je suis d'accord. Je pense qu'une telle étude est indispensable.

Il est toutefois nécessaire que le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international procède également à une étude, de son côté. Cela est très important.

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais réfléchir à la façon dont nous pouvons travailler ensemble et établir une vision d'avenir constructive, mais je dois relever une remarque faite par mon collègue aujourd'hui, c'est-à-dire que personne n'aurait pu prévoir ce qui allait se passer en Afghanistan. J'ai écrit au ministre en février et lui ai expliqué que cela allait se produire. Mes collègues du NPD ont eux aussi écrit au ministre. Des membres de la communauté hazara ont écrit au ministre et lui ont expliqué ce qui allait se produire en août, moment choisi par les États-Unis pour se retirer, donc j'aimerais l'interpeller un peu là-dessus.

Mais surtout, j'aimerais que le député s'exprime, s'il le peut, sur la situation dans laquelle nous nous trouvons. Est-ce que le gouvernement va concevoir un plan pour collaborer avec le secteur sans but lucratif, les organisations de la société civile et les organisations multilatérales pour veiller à ce qu'ils fournissent du soutien aux Afghans, compte tenu de la situation très complexe à l'heure actuelle en Afghanistan à la lumière de la législation antiterroriste et que sais-je encore?

• (1130)

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, la réponse est: oui, absolument. Nous devons collaborer avec les organismes de la société civile. Je me suis entretenu avec les membres de Rainbow Railroad et avec ceux de plusieurs organismes qui essaient de trouver des solutions dans un contexte très, très difficile.

Je ne dis pas que personne ne pouvait prévoir ce qui allait se passer. Quand les États-Unis ont décidé de se retirer, le 11 septembre, il va sans dire que des plans d'urgence ont été mis sur pied. Il fallait alors les mettre en œuvre rapidement pour que nous puissions faire du mieux que nous pouvions quand la décision allait être prise. Est-ce que tout a été fait à la perfection? Absolument pas. Les mesures d'intervention pourraient-elles être améliorées? Tout à fait. Nous continuerons de les améliorer, et toute aide ou suggestion est la bienvenue.

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, j'aurais quelques observations plutôt qu'une question. J'aurais aussi quelques rectificatifs à apporter à ce qu'a dit le secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères.

Premièrement, la mission ne s'est pas terminée il y a une dizaine d'années. La mission de combat s'est terminée il y a une dizaine d'années, mais le Canada ne s'est retiré de l'Afghanistan qu'en 2014.

Quelques députés parlent des « Afghans ». En fait, l'afghani est la devise monétaire de l'Afghanistan. Les habitants de ce pays sont plutôt des « Afghans ».

Deuxièmement, le député a dit que...

Une voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je signale au secrétaire parlementaire que la période réservée aux questions et observations n'est pas terminée.

Le député de Bruce—Grey—Owen Sound a la parole.

M. Alex Ruff: Madame la Présidente, je pense qu'il sera plus facile pour le député de répondre à mes observations s'il se donne la peine de les écouter.

Il a parlé de la question du temps et du fait que personne n'aurait pu prévoir ce qui allait arriver. Il s'est en quelque sorte rétracté dans sa dernière réponse, mais je me dois d'insister: la situation avait été annoncée. Un député d'arrière-ban de son propre parti, le député de Thunder Bay—Rainy River, a dit au gouvernement libéral il y a deux ans qu'il craignait qu'une telle situation survienne. Ce n'était donc pas imprévisible. J'ai moi aussi soulevé cette préoccupation dans les médias nationaux, des semaines avant que le gouvernement réagisse.

Je suis d'accord avec le député sur un point. Il incombe aux députés d'arrière-ban de prendre la parole pour critiquer le gouvernement à certains moments. J'espère que les députés du caucus libéral voteront pour cette motion aujourd'hui.

Travaux des subsides

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, toutes mes excuses. Je pensais que vous donniez la parole au prochain intervenant.

Au sujet de la question, je veux être bien clair: en quatre mois, le gouvernement actuel a fait venir au pays plus d'interprètes afghans que le gouvernement conservateur précédent en quatre ans. C'est tout à fait vrai. Je connais ces personnes; elles vivent dans ma circonscription. Je communique avec elles tous les jours. Je comprends de quoi il en retourne exactement. Je sais aussi que la situation a changé, et que le Canada a continué de s'adapter.

Je tiens à remercier le député de Thunder Bay—Rainy River, qui a grandement contribué à attirer l'attention sur cette question. Nous nous sommes constamment impliqués dans le dossier et nous continuerons à le faire.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je trouve toujours que les observations de mon collègue à la Chambre sont pleines de bon sens et stimulantes.

Lors de la dernière rencontre, j'ai eu l'occasion de parler de mes préoccupations au député de Wellington—Halton Hills au sujet du texte de la motion, soit le délai d'un mois et le pouvoir qu'a le comité de passer outre, en fait, à la décision du légiste et conseiller parlementaire concernant les documents caviardés.

Le député peut-il nous parler de ses préoccupations au sujet de ces éléments en particulier?

M. Robert Oliphant: Madame la Présidente, nous avons, bien sûr, des préoccupations à ce sujet parce que la fonction publique est déjà très sollicitée. Nous sommes à la veille de la période des Fêtes. Nous pensons que ce n'est pas raisonnable et nous devons trouver des moyens d'en tenir compte.

Nous avons aussi des suggestions, et nous avons une proposition toute prête sur la manière de gérer les documents auxquels les parlementaires devraient avoir accès à notre avis. Nous allons trouver une façon...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. La députée de Saint-Jean a la parole.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, j'entends partager mon temps avec mon éminent collègue de Lac-Saint-Jean, qui fera un superbe discours que je me ferais un plaisir d'écouter.

D'entrée de jeu, j'aimerais souligner ce qui me semble être des points forts dans la motion présentée aujourd'hui par le Parti conservateur. En effet, comme on le dit, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain et il y a tout de même des éléments intéressants dans la motion.

Je pense notamment à la raison pour laquelle on demande la création d'un comité spécial. Mon collègue le secrétaire parlementaire a mentionné qu'il souhaitait que cette étude soit faite par le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Cependant, il s'agit d'un dossier qui touche à la fois les relations internationales, la défense et l'immigration, un mélange des genres que l'on voit assez peu fréquemment.

Travaux des subsides

De plus, l'un des avantages de créer un comité spécial est de libérer l'horaire des comités permanents, lesquels — on peut s'en douter — auront dans l'année à venir beaucoup de pain sur la planche et ne chômeront pas. Je pense notamment aux comités permanents des affaires étrangères et du développement international, de la défense nationale et de la citoyenneté et de l'immigration. L'étude proposée par la motion est ample et pourrait prendre plusieurs mois, ce qui, si elle était menée par un comité permanent, empêcherait probablement ce dernier de se consacrer à d'autres dossiers tout aussi importants.

Il y a enfin le besoin de redorer le blason des Forces armées canadiennes, un dossier important que je vais porter pendant la prochaine année. Plusieurs militaires ont pris à leur charge d'aider les interprètes locaux avec lesquels ils ont travaillé en Afghanistan. Ils ont débloqué du financement privé pour mettre en place des maisons permettant d'assurer la sécurité des gens. Si rien n'est fait et que nous faisons passer le message qu'il est possible de laisser des gens pour compte, nous risquons de nuire non seulement aux alliances que nous pourrions vouloir conclure avec des partenaires internationaux lors de futures missions, mais aussi au recrutement interne des Forces armées canadiennes.

Pour toutes ces raisons, je trouve pertinent que l'on se pose la question et que l'on étudie les endroits où le bât a blessé et où on a failli à la tâche d'évacuer les alliés qui ont travaillé avec le Canada.

Le libellé de la motion des conservateurs soulève la question du déclenchement des élections alors qu'on était en pleine crise afghane. C'est tout à fait intéressant et pertinent, mais est-ce vraiment le bon endroit pour soulever ce cheval de bataille? Je n'en suis pas certaine. Par contre, si on allait dans ce sens — je lance l'hypothèse —, il pourrait être intéressant de voir de quelle façon on pourrait encadrer le pouvoir d'un gouvernement de déclencher unilatéralement des élections sans qu'il se soit fait renverser par la Chambre. Je doute que les libéraux et les conservateurs veuillent en discuter dans le cadre de la motion que l'on est en train de débattre, mais je trouve tout de même intéressant de soulever cette possibilité.

Ce qui me dérange dans cette motion, c'est le fait que les conservateurs semblent l'avoir rédigée davantage dans le but de mal faire paraître le gouvernement que de vraiment en arriver à des solutions immédiates et futures. Je vais donner un exemple.

L'alinéa m)(v) de la motion exige la production d'une énorme quantité de documents dans un délai d'un mois suivant la mise sur pied du comité spécial, laquelle fera vraisemblablement l'objet d'un vote demain. Or, dans un mois, on sera le 7 janvier. D'ici là, il reste environ sept ou huit jours de séance à la Chambre, des gens et des fonctionnaires partiront en vacances et le seront peut-être encore le 7 janvier. À cette date, les conservateurs auront donc beau jeu de dire que le gouvernement a encore désobéi à un ordre de la Chambre en ne produisant pas les documents demandés dans l'échéancier prescrit. Cependant, ce dernier est absolument impossible à respecter et l'objectif ne sera donc pas atteint.

Je me dis donc que l'on pourrait faire preuve d'un peu plus de flexibilité, par exemple en laissant au comité le soin de décider lui-même des documents qu'il souhaite obtenir ainsi que de leur échéancier de production. Ces choix peuvent évoluer en fonction de ce qui passe au comité et de ce dont il a besoin pour planifier ou modifier ses décisions.

Un autre élément de la motion qui me fatigue est le fait que sa portée n'est que rétroactive. Bien que le chef de l'opposition ait da-

vantage parlé du besoin de recommandations pour le futur, il me semble qu'on verse plus dans le grattage de bobos qu'autre chose. Entre nous, je ne pense pas qu'on a besoin d'un comité spécial pour voir que le travail a été bâclé.

• (1135)

On n'a qu'à en parler aux députés qui, cet été, ont vu tous leurs dossiers d'immigration mis sur la glace parce qu'on n'était pas prêt à répondre aux demandes des réfugiés afghans. La machine était loin d'être en marche: les dossiers au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration sont déjà traités au ralenti et cela s'est ajouté par-dessus. Les réfugiés afghans n'ont pas besoin d'un comité spécial pour se faire dire que le travail a été bâclé. On n'a qu'à en parler aux 200 Afghans dont le nom a été coulé dans les médias par IRCC, mettant leur vie à risque. Ils n'ont pas besoin d'un comité spécial pour se faire dire que le travail a été bâclé. On n'a qu'à en parler aux 40 000 moins 3 700 Afghans qui ne sont toujours pas sortis de là. Demandons-leur s'ils ont besoin d'un comité spécial pour se faire dire que le travail a été bâclé.

Dans cette optique, la création d'un comité ayant pour unique but d'analyser le passé n'est pas nécessaire. Cela se compare un peu au travail d'un coroner à qui l'on demande de déterminer les causes et les circonstances d'un décès. Son travail ne serait pas aussi pertinent s'il consistait seulement à nous apprendre pourquoi et comment une personne est morte. Le vrai travail du coroner est d'émettre des recommandations afin d'empêcher que cela se reproduise. C'est ce que je souhaiterais voir de la part du comité qui doit être mis sur pied.

À la limite, un amendement pourrait être déposé à cet effet. Si le seul but du comité spécial est de fournir une rétroaction, ce dernier perd un peu de son sens. J'aimerais plutôt qu'il se penche sur d'autres questions, à savoir ce que l'on va faire avec les gens qui sont toujours en Afghanistan. Ces derniers risquent de se compter par millions et pourraient mourir de faim dans le contexte d'une des pires famines que l'humanité aura connu. Comment peut-on acheminer de l'aide internationale à ces gens dans l'immédiat?

On pourrait s'interroger sur le type de liens diplomatiques à entretenir avec le gouvernement taliban. Bien qu'il soit le gouvernement de facto, ce n'est pas un gouvernement reconnu, puisque les talibans sont considérés comme une organisation terroriste. Or il faut quand même déterminer de quelle façon transiger avec lui pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire.

C'est important de se pencher également sur le financement du gouvernement. Depuis que les talibans sont reconnus par plusieurs pays comme une organisation terroriste, l'aide reçue est souvent gelée. Les donateurs internationaux sont plus craintifs et l'argent n'arrive pas. Pourtant, c'est cet argent qui permettait au gouvernement de fonctionner.

Dans ce contexte, cette notion d'urgence et d'actions à prendre maintenant nous échappe. Ces questions ne sont pas subsidiaires, elles devraient être au cœur du comité spécial. À mon avis, c'est ce qui manque à la motion des conservateurs. Je me sentirais mal à l'aise d'appuyer la motion telle qu'elle est présentée. C'est plus ou moins un *show* de boucane, pour ne pas dire un gros lancement de boulette aucunement constructif.

Travaux des subsides

Quand je lis la motion telle qu'elle est rédigée, j'ai peur que cela n'aide personne, sauf peut-être les conservateurs. Aucun autre Afghani ne réussira à sortir de l'Afghanistan à la suite de l'adoption de cette motion. Aucune aide humanitaire ne pourra être acheminée à la suite de l'adoption de cette motion. Aucune relation diplomatique ne pourra être améliorée dans la mesure du possible à la suite de l'adoption de cette motion.

Je pense que certaines améliorations pourraient être apportées. Le Bloc, fidèle à son habitude, se veut un partenaire de dialogue parlable et constructif. Finalement, nous tendons la main à nos collègues conservateurs, pas pour leur bien, pas pour le bien du gouvernement, pas pour notre propre bien, mais pour le bien de ceux qui en ont présentement le plus besoin.

• (1140)

[Traduction]

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, je suis d'accord avec ma collègue qu'il est toujours possible d'apporter des améliorations au moyen d'amendements. Si son parti souhaite en proposer, j'ai hâte de les voir et j'espère que nous pourrions arriver à un certain consensus.

Je conviens aussi que le comité proposé ne devrait pas seulement chercher à déterminer pourquoi les choses ont mal tourné, mais aussi ce que nous devons mieux faire à l'avenir. Quand j'étais dans les Forces armées canadiennes, il était souvent question des leçons dégagées et des leçons retenues. J'ai appris que si nous ne tirons pas de leçons de nos erreurs passées, nous serons condamnés à les répéter, et ce, même si nous savons invariablement en quoi elles consistent.

J'encourage le Bloc québécois à collaborer avec notre équipe conservatrice pour proposer des amendements qui nous conviendraient à tous.

• (1145)

[Français]

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, j'ai deux choses à dire à ce sujet.

Premièrement, comme je l'ai mentionné dans mon discours, la nécessité d'apprendre de ses erreurs, c'est une chose. Je ne suis pas en train d'évacuer cela de la motion des conservateurs, mais je considère que cela doit mener à autre chose, et c'est là-dessus que je veux insister.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'amendement, je viens de faire des suggestions. On n'a pas cherché à obtenir l'appui d'autres partis pour assurer l'adoption de la motion et pour qu'elle ait une finalité intéressante. C'est pour cette raison que je m'interroge encore davantage sur le but de cette motion. Est-ce que ce n'était qu'un *show* de boucané? La question se pose toujours.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Madame la Présidente, je suis d'accord que cette motion semble avoir été présentée davantage pour épater la galerie que pour améliorer la vie des Afghans et le fonctionnement du gouvernement canadien.

Nos comités pourraient jeter un regard critique sur ce qui s'est passé. Les comités qui existent déjà ont été créés à cette fin.

La députée peut-elle parler du rôle que pourraient jouer le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement,

le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, le comité des comptes publics ou d'autres comités afin d'examiner ce qui s'est passé et de déterminer ce que nous pourrions mieux faire à l'avenir?

[Français]

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné, c'est un sujet tellement large, qui regroupe tellement de dossiers et qui demande un travail d'une si grande ampleur qu'il devrait être la chasse gardée d'un comité spécial.

Le ministère de la Défense nationale va-t-il vraiment se pencher sur les raisons pour lesquelles Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'a pas eu assez de fonctionnaires pour traiter les dossiers? C'est un problème tellement intégré que, en soi, il justifie d'une certaine façon la création d'un comité spécial. De surcroît, cela permettrait d'éviter de monopoliser le temps d'autres comités qui auront largement à faire durant cette législature.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Madame la Présidente, un attribut unique de cette motion visant à créer un comité spécial est qu'elle serait accompagnée d'un ordre spécial de la Chambre, qui s'inspire de l'expérience des comités permanents de la législature précédente qui se sont heurtés à des mesures d'obstruction de la part des députés ministériels et qui ont dû demander l'aide de la Chambre pour obtenir des documents.

Je me demande si mon collègue a des commentaires à faire sur le fait que nous gagnons probablement du temps en intégrant un article spécial du Règlement de la Chambre dans la motion, de sorte que le comité dispose déjà de cet article et n'ait pas à s'en servir ultérieurement.

[Français]

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, un aspect de la motion se trouvant dans le paragraphe n) est intéressant. Il s'agit d'une espèce de clause visant à éviter l'obstruction systématique dans le cadre de la production de documents et de la présentation de témoins. Je trouve intéressant le fait que cela vienne de la Chambre. Il s'agit de quelque chose qu'on ne peut pas faire dans un comité permanent.

C'est pour cette raison que je suis tout de même à l'aise avec l'idée de la création d'un comité spécial. Je reviens tout de même sur mon commentaire selon lequel il n'est pas réaliste de demander que tous les documents soient produits en un mois en plein milieu de la période des Fêtes. Laisser le comité choisir ses documents et fixer ses propres délais constituerait une marque de confiance à son égard.

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Madame la Présidente, tout d'abord, j'aimerais dire à quel point j'ai aimé les réflexions de mon honorable collègue de Saint-Jean. J'ai surtout aimé ses commentaires portant sur le but de cette motion et sur le fait que, dans sa forme actuelle, elle ne semble pas venir en aide à qui que ce soit.

Lors de l'arrivée des réfugiés syriens, plusieurs groupes de chez nous ont fait du parrainage.

La députée est-elle d'accord pour dire que les Canadiens et les Canadiennes, les Québécois et les Québécoises sont prêts à accueillir des réfugiés d'Afghanistan?

Travaux des subsides

Mme Christine Normandin: Madame la Présidente, j'aimerais tellement que nous en soyons déjà à nous demander si nous sommes prêts à faire venir ces gens ici et à les parrainer de façon privée. Pour le moment, nous n'en sommes même pas là. Ces réfugiés sont encore pris dans des circonstances dangereuses. On ne sait pas comment les sortir de là et c'est cela, le problème. Lorsqu'on fait des parrainages privés, c'est que les gens ont déjà traversé la frontière et sont dans des camps de réfugiés. On n'en est même pas là, le Canada n'a même pas...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. L'honorable député de Lac-Saint-Jean a la parole.

• (1150)

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, j'essayerai d'être à la hauteur de ma très chère collègue de Saint-Jean.

Certaines choses sont importantes quand on fait de la politique. Or il arrive souvent, à la Chambre, qu'on perde de vue l'essentiel. D'entrée de jeu, je voudrais souligner deux choses que nous devons garder en tête tout au long de ce débat.

Premièrement, en filigrane de toutes nos discussions, rappelons-nous qu'en Afghanistan plus de 1 million d'enfants pourraient mourir de malnutrition pendant l'hiver. Je n'invente pas cela, ce sont les représentants du Programme alimentaire mondial des Nations Unies qui l'ont dit.

Deuxièmement, rappelons-nous que nous avons un devoir de fraternité envers le peuple afghan et que cela nous oblige à obtenir des résultats. Je dis souvent à mes enfants qu'il faut toujours finir ce qu'on a commencé. Dans le cas de l'Afghanistan, cela signifie que nous devons aller au bout de notre engagement à garder en sécurité ceux qui ont été nos alliés sur le terrain pendant cette guerre difficile. Les interprètes et leurs familles ont mis leur vie en danger à l'époque et continuent de souffrir à cause du service qu'ils nous ont rendu. Nous devons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider et les accueillir.

En gardant cela en tête, il faut se demander si nos démarches s'inscrivent utilement dans le grand ordre des choses. Je suis d'accord pour que nous découvrons les écueils et les ratés de l'action du gouvernement dans le rapatriement de nos alliés afghans. Je suis également d'accord pour que nous nous assurions de ne plus jamais assister à un tel capharnaüm lors d'un futur conflit militaire et pour que nous en tirions des leçons.

Toutefois, je ne suis pas d'accord pour que nous nous lancions dans une chasse aux scandales qui ne s'arrêtera qu'à la prochaine élection. Je ne suis pas non plus d'accord pour que nous nous lancions dans le festival du caviardage pour interpréter des bribes d'informations confidentielles dans l'espoir de trouver une virgule qui n'est pas à sa place.

Tous les députés qui sont ici savent que la situation est complexe, les conservateurs les premiers. Eux non plus n'ont pas fait grand-chose pour les interprètes en 2014.

Tout comme les conservateurs, je souhaite dénoncer l'inaction du gouvernement en août dernier et je veux rappeler aux libéraux qu'ils ont déclenché une élection au moment où des gens s'accrochaient à des avions en mouvement pour fuir les talibans. Je considère également que nous assistons à de l'improvisation professionnelle dans la gestion du rapatriement, une opération que le ministre

de la Sécurité publique ne mettra certainement pas dans son curriculum vitae. Comme mes collègues conservateurs, dans mon bureau de circonscription, je vois passer des dossiers d'une tristesse infinie.

Malgré tout cela, si la motion du député de Durham et chef de l'opposition officielle vise uniquement à embarrasser le gouvernement plutôt qu'à étudier de manière constructive les événements, je vois très mal comment le Bloc pourra l'appuyer. Malheureusement, lorsque je lis cette motion, j'ai l'impression que le député de Durham vise à faire de la politique et non à dénouer l'impasse, à marquer des buts contre les libéraux plutôt que de marquer des buts pour les interprètes et leurs familles.

Je vais donner quelques exemples assez probants de ce que j'avance et je présenterai les paramètres selon lesquels je pourrais envisager d'appuyer cette motion. Puisque ma chère collègue de Saint-Jean a déjà fait une bonne énumération de ces paramètres, il est possible que je répète certains de ses propos.

D'abord, au paragraphe l), on demande que le comité reçoive comme directive de présenter un rapport final dans les six mois suivant l'adoption de la motion. Les paramètres actuels de la motion donnent l'impression que les conservateurs veulent absolument que cela ne fonctionne pas. Six mois, c'est beau, mais, en vertu du paragraphe m), la documentation doit être produite en un mois.

Je peux écrire sur un bout de papier ce qui se passera: les libéraux ne seront pas prêts à répondre à nos questions et ils feront de l'obstruction systématique. C'est ainsi que les choses se passeront à toutes les rencontres. Les conservateurs le savent tellement bien qu'ils ont prévu, au paragraphe n) de la motion, une mesure pour éviter que les libéraux fassent de l'obstruction systématique. Toutefois, quatre heures de discussions sont tout de même prévues avant le vote obligatoire, et cela signifie que, pendant quatre heures, on pourra faire de l'obstruction systématique.

Les conservateurs savent que le Parti libéral n'acceptera jamais de renoncer à son privilège parlementaire. Cela en dit long sur les deux partis, mais cela en dit encore plus long sur la motion qui se veut vertueuse, mais qui semble avoir pour seul but de mettre les libéraux dans l'embarras. En fait, la stratégie, c'est de tendre un piège aux libéraux, pas de faire un vrai examen de la gestion de la crise qui, en passant, est toujours en cours.

Pour en revenir à l'échéancier, la période durant laquelle on veut démarrer ce processus est aussi problématique. Premièrement, les conservateurs ne sont pas sans savoir que c'est le temps des Fêtes, que le Parlement va ralentir, que les fonctionnaires du Parlement et du gouvernement ne seront pas disponibles, et que cela plombe entièrement la réalisation du caviardage envisagé au paragraphe n). La réalisation de cette seule étape prendra des mois ou elle monopolisera l'ensemble du personnel des ministères visés.

• (1155)

Deuxièmement, et je reviens à ce que je mentionnais sur la crise, les fonctionnaires qu'on veut inviter à témoigner ou monopoliser pour caviarder sont en train d'essayer de rapatrier des Afghans.

Si quelqu'un à la Chambre me dit qu'il n'y pas en ce moment de retards à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, soit il ne traite pas de dossiers d'immigration, soit c'est un libéral. Le ministère affiche des retards horribles et inhumains depuis des années et c'est encore pire depuis août, parce que le ministère s'occupe presque à temps plein des dossiers de rapatriement.

Je disais au début que deux choses devaient nous rester en tête tout au long du débat: des enfants vont mourir si les choses continuent comme cela et nous avons un devoir relativement à nos alliés.

Est-ce qu'ajouter de la pression sur nos fonctionnaires va améliorer la situation? Non. Est-ce que politiser la crise en ce moment va améliorer la situation? Non. Est-ce que les conservateurs veulent créer un comité pour leurs intérêts partisans plutôt que de venir en aide aux Afghans? La question se pose. Par ailleurs, on se demande en bon droit pourquoi les conservateurs souhaitent créer un comité sur l'Afghanistan, mais ne souhaitent pas reconduire le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes? On ne comprend pas encore ce fait, mais il est évident que les comités spéciaux sont des outils essentiellement politiques pour les conservateurs.

Pourtant, ne serait-il pas plus pertinent d'étudier les actions que pourrait envisager le Canada?

Modifions la motion ensemble maintenant afin que l'objet principal de l'étude ne soit pas nécessairement le passé, mais plutôt le présent et l'avenir immédiat dans une optique d'aide humanitaire et d'évacuation des Afghans vulnérables. Le Bloc québécois a plein d'idées et il est ici pour cela. Nous voulons travailler ensemble avec tous les partis de la Chambre.

Jetons un coup d'œil à la situation humanitaire et à l'aide que devrait apporter le Canada alors que des millions d'Afghans risquent de mourir dans les prochains mois à cause d'une grave famine. C'est l'une des pires crises humanitaires de la planète. Pareil geste est de nature à aider.

Examinons les liens diplomatiques, comme l'a dit ma collègue de Saint-Jean. Le Canada doit-il établir des liens diplomatiques avec le gouvernement taliban? Oui. Comment le gouvernement peut-il communiquer avec les talibans sans les reconnaître? Il est possible d'étudier cela.

Scrutons aussi les objectifs du gouvernement. Je suis porte-parole du Bloc québécois en matière d'immigration. Ce gouvernement a promis d'accueillir 20 000 réfugiés afghans, puis 40 000. Or, on en est à 4 000 sur un objectif de 40 000. Il y a des questions à se poser.

Oui, nous sommes d'accord avec la notion d'un comité spécial, mais modifions le libellé de la motion pour que ce ne soit pas nécessairement politique et partisan, mais suive le but réel qui incomberait à un tel comité au bout du compte, celui d'aider les gens qui sont pris là-bas. En Afghanistan présentement, des parents vendent leur fille pour se nourrir et des gens se cachent dans des maisons sûres pour éviter de se faire tuer. Ce n'est pas plus compliqué que cela et c'est triste.

Que fait-on avec ces gens? Ce sont toutes des questions que, présentement, la motion conservatrice exclut d'emblée. On utilise beaucoup le point de vue de l'immigration, mais c'est aussi une question de coopération internationale et de droits de la personne. Que fait-on avec les ONG, qui hésitent à venir en aide au peuple afghan parce que le gouvernement taliban actuel est considéré comme une organisation terroriste? Que fait-on avec les informations qui circulent sur la traite de personnes pour subvenir à des besoins en nourriture, comme je viens de le mentionner?

N'oublions pas l'éléphant dans la pièce, c'est-à-dire ces groupes de vétérans qui financent à bout de bras, sans l'aide d'Ottawa, des maisons sûres pour protéger des Afghans et leurs familles. Nous

Travaux des subsides

avons tous vu passer ces demandes d'aide dans nos bureaux de circonscription. Que fait le gouvernement dans ces dossiers-là?

Je me répète, mais ce n'est pas grave: rappelons-nous qu'en Afghanistan, un million d'enfants pourraient mourir de faim. Rappelons-nous que nous avons un devoir vis-à-vis du peuple afghan, un devoir de fraternité qui nous pousse à aller au bout de notre engagement pour leur sécurité.

Donnons-nous les moyens de réaliser cela en nous penchant sur ce qui compte vraiment pour nos alliés. Étudions la situation en Afghanistan. Menons nos travaux avec l'objectif premier d'évaluer les mesures d'aide humanitaire que le Canada devrait mettre en place pour porter secours au peuple afghan. Soyons intelligents et réalistes dans notre manière de procéder. Laissons aux éventuels membres d'un comité spécial et aux fonctionnaires qui seront affectés à la tâche la latitude et le temps nécessaires pour faire leur travail en considération de son ampleur.

Demandons-nous surtout pourquoi nous avons été élus. Prenons nos responsabilités et travaillons ensemble.

● (1200)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je suis d'accord avec une grande partie du discours de mon collègue et, après l'intervention de la députée de Saint-Jean, avec le fait que le texte de la motion des conservateurs pose problème.

Je pense que le moment est venu d'avoir des discussions sur l'Afghanistan. Tous les députés à la Chambre savent que la situation est grave.

Mon collègue proposera-t-il un amendement au texte de la motion des conservateurs?

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Madame la Présidente, je sais que des discussions ont lieu présentement. Nous allons effectivement vouloir proposer des amendements à cette motion, et je suis convaincu que nous pourrions trouver un terrain d'entente.

J'ai bien hâte de voir ce que feront mes collègues libéraux lorsqu'ils verront cette motion modifiée. Ils se rendront compte qu'il est nécessaire et évident pour nous, en tant qu'élus, de voter en faveur de cette motion qui aura été modifiée, afin que l'idée générale qui nous pousse vers la création de ce comité spécial soit simple.

L'idée est de venir en aide aux Afghans, de regarder les choses incorrectes qui se sont produites et de veiller à ce que cela ne se reproduise jamais, tout en nous concentrant sur le présent et sur l'avenir. J'espère que mes collègues libéraux seront avec nous dans cette aventure.

[Traduction]

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, encore une fois, j'ai une petite correction à proposer au député de Lac-Saint-Jean.

En 2014, les choses étaient différentes. À l'époque, beaucoup d'Afghans ont saisi l'occasion de présenter des demandes d'immigration ici, au Canada, mais la majorité d'entre eux voulaient rester dans leur pays d'origine, car ils avaient le sentiment d'y avoir un avenir. Ils pensaient être sur la bonne voie. Malheureusement, les choses ont changé très récemment.

Travaux des subsides

Cependant, je crois que nous devons nous concentrer sur l'urgence de la situation dès maintenant et parler aux ONG locales qui travaillent à ce dossier. Leurs bases de données contiennent plus de 10 000 dossiers d'Afghans qui tentent de se mettre en sécurité. Le député convient-il que la situation est urgente et qu'il faut s'en occuper dès maintenant?

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Je ne voulais pas froisser mes collègues conservateurs en ce qui concerne ce qui s'est passé en 2014. Je les aime bien trop pour cela.

Il y a urgence, en effet, et c'est pourquoi cette motion est actuellement imparfaite. Ce que nous voulons, c'est rapatrier ces gens. Nous voulons savoir comment le faire, comment les aider.

Cela ne se fera certainement pas au moyen d'une analyse réalisée par différents comités, où aura lieu de l'obstruction systématique en raison du fait qu'il n'y aura pas le fameux paragraphe n) qu'on retrouve dans la motion, qui est par ailleurs très intéressante, soit dit en passant.

Effectivement, il y a urgence. Nous devons toutefois nous assurer de travailler ensemble, et les conservateurs devront accepter l'amendement que nous allons présenter. Nous pourrions alors travailler pour le bien commun et, surtout, pour le bien de nos alliés qui sont restés là-bas.

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, j'admire le travail de mon collègue à la Chambre des communes ainsi que son engagement à l'égard des droits de la personne et de la primauté du droit.

Le député a parlé de passer à l'action, de regarder en avant et de trouver des solutions pour aider les Afghans. Il y a un aspect de cette situation qui me préoccupe beaucoup et dont j'entends parler, et ce sont les mesures législatives antiterroristes qui sont en vigueur et qui empêchent les organismes sur le terrain d'obtenir de l'aide d'urgence pour soutenir le peuple afghan ainsi que les personnes qui risquent de mourir de faim au cours de l'hiver.

Dans le contexte de ces mesures législatives antiterroristes, le député pourrait-il nous faire part de ses idées sur la façon dont nous pourrions mettre en place des mesures d'aide afin d'alléger la souffrance du peuple afghan dont les besoins sont urgents?

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue d'Edmonton Strathcona, que j'apprécie beaucoup. Nous travaillons ensemble sur plusieurs dossiers, et je dois dire qu'elle se consacre à 100 % aux droits internationaux de la personne. Je la trouve sincère et très dévouée.

Pour répondre à la question, je dirais que c'est exactement pour cette raison que ce comité spécial doit être mis en place. Nous pourrions alors faire témoigner des représentants de ces organisations qui nous diront ce dont elles ont besoin afin d'aider les gens sur le terrain.

C'est ce à quoi sert un comité spécial. Cela s'avère nécessaire dans le cas d'une situation comme celle dans laquelle on se retrouve en Afghanistan. Les gens de ces organisations pourront venir témoigner et nous dire ce dont elles ont besoin. Nous pourrions agir rapidement, par la suite.

• (1205)

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Vancouver-Est.

C'est ma toute première intervention. J'espère donc que vous vous montrerez conciliant, monsieur le Président, car je vais remercier une fois encore mes concitoyens de m'avoir accordé l'immense privilège de les représenter à la Chambre. Je dirai quelques mots sur Edmonton Strathcona avant de passer à mon intervention.

Edmonton Strathcona est une incroyable collectivité. Nous formons une communauté d'artistes et de musiciens, de petits entrepreneurs, d'enseignants, de professeurs, d'étudiants et d'employés. Nous avons de grandes manifestations, comme le Fringe, le Folk Music Festival, le Strathearn Art Walk et le Canoë volant, qui offre une occasion de descendre une pente de ski en canoë. Nous avons un quartier francophone avec le Campus Saint-Jean et La Cité francophone, à l'Université de l'Alberta. Pouvoir représenter Edmonton Strathcona est vraiment le plus grand privilège qui m'ait été donné et je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont élu. Je tiens à remercier les bénévoles qui m'ont aidée à revenir dans ce lieu.

Enfin, je tiens à remercier mon époux et mes enfants. Nous nous trouvons tous en ce lieu. Nous travaillons tous de longues heures. Nous savons que souvent, notre vie privée est sacrifiée à cause du travail que nous accomplissons dans l'intérêt général. Mon époux, Duncan, et mes deux merveilleux enfants m'inspirent. Je leur suis reconnaissante de leur amour et de leur soutien. Je les remercie beaucoup.

Aujourd'hui, j'interviens au sujet de la motion de l'opposition demandant qu'un comité spécial examine les événements liés à la chute de l'Afghanistan tombé aux mains des talibans en août dernier. Le message fondamental que j'adresse à chacun et chacun d'entre vous à la Chambre est un message d'urgence. Les parlementaires doivent bien comprendre que ce à quoi nous avons affaire en Afghanistan, ce qui s'y passe en ce moment, ce n'est pas une crise, ni deux crises, mais trois crises en même temps qui nécessiteront une action rapide de la part du gouvernement canadien et de gouvernements du monde entier.

Je viens du monde du développement international. J'ai travaillé pendant plus de 25 ans dans le développement international et le développement durable aux quatre coins du monde. J'ai travaillé avec des personnes qui ont été les premières à travailler pour améliorer le sort des femmes et des filles en Afghanistan. Je suis très fière du travail accompli par notre secteur, celui des partenariats avec la société civile, dont font partie Janice Eisenhauer et Lauryn Oates, de l'organisme Canadian Women for Women in Afghanistan. Islamic Relief Canada, Care Canada et Vision mondiale ont fait et font énormément. Ces organismes travaillent sur le terrain depuis tellement longtemps pour aider le peuple afghan. Je suis très fière d'avoir pu les soutenir par mon travail.

Travaux des subsides

J'étais catastrophée en août de voir ce qui se passait sur le terrain, de voir le désespoir et la douleur en Afghanistan. Ce qui m'a le plus choquée, c'est que nous savions que cela arriverait. Il y a longtemps que cela couvait. Depuis des années, les néo-démocrates demandent aux gouvernements conservateurs et libéraux d'en faire plus, d'agir plus vite, d'investir davantage dans le peuple afghan. Depuis des années, les membres des minorités religieuses afghanes disent qu'elles sont en danger, que leur vie même est en péril et que, si on ne les aide pas à fuir l'Afghanistan, elles disparaîtront.

Pas plus tard qu'en février 2021, j'ai écrit au ministre pour lui expliquer que nous assistions à l'échec du processus de paix et que nous voyions les femmes réduites au silence en Afghanistan. C'est exactement ce qui est arrivé. Nous avons écrit au ministre pour lui dire que lorsque les Américains quitteraient l'Afghanistan, comme nous savions qu'ils le feraient parce qu'ils nous l'avaient dit, ce serait le chaos. Et ça a été chaos. Nous l'avons vu venir. Nous savions que ce serait le chaos et quand il est arrivé, au lieu d'être prêts, au lieu d'avoir un plan, au lieu de faire ce que nous devons faire, nous avons abandonné ces personnes en partant.

• (1210)

Nous devrions avoir honte. Le gouvernement devrait avoir honte.

Nous savons aussi que nous devons réfléchir à une solution pour la suite. Nous ne pouvons pas revenir en arrière et remédier aux échecs du gouvernement. Comme nous ne pouvons pas revenir en arrière, nous devons penser à l'avenir. Nous devons réfléchir à des solutions à ces trois crises maintenant.

Premièrement, il y a la crise humanitaire: 23 millions d'Afghans, plus de la moitié de la population, risquent la famine cet hiver. La situation en Afghanistan est désastreuse, l'économie est au bord du gouffre, le pays manque de nourriture et le système de santé est dans un état lamentable. Le dernier appel éclair des Nations unies en faveur de l'aide humanitaire est loin de recueillir les fonds nécessaires, puisque les promesses d'aide équivalent actuellement à 20 % des besoins.

Il faut tout simplement que le gouvernement du Canada fasse plus pour aider la population afghane aux prises avec ces crises alimentaires. Nous devons nous engager à fournir plus d'aide humanitaire et nous devons travailler avec les organisations multilatérales et les organismes de la société civile pour faire en sorte que l'aide arrive jusqu'aux Afghans qui en ont le plus besoin. C'est compliqué. Ce sera très difficile à faire, mais nous devons le faire. Nous savons qu'avec la loi antiterroriste, il est très difficile pour les organismes de la société civile et les organisations multilatérales de travailler en Afghanistan, mais le gouvernement doit être clair. Il doit préciser ce que les organismes de la société civile peuvent faire et comment, et il doit expliquer comment ils seront protégés pour faire ce travail.

Le gouvernement devra chercher des solutions pour que les Afghans reçoivent des soins. Nous ne voulons reconnaître aucune légitimité aux talibans à la tête de l'Afghanistan, mais nous devons trouver des moyens d'apporter aux Afghans qui en ont le plus besoin des soins de santé, de la nourriture et des services essentiels. Nous devons avoir un plan clair. Le gouvernement doit prendre les choses en main. Il doit rencontrer les personnes et les organismes de la société civile qui sont présents sur le terrain, qui connaissent la situation et qui peuvent nous aider à franchir les obstacles pour aider ces populations en Afghanistan maintenant.

La deuxième crise est celle de l'immigration. Ma collègue de Vancouver-Est en parlera, mais le gouvernement ne cesse de faire des promesses, comme d'accueillir au Canada 40 000 réfugiés, en sachant pertinemment qu'il ne peut le faire tout de suite. Ce que les libéraux ne disent pas aux Canadiens, c'est que la majorité de ces réfugiés ne viennent pas d'Afghanistan. Nous demandons à des personnes dans un pays dont l'économie s'effondre de quitter l'Afghanistan avant de pouvoir venir au Canada. Nous pouvons mieux faire.

Enfin, la troisième crise est celle du développement international. Je n'en rendrai pas responsables le gouvernement actuel, mais les gouvernements de Stephen Harper autant que ceux de l'actuel premier ministre. Le manque d'investissements dans le peuple afghan et notre départ est un scénario que nous voyons se répéter depuis très longtemps dans le dossier du développement international. Nous sommes au niveau le plus bas de l'histoire de notre pays.

Depuis 10 ans, nous n'investissons pas dans les populations ou dans le développement international. Ce que nous voyons, c'est un pays comme l'Afghanistan, où la population ne peut survivre sans aide, et notre échec à la protéger au fil des ans en est la cause. Notre échec à investir dans la population afghane et à collaborer avec nos alliés en est la cause.

Je demande donc au gouvernement de reconnaître que nous avons actuellement en Afghanistan une crise humanitaire, une crise de l'immigration et des réfugiés, et une crise du développement international. Est-ce que nous pourrions travailler de concert pour trouver des solutions à ces trois crises afin de protéger la population afghane?

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'espérais que la députée en dise davantage à ce sujet. Le Parlement est doté d'une structure de comités permanents. Il me semble que bon nombre des questions ou des préoccupations que l'opposition souhaite aborder pourraient être traitées par le comité des affaires étrangères. Ce comité a la capacité d'établir des liens de communication entre le comité de l'immigration et d'autres comités pertinents.

La députée pourrait-elle nous dire ce qu'elle pense de nos comités permanents et du rôle qu'ils pourraient jouer dans ce dossier?

• (1215)

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, même si je pense que nos comités permanents pourraient être mis à contribution relativement à de nombreux aspects de la situation actuelle en Afghanistan, le comité dont il est question ici est important en raison de l'ampleur et de la gravité des difficultés rencontrées en Afghanistan.

Je tiens également à souligner qu'avant que le premier ministre ne déclenche des élections cet été, le comité des affaires étrangères ne fonctionnait pas très bien. Il y a eu de nombreux cas d'obstruction systématique au sein du comité et d'autres situations où son fonctionnement laissait à désirer.

Enfin, il y a bien d'autres questions sur lesquelles le comité des affaires étrangères doit se pencher, notamment l'équité en matière de vaccins, un dossier qui m'est cher et auquel nous devons consacrer beaucoup plus d'efforts.

Travaux des subsides

Le comité des affaires étrangères a déjà beaucoup de pain sur la planche. Or, le nouveau comité pourrait se consacrer à ce dossier en particulier, pour lequel nous avons besoin de la voix des parlementaires.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi commencer par féliciter la députée d'Edmonton Strathcona pour sa réélection dans sa circonscription. Elle se souviendra que sa prédécesseure, Linda Duncan, est une de mes amies depuis environ 1983, lorsque les avocats spécialisés en environnement n'étaient pas si nombreux au Canada. Elle est la digne successeure de Linda, qui a joué un rôle important à la Chambre.

Je suis très frappée par les observations de la députée. Je suis moi aussi en contact avec de nombreuses organisations qui s'emploient à aider, en particulier, des femmes afghanes. Je suis très préoccupée par les multiples échecs, et je suis d'accord avec la députée pour dire qu'il ne s'agit pas d'un seul gouvernement fédéral, mais de gouvernements successifs.

Dans les circonstances actuelles, quel est, selon la députée, l'avantage d'un comité qui fera rapport dans six mois, plutôt qu'un effort ciblé de la Chambre, dans un esprit non partisan, pour apporter aide et secours aux Afghans qui resteront là-bas, en pleine crise humanitaire, ainsi que pour accélérer l'arrivée de réfugiés afghans au Canada?

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, dans le cas présent, il n'est pas question de s'occuper d'un élément au détriment d'un autre. Le choix n'est pas entre, d'une part, demander au comité d'examiner ce qui s'est passé en août dernier et de réfléchir aux leçons que nous devons en tirer et, d'autre part, demander aux députés d'examiner l'aide humanitaire fournie à l'Afghanistan. Les deux démarches peuvent être menées en même temps, et, à vrai dire, il est impératif qu'elles le soient.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, je tiens à poser une question à la députée au sujet d'une partie précise de la motion, soit l'alinéa m), qui indique que le comité pourra compter, pour ses travaux, sur un ordre de la Chambre. Je crois que cette partie de la motion se fonde probablement sur les problèmes que les comités permanents ont eus lors de la législature précédente et qu'elle pourrait faire économiser du temps au comité spécial parce qu'il sera appuyé par un ordre absolu de la Chambre.

La députée a-t-elle des observations à faire quant au lien qui existe entre cette partie de la motion et les problèmes que nous avons connus lors de la législature précédente?

Mme Heather McPherson: Monsieur le Président, lors de la législature précédente, il y a eu de l'obstruction, et le gouvernement a fait preuve d'un grand manque de respect à l'égard de l'opposition dans la façon dont les processus parlementaires suivraient leur cours. Il est nécessaire d'adopter des mesures pour protéger notre travail en tant qu'opposition au Parlement, travail qui consiste à interroger le gouvernement, à exiger qu'il produise des documents et à lui demander des comptes. C'est très important, et j'estime que le député a fait une excellente intervention en soulevant cette question.

• (1220)

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, étant donné qu'il s'agit de mon premier discours à la Chambre, j'aimerais en profiter pour remercier les électeurs de Vancouver-Est de m'avoir réélue pour que je puisse défendre leurs

intérêts à la Chambre des communes. J'ai toujours considéré ce lieu comme étant celui du peuple, et j'estime qu'il est primordial, si nous voulons faire notre travail correctement, que nous soyons en mesure d'être le porte-parole de nos concitoyens, de défendre leurs intérêts et d'impulser des réformes. Tout au long de ma vie politique, je me suis efforcée de défendre ma collectivité et de promouvoir des réformes qui sont importantes pour elle.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour remercier les membres de mon équipe de campagne électorale. Sans eux, je ne serais pas ici. Je dis souvent que mon élection, ce n'est pas à moi que je la dois, mais à toutes les personnes formidables qui travaillent avec moi, qui m'appuient et qui me permettent d'accomplir les fonctions que j'occupe aujourd'hui.

Enfin, j'aimerais rappeler les paroles du regretté lieutenant-gouverneur David Lam, car j'y pense chaque fois que je suis dans cette Chambre. Il y a bien longtemps, il m'a dit que ce n'était pas le titre qui conférait l'honneur, mais plutôt ce qu'on faisait pour honorer ce titre. Ce sont des paroles qui m'inspirent chaque jour.

J'ai demandé un débat d'urgence sur l'Afghanistan le lendemain de la reprise de la Chambre, après les élections. C'était la première occasion que j'avais de soulever la question, et j'ai été très déçue que le Président n'accède pas à ma requête.

Aujourd'hui, nous sommes saisis de cette motion, et la crise en Afghanistan nécessite l'attention du gouvernement canadien. La situation dans ce pays est déchirante, et cela aurait pu être évité.

Après avoir risqué leur vie pendant des décennies pour aider les Forces armées canadiennes, un grand nombre d'interprètes afghans, d'autres collaborateurs et leurs familles se sont retrouvés dans une situation très précaire et ont été ciblés par les talibans.

Très franchement, j'ai été abasourdie lorsque j'ai entendu l'ancien ministre de l'Immigration, qui est maintenant ministre de la Sécurité publique, proposer à ces gens-là de suivre les procédures d'immigration en vigueur. Ce fut sa première réaction et, comme elle avait tardé, la vie de ces personnes en a été encore plus menacée. Nous devons regarder la réalité en face: le Canada se doit de faire preuve de gratitude à leur égard et de faire tous les efforts nécessaires pour assurer rapidement leur sécurité.

Étant donné la crise humanitaire qui sévit actuellement en Afghanistan, les familles canado-afghanes cherchent désespérément à faire venir leurs proches au Canada. Il ne se passe pas un jour sans que je reçoive un message d'une personne établie au Canada ou même à l'étranger pour me demander de l'aide.

En fait, pas plus tard que cette semaine, j'ai reçu un message d'un interprète afghan qui a obtenu l'aide des Américains et qui s'est installé aux États-Unis, mais dont les proches ont été laissés en Afghanistan. Les interprètes afghans ont aussi aidé les militaires canadiens. Le gouvernement a récemment annoncé une nouvelle mesure, mais celle-ci empêche les personnes qui ne sont pas établies au Canada de faire sortir des membres de leur famille.

Il y a vraiment quelque chose qui cloche dans cette façon d'appréhender la situation. À maintes reprises, le gouvernement canadien, et je parle du gouvernement libéral, a montré qu'il n'était pas prêt à venir en aide à ceux qui nous ont aidés lorsque nous en avions grand besoin.

Travaux des subsides

Le gouvernement affirme, sur son propre site Web, que « Le Canada et ses alliés ont reçu l'assurance des talibans que les citoyens afghans ayant une autorisation de voyage d'autres pays seront autorisés à quitter l'Afghanistan. » Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion, étant donné la situation déplorable qui règne en Afghanistan. Le NPD demande par conséquent au gouvernement de prendre une mesure d'urgence permettant d'utiliser des permis de résidence temporaires pour aider des Afghans à se réinstaller en toute sécurité dans un autre pays.

• (1225)

Il me semble évident que des permis de résidence et des documents de voyage temporaires doivent être accordés à tous les Afghans, y compris leur famille élargie, qui ont aidé les militaires canadiens, aux défenseurs des droits de la personne et, en particulier, aux femmes et aux filles qui sont actuellement en danger. Je sais que des juges et des avocats ont été abandonnés à leur sort. Ils demandent aujourd'hui au gouvernement canadien de les aider.

Je demande au gouvernement de se porter également au secours des militants afghans des droits de la personne et des Afghans qui ont de la famille au Canada, notamment ceux qui sont concernés par une demande de réunification familiale en attente de traitement.

Parmi les habitants de ma circonscription, il y a un Afghane qui a fui son pays pour venir au Canada comme réfugié il y a trois ans. Dès qu'il a pu, il a déposé une demande de réunification familiale pour faire venir sa femme et ses enfants au Canada. Cela fait trois ans qu'ils attendent, et la demande n'a toujours pas été traitée. Aujourd'hui, étant donné la situation qui prévaut en Afghanistan, cet homme est terriblement inquiet pour sa femme et sa fille car, dit-il au bord des larmes, on ne peut pas laisser des femmes seules dans ce pays. Elles n'ont pas le droit de sortir seules pour aller faire des courses. Peut-on imaginer ce que ressentent ces familles qui sont confrontées à ce problème? Les mesures d'immigration doivent tenir compte du fait que les femmes et les filles ont vraiment besoin d'aide. À l'heure actuelle, en Afghanistan, elles ne peuvent pas circuler sans être accompagnées d'un homme. C'est cela la réalité.

Le gouvernement doit collaborer avec des groupes de défense des droits au Canada pour identifier les personnes susceptibles de recevoir un permis de résidence temporaire et des autorisations de voyager pour se rendre dans un pays tiers. J'ajoute que le Canada doit également tenir compte du fait que, dans la situation actuelle, les Afghans sont dans l'impossibilité d'obtenir les documents de voyage nécessaires, y compris un visa valide.

Il faut que le gouvernement du Canada les dispense pour le moment de l'obligation de présenter les papiers nécessaires et leur fournisse un permis de résidence temporaire. Une fois qu'ils seront en sécurité au Canada, il leur sera possible de faire faire les papiers nécessaires et de remplir les demandes de réunification familiale ou de parrainage de réfugiés. Il faut aussi, pour que la promesse qu'il a faite d'accueillir 40 000 réfugiés d'Afghanistan puisse se concrétiser, que le gouvernement les dispense également des exigences du système de détermination du statut de réfugié.

Au Turkestan, où de nombreux Afghans se sont enfuis, il n'y a pas de système en place pour traiter les dossiers des Afghans qui ont quitté récemment l'Afghanistan, et ceux qui font une demande de réfugié doivent remplir toutes les conditions du système de détermination du statut de réfugié. Le gouvernement doit en prendre acte et prendre des mesures pour corriger la situation. Ce que je demande n'est pas inédit puisqu'on l'a déjà fait pour les réfugiés sy-

riens en 2015. Si nous avons pu le faire pour les réfugiés syriens, nous pouvons certainement le faire pour les réfugiés afghans. Je demande donc qu'on prenne les mêmes mesures que celles que nous avons prises pour les réfugiés syriens.

Les Canadiens ont le cœur sur la main et ils sont tout à fait disposés à venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. M. Dan On est un entrepreneur prospère de Vancouver. Certains députés connaissent peut-être les produits qu'il vend: le Dan-D Pak et tous les produits connexes. Il est arrivé du Vietnam en tant que réfugié en ayant littéralement que les vêtements qu'il portait à ce moment. Il a réussi à refaire sa vie et à devenir un entrepreneur prospère. Les réfugiés du Vietnam sont souvent des exemples de réussite. Dan On a pris l'initiative de lever des fonds pour aider des réfugiés afghans, sans rien demander en retour. Il sait ce que c'est que voyager dans ces conditions et il veut les aider.

J'implore le gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent. Que ce soit en comité ou en dehors du comité, si nous avons la volonté de le faire, nous pouvons changer le cours des choses. Il y a des vies à sauver.

• (1230)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la députée soutient que tout peut être fait s'il y a la volonté politique pour le faire. En fait, je dirais qu'il y a beaucoup de volonté, de la part de tous les partis, pour trouver des solutions dans un esprit de collaboration.

Je réfléchis à la motion et je pense qu'on pourrait dire, à tout le moins, que c'est un peu prématuré. Si nous voulons nous pencher sur le dossier des réfugiés, il y a des comités permanents pour cela. Je sais que la députée d'en face s'intéresse depuis toujours à la question des réfugiés. Ne serait-elle pas prête à dire qu'en plus du comité des affaires étrangères, nous pourrions aussi saisir le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la question? De nombreux membres de ce comité s'intéressent activement au dossier des réfugiés et auraient beaucoup de choses à apporter au débat sur les moyens d'aider l'Afghanistan. Ne convient-elle pas que ce serait aussi une bonne chose?

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, je ne m'intéresse pas juste un peu à la question des réfugiés, je m'y intéresse beaucoup, parce que c'est ce qu'il faut faire. Il faut une action humanitaire.

Au sujet de la création d'un comité spécial, l'avantage dans ce cas est qu'on réunirait divers ministères pour accomplir le travail, car les mesures prises jusqu'à maintenant ne fonctionnent pas.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le gouvernement a déclenché des élections au beau milieu de cette crise, qu'il savait être en gestation. Les élections ont été déclenchées le jour même où le gouvernement afghan est tombé. Le gouvernement a alors dit aux réfugiés de ne pas s'inquiéter, qu'il allait les faire venir au Canada et qu'ils devaient remplir une demande et faire parvenir l'information à Affaires mondiales Canada. Le gouvernement a envoyé des courriels particuliers à chacun d'eux, mais ces courriels sont restés en plan.

Travaux des subsides

Je ne compte plus les gens qui ont dit n'avoir rien reçu du gouvernement même si celui-ci a reconnu qu'il s'agit bien d'interprètes et que leurs familles devaient être amenées en lieu sûr. Leurs appels à l'aide sont demeurés sans réponse...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Le député d'Oshawa a la parole.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, le Canada est un chef de file mondial en matière de droits des femmes et de santé maternelle et infantile. Je travaillais avec un leader afghan pour mettre sur pied un projet en Afghanistan quand tout a dérapé. Il est maintenant coincé en Turquie. Ces gens nous ont aidés à mettre en place nos initiatives et nous les abandonnons.

Le député libéral dit que c'est prématuré. Je suis certain que ma collègue a un commentaire, car c'est un signal que nous envoyons pour nos futures missions. Le Canada doit protéger les gens qui l'appuient.

La députée pourrait-elle nous dire ce qu'elle pense du commentaire du député libéral qui dit que c'est prématuré?

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, il est absolument essentiel et urgent que le gouvernement du Canada intervienne pour soutenir les gens et les emmener en lieu sûr. Il n'est pas trop tôt pour agir. En fait, j'estime que nous sommes en retard et aurions déjà dû intervenir dans ce dossier. Le gouvernement aurait dû agir avant les élections, même alors que l'administration précédente était en place en Afghanistan. Les conservateurs ont mis en place un programme de 2009 à 2011, qui exigeait que les Afghans comptent au moins 12 mois de service à compter de 2007 pour être admissibles à être traités comme réfugiés, même si nous savions que les Forces armées canadiennes ont livré de lourds combats entre 2006 et 2007.

Les gouvernements qui se sont succédé ont failli à la tâche. Il n'est pas prématuré d'intervenir. Le Canada aurait déjà dû agir.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement libéral utilise abondamment les tactiques d'atermoisement. Comment les libéraux peuvent-ils tergiverser alors que cette crise humanitaire coûte des vies?

Mme Jenny Kwan: Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que cette crise coûte des vies parce que ces gens ne peuvent trouver un refuge sûr. Le gouvernement a annoncé qu'il ferait venir au Canada 40 000 réfugiés afghans, tout en sachant pertinemment que le processus de détermination du statut de réfugié ne permet pas à ces Afghans de se mettre à l'abri et que, par surcroît, ils ne peuvent obtenir les documents nécessaires pour quitter le pays. Le gouvernement ne fait que lancer des paroles en l'air. Bref, pendant qu'il tient des propos vides de sens, des gens perdent la vie.

• (1235)

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, c'est avec un sentiment d'obligation et d'honneur que j'interviens aujourd'hui à la Chambre pour appuyer cette motion visant à créer un comité chargé d'examiner les mesures prises par le Canada lors de l'évacuation de Kaboul du personnel et des civils canadiens ainsi que de nos amis et alliés afghans; ceux qui s'en sont sortis.

En tant qu'ancienne ministre associée de la Défense nationale, je tiens à dire que je suis de tout cœur avec les 40 000 Canadiens et leurs familles qui ont servi en Afghanistan, ainsi qu'avec nos malades, nos blessés et, surtout, nos morts. Ils ont fait le sacrifice ultime pour les Canadiens afin que, entre autres victoires, des petites

filles puissent aller à l'école en paix en Afghanistan sans craindre de se faire jeter de l'acide au visage ou d'être mariées à l'âge de neuf ans. Avons-nous oublié la tentative d'assassinat de Malala par les talibans au Pakistan, alors qu'elle défendait l'éducation des filles?

Comme les Canadiens qui ont servi pendant la mission afghane, la guerre en Afghanistan, je tiens à dire à quel point j'ai été profondément attristée de voir le Canada baisser le drapeau et s'enfuir de Kaboul, laissant derrière lui de nombreux amis et alliés afghans, ainsi que leurs familles, pour que les talibans décident de leur sort. Les vainqueurs de Vimy, des Cent Jours, du Jour J et de Kapyong, s'ils avaient pu, auraient crié leur indignation légitime devant les scènes de l'aéroport et de la retraite finale du Canada. Pour moi et de nombreux amis et collègues, ce fut une semaine marquée par un sentiment de frustration, de faiblesse et d'écœurement face à l'approche tiède du gouvernement, qui peut se résumer par la formule « dernier arrivé, premier sorti ».

Pour être claire, je n'ai que des éloges pour le professionnalisme du personnel de l'ambassade canadienne et des Forces armées canadiennes, en particulier nos forces spéciales, qui ont dû ramasser les pots cassés par le gouvernement libéral. J'aimerais seulement qu'ils reçoivent du gouvernement l'amour et le soutien dont ils ont besoin en matière d'équipement moderne, mais ce n'est pas ainsi que fonctionnent les libéraux. Ce n'est apparemment pas la façon de faire du gouvernement libéral.

En tant qu'ancienne ministre, je vois comment les décisions sont prises à huis clos; j'ai une idée du « rythme de combat » d'une crise et de la réaction qui s'impose. La réaction du Canada a été lente, excessivement bureaucratique, peu encline à prendre des risques et sans véritable leadership politique pour faire avancer les choses. Nous avons pu constater la tergiversation aux plus hauts niveaux du gouvernement libéral, car nous étions dans la période précédant les élections, puis dans une campagne électorale que les libéraux pensaient gagnée d'avance. Pour dire les choses simplement, le gouvernement avait honteusement les yeux rivés sur la création d'un gouvernement majoritaire à un moment charnière et ne se souciait nullement de l'intérêt national ou de la tragédie humaine qui se déroulait à des milliers de kilomètres de là, en Afghanistan.

Les Canadiens ont le droit de savoir ce que le gouvernement a fait pendant la période précédant la chute de Kaboul et ce qu'il a fait par la suite. Le traité de paix avec les talibans a été signé le 29 février 2020, et plus tard, le 14 avril 2021, l'administration Biden a annoncé son intention de se retirer de l'Afghanistan avant le 11 septembre 2021.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles.

Si le 29 février n'a pas sonné l'alarme à Ottawa, au Cabinet du premier ministre, au Bureau du Conseil privé, aux Affaires mondiales, à la Défense nationale ou à Citoyenneté et Immigration, il ne fait aucun doute que la sonnette d'alarme aurait dû retentir le 14 avril, la date butoir ayant été clairement fixée au 11 septembre.

Travaux des subsides

Qu'a fait le gouvernement libéral lorsque l'administration américaine a annoncé son retrait prévu? A-t-il formé un comité interministériel de députés? A-t-il établi des plans pour une réponse de l'ensemble du gouvernement? A-t-il envoyé une équipe de reconnaissance à Kaboul pour examiner la logistique en place pour faire sortir du pays des milliers de Canadiens et leurs alliés afghans? A-t-il pris les devants et commencé à évacuer, par exemple, le personnel de notre ambassade en Afghanistan et les interprètes, probablement les plus faciles à évacuer, et à les faire sortir avec leurs familles?

Il semble que le gouvernement ait été comme un cerf figé dans le faisceau de phares et n'ait rien fait. S'il avait fait quelque chose, le gouvernement l'aurait sans doute claironné sur les tribunes de tout le pays. Au lieu de cela, il a choisi de ne rien faire, et c'est là le problème. C'était un choix.

• (1240)

Le gouvernement a eu des mois pour planifier, rassembler ses ressources, se pencher sur la question et procéder aux évacuations alors que le gouvernement afghan et l'armée américaine contrôlaient toujours le pays. Il ne l'a pas fait. Puis, entre mai et juillet 2021, les talibans ont commencé à réaliser des gains prévisibles sur le terrain en Afghanistan. Tandis que les forces américaines commençaient à se retirer, que l'argent se tarissait pour payer l'armée afghane, que l'Amérique retirait les consultants en logistique qui permettaient à l'armée de l'air afghane de voler et aux parcs de véhicules de l'armée afghane de se déplacer, le gouvernement canadien, ayant accès aux mêmes renseignements que nos alliés, aurait pu alors accélérer ses opérations d'évacuation.

Avons-nous tendu la main au gouvernement pakistanais ou à l'armée pakistanaise pour leur demander de l'aide? Sachant que le vent tournait sur le terrain, qu'a fait le gouvernement libéral pour faire sortir nos gens, nos amis et nos alliés? Où était notre centre logistique? Pourquoi n'y avait-il pas une capacité de recherche en place pour traiter les demandes de visa? Près d'un mois après, le 23 juillet, le gouvernement a annoncé sa soi-disant voie vers la protection; voie vers la protection, mon œil. Presque aussitôt que le chemin de la protection a été annoncé, le gouvernement a fait demi-tour et a supprimé le délai de 72 heures pour le traitement des demandes.

Et si nous reculions dans le temps. Quatre mois après l'annonce du retrait de l'Afghanistan par le président Biden, un premier vol d'évacuation de Kaboul atterrit au Canada. Le 10 août, les talibans contrôlent 65 % de l'Afghanistan, et se sont emparés des deuxième et troisième plus grandes villes, Kandahar et Herat. Le 13 août, les autorités canadiennes annoncent un plan pour réinstaller 20 000 réfugiés afghans, dont des interprètes, des militants, des dirigeants et des membres de la communauté LGBTQ. Deux jours plus tard, Kaboul tombe aux mains des talibans et du réseau Haqqani. Les escadrons de la mort commencent à arpenter les rues, allant de maison en maison pour tuer des gens qui mettent leur sécurité et celle de leur famille de côté pour travailler avec des diplomates, des travailleurs humanitaires et des soldats canadiens. Le 17 août, deux autres vols atterrissent avec à bord du personnel de l'ambassade et des interprètes afghans. Pendant que des escadrons de la mort rôdent dans les rues à la recherche de nos concitoyens, le premier ministre dit qu'il n'accordera pas la reconnaissance diplomatique aux talibans. Le 20 août, les autorités canadiennes mettent fin aux tests de dépistage de la COVID et renoncent aux passeports pour les réfugiés. Le 26 août, nous sommes témoins de deux attentats

suicides à la bombe à l'aéroport, et le gouvernement libéral, dans une confusion électorale, met fin à l'évacuation. Notre ambassadeur avait quitté le pays onze jours auparavant.

Ne serait-il pas intéressant de pouvoir consulter la correspondance entre le Conseil privé, Affaires mondiales et la Défense nationale? Imaginez ce que le Cabinet du premier ministre disait aux gens à propos de la prise de risques inutiles. Tout ce temps, on voyait d'innocents Afghans qui nous ont crus sur parole tomber du train d'atterrissage d'avions dans le désespoir de partir et de trouver refuge, alors que le gouvernement libéral jouait avec les médias et l'électorat.

Les libéraux ont dit que nous pouvions rester après le départ des Américains, que nous rapatrierions ces Afghans par voie terrestre, que nous les évacuerions de pays partenaires régionaux comme la Chine, la Russie, l'Iran et le Pakistan. C'était de la poudre aux yeux, un beau jeu pour protéger le Parti libéral du Canada et ses intérêts au détriment des intérêts nationaux et, littéralement, de la vie humaine.

Quelles sont les priorités des libéraux? Combien de réfugiés le gouvernement libéral a-t-il secourus? Le nombre est de 3 600 et 1 200 autres en transit. Au départ, l'objectif était de 20 000 réfugiés et il est maintenant de 40 000. Ce sont des objectifs, pas la réalité.

En 2006, pendant le conflit au Liban, le gouvernement conservateur, avec moins de temps et d'avertissement, a évacué 15 000 citoyens canadiens de ce pays déchiré par la guerre. Contrairement au gouvernement libéral, il a agi avec leadership et empressement.

En tant qu'ancienne ministre associée de la Défense nationale, je tiens à dire que nous ne pouvons tout simplement pas oublier nos alliés dans le besoin. Les belles paroles qui ne sont pas accompagnées d'un plan sont inutiles et coûtent des vies. Il faut à tout prix former un comité spécial qui présentera des recommandations pour rationaliser la bureaucratie et faire preuve de compassion et de souplesse.

Monsieur le Président, quelles sont les priorités?

• (1245)

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Depuis le début de la journée, on a beaucoup parlé de cette motion dont l'objectif semble être de marquer des points politiques plutôt que d'arriver à des résultats concrets et rapides pour venir en aide aux gens en Afghanistan.

À plusieurs reprises ce matin, on a dit que des gens sont présentement dans ce qu'on appelle des *safehouses*, ou des installations secrètes, au moment même où nous parlons ensemble et allons prendre une petite collation dans l'antichambre. Ces gens attendent que les gens d'un pays du G7, qu'ils ont aidés pendant plusieurs années, viennent les chercher. Nous avons un devoir de responsabilité.

Mes collègues ont fait des propositions intéressantes ce matin pour ce qui est de modifier des propositions et d'apporter des amendements à cette motion. Dans l'état actuel des choses, nous ne pourrions malheureusement pas voter en sa faveur puisqu'il s'agit d'un *show* de boucane.

Travaux des subsides

Entre autres, on a parlé de diminuer la quantité des documents à demander, de rendre le processus plus efficace, de donner plus de pouvoir au comité et de se concentrer davantage sur le présent et l'avenir.

Qu'est-ce qu'on fait pour passer à l'action et recruter le personnel nécessaire pour acheminer l'aide humanitaire aux gens qui en ont besoin maintenant? Est-ce que ma collègue sera favorable à cette série d'amendements?

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon ami pour dire que nous devons agir et que nous devons faire mieux. Nous sommes dans une situation critique et nous avons besoin de ce comité et de ses recommandations. Nous devons examiner la situation de plus près. Pour ce qui est de nos alliés, de nos amis, des interprètes et des personnes laissées sur place, nous devons les faire sortir, et ce, dès maintenant.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, dans la motion, l'opposition propose de restreindre la capacité des députés à poser des questions — je crois qu'il s'agit de quatre heures — et à exprimer leurs opinions à ce comité spécial.

La députée croit-elle que les motions présentées par le gouvernement pour limiter le temps de parole de l'opposition en comité sont plus légitimes que celles présentées par l'opposition pour limiter le temps de parole du gouvernement?

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, en général, je ne raffole pas de la clôture du débat et je sais que mon ami ne l'apprécie pas non plus, parce qu'il a beaucoup à dire dans cette enceinte, et que, tous les deux, nous aimons et craignons parfois ces interventions. Quoi qu'il en soit, la situation est grave et urgente. Si l'on souhaite l'aborder selon certains paramètres, c'est pour délimiter les discussions et obtenir les recommandations le plus rapidement possible.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NP): Monsieur le Président, j'ai une question concernant certains des sujets au programme du comité. Je suis aussi d'avis qu'il est urgent d'aider les interprètes et les alliés à sortir d'Afghanistan.

Le nouveau comité abordera-t-il de façon urgente les défis qui se posent et qui se poseront pour les filles et les femmes?

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, je suis particulièrement préoccupée par le sort des femmes et des jeunes filles en Afghanistan. Nous avons tous vu les vidéos de fillettes de 9 ans vendues en « mariage », ou ce qui est qualifié de tel. C'est très grave. J'ai parlé de l'importance de l'éducation pour les filles et du fait que nos efforts leur ont permis de s'instruire. Récemment, une femme qui a siégé à l'ancien Parlement afghan a participé à un forum international sur la sécurité. Elle était éloquente. Elle était instruite. Elle était passionnée et se souciait énormément des femmes et des filles de son pays. Nous devrions être tout aussi préoccupés par leur sort.

• (1250)

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, dans les dernières années, le Canada a démontré qu'il n'était pas une puissance à considérer sur le plan international.

Actuellement, on suit l'exemple des autres pays qui nous devancent par une bonne distance. Le Canada a eu plusieurs ministres

des Affaires étrangères depuis 2015. Cela prend de la stabilité pour pouvoir marquer des points sur l'échiquier international.

Le comité, dans ses réflexions, pourrait-il évaluer la pertinence d'exiger une certaine permanence au ministère des Affaires étrangères? Sinon, le Canada va continuer d'être considéré comme un joueur mineur.

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le Président, nous ne devrions pas être considérés comme un joueur mineur. Nous avons joué un rôle de premier plan dans les efforts déployés en Afghanistan. Je dirais que c'est avec honte que nous nous sommes retirés d'Afghanistan et que nous avons laissé des gens pour compte. En fait, nous devrions continuer à en faire plus et à jouer un rôle intégral dans les efforts visant à faire sortir ces gens du pays.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, pour commencer mon discours, je crois qu'il est important de remettre un peu de contexte et de comprendre pourquoi nous en sommes aujourd'hui à débattre d'une motion sur ce qui s'est passé en Afghanistan.

Rappelons qu'il y a exactement 20 ans le Canada prenait part à une coalition internationale militaire afin de combattre le terrorisme en Afghanistan. À l'époque, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, le Canada a décidé de s'impliquer avec nos partenaires américains, britanniques et d'autres pays pour aller combattre les forces d'Al-Qaïda qui s'étaient installées en Afghanistan et qui étaient hébergées par le gouvernement taliban en place.

La coalition comprenait évidemment les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada. En débarquant sur place, elle avait une mission principale, une mission de combat. C'était la première fois depuis des années que le Canada était officiellement en guerre et que nos militaires étaient appelés à combattre les terroristes talibans d'Al-Qaïda.

Plusieurs des troupes sur le terrain, plusieurs Canadiens, ont combattu directement. Nous n'avons jamais vraiment eu de chiffres; même si l'information existe, nous n'avons jamais su combien de terroristes les soldats canadiens ont carrément tués et éliminés de la surface de la Terre, et ce, à mon grand bonheur.

Des centaines de militaires canadiens ont apporté leur aide, et c'est un point dont il faut se souvenir. Ceux qui combattaient l'ennemi avaient un travail extrêmement difficile, complexe et dangereux, mais il y avait également des troupes déployées sur place pour aider la population, les filles et les femmes en particulier, à reconstruire des écoles, à remettre en état des sources d'eau potable et des infrastructures qui avaient été démolies par les talibans, qui sont complètement fous.

Pendant la dizaine d'années où le Canada était directement impliqué, nos militaires sur place ont mis toute l'énergie possible pour combattre d'un côté et aider le peuple afghan de l'autre. Ce dernier était sous le contrôle total des talibans et des membres d'Al-Qaïda, même d'autres pays, qui s'installaient directement en Afghanistan pour avoir une terre et s'entraîner à faire du terrorisme.

Travaux des subsides

N'oublions pas que 158 militaires canadiens ont perdu la vie en Afghanistan. Des centaines d'autres, voire des milliers, ont été blessés. Un de mes très grands amis a sauté à trois reprises avec son véhicule en roulant sur un engin explosif improvisé. Il s'en est sorti et c'est un miracle total, parce que la plupart du temps, une fois est assez pour en mourir. Heureusement, mon meilleur ami a survécu à cela.

Cela démontre encore une fois, en plus des 158 militaires qui sont morts soit à cause d'engins explosifs ou autrement, qu'il y a des dizaines et des centaines de personnes, comme mon ami, qui ont failli mourir pour la cause et pour aider. Ils étaient sur place en bons Canadiens qui sont déployés en mission. Lorsque le Canada se déploie en mission, c'est pour aider. Le combat est une chose, mais aider les gens est ce qui nous motive le plus. C'est ce que nous avons fait et les militaires canadiens n'ont jamais eu d'hésitation.

À l'époque, j'étais militaire. J'ai eu moi-même à former des soldats qui ont été déployés en Afghanistan, ici au Canada, et même aux États-Unis. Il s'agissait d'entraînements sur les mesures d'intervention antiterroristes et comment rentrer dans les villages et combattre l'ennemi embusqué. J'ai également reçu des formations sur la façon d'aller annoncer à une famille qu'un militaire avait été tué. On apprenait comment composer avec la famille d'un soldat tué au combat.

Les Canadiens peuvent être très fiers de ce que les militaires ont fait et de ce que le Canada a fait. Quelque 40 000 militaires canadiens ont été déployés au cours de ces années, autant des forces régulières que des forces de réserve. Ce furent des moments de grande fierté. C'était dangereux, mais les troupes qui s'entraînaient et qui étaient déployées avaient l'immense honneur de faire ce travail-là.

Le Canada a cessé les combats en 2011 et a quitté l'Afghanistan en 2014. Notre mandat était accompli. Nous avons fait ce que nous pouvions faire avec les ressources que le Canada avait. Cela a été très difficile et très exigeant, même s'il y avait une fierté. Il reste que c'était très engageant pour la capacité des forces canadiennes de faire ce que nous avons fait et nous nous sommes rendus jusqu'au bout.

• (1255)

Les États-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres pays sont restés plus longtemps afin de s'assurer de la stabilisation de l'Afghanistan, afin de s'assurer que le gouvernement en place pouvait continuer. Malheureusement, comme nous l'avons vu cet été, cela s'est effondré. Tout le monde est sorti de l'Afghanistan le 31 août 2021. Les talibans ont maintenant repris le pouvoir.

Que s'est-il passé là-bas? Qu'est-il arrivé pour que 20 ans d'efforts se terminent par une perte totale de contrôle sur la situation et par la reprise du pouvoir par les talibans?

Nous devons faire la lumière là-dessus et recueillir le plus d'informations possible, mais surtout revenir en arrière et comprendre pourquoi le Canada n'a rien fait pour aider nos alliés sur le terrain, les Afghans qui ont travaillé pour nous, les Wali et Mohammed de ce monde. Ces gens qui étaient interprètes ou cuisiniers, ainsi que leur famille, ont pris des risques pour leur vie.

N'oublions pas que, pendant les 10 années que nous avons passées là-bas, des centaines de milliers de personnes, des Afghans, sont venus nous aider au péril de leur vie. En effet, à partir du moment où un Afghan était associé aux Forces armées canadiennes, il

était vu comme un ennemi par les talibans. Ces gens ont pris des risques énormes pour leur vie et celle de leur famille pour nous aider à accomplir la mission, pour aider le Canada et les alliés à sauver leur pays.

Avant le 31 août 2021, cela faisait des mois qu'on savait que cela s'en venait, qu'il y avait un problème et que ces personnes étaient menacées de mort. Les ONG avaient averti le Canada et les pays de la coalition. Tout le monde avait été averti.

Les Américains se sont préparés à aider les Afghans qui les avaient aidés. Au Canada, il n'y a pas eu de son, pas d'image. Nous nous sommes retrouvés en pleine campagne électorale. On a tout à coup réalisé qu'on avait des amis là-bas et qu'on les avait abandonnés.

Le premier ministre préférerait être en campagne électorale. Ce que nous sentions, c'est qu'on se foutait de ce qui se passait en Afghanistan, qu'on se foutait d'eux. Si tel n'est pas le cas, c'est en tout cas ce qui transpirait des propos du premier ministre et des libéraux. On ne sentait aucune considération pour les Afghans qui ont aidé le Canada pendant toutes ces années.

Pourtant, des avertissements ont été lancés. Tout le monde savait que le danger arrivait et qu'il fallait agir. Il est certainement complexe d'intervenir, mais, lorsque les Américains et les Britanniques sont encore là bas, c'est le temps d'agir. On ne doit pas attendre le 31 août, quand tout le monde est parti, et arriver après en disant, comme en témoignent les réponses que j'ai reçues du premier ministre lors de la période des questions, que c'est compliqué d'intervenir. C'est sûr que c'est compliqué, mais qu'ont fait les libéraux quand c'était le temps d'agir?

C'est la raison pour laquelle l'opposition officielle, avec l'appui des deux autres groupes de l'opposition, espérons-le, obtiendra la mise sur pied d'un comité spécial. C'est dans le but de faire la lumière là-dessus. Je suis d'accord avec mes collègues du Bloc québécois pour dire qu'il faut des actions immédiates et j'espère que, de l'autre côté de la Chambre, le gouvernement en place est en train de se bouger. J'espère que les libéraux bougent vite et qu'ils sont en train de faire tout ce qu'ils peuvent pour aider des gens comme Wali et leur famille à venir ici.

Nous avons besoin de fouiller et de comprendre pourquoi notre gouvernement n'a pas agi de façon plus efficace, de comprendre ce qui n'a pas été fait et pourquoi c'est arrivé, afin que cela ne se reproduise plus. Voilà pourquoi nous, en tant que parlementaires, avons un travail à faire.

Le comité spécial qui sera mis sur pied pourra faire les vérifications nécessaires afin de nous aider à comprendre. Si le gouvernement doit recevoir un blâme, il le recevra. S'il n'y avait pas d'autres moyens d'agir, nous le saurons. L'important est de faire la lumière, et c'est la raison pour laquelle nous sommes là aujourd'hui. Afin qu'on puisse faire la lumière, tous les parlementaires doivent voter en faveur de cette motion.

Je suis d'accord avec le Bloc québécois: il faut agir dès maintenant. C'est toutefois à eux, de l'autre côté de la Chambre, de se dépêcher à sortir de leur pays les Afghans qui sont actuellement en danger de mort.

Travaux des subsides

• (1300)

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, la motion des conservateurs me fait penser à la relation que j'ai avec mon collègue de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles sur Twitter. Disons que mes intentions ne sont pas toujours les plus favorables quand on échange sur Twitter, et j'ai l'impression que, ce que tentent de faire les conservateurs, c'est surtout d'embêter le gouvernement.

Je demande à mon collègue s'il ne serait pas d'accord avec moi à l'égard du fait qu'il y aurait un amendement à formuler sur ce que proposent les conservateurs pour surtout insister sur le présent et l'avenir au point de vue humanitaire.

Ne serait-ce pas là une bonne façon de défaire ce nœud qui nous laisse peut-être l'impression que l'objectif de mes amis conservateurs est de faire mal paraître le gouvernement?

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Jonquière de sa question. Nous aimons effectivement nous taquiner de temps en temps sur Twitter.

Dans la première partie de sa question, il affirme que notre motion a pour but de faire mal paraître le gouvernement. Pourtant, si le gouvernement avait bien travaillé, nous ne débattrions pas de cette motion aujourd'hui et nous pourrions débattre d'une motion sur un autre sujet. Si le gouvernement a mal travaillé, c'est à lui de répondre de ses actes.

Concernant la deuxième partie de sa question, on m'a informé que le Bloc avait des propositions d'amendements, lesquelles sont à mon avis très acceptables. Je ne peux pas donner de confirmation finale, parce que ce n'est pas moi qui gère ce dossier, mais je pense que le Bloc soulève des points intéressants. L'important, c'est que nous puissions adopter une motion qui satisfait tout le monde afin que le gouvernement réponde de ses actes.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai posé cette question à d'autres personnes et j'aimerais bien que le député y réponde.

Nous avons des comités permanents des affaires étrangères, de l'immigration et de la défense, qui ont souvent coordonné leurs efforts. Les députés pourraient s'impliquer davantage.

Je me demande si le député considère que les comités permanents ont un rôle à jouer dans ce dossier. Faudrait-il les écarter à la faveur de cette motion?

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Cela fait du bien de le voir à la Chambre et je le remercie donc de sa présence.

Le fait est que tous les comités sont déjà débordés, car ils doivent mener différentes études sur des sujets précis ou sur des projets de loi. On a par exemple dû créer le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes, car il fallait étudier énormément de sujets.

Plus récemment, on a créé le Comité spécial sur la relation économique entre le Canada et les États-Unis. S'il est nécessaire de créer des comités spéciaux, c'est parce qu'il y a trop de sujets à étudier et que les comités qui sont déjà en place n'ont pas le temps de le faire. Par exemple, si on demandait au Comité permanent des af-

fares étrangères et du développement international de mener une étude, il se pourrait que cela prenne six mois, voire un an.

Il y a donc urgence d'agir et je crois que suffisamment de parlementaires souhaiteraient siéger aux comités spéciaux. Cela ne pose donc pas problème, car tous seraient heureux de participer à ces comités.

[Traduction]

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son dévouement et des services qu'il a rendus à notre pays, notamment en préparant les militaires canadiens à venir en aide aux Afghans dans leur pays.

Il a souligné les risques que courent quotidiennement les Afghans à cause des talibans. Je connais d'expérience la torture et les mauvais traitements que pratiquent les talibans et je sais à quel point ils peuvent faire preuve de brutalité lorsqu'ils exercent une vengeance contre ceux qu'ils accusent de ne pas les soutenir.

J'aimerais que le député nous en dise davantage sur l'urgence de constituer ce comité pour qu'il fasse de solides recommandations au gouvernement afin que celui-ci agisse dès maintenant.

• (1305)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Il est un grand soldat qui a effectué des missions en Afghanistan et en Irak. Lorsqu'il a été élu pour son premier mandat, il arrivait d'Irak. Je le remercie de son service militaire.

On sait que les talibans sont capables des pires cruautés possibles sur terre. Ces gens sans foi ni loi font ce qu'ils veulent d'un enfant de cinq ans, puisque, à leurs yeux, il ne représente qu'un morceau de viande. Les talibans ne méritent aucun respect, car ils ne respectent pas la vie humaine. C'est pour cette raison qu'il y a urgence d'agir. Les gens là-bas sont dans une situation précaire et leur sécurité présente un danger imminent. Pour un taliban, tuer quelqu'un qui a aidé le Canada, c'est comme tuer une mouche.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la discussion d'aujourd'hui est intéressante et importante. Plus tôt, j'ai posé une question au chef de l'opposition officielle et, avant de la poser, j'ai fait des commentaires sur ce que nous avons en commun. Une chose sur laquelle nous sommes tous les deux d'accord, c'est la reconnaissance et l'affection que nous avons pour les membres des Forces canadiennes et, plus encore, pour les militaires qui ont servi en Afghanistan.

La Chambre des communes a été saisie de la question de l'Afghanistan à de nombreuses reprises au cours de la dernière décennie et même avant. En fait, c'était bien avant ma première élection à la Chambre des communes en 2010. Je veux aborder la question du processus, d'abord et avant tout en tant que parlementaire, mais aussi comme quelqu'un qui a participé à la campagne électorale et qui a entendu ce que le chef de l'opposition et d'autres députés ont dit au sujet du déclenchement des élections, des priorités et ainsi de suite.

Travaux des subsides

À l'époque de la guerre en Irak, le premier ministre Jean Chrétien avait subi beaucoup de pressions pour que nous participions. Si je me souviens bien, les conservateurs nous avaient reproché de ne pas l'avoir fait. Je crois que le NPD était également opposé à ce que nous participions. Le premier ministre de l'époque avait décidé que le Canada n'interviendrait pas directement, même si les Américains voulaient que nous le fassions.

Nous avons fait valoir que nous voulions travailler avec les Nations unies et d'autres pour régler le problème du terrorisme et les autres problèmes qui se posaient dans cette région du monde. C'est quelque part au début des années 2000, en 2001 ou 2002, qu'il a été décidé que le Canada aurait une présence là-bas en y envoyant les membres de nos forces. Cela ne devrait jamais être sous-estimé.

Nous avons entendu des députés dire qu'ils ont servi. L'ancien ministre de la Défense est, à mon avis, un héros. Je crois qu'il a passé deux ou trois mandats en Afghanistan ou dans cette région du monde. Un certain nombre d'autres députés aussi ont servi.

J'ai eu le privilège de servir dans les Forces canadiennes, mais c'était au début des années 1980, alors je n'ai jamais été déployé. Cependant, le 11 novembre, je participais aux défilés avec des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, après quoi nous étions invités dans les légions pour entendre les histoires d'horreur de cette guerre. Il est important de reconnaître les sacrifices qu'ont faits les membres des Forces canadiennes, et nous devons affirmer très clairement que nous ne les oublierons jamais et que s'il y a des leçons à tirer de cela, nous le ferons.

Au bout du compte, je crois qu'aucun député libéral ne dit que nous ne pouvons rien apprendre de ce qui s'est passé. Des comités permanents existent déjà, et rien ne les empêche d'étudier ce qui est proposé aujourd'hui par l'opposition officielle.

Je crois que la motion comporte un aspect politique. Ceux qui croient le contraire devraient lire certains discours du chef de l'opposition officielle. Je refuse de reconnaître qu'il n'y a pas un aspect politique dans cette motion, parce que c'est le cas. Si les députés de l'opposition pensent qu'il est temps de mettre la politique de côté, pour l'instant du moins, je crois qu'ils minent la valeur potentielle de nos comités permanents.

● (1310)

Les députés de l'opposition proposent un comité composé, si je ne m'abuse, de 12 membres. Nous avons déjà des comités permanents, et celui des affaires étrangères a pour mandat de s'occuper de cet enjeu. En fait, il pourrait même coordonner les travaux de nos deux autres comités permanents, celui de l'immigration et celui de la défense.

Cela permettrait à un plus grand nombre de ressources et de députés de contribuer à cette étude. Évidemment, cela ne s'applique que si l'opposition officielle dit vrai, s'il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières politique, mais du désir de mieux comprendre ce qui s'est passé. Voyons d'abord où en arriveront les débats des comités permanents. Suivant la direction qu'ils prendront, nous aurons peut-être besoin d'une motion de suivi comme celle-ci. À mon avis, tout ce qui précède cela est quelque peu prématuré et risque même d'être politiquement motivé.

L'Afghanistan s'est déjà trouvé dans une situation similaire à celle d'aujourd'hui. En 2009, lorsque nous étions en situation minoritaire et que les conservateurs étaient au pouvoir, ceux-ci considéraient toujours la production de documents comme un enjeu im-

portant. Nous reconnaissons cela et nous le comprenons. Voilà pourquoi le leader du gouvernement à la Chambre, l'autre jour, a proposé à la Chambre une solution pour régler le problème du laboratoire de Winnipeg et des dossiers que réclamaient les députés de l'opposition. Cette solution apaiserait les préoccupations des parlementaires au sujet de la divulgation de documents.

Lorsque nous formions l'opposition officielle et que les conservateurs étaient au pouvoir, le gouvernement a eu besoin de documents importants pour la sécurité nationale et plus encore. Stephen Harper, Michael Ignatieff et le chef du Bloc ont alors conclu une entente. Ils comprenaient qu'ils n'auraient pas intérêt à adopter une motion générale comme celle dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Je vais revenir un peu en arrière. J'ai dit plus tôt que dans mon rôle de parlementaire, un aspect de cette motion m'intéresse beaucoup. Je vais lire cette partie. C'est vraiment intéressant. Lorsque j'étais dans l'opposition, je n'aurais jamais appuyé une telle motion. Les conservateurs proposent que:

[L]orsque les réunions de Comité en format hybride sont autorisées, toute délibération du Comité portant sur une motion relative à l'exercice de son pouvoir d'ordonner la comparution de témoins et la production de documents ou de dossiers n'ayant pas donné lieu à une décision devra être interrompue, selon la première occurrence, après quatre heures de débat ou une semaine de séance après que la motion ait été proposée [...]

Les conservateurs parlent de tradition parlementaire, mais il semble qu'il y ait en quelque sorte deux poids, deux mesures pour les comités permanents, ou du moins ceux auxquels j'ai siégé. Je voudrais demander à mes collègues de l'opposition, s'ils pensent voter en faveur de cette motion, de me nommer un autre comité permanent, surtout lorsque les conservateurs sont au pouvoir, où les députés, qu'ils fassent partie du gouvernement ou de l'opposition, ne peuvent plus discuter et poser des questions.

Il était intéressant d'écouter les observations du chef de l'opposition officielle. Il a déclaré qu'il parviendrait peut-être à faire adopter cette motion si les néo-démocrates ne collaboraient pas avec les libéraux. Il essaie en quelque sorte de provoquer le NPD.

● (1315)

Certes, nous reconnaissons tous que le NPD a un rôle très important à jouer dans les circonstances et que les conservateurs essaient peut-être d'inciter le NPD par la honte à appuyer ce qu'ils tentent d'accomplir. Toutefois, en tant que député, je suis d'avis qu'il ne s'agit pas d'une motion judicieuse qui mérite l'appui de la Chambre des communes. La motion doit être modifiée, à tout le moins.

Jamais les conservateurs ne défendraient une telle chose pour les députés de l'opposition dans d'autres comités permanents, parce qu'ils comprennent à quel point il est important de respecter le droit de parole d'un député dans un comité permanent. Il arrive parfois qu'il faille faire avancer des dossiers et, malheureusement, il faut alors imposer des limites de temps en temps. Toutefois, je ne crois pas que cet aspect de la motion soit acceptable, étant donné le sujet dont il est question et la composition du comité.

La motion propose ceci:

Travaux des subsides

(vi) le gouvernement dépose aussi auprès du légiste et conseiller parlementaire dans les deux langues officielles, dans un délai d'un mois suivant l'adoption du présent ordre, une copie annotée des documents présentant des propositions visant à caviarder les renseignements qui, de l'avis du gouvernement, risquent (A) de nuire à la sécurité nationale et de compromettre les tactiques ou stratégies militaires du Canada ou d'un autre pays allié [...]

On y parle ensuite de la nécessité d'assurer la sécurité nationale. Donc, dans la motion comme tel, on reconnaît qu'il y a des documents très délicats, et que ceux qui les consultent doivent détenir une cote de sécurité élevée.

Il existe déjà un comité permanent qui peut se pencher sur les sujets qui sont proposés. Nous faisons partie du Groupe des cinq — au sujet duquel, à ce jour, tous les partis s'entendent — qui détient l'autorisation de sécurité requise. Nous sommes déjà saisis d'une motion du leader du gouvernement à la Chambre, comme je l'ai souligné, concernant le laboratoire et la divulgation de documents qui préoccupent le ministère de la Santé sur le plan de la sécurité. Il existe un mécanisme d'arbitrage. Tous les partis ont une occasion en or, puisqu'il s'agit d'un mécanisme très apolitique.

Qu'en pense l'opposition officielle, en particulier, qui dit toujours qu'elle est prête à collaborer pour régler cette question? Cela ne pourra se faire que si l'opposition manifeste la volonté politique de collaborer.

Là où nous sommes d'accord, c'est sur la nécessité d'examiner ces sujets et de poser ces questions. Il n'y a pas que les députés de l'opposition qui ont des questions. Bon nombre de ministériels en ont aussi et veulent, eux aussi, entendre les réponses.

Nous n'essayons pas de cacher quoi que ce soit. Ce n'est pas l'intention du gouvernement, mais un peu comme lorsque Stephen Harper était premier ministre et que la Chambre a été saisie d'un autre dossier concernant l'Afghanistan, un accord a été conclu avec les trois plus grands partis à la Chambre, soit les libéraux, les conservateurs et le Bloc. Qu'est-ce qui pourrait avoir changé, à part le fait que les libéraux sont sur les banquettes ministérielles et que les conservateurs sont sur celles de l'opposition? Le Parti conservateur n'a-t-il aucun intérêt à essayer de régler ce problème? En adoptant cette motion, qui reste à déterminer, j'espère que les députés examineront ce qu'on leur demande.

En 2001, il y a eu participation des Forces canadiennes, d'une façon ou d'une autre. Je n'en connais pas les détails. En 2002, les Forces canadiennes ont vraiment commencé à être déployées. En 2006 ou 2007, elles ont été déployées en bien plus grand nombre et, en 2014, le gouvernement de l'époque a annoncé leur retrait.

• (1320)

Durant cette période, 159 membres des Forces armées canadiennes ont trouvé la mort en Afghanistan, sans parler des militaires qui sont revenus avec des blessures et des séquelles psychologiques ni du personnel personnel non militaire. Je pense que nous avons le devoir envers ces personnes d'agir de manière correcte et appropriée. Dans un premier temps, ne politisons pas cet enjeu. Nous devons faire preuve de compassion.

Des députés ont mentionné que durant la campagne électorale, nous avons parlé d'accueillir 20 000 réfugiés. En 2015, la crise faisait rage en Syrie et nous nous sommes engagés à accueillir 25 000 réfugiés. Les conservateurs ont semblé dire que nous n'arriverions jamais à atteindre ce nombre et que cet engagement n'était qu'une manœuvre électorale. Nous avons très largement dépassé ce nombre.

Nous prenons très au sérieux nos engagements. Nous parlons maintenant d'accueillir 40 000 réfugiés. Le député a fait mention des personnes qui ont soutenu les Forces canadiennes. Lorsque j'étais dans l'opposition, je me rappelle avoir parlé aux médias des traducteurs anglophones qui soutenaient les Forces canadiennes et de la nécessité de leur venir en aide. Nous avons soulevé cette question pour la première fois en 2013 ou en 2014 et nous avons mis le gouvernement au défi de répondre à ce besoin.

Il n'est pas nécessaire de nous dire quoi faire. Nous comprenons. Nous savons ce que les Canadiens attendent de leur gouvernement. Nous atteindrons tous les objectifs établis par le ministre de l'Immigration et la ministre des Affaires étrangères et nous remplirons les engagements pris par le ministère de la Défense. Je suis convaincu que nous avons aujourd'hui l'occasion d'apporter une aide humanitaire. Nos diplomates en poste partout dans le monde suivent de très près la situation des réfugiés. Je félicite les fonctionnaires et les diplomates qui doivent traiter des dossiers très complexes sept jours sur sept. Le gouvernement est ouvert aux idées, qu'elles viennent du caucus libéral ou des caucus de l'opposition.

Au bout du compte, je pense que nous pouvons tirer des leçons de cette situation. Je ne suis toutefois pas convaincu que la motion dont la Chambre est saisie serve véritablement notre intérêt. Je comprends pourquoi l'opposition officielle a présenté cette motion et je suppose que d'autres partis de l'opposition l'approuveront. Il y aurait peut être lieu d'y apporter des amendements. Si l'opposition acceptait d'en discuter avec le gouvernement, nous pourrions en arriver à un dénouement positif, à l'instar de la résolution adoptée en 2010 par Michael Ignatieff, Stephen Harper et le chef du Bloc. Ils y sont arrivés parce qu'ils ont reconnu l'importance de la sécurité nationale et des intérêts du Canada ainsi que ceux des milliers de personnes qui ont été directement touchées par la divulgation de renseignements.

Voilà pourquoi j'aurais préféré de beaucoup qu'il y ait des négociations avant d'en arriver où nous sommes. J'exhorte les députés de l'opposition à ne jamais renoncer à la négociation. Le dépôt de motions de cette nature est une solution de facilité.

• (1325)

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais commencer par rectifier ce qui a été dit par le député d'en face: 158 Canadiens ont perdu la vie en Afghanistan, et non 159.

Pendant son discours, le député a parlé de partisanerie, et pourtant il a passé plus de temps à parler de l'opposition officielle et du passé que de la motion à l'étude. Cette motion porte sur l'urgence d'aider les Afghans qui ont risqué leur vie pour aider les Canadiens, ces Afghans que nous sommes sur le point d'abandonner. Il a suggéré que la question soit éventuellement traitée dans les comités permanents. Malheureusement, pendant la dernière législature, en particulier au comité de la défense, nous avons constaté que les députés libéraux faisaient de l'obstruction systématique. Le député ne devrait donc pas s'étonner qu'une partie de la motion essaie de résoudre ce problème.

Le député est-il prêt à défendre les Afghans qui ont contribué à sauver des vies canadiennes en votant pour cette motion, oui ou non?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, lorsque je siégeais dans l'opposition, j'ai défendu les interprètes et j'ai fait valoir qu'ils devaient être en mesure de venir au Canada, compte tenu des services qu'ils ont rendus à notre pays. Je crois que la plupart des parlementaires, sinon tous, reconnaissent la précieuse contribution des Afghans qui ont mis leur vie en danger de bien des façons. Nous sommes tous inquiets. C'est l'une des raisons pour lesquelles le premier ministre et le gouvernement ont pris l'engagement ferme d'accueillir 40 000 réfugiés en provenance de ce pays. Nous atteindrons cet objectif, et si certains ont besoin d'être convaincus, ils n'ont qu'à regarder l'engagement que nous avons pris à l'égard des réfugiés syriens et le fait que nous avons dépassé l'objectif de 25 000 personnes que nous nous étions fixé à l'époque.

Ce sens de l'engagement est là. La passion et la compassion sont présentes de part et d'autre de la Chambre, car nous voulons tous résoudre ce problème pour le mieux.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, mon collègue de Winnipeg-Nord fait toujours des discours très élaborés qui touchent à plusieurs éléments. Cependant, n'est-il pas capable d'admettre qu'il y a eu des manquements et des communications confuses de la part du gouvernement? On demandait aux gens de passer des tests de dépistage de la COVID-19, de remplir de la paperasse et d'avoir des passeports valides alors que le pays était en guerre. À un moment donné, il faut agir rapidement.

De l'avis du Bloc québécois, la motion n'est pas à écarter complètement, mais elle pourrait s'inscrire dans une motion visant à réclamer des choses sur le plan humanitaire. Mon collègue est-il d'accord sur la création d'un comité qui déciderait des documents à fournir, qui serait responsable de ses propres délais et qui analyserait la situation humanitaire afin d'aider réellement le peuple afghan?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je voudrais parler de l'entente signée par Gilles Duceppe, l'ancien chef de la députée, Michael Ignatieff et Stephen Harper. Ils ont reconnu qu'il y avait de l'information très délicate, mais une entente a été conclue et des documents ont été communiqués. Nous ne disons pas que nous ne devrions pas étudier cette question. Le gouvernement ne dit pas cela.

Nous nous interrogeons sur ce qui serait sur la meilleure façon de procéder. Le leader du gouvernement à la Chambre des communes a fait une recommandation concernant Santé Canada et la question des laboratoires, ce qui permettrait de faire cela. Étant donné le désir politique de traiter cette question de façon apolitique, pourquoi ne pas permettre la négociation pour en arriver à une conclusion? Au lieu de cela, l'opposition tente de forcer le gouvernement ou le Président à rendre une décision. C'est quelque chose qui peut être négocié et qui devrait l'être.

• (1330)

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, je comprends les réserves du député de Winnipeg-Nord. Je pense que tous les députés souhaitent sincèrement étudier la question en profondeur. Nous pourrions discuter de la meilleure façon de procéder, mais les conservateurs ont présenté une motion, et nous devons l'examiner.

S'agissant du paragraphe où il est question d'un ordre de la Chambre, je suppose que cette partie de la motion s'inspire des expériences que l'opposition a vécues pendant la législature précé-

Travaux des subsides

dente. J'ai entendu des députés libéraux dire que notre temps était précieux. À mon avis, l'adoption de cette partie de la motion ferait gagner du temps au comité, car si celui-ci se heurtait à de l'obstruction ou à des retards pour obtenir les informations demandées, il pourrait au moins se prévaloir d'un ordre de la Chambre.

Le député ne pense-t-il pas que cette partie de la motion s'inspire d'expériences vécues, et qu'elle nous donnerait vraiment les outils nécessaires pour faire notre travail et obliger le gouvernement à nous rendre des comptes?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député connaît bien M. Christopherson d'Hamilton. J'ai déjà eu l'occasion d'échanger au comité avec lui sur des sujets comme la Loi électorale, et il pouvait en parler pendant des heures. Même si je trouvais cela parfois ennuyeux, je respectais ce qu'il avait à dire. Dans les comités permanents, je crois vraiment que nous pouvons négocier des compromis pour améliorer les choses.

Que ce soit dans les assemblées législatives provinciales, ici à Ottawa ou dans les parlements étrangers, l'obstruction permet parfois d'améliorer les choses. J'invite les députés à bien réfléchir à la question. En fait, cette motion est un peu prématurée. Nous sommes censés négocier au mieux de nos intérêts avant de présenter une motion de ce genre, et c'est ce que j'aurais préféré qu'on fasse.

Si Gilles Duceppe, Michael Ignatieff et Stephen Harper ont réussi à s'entendre sur la question de l'Afghanistan en 2010, pourquoi ne pouvons-nous pas le faire aujourd'hui? Pourquoi une telle confrontation? Je ne pense pas que cette confrontation soit nécessaire puisque nous sommes tous d'accord pour examiner la question et en tirer des leçons.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, pour répondre à mon collègue de Winnipeg Nord, je dirai que s'il y a un risque de confrontation sur cette question, et je dis bien si, car ce n'est pas ce que nous constatons, c'est parce qu'on ne nous a donné aucune information. Or, le gouvernement détient cette information depuis le printemps dernier. S'il nous l'avait présentée et qu'il avait pris les mesures nécessaires, nous ne présenterions pas cette motion aujourd'hui et nous aurions déjà des résultats concrets.

Nous devrions avoir une réunion spéciale pour la simple raison que, comme le dit la motion, toute information susceptible de compromettre la sécurité du Canada ou de l'Afghanistan peut être caviardée.

Mon collègue ne veut-il pas sauver la vie des Afghans qui nous ont aidés à améliorer la situation de leur pays?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, à mon avis, nous touchons le fond du problème. Ce n'est pas exact car, s'il y a tentative de caviardage, le comité peut opposer son veto. C'est une raison parmi d'autres.

J'invite les députés à prendre connaissance de la réponse donnée par le leader du gouvernement à la Chambre sur la question des laboratoires et du mécanisme d'obtention des informations. Je pense que nous devrions avoir un autre mécanisme pour la sécurité nationale et l'intérêt supérieur des Forces armées canadiennes, ainsi que l'intérêt supérieur de la population dans son ensemble. Voilà ce qu'il nous faut, et ce n'est pas dans la motion.

Travaux des subsides

• (1335)

[Français]

M. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, ma question sera brève, mais j'imagine que la réponse va être longue, et je souligne la nuance.

Mon collègue peut-il nous parler de ce qui est arrivé par le passé lorsque M. Harper, M. Duceppe et une troisième personne, dont j'ai oublié le nom, ont trouvé une façon d'examiner un tel dossier?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous avons beaucoup à apprendre de l'accord conclu entre le Bloc, les libéraux et les conservateurs à l'époque où Stephen Harper était premier ministre.

Nous avons beaucoup à apprendre. Je suggère aux partis de l'opposition et, en fait, à tous les députés d'examiner les avantages de ces négociations. Je sais que le leader du gouvernement à la Chambre est très ouvert à l'idée de discuter de cette question et de la régler. Tous les députés, y compris les députés libéraux, tiennent à ce que l'on mène une étude à ce sujet.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, comme il s'agit de ma première allocution au Parlement, je tiens à remercier les merveilleux électeurs de Calgary Forest Lawn de m'avoir accordé leur confiance en me chargeant de les représenter. Je remercie aussi ma famille de m'avoir soutenu ainsi que toutes les personnes qui m'ont amené ici.

Je prends la parole aujourd'hui pour appuyer cette importante motion. La chute de l'Afghanistan a été tragique, et cette tragédie est toujours en cours. Les États-Unis ont annoncé leur intention de retirer leurs troupes. On savait que dès que les soldats américains auraient quitté le pays, les talibans en prendraient le contrôle en un rien de temps.

Lorsque les États-Unis ont annoncé leur retrait, d'anciens combattants, des ONG et des experts ont prévenu les gouvernements du monde entier qu'ils devraient s'occuper de toute urgence des interprètes et des employés de soutien afghans et de leurs familles. Pourtant, au moment de la chute de Kaboul, le Canada n'avait établi aucun plan concret pour intervenir face à cette situation qui ne cessait de se détériorer.

Le gouvernement a prétexté qu'il devait protéger la sécurité nationale, pendant que nos alliés de l'OTAN lançaient des opérations d'évacuation à grande échelle pour extraire de la zone de conflit leurs citoyens et les Afghans qui les avaient soutenus.

Voilà près de quatre mois que Kaboul est tombé, et la semaine dernière, nous avons enfin vu le premier avion de réfugiés parrainés par le secteur privé atterrir au Canada. Près de 120 jours se sont écoulés, et le gouvernement n'a toujours pas établi de plan ni d'échéancier pour réinstaller 40 000 réfugiés afghans, comme il l'avait promis. Le gouvernement a eu des mois pour se préparer, des mois depuis que les États-Unis ont commencé à retirer leurs troupes et des mois depuis que les talibans ont pris le contrôle du pays. Dire que la situation en Afghanistan est désastreuse est un euphémisme. Il y a de plus en plus de pénuries alimentaires, très peu ou pas du tout d'accès à des fonds, et les déplacements à l'extérieur du pays sont extrêmement limités.

Les talibans pourchassent activement toutes les personnes qui ont appuyé l'OTAN et les Forces canadiennes. Le régime arrête des

membres de minorités religieuses, notamment des sikhs, des hindous, des chrétiens, des hazaras et des musulmans ahmadis. On les accuse de blasphème, on menace la vie de ces innocents et, dans bien des cas, on les tue. Les défenseurs des droits des femmes, les membres de la communauté LGBTQ, les militants prodémocratie et toutes les personnes qui ont le courage de dénoncer les talibans sont harcelés, torturés et mis à mort. Ces personnes vulnérables sont coincées en Afghanistan. Elles assistent à l'arrestation arbitraire et même à l'assassinat en pleine rue de leurs amis, de leurs proches et de leurs voisins.

Au beau milieu de la prise de contrôle par les talibans, le premier ministre a déclenché des élections inutiles et injustifiées. Il a dissous le Parlement et, de ce fait, il a permis à son gouvernement d'échapper à toute obligation redditionnelle. Chaque fois que nous demandons au ministre de l'Immigration ce que le gouvernement compte faire pour remédier à ce désastre, il répond que c'est compliqué, qu'ils n'ont pas assez d'information et qu'ils travaillent à ce dossier.

Les députés savent-ils vraiment ce qui est difficile? Ce qui est difficile, c'est lorsqu'une personne doit se cacher dans le pays pour lequel elle s'est battue, sachant qu'elle est inscrite sur une liste et qu'elle est pourchassée par un régime ayant des liens historiques avec certains des terroristes les plus impitoyables de l'histoire. Ce qui est difficile, c'est vivre dans un pays sans argent ni nourriture, incapable de faire vivre sa famille, de pratiquer sa religion ou de dire ce que l'on pense. Voilà ce qui est difficile.

Le gouvernement a eu des mois pour planifier, et maintenant des mois pour évacuer ceux qui ont servi aux côtés de nos forces et à notre ambassade. Aujourd'hui, il présente des excuses et parle d'un engagement important à l'égard de la réinstallation de 40 000 réfugiés au Canada. Cependant, comme d'autres promesses libérales, celle-ci sera sûrement oubliée, tout comme le gouvernement n'a rien fait pour sauver les gens qui étaient coincés à l'aéroport quand les talibans ont repris le pouvoir.

La situation n'est devenue que plus urgente après l'atteinte à la sécurité des données à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, qui a divulgué les renseignements personnels de centaines de réfugiés afghans. Lorsque j'ai écrit au commissaire à la protection de la vie privée pour demander une enquête, je savais que le gouvernement ne ferait rien à ce sujet. Je me réjouis de l'enquête menée par le commissaire sur cette atteinte à la vie privée potentiellement mortelle, et j'espère que le gouvernement apportera les changements qui s'imposent pour empêcher d'autres fuites de données sensibles. Cet incident, conjugué à l'inaction du gouvernement, ne me permet pas de croire que le premier ministre ou son Cabinet ont l'intention de faire quoi que ce soit.

Il ne semble pas y avoir de sentiment d'urgence chez les libéraux. C'est d'une tristesse inouïe. Les réfugiés afghans se sentent abandonnés. Ils sont coincés dans un pays où ils sont chassés par le régime. Ma boîte de réception est inondée de courriels d'interprètes afghans et d'autres personnes vulnérables qui ont désespérément besoin d'aide. Ils nous implorent de faire quoi que ce soit pour les aider. Leurs appels et leurs courriels à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada restent sans réponse. Ils ne peuvent même pas obtenir du ministère un accusé de réception indiquant si leur dossier est en cours de traitement ou non. C'est bien beau que le ministre dise qu'ils sont en train d'y travailler, mais ces familles sont complètement laissées dans l'ignorance, tout comme les dizaines de milliers de personnes qui sont prises dans l'énorme arriéré de demandes du gouvernement.

● (1340)

Il n'y a pas que ceux qui sont coincés en Afghanistan. Cet automne, j'ai rencontré d'anciens interprètes afghans qui ont été réinstallés au Canada par l'ancien gouvernement conservateur. Maintenant que les talibans ont repris le pays, ils cherchent à faire sortir leurs familles et à les faire venir au Canada le plus tôt possible. Ils m'ont raconté comment leur famille était plus en danger aujourd'hui que jamais. Cependant, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada se traîne les pieds et laisse ces gens dans l'ignorance.

Lorsque le gouvernement afghan est tombé, les fonctionnaires n'ont pas eu le temps de détruire les documents de nature névralgique, si bien que les talibans ont toute l'information sur tous ceux qui ont servi dans la Force internationale d'assistance à la sécurité, l'armée afghane et les Forces armées canadiennes. Fiers de leur service pendant la guerre, les interprètes avaient diffusé des photos et des histoires sur les médias sociaux. Les talibans ont mis la main sur cette information également.

Depuis que les talibans ont commencé à reprendre l'Afghanistan, ils ont utilisé toute l'information sur laquelle ils ont pu mettre la main, pour trouver, cibler, arrêter, torturer et tuer quiconque a servi avec nous et nos alliés pendant la guerre. Si les talibans n'arrivent pas à trouver les interprètes ou le personnel de soutien, ils ciblent leur famille.

Les talibans envoient des messages et des courriels aux interprètes pour menacer leurs familles, leurs parents, leurs frères et sœurs, leur conjointe ou conjoint et leurs enfants. Lorsqu'ils comprennent que l'interprète est au Canada, ils commencent à tuer les membres de sa famille. La réponse du gouvernement à cette situation désespérée est d'offrir de prioriser les demandes de parrainage familial, les mêmes demandes dont le traitement accuse un énorme retard et qui n'ont pas été traitées pendant la pandémie.

J'ai personnellement vécu l'inaction et le désastre bureaucratique du gouvernement libéral. En 2015, j'ai participé à un parrainage pour faire venir une famille afghane au Canada. Les membres de la famille font partie d'une minorité religieuse et étaient persécutés par les gens mêmes qui contrôlent aujourd'hui l'Afghanistan.

Avant de poursuivre, monsieur le Président, j'aimerais dire que je partagerai mon temps avec la députée d'Elgin—Middlesex—London.

Mon frère aîné, le regretté Manmeet Singh Bhullar, a lancé une initiative extraordinaire pour amener chez nous les réfugiés sikhs et hindous persécutés. Il aura fallu quatre ans au gouvernement libéral pour faire venir au Canada les personnes qui étaient très persécutées, notamment les jeunes femmes et les filles qui étaient ciblées

Travaux des subsides

sur le chemin de l'école. Obligées à se convertir, elle étaient mariées de force, et le gouvernement civil n'a pas bougé pendant quatre ans.

La même chose se produit aujourd'hui. Tout cela est attribuable au retard bureaucratique créé par les libéraux qui cause tant de tort aux familles. Dans ce cas-ci, cela coûte des vies. Aujourd'hui, 1,8 million de demandes sont en attente de traitement et ce sont des familles qui sont touchées. Des familles souffrent et des vies sont en jeu.

Pensons aux réfugiés qui sont laissés pour compte par le gouvernement et qui espèrent être parrainés par le secteur privé. Si le parrainage privé n'a lieu qu'ici et là pendant une année électorale, comment peut-on dire que le gouvernement n'abandonne pas ces réfugiés?

Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier tous les anciens combattants et les soldats en service actif du Canada, d'abord pour leur service et, deuxièmement, pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés pour faire venir au Canada des interprètes afghans et leurs familles après l'arrivée des talibans. C'est grâce à eux, à d'autres Canadiens et à des gens partout dans le monde que des réfugiés afghans sont libérés.

Ces courageux anciens combattants se sont associés à des ONG pour combler le vide laissé par le gouvernement. C'est grâce aux anciens combattants et aux simples citoyens qui ont pris l'initiative d'agir que le premier avion de réfugiés afghans a finalement pu venir au Canada. C'est pourquoi nous devons adopter cette motion pour en finir avec la catastrophe qui s'est produite en Afghanistan et ne pas laisser le sacrifice de nos soldats être vain.

Nous devons agir et évacuer les réfugiés afghans abandonnés par le gouvernement. Des familles de personnes encore coincées en Afghanistan me disent qu'elles vivent dans la peur constante et qu'elles sont inquiètes chaque fois que le téléphone sonne. Elles ont peur qu'on leur apprenne que leurs proches ont été tués par les talibans.

Assez, c'est assez. Nous devons adopter cette motion pour que le gouvernement rende des comptes et que toute la lumière soit faite sur ses échecs. Nous nous targuons d'être des gardiens de la paix, des défenseurs de la démocratie et une terre de possibilités. Nous avons maintenant l'occasion de faire ce qui s'impose.

● (1345)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, nous avons entendu le député conservateur précédent parler de la nécessité de collaborer, de s'entendre et de mettre de côté la politique partisane. Cependant, l'intégralité du dernier discours que nous venons d'entendre était consacrée à des attaques politiques répétées contre le gouvernement.

Le député n'est-il pas du même avis, à savoir qu'il est important d'essayer de faire abstraction de la politique à cet égard?

Travaux des subsides

M. Jasraj Singh Hallan: Monsieur le Président, ce qui est politique est le fait que lorsque Kaboul était en train de tomber, le chef de ce député, le premier ministre, a déclenché des élections et a abandonné toute responsabilité envers les personnes qui ont servi notre pays. C'était politique. Cette élection ratée de 650 millions de dollars était un acte égoïste et un remaniement ministériel coûteux. Voilà ce que disent les personnes qui ont servi notre pays. Elles méritent que l'on mène cette enquête pour savoir ce qui s'est passé. Pourquoi ont-elles été abandonnées? C'est pourquoi nous avons présenté cette motion.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je pense que tous nos alliés occidentaux considéreront comme une catastrophe ce qui s'est passé à Kaboul en ce qui concerne nos prétentions et nos capacités en matière d'édification de pays.

Ce qui me préoccupe, c'est que nous ne parlons pas de tirer des enseignements. En fait, nous avons affaire à l'amertume des libéraux lorsque nous parlons de la catastrophe dont Kaboul a été le théâtre.

Des vétérans m'appelaient tous les jours pour essayer de faire venir en toute sécurité au Canada les interprètes avec qui ils ont travaillé. J'ai parlé avec des organisations internationales de sages-femmes qui essayaient de faire sortir des travailleuses de la santé. Elles devaient compter sur d'autres pays. Pour moi, la question n'est pas de montrer quiconque du doigt, mais d'investir des milliards en Afghanistan. Nous avons dit aux Afghans que nous serions là. Nous avons perdu beaucoup de jeunes gens en Afghanistan. Nous avons l'obligation de savoir ce qui s'est passé à Kaboul et peu importe les conséquences. Le député est-il aussi de cet avis?

M. Jasraj Singh Hallan: Monsieur le Président, je suis d'accord sur ce point. Nous devons à ceux qui servent notre pays de savoir ce qui s'est vraiment passé. Pourquoi ont-ils été abandonnés, alors qu'ils ont tout fait pour servir notre pays? Notre pays était censé les aider.

C'est l'essence même de cette motion. Nous voulons former un comité pour ces personnes. Pour les vétérans et les ONG qui ont dû intervenir quand leur gouvernement ne l'a pas fait. Ils veulent des réponses. Les personnes qui ont été abandonnées veulent des réponses. Il ne s'agit pas de politique. J'espère que le NPD appuiera avec nous la motion afin que nous puissions faire toute la lumière sur ce qui s'est passé.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, depuis six ans, je travaille notamment — et je sais que d'autres députés y travaillent aussi — à la création d'un programme spécial pour aider les communautés religieuses minoritaires en butte à de graves persécutions en Afghanistan. Nous le réclamons depuis six ans. Malheureusement, le gouvernement n'a rien fait et, à bien des égards, il est maintenant trop tard pour nombre de ces personnes. C'est très décevant.

Le député peut-il parler plus précisément de la situation de ces communautés minoritaires que nous aurions pu aider, mais qui n'ont reçu aucune aide.

• (1350)

M. Jasraj Singh Hallan: Monsieur le Président, je remercie le député de ses efforts.

Dans son programme, le Parti conservateur a promis d'aider les réfugiés victimes de persécution. Je suis passé par tout le processus pour essayer de réinstaller une famille afghane dans le cadre d'un

parrainage privé. Là encore, c'est l'arriéré accumulé par les libéraux et les formalités qu'ils imposent qui ont empêché cette réinstallation. Il en était question dans notre programme et nous voulons accélérer le traitement des demandes d'asile de ces réfugiés. Nous voulons miser davantage sur le parrainage privé parce que nous avons vu les programmes gouvernementaux et ils sont encore pires. L'arriéré accumulé coûte des vies, c'est pourquoi nous proposons cette mesure dans notre programme électoral.

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais commencer mon intervention par cette citation:

[...] « bienvenue au Canada » [...] représente plus qu'une manchette ou un mot-clic. C'est l'accueil empreint d'humanité qu'espère chaque personne dont la famille est en crise. Je prie pour que vous continuiez à ouvrir vos portes et vos cœurs aux enfants et aux familles les plus vulnérables du monde, et j'espère que vos voisins suivront votre exemple.

Ces paroles ont été prononcées par Malala Yousafzai, la plus éminente citoyenne du Pakistan, ici même à la Chambre des communes en avril 2017. Quiconque siégeait pendant la 42^e législature a pu entendre cette déclaration et être témoin du travail accompli par Malala Yousafzai pour défendre les droits de la personne, en particulier ceux des femmes.

Le moment est vraiment crucial, car nous célébrions hier le 100^e anniversaire de l'élection de la première femme au Parlement. Nous devrions songer un instant à cet anniversaire et à ce qui se passe actuellement en Afghanistan. J'aimerais me pencher sur certains événements historiques en Afghanistan qui expliquent comment nous en sommes arrivés là.

Comme de nombreux députés l'ont indiqué, après les terribles événements du 11 septembre 2001, le Canada s'est joint à ses alliés pour combattre les talibans.

Le Canada a contribué à l'effort de guerre tandis que les talibans et leur insurrection continuaient de prendre de l'ampleur. Le Canada a conclu ses opérations en 2011 et quitté l'Afghanistan en 2014, mais il a participé à la reconstruction. En Afghanistan, nous avons perdu 158 soldats et beaucoup d'autres gardent des séquelles psychologiques et physiques.

Cette conversation est très importante parce que nous devons faire le point de la situation aujourd'hui. Pourquoi sommes-nous allés là-bas et quel travail important avons-nous accompli sur place? Quand les talibans ont pris le pouvoir, nous étions au courant des choses horribles qui arrivaient aux femmes dans ce pays. Il est très important que nous ayons ce comité. C'est important non seulement pour examiner les 2,2 milliards de dollars d'aide humanitaire à ce pays, mais aussi pour voir où nous en sommes aujourd'hui et comment nous pouvons avancer.

Comme je l'ai dit, hier, nous avons célébré les 100 ans de présence des femmes au Parlement, mais nous devons réfléchir à ce que nous voyons en Afghanistan. Tous les élus afghans sont des hommes. Ils ne sont pas là pour parler au nom des femmes, mais au nom des talibans.

Travaux des subsides

J'ai entendu beaucoup de personnes évoquer certaines des tragédies. Pendant que je faisais des recherches et examinai toute l'information pour cette intervention, je me suis dit que nous avons à la Chambre d'anciens avocats, d'anciens journalistes et des personnes qui travaillaient dans la radiodiffusion publique. Cependant, aujourd'hui, en Afghanistan, ce ne serait pas possible pour une femme. Les talibans l'interdisent. Au cours des quatre derniers mois, les femmes qui se battaient pour continuer d'être la voix des femmes sont maintenant cloîtrées chez elles et se font dire de ne pas sortir pour des raisons de sécurité. Nous entendions déjà cela de 1996 à 2001, quand les talibans dirigeaient le pays. Malheureusement, nous voyons exactement la même chose se reproduire aujourd'hui.

Que va faire le Canada devant cette situation? Le Canada parle des droits de la personne. Le Canada veut voir le sort des femmes s'améliorer. Nous savons à présent que les garçons sont autorisés à aller à l'école, de la 7^e à la 12^e année, mais pas les filles. Elles ne sont pas retournées dans ces lieux d'éducation. Malala a déclaré: « Les extrémistes ont peur des livres et des stylos. La puissance de l'éducation leur fait peur. Ils ont peur des femmes. La puissance de la voix des femmes leur fait peur. »

C'est exactement ce que nous voyons aujourd'hui, un pays qui régresse. Nous voyons un pays qui a maintenant fait marche arrière sur tous les droits des femmes. Malheureusement, nombre de ces femmes essaient d'avancer et de se faire entendre. Comme beaucoup de députés l'ont dit, à quel prix. Très souvent, au prix de leur vie, ce qui doit beaucoup nous inquiéter. Voilà de quoi nous devrions parler au comité, pas seulement du fait que nous avons failli en Afghanistan en août 2021, mais de ce que nous pouvons faire à l'avenir pour garantir qu'il y ait une égalité.

Une athlète olympique afghane aimerait participer aux Jeux olympiques de 2024, mais pour l'heure, elle se cache chez elle. À cause de ses messages sur Facebook et sur d'autres comptes de médias sociaux, plusieurs talibans à sa recherche se sont présentés chez elle. Cette jeune femme craint à présent pour sa vie. Voilà les personnes pour qui nous devrions nous battre. Elles font partie des plus vulnérables dans le monde. Elles devraient avoir cette possibilité.

• (1355)

Quand l'Afghanistan a été ruiné après les talibans, le Canada a participé à la refonte et à la restructuration du pays. Nous avons participé à l'éducation et aux infrastructures. Nous avons participé à la formation des forces de police. Tel était notre rôle.

À toutes ces personnes, qu'elles soient dans les Forces armées canadiennes ou qu'elles soient membres d'ONG de tout le Canada, je dis merci beaucoup d'œuvrer à un monde meilleur. Malheureusement, nous sommes dans une impasse et nous savons que nous reculons. Il est très important que nous continuions d'avancer, cependant.

Je vais lire une citation de l'athlète olympique dont je parlais. C'est une athlète paralympique. Voici ce qu'elle a déclaré: « Je vous en prie, tous et toutes, et en particulier toutes les femmes dans le monde et les institutions féminines et les Nations unies, empêchez qu'on prive aussi facilement de son droit une citoyenne afghane membre du mouvement paralympique. »

Cette jeune athlète fait du taekwondo. C'est le genre de choses que nous recherchons au Canada. Nous essayons de faire en sorte d'offrir des possibilités aux enfants de notre pays. Nous savons que

la pauvreté continue de s'aggraver en Afghanistan, que les pénuries alimentaires s'installent et que les Afghans doivent affronter beaucoup d'autres problèmes chaque jour.

Quand les talibans ont pris le pouvoir, ils ont promis de respecter les femmes et de les autoriser à participer à la vie publique conformément à la loi islamique, mais les écoles secondaires restent fermées aux filles et beaucoup de femmes découvrent qu'il est difficile de retourner travailler, à l'exception de quelques professionnelles dans certaines parties du secteur de la santé.

Nous devons reconnaître que les droits des femmes ne sont pas défendus. Nous devons parler de ce que nous voulons voir dans le monde. Quand nous parlons des guerres et des choses horribles qui se passent dans ces pays, nous savons que la question de l'égalité y est pour beaucoup. Malheureusement, c'est tout l'inverse que nous voyons en Afghanistan. C'est pourquoi nous devons travailler de concert. Telle est la réalité de ce que vivent les Afghanes et, je le répète, nous devons être sur le terrain pour aider ces personnes.

Le 26 août, nous avons pu faire venir des personnes au Canada, nous avons réussi à avoir des places sur des vols. Nous devons en faire plus. Comme l'ont mentionné de nombreux députés, les vétérans et d'autres personnes qui regardent ce qui se passe en Afghanistan adressent des courriels et des lettres à nos bureaux pour demander comment ils peuvent aider.

Nous savons qu'il ne nous suffira pas de fermer les yeux sur cette tragédie pour qu'elle disparaisse. Il est important d'avoir ce comité pour parler de ce qui s'est passé en août, de ce que nous aurions dû faire et de ce que nous allons faire pour avancer.

Les temps sont difficiles pour tous et je voudrais parler du ministère et de ce qui est arrivé. Nous voyons des choses simples, comme le fait que le ministère des Affaires féminines a été remplacé. Depuis l'arrivée des talibans au pouvoir, les femmes n'ont plus de ministère. Ils l'ont remplacé par le ministère de la Promotion de la vertu et de la Prévention du vice.

Peut-être que quelqu'un peut m'expliquer de quoi il s'agit. On sent beaucoup de fermeté, mais il n'est pas question d'égalité pour les femmes, ni d'éducation ou de possibilités pour les familles et les générations à venir. Quelle autre mesure vont-ils prendre?

Je terminerai par une citation du maire par intérim de Kaboul, qui a déclaré que les femmes fonctionnaires municipales devaient rester chez elles, sauf si elles occupent « des postes que les hommes ne peuvent pas occuper ou qui ne leur sont pas destinés ».

Nous devons comprendre que nous ne voulons pas reculer. Le Canada est un pays qui doit montrer ses principes, travailler en collaboration avec d'autres pays et veiller à être là pour l'Afghanistan en cette période difficile.

Le vice-président: La députée disposera de cinq minutes pour les questions et observations après les prochaines délibérations.

*Déclarations de députés***DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

• (1400)

*[Traduction]***LE SERVICE COMMUNAUTAIRE**

M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.): Monsieur le Président, ma circonscription, Spadina—Fort York, a eu la chance de bénéficier pendant de nombreuses années des loyaux services de Carolyn Johnson.

Carolyn a récemment quitté ses fonctions de coprésidente de la York Quay Neighbourhood Association après avoir fait d'innombrables heures de bénévolat pour informer notre collectivité, un centre urbain diversifié et dynamique, des nombreux enjeux la touchant et inciter la population à s'y intéresser. Que ce soit pour sa participation à l'aménagement d'un secteur riverain accessible à tous, pour ses efforts visant à améliorer la sécurité de la collectivité et pour tant d'autres initiatives, nous sommes reconnaissants à Carolyn de son leadership et de son engagement inébranlable.

Au nom des habitants de Spadina—Fort York, je remercie Carolyn de son travail comme coprésidente de la York Quay Neighbourhood Association, et je lui souhaite, à son mari et elle, une bonne santé et encore beaucoup de succès. J'ai hâte de poursuivre mon travail avec l'association, ainsi qu'avec Angelo, Ulla et Mary, dont le travail inlassable permet aux habitants de notre collectivité d'être pleinement informés des enjeux les plus importants la concernant.

* * *

TAÏWAN

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter M. Simon Sung de son excellent travail et de son apport à son pays d'origine, Taïwan, ainsi qu'aux relations de celui-ci avec le Canada.

Après des débuts dans le monde du journalisme lorsqu'il était jeune homme, M. Sung, ou tout simplement Simon — comme la plupart d'entre nous l'appellent —, a décidé de faire une maîtrise en études sur la paix. Il s'est ensuite joint aux services à l'étranger de Taïwan et a travaillé à Taipei, à Singapour, aux États-Unis et, depuis sept ans et demi, à Ottawa, au Bureau économique et culturel de Taipei.

Simon aime profondément son pays d'origine, Taïwan, et le Canada. Il a travaillé avec diligence pour faire connaître aux gens l'histoire et la culture de son magnifique pays d'origine, en veillant à ce que les députés canadiens sachent ce que Taïwan a à offrir au Canada et au monde. Plus important encore, Simon a tout fait pour qu'aucun d'entre nous n'oublie la situation politique de Taïwan.

Je remercie Simon de l'excellent travail qu'il a fait ici, dans la région d'Ottawa, et mes meilleurs vœux l'accompagnent alors qu'il rentre chez lui. J'en profite pour lui dire au revoir.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, à la Chambre, j'ai beaucoup travaillé sur des questions internationales relatives aux droits de la personne, mais de nos jours, je suis témoin de nombreuses situations au Canada qui donnent à penser que notre pays a besoin d'une intervention.

Un cas récent qui a retenu mon attention est celui de Timothy Que, un jeune de 16 ans qui fréquente l'école secondaire Eric Hamber à Vancouver. Timothy a essayé de fonder un club catholique, une association pour les élèves qui souhaitent discuter d'idées catholiques. Cependant, les administrateurs lui ont interdit de faire connaître les enseignements catholiques dans le cadre du club, même auprès des élèves qui assistaient volontairement aux réunions. Cette violation honteuse de la liberté d'association n'est qu'une petite goutte d'eau dans un océan qui ne cesse de grossir.

Dans le contexte de la pandémie, les services religieux ont fait l'objet de restrictions qui n'ont même pas été appliquées aux casinos. Le gouvernement veut incriminer les personnes qui expriment certaines opinions personnelles ou religieuses en privé. Le programme libéral promettait l'imposition d'un autre test de valeurs idéologiques aux organismes de bienfaisance. Cet été, des dizaines d'églises ont été détruites ou vandalisées, et les dirigeants politiques n'ont pratiquement pas commenté la situation. Si ces incidents se produisaient dans un autre pays, je sais que le Canada ne resterait pas silencieux. J'espère que davantage de députés résisteront aux pressions populistes qui les poussent à censurer les opinions minoritaires et défendront plutôt la liberté d'expression, d'association et de religion que protègent notre Charte.

* * *

SA SAINTETÉ PRAMUKH SWAMI MAHARAJ

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de faire cette déclaration aujourd'hui à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de Sa Sainteté Pramukh Swami Maharaj.

Sa Sainteté était un swami hindou de confession Swaminarayan. Il a offert aux Canadiens le magnifique mandir BAPS Swaminarayan, à Toronto, qui est le premier lieu de culte hindou au Canada sculpté à la main selon les techniques traditionnelles. Le mandir symbolise la diversité, la mosaïque culturelle et la popularité spirituelle du Canada.

De nos jours, BAPS mène des activités spirituelles et humanitaires dans 154 villes et localités du Canada. Sa Sainteté, qui croyait que chacun trouvait sa joie dans celle des autres, a inspiré des initiatives spirituelles, humanitaires et environnementales, des programmes d'éducation et de promotion de la santé ainsi que des initiatives pour les jeunes et les enfants qui touchent les gens du Canada et du monde entier.

* * *

*[Français]***LE PARC CARTIER-BRÉBEUF**

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, dans ma circonscription se trouve le parc Cartier-Brébeuf. Ce parc est situé où Jacques Cartier a amarré sa caravelle pour passer son premier hiver et où il a eu des contacts avec Donnacona et sa communauté. C'est donc un lieu historique national symbolisant le dialogue entre francophones et Premières Nations. Cela pourrait être un endroit idéal pour initier les écoliers à l'histoire du Québec, mais ce n'est pas possible de le faire puisque le parc est fermé durant la saison scolaire.

L'été, ceux qui veulent s'initier à notre histoire ont peu d'éléments pour le faire. Les affiches sont en partie illisibles; la reproduction de la caravelle a pourri et a brûlé sans être reconstruite; la croix reproduisant celle de Cartier a tellement été négligée que Parcs Canada l'a enlevée sans avoir l'intention de la reproduire. L'histoire entre francophones et Premières Nations doit être soulignée et célébrée par un meilleur financement du parc Cartier-Brébeuf et son ouverture à l'année, parce que le parc Cartier-Brébeuf doit être plus qu'un beau parc bien tondu.

* * *

• (1405)

DES DONNÉS POUR LES FÊTES DANS VIMY

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Monsieur le Président, le temps des Fêtes approche à grands pas et de nombreuses familles comptent sur les banques alimentaires afin de pouvoir célébrer les Fêtes cette année.

J'encourage tous les Canadiens à ouvrir leur cœur et à donner généreusement. J'invite les électeurs de Vimy à faire un don à nos organismes communautaires. Que ce soit par le truchement de la collecte d'aliments de la Société Saint-Vincent de Paul, du programme d'échange de jouets du Centre communautaire Val-Martin ou de la guignolée du Centre de pédiatrie sociale, il existe de nombreuses façons d'aider les personnes dans le besoin.

[Traduction]

Que ce soit de la nourriture, un cadeau pour un enfant ou de l'argent pour un organisme de bienfaisance local, même les plus petits dons contribuent grandement à égayer le temps des Fêtes des personnes qui ont du mal à joindre les deux bouts. Comme l'a dit Winston Churchill: « On vit de ce que l'on obtient. On construit sa vie sur ce que l'on donne. »

* * *

LE JUBILÉ DE PLATINE DE LA REINE

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, le 6 février 2022 marquera le 70^e anniversaire du règne de la reine Elizabeth II. Le jubilé de platine de la reine est un événement historique, mémorable, unique, jamais vu, et qu'on ne reverra sans doute jamais.

Comme le veut la tradition, le Canada devrait profiter de cet anniversaire pour rendre hommage à des Canadiens exceptionnels qui se sont distingués par leur contribution à la société, au service public et au secteur du bénévolat en leur remettant une médaille du jubilé de platine. Qu'il s'agisse de remercier des gens qui ont secouru leurs concitoyens lors des récentes inondations catastrophiques ou encore des travailleurs de première ligne pour leurs efforts pendant la pandémie, le Canada a pour tradition de récompenser le service communautaire en remettant des médailles de reconnaissance.

J'invite tous les Canadiens à signer la pétition électronique 3651, lancée par Lucas Bibby, un résident de Deep River, sur le site Web de la Chambre des communes avant le 21 décembre. Nous pouvons remercier des citoyens exceptionnels et rendre hommage à la reine Elizabeth II à l'occasion de son 70^e anniversaire de règne et dire: « Que son règne soit de longue durée ».

Déclarations de députés

JOHN MEANEY

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, aucun élu n'a servi la Ville de Kirkland aussi longtemps que John Meaney, qui nous a malheureusement quittés le mois dernier. Élu pour la première fois au conseil municipal en 1975, John a été maire de 1994 à 2013. Grâce à son style de prise de décision efficace et à son approche sensée et pratique, il a fait de Kirkland, qui était une localité d'environ 7 500 habitants, une banlieue peuplée et prospère de Montréal comptant 21 000 habitants.

John Meaney était fier d'être Montréalais d'origine irlandaise, né dans le fameux quartier Griffintown du centre-ville. En 2008, il a été nommé grand maréchal du légendaire défilé de la Saint-Patrick, un honneur bien mérité, et en 2012, il a été nommé Irlandais de Montréal de l'année.

J'invite les députés à se joindre à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à son épouse Evelyn et à ses filles Sharon, Colleen et Laurie.

* * *

[Français]

LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE PUBLIQUE

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, en tant que première femme à représenter ma communauté à la Chambre, j'ai récemment réfléchi à l'importance de la participation des femmes à la vie publique.

[Traduction]

Nous avons entamé la semaine en réfléchissant à la tragédie du massacre survenu à l'École Polytechnique. Chaque année, ce moment de deuil et de réflexion fait ressurgir de durs souvenirs. Je me souviens encore du sentiment d'angoisse que j'ai ressenti ce jour-là lorsque j'ai entendu la nouvelle pour la première fois, entourée d'autres femmes de mon âge, alors que j'étais étudiante en droit.

[Français]

Cet acte lâche de violence misogyne n'a pas pu arrêter le progrès des femmes dans nos professions ou dans la vie académique. Nous ne le laisserions pas faire.

[Traduction]

Bien entendu, nous avons également souligné, hier, le 100^e anniversaire de l'élection d'Agnes Macphail, la première femme députée au Canada. Aujourd'hui, il y a un nombre record de femmes élues à la Chambre, et j'espère retrouver plusieurs d'entre elles ce soir, à l'occasion du dîner de gala organisé par À voix égales Canada pour célébrer les 100 ans de présence des femmes au Parlement. Profitez du temps que nous passons ici pour montrer à nos filles et à nos petites-filles qu'elles ont leur place dans cette enceinte.

[Français]

Leur voix et leur contribution comptent.

Déclarations de députés

[Traduction]

SA SAINTETÉ PRAMUKH SWAMI MAHARAJ

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur de souligner le 100^e anniversaire de naissance de Sa Sainteté Pramukh Swami Maharaj. Sa Sainteté était un swami hindou de confession Swaminarayan, et nous lui devons le magnifique mandir BAPS Shri Swaminarayan, à Toronto, qui est le premier lieu de culte hindou de tout le Canada à avoir été sculpté à la main selon les techniques traditionnelles. Le mandir symbolise l'abondante diversité, la mosaïque culturelle et la liberté de religion du Canada.

Sa Sainteté vivait selon l'adage: « Dans la joie des autres réside la nôtre ». C'est ce qui ressort clairement de son œuvre: en plus de promouvoir de saines habitudes de vie, Sa Sainteté a été une source d'inspiration pour plusieurs initiatives spirituelles, humanitaires, environnementales et éducatives. En effet, les organismes de bienfaisance BAPS appuient des collectivités partout au Canada, y compris dans ma circonscription, Edmonton Mill Woods, et ils ont fourni aux Canadiens des milliers de vaccins contre la COVID-19.

Depuis son décès en 2016, c'est son successeur, Sa Sainteté Mahant Swami Maharaj, qui poursuit sa mission en inspirant des gens dans le monde entier. L'œuvre de Pramukh Swami Maharaj doit être préservée et célébrée pour les générations actuelles et futures.

• (1410)

Le Président: Avant de poursuivre, j'aimerais rappeler les députés à l'ordre. Certains font des déclarations et nous aimerions entendre tout ce qu'ils disent. C'est bien beau que les députés discutent entre eux, mais le bruit de fond est parvenu à un point tel qu'il nous est devenu difficile d'entendre quoi que ce soit d'autre.

Pendant que je suis debout, je rappelle à tous que les déclarations de députés ne doivent pas dépasser 60 secondes. Certaines ont été un peu plus longues. Je ne voudrais pas devoir interrompre qui que ce soit.

Le député de Fleetwood—Port Kells a la parole.

* * *

LA RADIODIFFUSION LOCALE

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais signaler d'importantes préoccupations au sujet de la performance de certaines stations de radio locales pendant les tempêtes et les inondations en Colombie-Britannique.

Sur un forum, un ancien diffuseur a fait le commentaire suivant: « Hier soir, après avoir regardé la conférence de presse de 21 heures du maire Braun d'Abbotsford sur le canal YouTube de la Ville pendant laquelle il a averti les habitants de Sumas Prairie d'évacuer MAINTENANT, j'ai syntonisé la station radio de la ville pour écouter ce qu'ils en disaient. Après avoir péniblement enduré cinq minutes de pause publicitaire, j'ai entendu l'indicatif de la station, qui a ensuite fait jouer 10 autres chansons d'affilée! »

Une catastrophe peut emporter les lignes terrestres, les antennes cellulaires, le câble et Internet, mais traditionnellement, on a toujours pu entendre les nouvelles et les messages d'alerte à la radio de notre auto ou de notre camion. J'ai l'intention de demander au Comité permanent du patrimoine canadien de se pencher sur la performance des radiodiffuseurs de la Colombie-Britannique, incluant les plans en cas de catastrophe, les ressources en personnel et la résilience technique. Comme ces stations appartiennent maintenant en

majorité à de grandes sociétés, rien ne justifie que les Canadiens soient mal servis.

* * *

[Français]

LES BANQUES ALIMENTAIRES

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, Noël, c'est le moment d'ouvrir nos cœurs et de donner généreusement à ceux et celles qui sont dans le besoin. Les banques alimentaires soutiennent des personnes de tout âge dans ma circonscription grâce à différents services. Au cours de la dernière année, elles ont fait l'objet d'une demande sans précédent. De nombreuses banques alimentaires de la région ont signalé une augmentation de plus de 50 % des demandes et du nombre de gens sollicitant leurs services, en plus des problèmes d'approvisionnement.

En cette période des Fêtes, j'encourage les membres de notre communauté à se joindre à moi et à contribuer par des dons, soit alimentaires ou monétaires, pour soutenir les familles. De nombreuses guignolées locales et régionales, des associations, des Maisons de la famille ainsi que des épiceries travaillent ensemble pour Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Ainsi, chacune de nos MRC peut compter sur les organismes bénévoles suivants: Moisson Kamouraska, à La Pocatière, le Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup, Soupe au bouton, à Saint-Jean-Port-Joli et la Maison de secours La Frontière, à Montmagny.

J'invite tous et toutes à être très généreux et très généreuses, sans faire de jeux de mots, afin que tous passent de joyeuses Fêtes.

* * *

[Traduction]

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, ce soir, avec À voix égales, nous célébrons le centenaire de la présence des femmes à la Chambre et les 374 députées élues depuis lors.

Au cours de ce siècle, de nombreuses premières ont eu lieu, à commencer par l'élection d'Agnes Macphail, qui a brisé le plafond de verre en devenant la première femme élue à la Chambre des communes. Songeons aussi à Ellen Fairclough, première femme ministre, et à Kim Campbell, toute première première ministre. J'ai moi-même l'honneur d'être la première femme ingénieure à la Chambre des communes.

Je tiens à remercier ces pionnières dont le travail acharné et le dévouement nous ont ouvert la voie aujourd'hui, et je veux rendre hommage à leur héritage en faisant entendre une plus grande diversité de voix de femmes issues de communautés marginalisées et de minorités ici à la Chambre. Nous pourrions ainsi mieux refléter la diversité du Canada et créer une base politique solide pour la représentation de tous les Canadiens.

Célébrons les 100 ans de présence des femmes à la Chambre et réjouissons-nous à la perspective d'en accueillir encore plus à l'avenir.

• (1415)

LA RECHERCHE SUR LA CAPACITÉ D'INTERVENTION EN CAS DE PANDÉMIE

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Monsieur le Président, je suis fier de m'adresser à la Chambre pour souligner le travail remarquable qui est fait à l'Université McMaster.

En tant que fier diplômé de cette université et ancien des Maraudeurs, il est d'autant plus important pour moi d'avoir l'occasion de parler du travail qu'on y fait pour développer le réseau mondial du Canada sur les pandémies et les menaces biologiques.

[Français]

Avec des experts mondiaux en matière de maladies infectieuses, l'Université McMaster s'est mobilisée pour lutter contre la COVID-19.

[Traduction]

On y a créé le premier réseau mondial du Canada, composé d'experts du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement, qui travaillent à la prévention des pandémies et à la préparation des intervenants. Les chercheurs du réseau mondial du Canada ont mis au point un vaccin inhalable de deuxième génération, qui devrait s'avérer très efficace contre les variants émergents. Je lisais ce matin que des chercheurs de l'Université McMaster viennent d'entreprendre les essais de phase 1 de ce vaccin inhalable contre la COVID.

L'excellence canadienne en matière de recherche alimente la contribution du Canada à la reprise mondiale après la pandémie, afin que tous les pays puissent en sortir plus forts et plus résilients que jamais.

[Français]

Je veux remercier tout le personnel de l'Université McMaster de son travail acharné et de son innovation, qui ont sauvé des vies.

* * *

[Traduction]

L'ALBERTA

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, nous constatons les impacts des changements climatiques au Canada: inondations et glissements de terrain récents en Colombie-Britannique, tempêtes qui ont menacé le Canada Atlantique, feux de forêt, inondations et sécheresses qui ont été dévastateurs en Alberta.

Or, les Albertains doivent faire face à deux crises à la fois. La première est la crise climatique et la deuxième, la crise économique. Les Albertains sont coincés entre la nécessité de réduire les émissions et notre dépendance au secteur du pétrole et du gaz. Au total, ce secteur emploie directement 140 000 Albertains et des centaines de milliers d'autres emplois en dépendent. Si nous ne soutenons pas les travailleurs albertains, le Canada n'arrivera pas à respecter ses engagements en matière de lutte contre les changements climatiques.

L'Alberta a contribué à la croissance économique du Canada pendant des décennies et il est maintenant temps que le fédéral fasse preuve de leadership afin d'aider la province à bâtir un avenir sans carbone. Il faut des investissements ciblés pour réduire les émissions du secteur et d'autres pour créer des emplois dans d'autres secteurs. L'Alberta possède les connaissances; elle a seule-

Déclarations de députés

ment besoin que le gouvernement fédéral investisse pour soutenir sa population. Nous ne pouvons plus attendre. Le gouvernement doit investir dans un plan fédéral pour soutenir l'emploi dès maintenant.

* * *

[Français]

LE MUSÉE MARITIME DE CHARLEVOIX

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Monsieur le Président, les goélettes du Saint-Laurent, ces beaux bateaux de bois traditionnels, ont longtemps été le seul moyen de transport permettant le développement et l'approvisionnement des villes et des villages côtiers de notre long fleuve Saint-Laurent, et ce, bien avant les chemins de fer et les routes.

Étant fille et petite-fille de capitaines de goélettes, je sais le courage, l'amour du fleuve et la science de ces marins à bord de ces petits grands bateaux, bâtis de leurs mains. Je veux témoigner ici l'importance de la préservation de ces voitures d'eau, porteuses de mémoire, d'histoire et de fierté.

Le réputé Musée maritime de Charlevoix se bat avec acharnement pour mettre en œuvre l'important projet visant leur conservation. Le gouvernement du Québec vient de confirmer un montant de 5 millions de dollars à cet égard.

La fille du fleuve que je suis s'en voudrait de ne pas tendre la main au ministre du Patrimoine canadien pour qu'il emboîte le pas et confirme l'aide de 700 000 \$ demandée par le Musée maritime de Charlevoix afin de finaliser le montage financier qui permettra de garder debout nos dernières voitures d'eau, joyaux du Saint-Laurent.

* * *

[Traduction]

CHILLIWACK—HOPE

M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, je rends hommage aux gens de ma circonscription, Chilliwack—Hope, pour l'altruisme et l'héroïsme dont ils ont fait preuve lors de la tempête qui a ravagé la Colombie-Britannique le mois dernier. Des agriculteurs se sont précipités pour braver le niveau croissant des eaux de crue dans leur camionnette avec remorque pour aider d'autres agriculteurs à sauver des milliers de bêtes dans la prairie Sumas. Des centaines de gens ont érigé des digues au beau milieu de la nuit pour prévenir la défaillance catastrophique de la station de pompage de Barrowtown.

Les gens de Hope ont pris soin de 1 200 voyageurs qui se sont retrouvés en rade, coincés là pendant des jours en raison des glissements de terrain et des fermetures de routes. Des groupes confessionnels, des clubs philanthropiques et des voisins ont tout de suite réagi pour aider comme ils le pouvaient. Des guides de pêche ont utilisé leurs propres embarcations pour livrer des denrées, apporter des gens chez le médecin ou contribuer aux efforts de reconstruction. Des premiers répondants et des équipes de travaux routiers ont œuvré nuit et jour pour rétablir les chaînes d'approvisionnement et nous garder en sécurité.

Jamais je n'ai été plus fier de ma communauté. Nous nous sommes ralliés dans un esprit d'unité pour faire ce qu'il fallait. Nous nous sommes entraides pendant la crise, et je sais que nous continuerons de nous entraider tandis que nous rebâtitons ensemble.

Questions orales

● (1420)

BOB KILGER

Mme Jennifer O'Connell (Pickering—Uxbridge, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à un ancien député libéral, Bob Kilger, dont la bataille contre le cancer a pris fin la semaine dernière. Je n'ai jamais eu la chance de siéger avec Bob, mais j'ai pu le connaître par l'entremise de ma bonne amie, son épouse, Courtney.

Bob était très généreux de son temps, non seulement lorsqu'il s'agissait de me donner des conseils, mais aussi d'agir comme mentor auprès de mon personnel. Bob m'a dit dès le départ de ne jamais me mettre le whip à dos, et que les personnes qui travaillent au bureau du whip sont extraordinaires. Il m'a dit que ces gens avaient tout vu et que je devrais suivre leurs conseils et leurs avis. Jamais ils ne me donneraient de mauvais conseils, m'a-t-il dit.

Mon histoire préférée à propos de Bob est celle où Wayne Easter et un autre député libéral étaient en désaccord sur une question, à la veille d'une réunion difficile à laquelle les deux assisteraient. Bob, en tant que whip et ancien arbitre dans la LNH, s'est présenté à la réunion, a pris place directement entre les deux et s'est assuré que rien ne se produise et que tout le monde se comporte comme il le fallait. Ayant beaucoup siégé avec Wayne en comité, je sais qu'il peut être difficile de le faire tenir tranquille.

Mes discussions avec Bob me manqueront, mais je n'oublierai pas ses leçons. Je tiens à remercier l'épouse de Bob, Courtney, ainsi que toute sa famille, pour avoir partagé Bob avec nous. Cet endroit s'est enrichi grâce à la présence de Bob.

QUESTIONS ORALES*[Traduction]***LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, deux ans, c'est le temps dont disposait le gouvernement pour préparer l'évacuation des citoyens canadiens, des interprètes et des entrepreneurs en Afghanistan. Un rapport du SCRS datant de 2019 prévoyait un effondrement rapide en Afghanistan si les États-Unis se retiraient.

Alors qu'il avait plus de deux ans pour se préparer, comment le premier ministre a-t-il pu laisser survenir le plus grand désastre qu'ait connu la politique étrangère depuis des décennies?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons continué d'être présents pour le peuple afghan, même après le retrait de nos troupes il y a plus de 10 ans. C'est pourquoi nous avons continué de travailler avec nos partenaires et alliés à l'évacuation des personnes qui se trouvaient en Afghanistan tout au long de l'été. Nous maintenons d'ailleurs notre engagement de rapatrier 40 000 Afghans vers leur nouveau foyer au Canada au cours de la période à venir.

Nous poursuivons ce travail parce que c'est ce à quoi les Canadiens s'attendent. Pour cela, nous continuons de travailler aux côtés de nos alliés du monde entier.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, à la fin du mois d'août, lorsque les opérations d'évacuation ont pris fin en Afghanistan, il restait 1 250 Canadiens dans ce pays: 1 250 Canadiens étaient bloqués sur place, alors qu'un groupe

terroriste prenait le contrôle du pays. Que faisait le premier ministre à ce moment-là? Il était en campagne électorale.

La plus longue guerre de l'histoire du Canada s'est terminée par un abandon total des Canadiens, des entrepreneurs et des interprètes afghans par le premier ministre. Les Canadiens veulent savoir pourquoi.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pendant le mois d'août, des représentants, des ministres, des membres exceptionnels des Forces armées canadiennes et des diplomates ont déployé des efforts sans précédent pour aider le plus grand nombre d'Afghans et de Canadiens possible à fuir l'Afghanistan.

Nous avons travaillé en collaboration avec nos partenaires de partout dans le monde. Nous nous sommes efforcés d'aider le plus grand nombre de personnes possible, et nous demeurons aux côtés de nos alliés afin de faire pression sur les talibans pour que les gens puissent quitter le pays et se réfugier au Canada, où ils pourront commencer leur nouvelle vie.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a parlé d'efforts sans précédent. Les députés savent-ils ce que le premier ministre faisait pendant que l'Afghanistan s'écroulait? Il se préparait à des élections. Il a déclenché des élections pendant la chute de Kaboul. Il a planifié des élections plutôt qu'une évacuation.

J'ai une question simple pour le premier ministre. Le 15 août, lorsqu'on l'a informé que Kaboul était sur le point de tomber, pourquoi a-t-il préféré sauver sa carrière politique plutôt que de sauver la vie des gens qui se trouvaient sur place en Afghanistan?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous nous rappelons tous la rapidité avec laquelle les événements se sont déroulés en Afghanistan ainsi que l'intensité avec laquelle nos forces armées, nos diplomates et nos partenaires internationaux ont continué de se mobiliser pour évacuer des gens de l'Afghanistan et veiller à ce que les Canadiens puissent se mettre en sécurité tout en continuant de travailler auprès de la population afghane.

Nous savons que nous devons continuer de faire pression sur le gouvernement taliban pour que des gens puissent quitter l'Afghanistan. Nous poursuivons nos efforts en ce sens, en collaboration avec nos partenaires, et nous allons faire venir 40 000 Afghans au Canada pour qu'ils puissent commencer leur nouvelle vie.

● (1425)

[Français]

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous avons eu deux ans de réflexion, de lenteur et d'échecs, et cela continue malgré des messages S.O.S. L'évacuation des Canadiens, des interprètes et des entrepreneurs afghans alliés n'était pas une priorité pour ce gouvernement libéral.

Pourquoi ce gouvernement a-t-il ignoré les appels des Canadiens et créé le plus grand désastre diplomatique depuis des décennies?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier nos soldats, nos diplomates et les gens qui ont travaillé sans relâche pour évacuer des milliers de gens de l'Afghanistan. Ils continuent à travailler pour s'assurer que 40 000 Afghans pourront venir s'installer au Canada dans les moments à venir.

Nous allons continuer à mettre la pression sur les talibans pour nous assurer que les gens peuvent sortir en sécurité. Nous allons continuer à travailler avec la communauté internationale pour donner une meilleure vie à des dizaines de milliers de personnes qui le méritent chaudement.

L'hon. Erin O'Toole (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, sans relâche, il a déclenché une élection. La politique étrangère de ce gouvernement libéral est une catastrophe. C'est clair, échec après échec.

Il y a 1 250 Canadiens qui sont bloqués en Afghanistan. Le groupe terroriste continue de semer la terreur, mais ce premier ministre pensait plutôt à de belles élections inutiles. Il a de belles paroles, mais aucune action.

Pourquoi ce gouvernement a-t-il laissé tomber nos alliés afghans?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est tout simplement faux. Nous avons travaillé avec nos alliés en Afghanistan, les organismes et nos partenaires à l'international. Les membres de nos Forces armées, nos diplomates et nos fonctionnaires ont travaillé sans relâche pour secourir le plus grand nombre de personnes possible au mois d'août.

Depuis, nous continuons de travailler avec la communauté internationale pour mettre de la pression sur les talibans pour nous assurer que les gens peuvent quitter le pays, que les gens peuvent venir au Canada. Nous allons accepter 40 000 personnes pour nous assurer que nous continuons d'être là pour les gens de l'Afghanistan.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je découvre avec bonheur que nos amis libéraux découvrent les vertus de la présence à la Chambre. C'est un vrai plaisir.

Cependant, je suis inquiet et je veux leur dire à tous que je suis inquiet parce que, selon Radio-Canada, Ottawa se prépare à modifier un règlement extrêmement important qui interdit le déversement des eaux des bassins de décantation des sables bitumineux directement dans la rivière Athabasca. Ces eaux contiennent des métaux lourds et des produits chimiques très dangereux et, présentement, le règlement ne le permet évidemment pas.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire que cette terrible nouvelle est inexacte et qu'il ne permettra pas de déversement directement dans la rivière Athabasca?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous savons qu'il n'y a pas d'économie saine sans un environnement sain.

Nous travaillons avec les dirigeants autochtones et les provinces, ainsi qu'avec les industries et les intervenants à l'élaboration de normes strictes sur la qualité de l'eau contenue dans les résidus des sables bitumineux qui pourrait être rejetée en vue de publier un projet de règlement en 2024. Ce travail important nous aidera à réduire les risques pour l'environnement et pour la santé liés au stockage des matériaux toxiques.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, j'ai une mesure claire à lui proposer: l'interdiction, comme c'est présentement le cas.

Questions orales

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique doit avoir de dures journées ces jours-ci parce que, non seulement le gouvernement finance l'industrie pétrolière, il invente de faux plafonnements d'émissions et il abolit des règlements — on en ajoute à chaque fois. Il est tellement propétole que les conservateurs vont avoir des problèmes d'identité à la Chambre.

Je demande formellement au premier ministre de maintenir durablement l'interdiction des déversements directs dans la rivière Athabasca.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il y a actuellement une interdiction qui existe, mais nous établissons des normes strictes qui pourraient entrer en vigueur à partir de 2024 sur la qualité de l'eau contenant des résidus de sables bitumineux qui pourrait être rejetée. Ce sont des mesures appuyées par la science. Ce sont des mesures pour protéger notre environnement.

* * *

• (1430)

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, la mise à jour économique donne au gouvernement libéral une occasion de s'attaquer à l'inflation, qui fait augmenter le coût de la vie pour les familles, lesquelles se sentent prises dans un étau et peinent à joindre les deux bouts. Les libéraux affirment qu'ils ne peuvent rien y faire. Nous ne sommes pas d'accord. Ils pourraient dès maintenant aider les gens à trouver un domicile qui convient à leur budget. Ils pourraient imposer une limite aux prix que les fournisseurs de services de téléphonie cellulaire et Internet exigent des Canadiens, car ces prix se classent parmi les plus élevés au monde.

Le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à profiter de la mise à jour économique pour s'attaquer à la hausse du coût de la vie?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme l'indique le député d'en face, nous publions une mise à jour économique et financière la semaine prochaine. Nous présenterons aux Canadiens un survol transparent des finances publiques et de notre plan visant à mettre fin à la lutte contre la COVID-19, à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens et à faire en sorte que la relance économique ne laisse personne pour compte. La meilleure façon de faire croître l'économie et d'appuyer les Canadiens est de mettre fin à la pandémie de COVID-19.

Nous allons toujours de l'avant avec des initiatives comme l'indexation de l'Allocation canadienne pour enfants au coût de la vie, les services de garde à 10 \$ par jour, la bonification du Supplément de revenu garanti pour les aînés vulnérables, l'ajout de mesures de soutien aux étudiants et bien d'autres mesures, afin de favoriser l'abordabilité pour les familles.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, la mise à jour économique présente une occasion pour le gouvernement libéral de régler l'inflation qui augmente le coût de la vie. Il est de plus en plus difficile pour les familles de joindre les deux bouts.

Questions orales

Les libéraux disent qu'ils ne peuvent rien faire, mais nous ne sommes pas d'accord. Le gouvernement libéral peut aider les familles à trouver des logements abordables. Il peut aussi mettre une limite sur les frais des forfaits cellulaires et Internet.

Le premier ministre s'engage-t-il dans la mise à jour économique à rendre la vie plus abordable?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, l'inflation causée par la pandémie se manifeste partout dans le monde, et les Canadiens font face à une hausse des prix.

Comme nous l'avons fait pendant la pandémie, nous continuerons d'être présents pour les Canadiens. La mise à jour économique et budgétaire de 2021 donnera aux Canadiens un aperçu transparent de nos finances publiques, ainsi que notre plan pour finir la lutte contre la COVID-19, rendre la vie plus abordable pour les Canadiens et assurer que notre relance économique ne laisse personne de côté.

La meilleure façon de faire croître notre économie et de rendre la vie plus abordable, c'est de mettre fin à la COVID-19. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, nous présentons aujourd'hui une motion visant à former un comité spécial omnipartite qui se penchera sur l'échec de la stratégie d'évacuation de l'Afghanistan du gouvernement canadien. Au lieu de sauver des vies, le gouvernement a déclenché des élections. Quelque 40 000 membres des Forces armées canadiennes ont participé à la mission en Afghanistan et collaboré étroitement avec des interprètes afghans, à qui nous avions promis de les protéger et de les aider à quitter leur pays. À l'heure actuelle, ils se cachent dans des refuges pour fuir les escadrons de la mort des talibans.

Le gouvernement appuiera-t-il cette motion pour que l'on puisse découvrir comment les choses ont pu si mal tourner sous sa surveillance?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que la question de l'Afghanistan est importante. C'est important pour le gouvernement et pour tous les Canadiens.

J'ai récemment participé à des rencontres de l'OTAN et de l'OSCE, où j'ai eu la chance de m'entretenir avec un grand nombre de mes homologues afin d'examiner les leçons que nous avons tirées de la situation en Afghanistan. Nous pouvons être extrêmement fiers d'être l'un des pays qui accueillera le plus grand nombre de réfugiés afghans, pour un total de 40 000 réfugiés. C'est notre engagement et nous le respecterons.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Mélanie Joly: Bien entendu, nous pouvons aussi être fiers d'accueillir beaucoup de réfugiés liés aux opérations de l'OTAN. Ils arrivent par avion en ce moment même.

Le Président: Je tiens à rappeler aux députés comment se déroulent les travaux à la Chambre. Ils posent une question et ils obtiennent une réponse. S'ils posent des questions pendant qu'une per-

sonne est en train de répondre, cela ne fait qu'embrouiller les choses et compliquer les travaux.

Le député de South Surrey—White Rock a la parole.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, j'adorerais obtenir une réponse. Ce que j'entends, ce sont des esquives, des platitudes et des excuses. Ce n'est tout simplement pas suffisant.

Il y a 40 000 membres des Forces armées canadiennes qui ont mis leur vie entre les mains de nos alliés et interprètes en Afghanistan. Ils ont servi ensemble avec bravoure et abnégation afin que nous puissions essayer de construire un nouvel Afghanistan. Nous avons promis à nos alliés et à leur famille notre protection et une vie nouvelle, et le gouvernement a brisé ce lien sacré. Simplement parler d'environ 40 000 réfugiés sans rien faire d'autre ne veut rien dire. Les Canadiens sont revenus ici en toute sécurité...

• (1435)

Le Président: Le ministre de l'Immigration a la parole.

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je crois que tous les députés s'entendent sur l'importance pour le Canada d'honorer ses engagements à accueillir 40 000 réfugiés afghans.

Les députés de l'opposition veulent savoir quand les gens vont arriver. Il y a 2 semaines, quand on m'a posé la question, j'ai répondu que 3 800 d'entre eux étaient ici. Plus tôt cette semaine, quand on m'a posé la question, il y en avait 4 000 de plus. Je suis heureux de vous annoncer que, d'ici la fin de la semaine, 500 réfugiés afghans supplémentaires arriveront au pays, y compris, pour la première fois, des réfugiés afghans parrainés par le secteur privé dans ma province, en Nouvelle-Écosse.

Notre engagement ne va pas s'amoinrir et nous allons le respecter en accueillant 40 000 réfugiés afghans vulnérables au Canada.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, cet été, le Canada a failli à la tâche quand venait le temps d'aider nos alliés afghans.

Nous avons tous en mémoire le triste souvenir et les images dramatiques de ces Afghans qui s'accrochaient aux avions lorsque ces derniers décollaient. C'est terrible, ce qui s'est passé en Afghanistan.

Ces gens sont nos amis et nos alliés. Ils ont aidé les soldats canadiens quand ils étaient en Afghanistan. Ce sont les interprètes, le personnel de soutien et leurs familles. Les Canadiens doivent savoir pourquoi on n'a pas été capable de les aider correctement.

Si le premier ministre n'a rien à se reprocher, pourquoi ne soutient-il pas notre demande de comité parlementaire pour étudier la question?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, en effet, la question de l'Afghanistan est très importante.

Questions orales

Bien entendu, le Canada a servi aux côtés de plusieurs des alliés de l'OTAN en Afghanistan et nous avons été soutenus par plusieurs Afghans sur place. C'est pourquoi nous avons décidé d'honorer cet engagement des Afghans auprès du Canada en faisant venir 40 000 réfugiés afghans au pays. Nous en sommes rendus à près de 5 000 d'entre eux et nous sommes l'un des pays qui a reçu le plus de réfugiés afghans. Présentement, la situation en Afghanistan est très difficile et nous allons continuer à travailler avec nos partenaires pour assurer la sécurité et le retour de ces réfugiés à la maison, ici.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, pendant ce débat, ayons toujours à l'esprit le fait que ces Afghans, qui sont nos amis et nos alliés, ont mis leur vie en péril pour que les Canadiens puissent profiter de la situation actuelle. C'est pourquoi on ne doit pas faire de politique partisane là-dessus.

Il est très triste de voir le ministre rire, car, dès 2016, le chef de l'opposition a averti la Chambre qu'il fallait avoir un plan pour ramener ces gens. Cet été, quand on avait besoin de tous les efforts du Canada pour extirper ces gens, le premier ministre a déclenché des élections partisans et égoïstes.

Si le gouvernement n'a rien à se reprocher, est-ce qu'il va accepter notre proposition de créer un comité...

Le Président: L'honorable ministre a la parole.

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas de leçons à recevoir de la part de mon collègue en ce qui concerne la partisanerie, parce que c'est exactement ce que les conservateurs font présentement.

Cela dit, nous devons bien entendu tirer des leçons de ce qui s'est passé en Afghanistan. En tant que gouvernement, nous devons le faire. Nous sommes prêts à travailler avec l'opposition, mais d'autres pays doivent aussi le faire. Nous travaillons aussi au sein de l'OTAN.

Enfin, le plus important, c'est d'être là pour les Afghans qui veulent venir au Canada et qui ont aidé les Canadiens. Nous devons le faire en respectant la sécurité nationale du Canada et c'est ce que nous allons faire.

[Traduction]

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, ceux qui ont servi aux côtés des Canadiens en Afghanistan méritent mieux que d'être laissés en plan par le gouvernement. Le premier ministre a évité de rendre des comptes et il a abandonné ceux qui ont servi le Canada en déclenchant égoïstement des élections. Les anciens combattants, les Canadiens et les interprètes afghans veulent savoir pourquoi le gouvernement libéral les a laissés tomber si lamentablement.

La ministre s'engagera-t-elle à appuyer la motion d'aujourd'hui pour que le personnel de soutien et les interprètes afghans puissent savoir pourquoi ils ont été abandonnés et pour faire en sorte que ce genre d'échec ne se reproduise plus jamais?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous voulons bien sûr apprendre ce qui est arrivé en Afghanistan. Nous voulons aussi faire en sorte que l'avenir de l'Afghanistan soit meilleur que le présent. Voilà pourquoi nous continuons de suivre de près la situation dans ce pays.

Nous sommes très préoccupés par le sort des Afghans, notamment les femmes et les filles qui sont actuellement en Afghanistan. C'est pourquoi j'ai soulevé la question auprès de tous mes homologues, c'est pourquoi il s'agit d'une priorité absolue et c'est pour

quoi nous ferons notre part en tant que pays pour faire venir 40 000 réfugiés afghans au Canada.

• (1440)

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, la priorité était telle qu'il fallait déclencher des élections.

La ministre aime à dire que 4 000 réfugiés afghans sont arrivés au Canada. Il faut être libéral pour se féliciter d'avoir atteint un maigre 10 % de son objectif et ne pas avoir un échéancier ou un plan pour atteindre le reste. Il semble n'y avoir que des réfugiés afghans parrainés par le secteur privé qui sont arrivés dernièrement. Les anciens combattants, les organismes de charité et les ONG ont pris le relais pour combler l'immense vide laissé par le gouvernement.

Quand les 90 % restants des réfugiés afghans arriveront-ils au Canada?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, si le député veut parler de la dernière campagne électorale, je lui rappelle que de ce côté-ci de la Chambre, nous nous sommes engagés à accueillir 40 000 réfugiés afghans pendant cette campagne, tandis que du côté de l'opposition, on voulait mettre fin au programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement. Il critique nos...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Je n'ai pas entendu la réponse du ministre de l'Immigration. Pourrait-il reprendre depuis le début?

L'hon. Sean Fraser: Monsieur le Président, la vérité fait parfois mal, mais la réalité est que, si les députés de l'opposition veulent situer cette question dans le contexte de la récente campagne électorale fédérale, je signale que le gouvernement a fait campagne en s'engageant à faire venir 40 000 réfugiés afghans au Canada.

Le Parti conservateur du Canada a fait campagne en s'engageant à éliminer la catégorie des réfugiés pris en charge par le gouvernement. Si le député s'inquiète de l'échéancier des nouvelles arrivées, nous prévoyons que 520 réfugiés afghans supplémentaires atterriront demain au Canada à bord de deux vols nolisés. Nous pouvons tous en être fiers.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, une autre fusillade s'est produite hier. Cette fois, c'est dans une bibliothèque de Laval qu'on a tiré sur un jeune de 18 ans. On en est rendu à tirer des coups de feu même jusque dans nos bibliothèques. Lorsque ce stade est franchi, lorsque le recours aux armes à feu est banalisé au point où l'on peut tirer dans un lieu public, cela n'annonce rien de bon pour la suite.

Qu'est-ce que le ministre va faire aujourd'hui pour rassurer les familles inquiètes?

Questions orales

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de sa question. Nos pensées vont toujours à toutes les victimes de violence causée par les armes de guerre et par toute arme à feu. Nous accordons 46 millions de dollars au gouvernement du Québec pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de prévention de la violence liée aux armes à feu et aux gangs. Je parlerai avec mon collègue provincial plus tard et je vais continuer de travailler en étroite collaboration avec tous nos partenaires, y compris les députés de la Chambre.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, si on est rendu à des coups de feu dans une bibliothèque, quelle est la prochaine étape? La situation se dégrade presque quotidiennement dans le Grand Montréal et on ne sent pas d'urgence d'agir de la part du gouvernement fédéral. Personne aujourd'hui n'est rassuré d'entendre ce que le fédéral a fait dans le passé contre le trafic d'armes, parce qu'on voit tous que c'est insuffisant. Ce qu'on veut entendre, c'est que le ministre lance un signal clair et pose un premier geste concret, pour qu'on puisse se dire qu'enfin le fédéral prend ses responsabilités.

Qu'est-ce que le ministre va faire?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je partage les inquiétudes de ma collègue. C'est la raison pour laquelle notre gouvernement a déjà pris beaucoup d'actions concrètes comme bannir les armes de guerre, ajouter plus de ressources à la frontière pour les arrêter et les bloquer, continuer la lutte contre la violence par armes à feu et travailler en étroite collaboration avec le gouvernement pour créer des espaces sécuritaires pour tout le monde.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, on fait face à une culture du *gun* où les groupes criminalisés achètent, vendent et utilisent des armes à feu comme si c'était des jouets, notamment parce qu'elles sont aussi faciles d'accès que des jouets.

Le ministre en a des pistes de solution. D'abord, il peut s'inspirer de son propre parti. Il a passé la campagne électorale à dire que la GRC est sous-financée et que les peines de prison sont trop clémentes. Ensuite, il peut écouter ses employés. Les services frontaliers nous disent eux-mêmes qu'ils sont sous-utilisés. Finalement, il peut prendre les suggestions du Bloc québécois. Nous n'arrêtons pas d'en faire.

Ça fait deux semaines que le ministre nous répète la même affaire. Quand est-ce qu'il va agir?

● (1445)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement est toujours prêt à travailler avec le Bloc et même avec tous les partis de la Chambre pour chercher et trouver des solutions concrètes dans la lutte contre la violence causée par les armes à feu. Ainsi, nous allons continuer de travailler avec le gouvernement du Québec pour arrêter le trafic des armes à feu à la frontière et nous allons même participer à plusieurs forums conjoints avec les États-Unis.

C'est un grand défi, c'est un grand enjeu, mais notre gouvernement s'est engagé à régler cet enjeu.

[Traduction]

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, afin de s'approvisionner en liquidités bon marché pour combler leurs déficits records, les libéraux ont demandé à la banque centrale d'inonder les marchés des prêts avec 400 milliards de dollars de liquidités. Nous apprenons maintenant que 192 milliards de dollars de cette somme ont débordé sur les marchés hypothécaires, et qu'un quart de tous les prêts hypothécaires en cours aujourd'hui sont de faible qualité et à taux variable, ce qui les rend très sensibles aux augmentations des taux d'intérêt. Cette mesure a eu pour effet de gonfler les prix des logements d'un tiers et de créer la deuxième plus grande bulle immobilière au monde.

La ministre des Finances admettra-t-elle que le Canada a une bulle immobilière?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs continuent, de façon irréfléchie, de tenir des propos alarmistes et de parler en mal de l'économie canadienne. Au troisième trimestre, le taux de croissance du Canada s'élevait à 5,4 %, soit plus que celui des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et de l'Australie. En fait, il dépassait les prévisions du marché. Le Canada a retrouvé 106 % des emplois perdus pendant la récession causée par la pandémie de COVID-19. De leur côté, les États-Unis n'ont retrouvé que 83 % des emplois perdus. Cet automne, Moody's et S&P ont confirmé la cote de crédit AAA du Canada.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, il est toujours rassurant de voir sa cote de crédit confirmée par les institutions mêmes qui disaient à la fin de 2008 que les prêts hypothécaires à risque étaient d'une solidité à toute épreuve. Quoi qu'il en soit, la question portait plutôt sur la bulle immobilière du Canada. C'est la huitième fois maintenant que je demande à la ministre, ici même à la Chambre, s'il y a une bulle immobilière au Canada. Cette question intéresse par exemple Raj, qui est chauffeur de taxi Uber en plus de son emploi dans le domaine de l'informatique. Pendant les 15 prochaines années, il veut ainsi accumuler la mise de fonds nécessaire pour acheter une maison de 1 million de dollars dans Brampton.

Les Canadiens ont le droit de savoir. Selon Bloomberg, le Canada se classe deuxième dans le monde pour ce qui est de l'ampleur de sa bulle immobilière. La ministre va-t-elle admettre qu'il y a une bulle immobilière au Canada? Oui ou non?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, le fait est qu'il y a un bon moment que le député d'en face n'a pas parlé de logement abordable. Il s'est dit que c'était maintenant à la mode d'en parler, mais je me permettrai de lui donner l'heure juste. Chaque fois que nous avons proposé des mesures pour aider les acheteurs d'une première maison à accéder à un logement abordable, pour aider les personnes les plus vulnérables de nos collectivités à accéder à des solutions de logement permanent, ou pour mettre en place un soutien au loyer à l'intention des femmes et des enfants qui fuient la violence familiale, il a voté contre ces mesures.

Questions orales

[Français]

L'EMPLOI

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, dans le dossier de la pénurie de main-d'œuvre au Québec, le secteur manufacturier de la grande région de Chaudière-Appalaches perd présentement 7 millions de dollars par jour de production par manque de main-d'œuvre. Il lui faut des travailleurs étrangers temporaires pour suffire à la tâche maintenant.

Le gouvernement présentera-t-il un plan pour simplifier le processus d'acceptation des travailleurs étrangers temporaires?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, nous allons absolument le faire. Nous avons une entente avec le gouvernement de Québec sur les travailleurs étrangers.

[Traduction]

Nous simplifions les processus. Le gouvernement du Québec est maintenant en mesure de faire venir plus de travailleurs plus rapidement. Certaines des mesures sont entrées en vigueur hier, et les autres le seront dans les semaines à venir, mais je peux garantir au député et à l'ensemble des députés que nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement du Québec au sujet des travailleurs étrangers temporaires.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, il faut mettre en œuvre le plus rapidement possible un plan pour sauver le secteur manufacturier au Québec, et rien de moins. Le gouvernement doit considérer le dossier de la pénurie de main-d'œuvre comme une question prioritaire avant que nos entreprises déménagent ailleurs dans le monde à cause du manque de leadership de ce gouvernement.

Le gouvernement reverra-t-il tout le processus d'acceptation des travailleurs étrangers temporaires pour plus de flexibilité, de rapidité et de cohérence pour le bien-être de l'économie canadienne?

• (1450)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs continuent de dénigrer la solide reprise économique du Canada après la récession engendrée par la COVID-19. C'est peut-être parce que nous avons fait un bien meilleur travail qu'eux en 2008, lorsqu'ils formaient le gouvernement. Le Canada a déjà récupéré plus d'emplois que tous ceux perdus lors de la récession engendrée par la COVID-19. En revanche, après la récession de 2008, il a fallu près de huit mois de plus pour que l'emploi se rétablisse.

* * *

[Traduction]

LES AÎNÉS

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, Emanuel Benjamin est un aîné de 71 ans de ma circonscription dont les prestations du SRG ont été soudainement réduites parce qu'il a bénéficié de mesures d'aide liées à la pandémie l'an dernier. M. Benjamin vivait déjà sous le seuil de pauvreté, et son revenu est maintenant passé de 1 500 \$ à 600 \$ par mois. Il ne peut payer ni son loyer, ni sa nourriture, ni ses médicaments. Il risque de tout perdre si le gouvernement n'intervient pas immédiatement pour régler le problème.

Le gouvernement libéral a reconnu l'existence d'un problème, alors quand va-t-il le régler et faire ce qui est juste pour les aînés canadiens?

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie, nous avons dit aux Canadiens et aux aînés que nous serions là pour eux aussi longtemps qu'ils auraient besoin de nous, et c'est exactement ce que nous faisons. Nous avons toujours donné la priorité aux aînés les plus vulnérables en renforçant leur SRG. Cet été, nous avons fourni un soutien financier immédiat et direct aux aînés. En ce qui concerne la PCU et le SRG, je peux assurer au député que nous travaillons sur cette question pour trouver la meilleure solution.

Nous serons là pour soutenir les aînés.

* * *

LES MESURES DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, augmenter le SRG pour ensuite prendre des mesures afin de récupérer l'augmentation ne fera absolument rien pour les personnes comme Emanuel, et cette réponse ne va pas payer son loyer. Nous posons cette question depuis quelque temps déjà. Nous voyons le gouvernement prendre des mesures de récupération à l'égard du SRG et de l'Allocation canadienne pour enfants, et réduire la PCRE pour 900 000 Canadiens, alors que nous voyons les cas de COVID-19 augmenter. L'aide financière dont ont besoin ces 900 000 personnes n'est pas au rendez-vous.

Quand le gouvernement cessera-t-il d'utiliser les gens vulnérables financièrement comme fondement de la relance et commencera-t-il à chercher une partie de l'argent au sommet, comme dans les sociétés ouvertes qui ont pris la subvention salariale et n'ont rien versé en retour, sauf aux détenteurs d'actions?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer à tout le monde dans cette Chambre que nous offrons depuis le début de cette pandémie un soutien indéfectible aux travailleurs. C'est pourquoi le projet de loi C-2 propose de maintenir la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants. C'est pourquoi nous créons la prestation en cas de confinement. C'est pourquoi nous continuons à offrir de l'aide aux entreprises pour l'embauche de travailleurs et de l'aide au loyer.

Nous en faisons beaucoup pour les travailleurs et les entreprises et, comme l'a dit la vice-première ministre, nous avons récupéré 106 % des emplois perdus pendant la pandémie. Le taux de chômage était encore en baisse le mois dernier, pour le sixième mois d'affilée. Nous sommes à 0,4 % de notre taux record de février 2020.

*Questions orales***LA SANTÉ**

M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, nous avons appris avec consternation que, dans le dossier des surdoses d'opioïdes, le taux de décès le plus élevé du Canada était celui du Yukon. De nombreuses mesures ont été prises au cours des dernières années pour lutter contre cette crise, mais nous ne savons que trop bien qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Plusieurs approches peuvent contribuer à prévenir les décès: sources sûres d'approvisionnement, consommation dans un cadre supervisé, meilleur accès aux traitements, mesures efficaces de prévention et décriminalisation.

La ministre de la Santé mentale et des Dépendances pourrait-elle faire le point sur ce que fait le gouvernement fédéral, en collaboration avec le Yukon, pour mettre fin à cette tragédie?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de tout ce qu'il a fait à titre de médecin hygiéniste en chef du Yukon. Je le remercie aussi de m'avoir accompagnée, la semaine dernière, lors des discussions avec les ministres du Yukon et les dirigeants des Premières Nations.

Nous sommes de tout cœur avec les proches, les parents et les concitoyens des victimes de la crise des surdoses d'opioïdes. En collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités, les communautés autochtones, les experts et les personnes directement touchées par ce fléau, le gouvernement étudie l'ensemble des propositions dans le but de mettre en œuvre des solutions innovatrices venant de la base.

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, à titre de député représentant une circonscription comptant quatre postes frontaliers, je peux confirmer à mes collègues que l'application ArriveCAN est un beau gâchis. Prenons l'exemple de Bernadette, dans ma circonscription. Elle a été forcée de faire une quarantaine de 14 jours alors qu'elle est doublement vaccinée et qu'elle a même reçu une dose de rappel. Elle reçoit maintenant des appels menaçants lui intimant de s'acquiescer des exigences en matière de test sans quoi elle pourrait faire de la prison ou avoir à payer une amende de 650 000 \$. Elle a 75 ans.

Quand le gouvernement libéral remédiera-t-il au gâchis qu'il a créé à la frontière et mettra-t-il un terme à la quarantaine superflue qu'il impose à mes concitoyens?

• (1455)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je garantis à tous les députés que, de ce côté de la Chambre, nous n'hésiterons jamais à mettre en œuvre les mesures sanitaires nécessaires à la protection de la santé et de la sécurité de tous les Canadiens, surtout aujourd'hui, dans le contexte du variant préoccupant Omicron. L'application ArriveCAN est utile et un outil essentiel à la compréhension...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je dois interrompre le ministre. J'essaie d'entendre, mais les cris dans mon oreille gauche me compliquent beaucoup la tâche.

Je prie le ministre de reprendre depuis le début afin que je puisse entendre toute sa réponse, s'il vous plaît.

L'hon. Marco Mendicino: Monsieur le Président, comme je le disais, le gouvernement n'hésitera jamais à mettre en œuvre les mesures sanitaires nécessaires à la frontière, et l'application Arrive-

CAN est l'un des outils que nous utilisons pour contrôler les Canadiens vaccinés qui rentrent au pays. C'est obligatoire depuis le début de la pandémie. Nous continuerons à informer les gens et nous assouplirons les règles à la frontière lorsque ce sera possible, mais, en définitive, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour protéger les gens contre le nouveau variant préoccupant, soit le variant Omicron.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement n'écoute tout simplement pas. Allan, l'un de mes concitoyens, a traversé la frontière avec sa femme pour s'occuper d'un dossier dans l'État de Washington, puis il est revenu une heure plus tard. Le gouvernement a annoncé une exemption dans le cas des voyages de moins de 72 heures, mais Allan et sa femme, qui sont pourtant pleinement vaccinés, se sont fait dire que leurs documents n'étaient pas admissibles parce qu'ils n'avaient pas de téléphone intelligent et qu'ils devaient se mettre en quarantaine et envoyer les résultats de leurs tests de façon électronique sous peine d'une amende de 5 000 \$.

Le gouvernement arrêtera-t-il de discriminer les personnes comme mes concitoyens parce qu'elles n'ont pas de téléphone intelligent et mettra-t-il un terme immédiatement à cette quarantaine obligatoire injuste?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, comme mon collègue vient de le reconnaître, le gouvernement fait déjà preuve de souplesse à la frontière pour faciliter l'arrivée des Canadiens, notamment avec la règle d'exemption de 72 heures pour les Canadiens qui traversent fréquemment la frontière et qui doivent se procurer des biens essentiels. Cependant, nous ne ferons aucun compromis en matière de santé et de sécurité. C'est la raison pour laquelle nous exigeons que les personnes qui reviennent des États-Unis soient entièrement vaccinées. C'est pourquoi nous utilisons l'application ArriveCAN. L'objectif est d'assurer la santé et la sécurité de tous les Canadiens, d'autant plus que nous sommes maintenant aux prises avec un nouveau variant préoccupant, Omicron.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, les hôtels de quarantaine des libéraux et leurs scènes d'horreur sont de retour. Les gens attendent pendant cinq heures dans des aéroports bondés, sont transportés en autobus vers des hôtels dont les coordonnées sont tenues secrètes et sont nourris au grau froid.

Une femme d'Edmonton atteinte de la maladie cœliaque est restée 40 heures sans nourriture qu'elle aurait pu manger sans danger. Il manque de lait et de couches pour les bébés. Certaines personnes n'ont pas d'eau chaude ni de chauffage dans leur chambre d'hôtel. C'est presque comme la prison, sauf qu'au moins, en prison, les gens ont droit à des repas chauds, à de l'air frais et à des colis envoyés par leurs proches. « Ce n'est pas le Canada, ça », nous a dit un homme hier. Il a raison. Où sont le respect et la dignité auxquels ont droit les Canadiens?

« Le gouvernement du Canada devrait avoir honte. » Voilà ce que nous avons entendu à plusieurs reprises de la part des Canadiens. Quand les libéraux mettront-ils fin à ce traitement inhumain et traiteront-ils les Canadiens avec dignité et respect, pour une fois?

Questions orales

L'hon. Omar Alhabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous nous sommes engagés envers les Canadiens à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger leur santé et assurer leur sécurité. Nous protégeons également notre économie. Au cours de la dernière année et demie, les Canadiens ont fait beaucoup de sacrifices. Nous devons être vigilants à la frontière pour nous assurer d'atténuer l'arrivée du variant Omicron.

Cependant, j'ai une question pour les conservateurs. La semaine dernière, ils ont dit que nous avons besoin de plus de mesures. Aujourd'hui, ils disent que nous avons besoin de moins de mesures. Je ne sais pas vraiment ce qu'ils demandent. Nous suivrons les conseils que nous avons reçus des experts en santé publique.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, nous avons besoin des mesures appropriées.

[Français]

Il n'y a pas juste dans les aéroports que le bordel est pogné. Les ministres libéraux ont encore une fois perdu le contrôle.

Le ministre de la Santé répète que les mesures vont prendre quelques jours à se mettre en place. Le ministre des Transports dit que les mesures peuvent encore changer. Le ministre de la Sécurité publique ne fait rien. Les conditions dans les hôtels de quarantaine sont horribles.

Qui dit la vérité? C'est Paul Arcand, qui, ce matin, a dit que les programmes étaient tout croches.

Quand les ministres vont-ils agir pour les Canadiens, et non contre les Canadiens?

• (1500)

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de me donner la chance de parler de cette question. Il sait comme moi à quel point c'est important, avec le nouveau variant Omicron, de protéger la santé et la sécurité des gens. Il sait très bien que ces mesures prennent un certain temps à se mettre en place.

Je remercie, en passant, tous nos partenaires, dont ceux qui sont des partenaires aéroportuaires. Je remercie la santé publique, évidemment, et tous les experts qui nous disent que, maintenant, il faut être prudent et vigilant. C'est ce qu'on entend de tous les experts et ce serait intéressant de savoir ce que nos amis de l'opposition en pensent aussi.

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, la semaine dernière, on pensait qu'Ottawa était proactif aux frontières, mais on se rend compte aujourd'hui qu'il a juste cafouillé plus rapidement.

Le gouvernement a décidé d'imposer des tests de la COVID-19 aux voyageurs qui arrivent par avion, tout en reconnaissant que certains aéroports sont incapables d'offrir ces tests. Les gens sont confus et craignent d'avoir à faire une quarantaine quelque part en attendant qu'un messenger vienne chercher leur test. Résultat: on ne sait plus qui devra faire une quarantaine ni pour combien de temps.

Qu'attend le gouvernement pour mettre de l'ordre dans ce fouillis inquiétant?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, cela me donne l'occasion de saluer mon collègue, que je n'ai pas encore salué depuis son élection, et de le féliciter en passant. Je le félicite également pour son emphase à l'égard de la

santé et la sécurité des Canadiens dans le contexte actuel, lequel est extrêmement préoccupant.

Nous faisons les bonnes choses rapidement. Nous les mettons aussi rapidement en place. Les gens savent que les mesures à la frontière ont changé depuis quelques jours et qu'elles vont continuer de s'étaler au cours des prochains jours. Ils savent aussi, comme tout le monde devrait le savoir, que la COVID-19 n'est pas terminée et qu'il faut suivre l'évolution de ce variant et de cette maladie sérieusement au cours des prochains jours et des prochaines semaines.

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, la confusion autour des tests de dépistage dans les aéroports, c'est carrément la scène du laissez-passer A38 dans *Les 12 travaux d'Astérix*.

Les familles québécoises qui auront vécu ce cafouillage dans les aéroports auront sûrement une pensée pour le ministre en regardant Ciné-cadeau durant les Fêtes.

Qu'est-ce que ce gouvernement compte faire pour que la gestion chaotique des tests de dépistage arrête d'être la maison qui rend fou?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, l'allusion aux Fêtes qui s'en viennent est effectivement une bonne allusion. Les gens savent que, au cours des prochaines semaines, les choses vont changer. Les gens seront de plus en plus en contact à l'intérieur.

Je pense que les Canadiens, et les Québécois en particulier, ont bien compris l'importance de suivre les consignes de la santé publique dans un contexte incertain. Je pense que les gens ont jusqu'à maintenant fait les bons choix et qu'ils vont continuer de faire ces bons choix au cours des Fêtes qui s'en viennent.

* * *

[Traduction]

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, des électeurs de ma circonscription, Lambton—Kent—Middlesex, et de nombreux Canadiens des régions rurales n'ont pas accès à un service Internet par fibre optique parce que les grands fournisseurs de services Internet installent la dorsale, mais ne terminent pas le dernier kilomètre important. Bien que le Fonds pour la large bande universelle finance le dernier kilomètre, de nombreux fournisseurs de services Internet n'en profitent pas et laissent tout simplement les Canadiens sans connexion.

Que fera le gouvernement pour s'assurer que tous les Canadiens des régions rurales bénéficient des connexions du dernier kilomètre?

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, depuis 2015, nous avons approuvé des programmes et des projets qui vont permettre de brancher 1,7 million de foyers canadiens. D'ici 2026, nous allons brancher 1,2 million de familles canadiennes de plus à un Internet meilleur et plus rapide. D'ici là, 98 % du Canada aura accès à Internet. C'est en branchant chaque foyer, chaque entreprise et chaque collectivité que nous parviendrons à rebâtir en mieux.

*Questions orales***L'ÉCONOMIE**

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, le coût de la vie a monté en flèche depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2015. Il est beaucoup plus difficile maintenant de suivre la hausse des prix d'à peu près tous les biens, mais surtout les articles essentiels.

Jennifer, une mère seule de ma circonscription, m'a dit qu'elle n'avait pas les moyens de subvenir aux besoins fondamentaux de ses enfants. Elle doit souvent choisir entre acheter des vêtements ou de la nourriture. Ce n'est pas seulement une question d'inflation.

Quand le gouvernement libéral va-t-il cesser d'imprimer de l'argent pour dissimuler sa mauvaise gestion économique?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, étant donné que les conservateurs semblent déterminés à dénigrer l'économie canadienne, j'aimerais informer la Chambre d'autres bonnes nouvelles économiques. Dans ses perspectives économiques de décembre, l'OCDE a fait remarquer qu'elle prévoit non seulement que la rapidité de notre reprise sera la deuxième en importance parmi les pays du G7, mais aussi que notre ratio de la dette nette au PIB diminuera et demeurera le plus bas du G7.

Le Canada est en pleine reprise économique et les Canadiens devraient en être fiers.

• (1505)

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, les pénuries de main-d'œuvre dans la vallée du fleuve Columbia sont directement attribuables à des failles du Programme des travailleurs étrangers temporaires et au manque de logements abordables. La relance économique dans Kootenay—Columbia dépend de l'approche du gouvernement qui ne peut pas se contenter de belles paroles pour régler ces problèmes pour les exploitants d'entreprises du secteur du tourisme et de l'accueil comme Pavi Khunkhun à Golden, en Colombie-Britannique.

Quand le gouvernement cessera-t-il de parler pour enfin s'attaquer aux problèmes qui empêchent le secteur du tourisme et de l'accueil de réussir?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je peux nommer une façon pour tous les députés, y compris ceux de l'opposition, de soutenir le secteur du tourisme et de l'accueil cette semaine. Je parle de nous aider à adopter le projet de loi C-2. Cette mesure législative vise expressément à soutenir ces entreprises touristiques.

Nous sommes conscients que le variant Omicron est là. Nous savons que ces entreprises ont besoin d'aide. Cependant, ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi les conservateurs, qui sont supposément extrêmement préoccupés par le sort de ces petites entreprises essentielles, refusent de leur venir en aide.

* * *

[Français]

LA PETITE ENTREPRISE

M. Emmanuel Dubourg (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie fait mal aux Canadiens, aux industries, aux petites entreprises, mais également aux organismes communautaires. Notre gouvernement les a soutenues en mettant rapidement en place des mesures, notamment la Prestation canadienne d'urgence et la Subvention salariale d'urgence du Canada.

De plus, nous avons créé un programme plus ciblé, c'est le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, grandement apprécié dans la circonscription de Bourassa.

La ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique peut-elle nous donner plus de détails sur ce programme qui vient en aide aux entrepreneurs noirs?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue et à le féliciter pour sa réélection.

La réussite des entrepreneurs noirs est une priorité et ceux-ci apportent une contribution importante à l'économie. Par le truchement du Fonds pour l'écosystème national du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, ce sont 10,7 millions de dollars qui ont déjà été distribués pour soutenir les entrepreneurs noirs de Montréal, comme ceux de Bourassa.

J'ai hâte de pouvoir bientôt partager des nouvelles sur d'autres projets réussis.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, il y a 361 jours, la Chambre a adopté à l'unanimité une motion présentée par le député de Cariboo—Prince George réclamant que l'on agisse immédiatement pour créer un numéro 988 et établir une ligne téléphonique nationale de prévention du suicide. Dans un monde où l'on peut dépenser 600 millions de dollars pour tenir des élections au beau milieu d'une pandémie mondiale, nous pouvons sûrement activer un numéro de téléphone à trois chiffres que personne n'utilise et collaborer avec des intervenants dévoués dans le cadre d'une initiative qui constitue une priorité aux yeux de tous.

Il s'agit d'une initiative importante qui devrait être facile à mettre en œuvre. Pourquoi tarde-t-on autant?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement appuie la création d'un numéro à trois chiffres pour établir une ligne téléphonique nationale destinée aux Canadiens en crise. Je remercie le député de Cariboo—Prince George de ses efforts infatigables dans ce dossier.

Le CRTC examine actuellement les commentaires du public recueillis au cours de consultations qui se sont terminées le 1^{er} septembre. Nous sommes d'avis que la ligne téléphonique devrait avoir la capacité de mettre les gens en contact avec la source de soutien la plus appropriée, de la manière la plus appropriée.

Le gouvernement demeure résolu à financer pleinement une ligne téléphonique nationale à trois chiffres visant à répondre aux crises de santé mentale et à prévenir le suicide.

*Questions orales***LE LOGEMENT**

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement est complètement déconnecté de la réalité des Canadiens des régions rurales. Les habitants de ma circonscription dans le Nord de la Saskatchewan sont frustrés des modalités « conçues-à-Ottawa » de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Parce que mes concitoyens vivent très loin des centres urbains, les coûts liés au processus d'inspection équivalent presque au montant de la subvention. C'est complètement absurde. Contrairement aux libéraux, les habitants de ma circonscription ne peuvent pas se permettre de passer outre la politique monétaire en imprimant tout simplement des billets pour payer la facture découlant de leurs mauvaises décisions.

Le gouvernement libéral a-t-il délibérément conçu des programmes qui excluent les Canadiens qui vivent dans les régions rurales?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, notre Stratégie nationale sur le logement tient compte de la perspective des régions rurales. C'est pourquoi 38 % des projets mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements se trouvent dans les régions rurales ou dans les collectivités autochtones où les besoins sont les plus criants. C'est pourquoi nous avons fait en sorte que des personnes ayant une perspective rurale siègent au Conseil national du logement afin de tenir compte de cette réalité dans tous les projets que nous entreprenons par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement pour le logement et des autres investissements dans le secteur du logement abordable au Canada.

* * *

• (1510)

LES TRANSPORTS

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, les résidents de York—Simcoe se soucient beaucoup de la future construction d'un aéroport dans la ville de Georgina. À Greenbank, à Burlington, à Tottenham et ailleurs, des sociétés se sont servies d'une échappatoire dans la réglementation fédérale sur les aéroports pour contourner des règlements sur les terrains municipaux. Ces sociétés prétextent la construction ou l'agrandissement d'un aéroport pour déverser des tonnes de matériaux de remblayage contaminés, au détriment de l'environnement et des contribuables locaux.

Qu'a fait le gouvernement libéral pour éliminer cette échappatoire, et le ministre des Transports peut-il garantir que cela ne se reproduira ni à Pefferlaw ni ailleurs?

L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je peux garantir au député que je serai toujours disposé à discuter avec lui et avec d'autres députés des enjeux auxquels leur collectivité est confrontée.

J'ai déjà discuté de cet enjeu à quelques occasions avec le député et je me suis engagé à continuer de me tenir au courant de ses préoccupations et de celles de sa collectivité. Nous voulons bâtir un Canada meilleur pour tous.

* * *

LES AÎNÉS

M. George Chahal (Calgary Skyview, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier les habitants de Calgary Skyview de

m'avoir donné l'honneur et le privilège de les représenter au Parlement après les avoir servis en tant que conseiller municipal.

Pendant la campagne électorale, de nombreux aînés sont venus me parler des difficultés qu'ils...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je vais demander au député de s'arrêter un instant. Je veux juste m'assurer que nous pouvons tous entendre sa question, car pour le moment, c'est plutôt difficile.

Je vais demander au député de recommencer au début de son intervention pour que nous entendions tous sa question.

M. George Chahal: Monsieur le Président, je veux remercier les habitants de Calgary Skyview de m'avoir donné l'honneur et le privilège de les représenter au Parlement après les avoir servis en tant que conseiller municipal.

Pendant la campagne électorale, de nombreux aînés sont venus me parler des difficultés qu'ils ont vécues en raison de la pandémie. Les aînés du Nord-Est de Calgary sont des leaders communautaires et des membres appréciés de nos familles. Leur santé ainsi que leur bien-être social et financier doivent continuer à faire partie des principales priorités du gouvernement libéral.

La nouvelle ministre des Aînés peut-elle dire aux aînés que je représente ce qui est prévu pour les aider sur le plan communautaire?

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord féliciter mon nouveau collègue de son élection. Je pense qu'il saura représenter les gens de sa circonscription avec brio.

Je le remercie également de me donner la chance de parler d'un programme important qui vient en aide aux aînés dans l'ensemble du pays. En tant que ministre des Aînés, je suis ravie d'annoncer qu'on a lancé...

Le Président: Je suis désolé, mais je dois interrompre la ministre. J'ai de la difficulté à entendre sa réponse. Même si elle est très près de moi, je n'arrive pas à saisir ce qu'elle dit. Je sais que j'ai l'ouïe qui faiblit en vieillissant, mais je pense que ce n'est pas cela qui pose problème aujourd'hui.

Je prie la ministre de reprendre son intervention du début.

L'hon. Kamal Khera: Monsieur le Président, j'aimerais d'abord féliciter mon nouveau collègue de son élection. Je pense qu'il saura représenter les gens de sa circonscription avec brio.

Je le remercie également de me donner la chance de parler d'un programme important qui vient en aide aux aînés dans l'ensemble du pays. En tant que ministre des Aînés, je suis ravie d'annoncer qu'on a lancé le processus d'appel de propositions de cette année dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. J'encourage tous les députés à communiquer avec les organismes de leur circonscription qui offrent des services aux aînés afin qu'ils présentent une demande.

Je remercie d'avance tous les organismes du travail qu'ils feront pour aider les aînés.

*Recours au Règlement***LA SANTÉ**

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, seulement 6 % des habitants des pays à faible revenu ont reçu un vaccin contre la COVID-19. Le continent africain a besoin de centaines de millions de doses uniquement pour vacciner 40 % de sa population, mais les livraisons ont été grandement réduites en raison d'approvisionnements insuffisants, ce qui nous met tous à risque.

Il faut accroître immédiatement la production mondiale de vaccins, mais les libéraux bloquent les efforts de l'OMS en ce sens. Le gouvernement va-t-il enfin appuyer la dérogation à l'ADPIC concernant les brevets afin d'aider les pays à produire les vaccins dont on a si désespérément besoin, oui ou non?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie de COVID-19 se moque des frontières et nous la vaincrons grâce à une action mondiale coordonnée. Nous avons été clairs dès le début: personne ne sera à l'abri tant que tout le monde n'aura pas été vacciné. C'est pourquoi nous avons consacré plus de 2,6 milliards de dollars à la lutte mondiale contre la COVID-19 en 2020 et que nous avons prévu 1 milliard de dollars de plus pour le Fonds monétaire international. Nous allons travailler avec nos alliés et nos partenaires internationaux afin d'y parvenir.

• (1515)

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Monsieur le Président, ce n'était pas une réponse. Ce n'est assurément pas la réponse que nous espérons.

Les libéraux affirment qu'ils sont fiers des mesures prises pour assurer l'approvisionnement en vaccins partout sur la planète, mais le gouvernement avait promis de livrer 200 millions de doses aux pays dans le besoin d'ici la fin de l'année prochaine, et moins de 20 % de ces doses ont été envoyées jusqu'à maintenant. En outre, le gouvernement refuse que les brevets sur les vaccins soient suspendus afin de permettre aux pays pauvres de vacciner leur population.

Tant que tout le monde ne sera pas vacciné, de dangereux variants de la COVID-19 continueront d'émerger. Quand les libéraux feront-ils leur part pour endiguer la pandémie à l'échelle planétaire?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada, Lib.): Monsieur le Président, je suis prêt à collaborer avec la députée à ce sujet et sur d'autres questions également.

Comme je l'ai dit, la pandémie fait fi des frontières, et nous n'arriverons à l'endiguer qu'avec une intervention mondiale coordonnée. Nous avons fait don de l'équivalent de 200 millions de doses de vaccins contre la COVID-19. J'ai discuté avec mes homologues au sein de COVAX. Nous allons collaborer avec nos partenaires internationaux et nos alliés afin d'atteindre notre objectif.

[Français]

LA VIOLENCE PAR ARMES À FEU

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, il y a eu consultation entre les partis et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, étant donné l'augmentation de la violence par armes à feu et les nombreuses fusillades meurtrières dans les rues de Montréal et de la région métropolitaine au cours des dernières semaines, et nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre:

le Comité permanent de la sécurité publique et nationale reçoive instruction d'entreprendre en priorité une étude sur le contrôle des armes à feu, le trafic illégal des armes et l'augmentation des crimes commis par armes à feu par des personnes issues des gangs de rue;

le Comité soit composé des députés inscrits sur une liste que le whip de chaque parti reconnu déposera auprès du greffier de la Chambre d'ici l'ajournement de la Chambre;

le greffier de la Chambre convoque une réunion du Comité en priorité au plus tard le mercredi 8 décembre 2021;

le ministre de la Sécurité publique, ainsi que des représentants de la Gendarmerie royale du Canada comparaissent devant le Comité à titre de témoins pour une période de trois heures chacun au moment qui conviendra au Comité;

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable députée propose la motion veuillent bien dire non.

D'accord. La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis, et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, les députés, les sénateurs, les fonctionnaires des ministères et les fonctionnaires parlementaires qui comparaissent en tant que témoins à un comité permanent, mixte permanent, spécial ou législatif puissent le faire en personne.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non. Comme il n'y a pas de voix dissidentes, le consentement est accordé.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non. Comme il n'y a pas de voix dissidentes, je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT**LE BRUIT À LA CHAMBRE**

M. Gérard Deltell (leader à la Chambre de l'opposition officielle, PCC): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Je tiens à rappeler que la Chambre est régie par des règlements que nous sommes tous appelés à suivre. Par exemple, lorsque nous posons une question, nous nous levons. Nous devons aussi respecter un certain code et écouter la réponse fournie, s'il y a lieu, bien entendu. Nous devons toujours respecter cela.

Depuis le retour à la Chambre, nous constatons que le bruit ambiant est un peu plus élevé, puisque plusieurs députés sont présents à la Chambre. Nous reconnaissons tout cela. Ce n'était pas le cas au cours des six derniers mois de séance, soit de janvier à juin, alors qu'il n'y avait qu'une poignée de députés ministériels et quelques dizaines de députés de l'opposition. Le bruit était moins envahissant, nous le reconnaissons.

Nous reconnaissons aussi que lorsque quelqu'un se lève pour répondre à une question et que nous entendons un certain chahut, le Président se lève fréquemment pour rappeler les députés à l'ordre, ce qui est tout à fait normal. Monsieur le Président, je vous invite à être très prudent lorsque vous invitez les gens à recommencer la réponse depuis le début, lorsque la réponse est donnée. Inévitablement, leur temps de parole est beaucoup plus long, ce qui permet à des députés de répéter exactement le même argument. Pourtant, les gens qui sont à la maison ont bien entendu la réponse, parce que les microphones l'ont bien captée, particulièrement lorsqu'une personne pose une question alors qu'elle n'est pas physiquement présente à la Chambre.

Je nous invite donc tous à suivre de façon très rigoureuse le Règlement, qui précise de ne pas chahuter et d'écouter attentivement la personne qui parle.

Malheureusement, il peut y avoir des dérives, puisque nous sommes humains. Il faut que les personnes qui ont des choses à dire puissent les dire, à condition que nous les entendions comme il faut. Si, par malheur, il y a trop de bruit dès le départ, que l'on s'arrête et que l'on reprenne au début, mais pas à la fin.

• (1520)

Le Président: J'aimerais remercier l'honorable député de son observation. Il a raison de dire que les députés de la Chambre doivent être à l'écoute les uns des autres. C'est quelque chose que nous devons faire. Nous devons faire preuve de respect. Quand on n'arrive pas à entendre la réponse, cela pose problème. Les affaires de la Chambre ont trait à la Chambre; ce n'est pas un spectacle pour les gens à la maison. Alors, je veux m'assurer que les députés de la Chambre peuvent entendre la question et la réponse. Ainsi, nous serons tous sur la même page.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

[Traduction]

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, selon moi, il existe une solution fort simple. Si ça dérange le député que ma collègue ait été invitée à recommencer sa réponse, ses collègues et lui n'ont qu'à écouter sans crier ou chahuter lorsque quelqu'un tente de répondre à une question. Conformément au Règlement, il faut laisser le député qui a la parole s'exprimer.

À bien des occasions, j'ai moi-même eu du mal à entendre les réponses parce qu'il y avait beaucoup de cris, de chahut et de pitreries de l'autre côté de la Chambre. À mon avis, ce n'est pas dans l'intérêt de la Chambre.

Le Président: Je répète ce que je viens de dire. La Chambre est l'endroit où se déroulent les travaux de la Chambre et les gens veulent entendre les questions et les réponses pour pouvoir comprendre ce qui se dit. Par conséquent, je demande à tous les députés de se respecter les uns les autres et de ne pas crier lorsqu'une personne pose une question ou y répond.

Décision de la présidence

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ajouterais que la règle ne dit pas qu'il faut permettre aux gens d'entendre ce qui se dit. Les articles 16 et 18 du Règlement interdisent précisément aux députés d'interrompre la personne qui a la parole ou de tenir des propos irrespectueux. Par conséquent, conformément au Règlement, il incombe aux députés de ne pas interrompre la personne qui a la parole. Le but est peut-être de permettre aux gens d'entendre ce qui se dit, mais il reste qu'il y a violation de la règle dès qu'une personne se fait interrompre ou traiter irrespectueusement.

Le Président: Je remercie la députée d'avoir apporté cette précision.

Le député d'Edmonton—Wetaskiwin a la parole.

L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, si le whip libéral n'était pas intervenu, je n'aurais pas pris la parole sur cette question. Les précédents sont importants. J'ai fait partie des ministériels pendant de nombreuses années et, lorsque je tentais de répondre à des questions, je ne pouvais pas les entendre parce que le whip libéral était l'une des personnes qui criaient après moi. À l'époque, le Président demandait parfois aux gens de se taire, mais je n'ai jamais eu l'occasion de répéter ma réponse à la question posée.

Le Président: Je regrette que le Président de l'époque n'ait pas donné cette occasion au député.

Encore une fois, je répète aux députés que nous tentons de conduire les affaires parlementaires. Je veux m'assurer que tous les députés peuvent entendre à la fois les questions et les réponses de leurs collègues afin que nous puissions tous travailler avec de l'information bien assimilée et bien planifiée.

* * *

PRIVILÈGE

L'ACCÈS DES DÉPUTÉS À LA CITÉ PARLEMENTAIRE — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à me prononcer sur la question de privilège soulevée le 6 décembre 2021 par la députée de Yorkton—Melville concernant les exemptions médicales à la vaccination contre la COVID-19.

Pendant son intervention, la députée a affirmé qu'une décision prise par la Chambre le 25 novembre 2021 imposait des conditions inappropriées minant l'indépendance de l'infirmière de la Chambre des communes pour ce qui est de déterminer si des exemptions médicales doivent être accordées aux députés. Selon la députée, les mesures prises par le gouvernement créent un précédent en permettant qu'il y ait ingérence politique dans le processus décisionnel objectif des professionnels de la santé. Elle a ajouté que pareille imposition de limites arbitraires au gré de la fantaisie du gouvernement risquait de porter atteinte aux privilèges parlementaires.

[Français]

Le député de Timmins—Baie James est intervenu pour indiquer qu'il était approprié que la Chambre prenne des décisions dans l'intérêt de l'ensemble des députés, notamment en ce qui a trait à un milieu de travail sûr, même si cela prime sur certains droits à la vie privée.

Travaux des subsides

Le 25 novembre 2021, la Chambre a pris une décision autorisant les séances hybrides et exigeant que les députés qui participent aux délibérations en personne soient pleinement vaccinés contre la COVID-19. L'ordre exigeait également que les exemptions médicales, pour être jugées valides, suivent les lignes directrices du document « Exemptions médicales à l'immunisation contre la COVID-19 » du ministère de la Santé de l'Ontario et celles du Comité consultatif national de l'immunisation.

• (1525)

[Traduction]

La présidence a donc du mal à comprendre en quoi cet ordre impose des conditions injustifiées à l'infirmière de la Chambre des communes, ou à tout autre membre du personnel responsable de la santé et de la sécurité. La Chambre a le pouvoir de prendre des décisions touchant l'accès à son enceinte et, une fois qu'une telle décision a été prise, il appartient à la présidence de voir à ce qu'elle soit appliquée comme il se doit. La décision de la Chambre est sans équivoque. C'est pourquoi je ne peux conclure qu'on a porté atteinte aux privilèges de la députée.

De l'avis de la présidence, la question a été tranchée par la Chambre. Par conséquent, je conclus qu'il n'y a pas, à première vue, matière à question de privilège.

Je remercie tous les députés de leur attention.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE COMITÉ SPÉCIAL SUR L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole aujourd'hui avec la députée de Kanata—Carleton.

Je prends la parole cet après-midi pour parler des courageux membres des Forces armées canadiennes et de leurs collègues civils qui, sur le terrain à Kaboul, ont aidé à coordonner l'audacieuse évacuation d'Afghanistan l'été dernier.

Je veux parler de cette mission pangouvernementale et de la façon dont nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos alliés et nos partenaires pour ramener en sécurité le plus grand nombre possible de citoyens canadiens, de résidents permanents et d'Afghans.

Tout d'abord, permettez-moi de dire à quel point je suis reconnaissant envers les braves membres de nos Forces armées canadiennes. Cet événement a certainement été l'une des opérations d'évacuation non combattante les plus difficiles jamais entreprises par les Forces armées canadiennes, et les membres ont répondu à l'appel lorsque le monde avait besoin d'eux.

Nous tous, réunis ici aujourd'hui, avons vu les images déchirantes de milliers de personnes cherchant désespérément à partir, avec un nombre limité de places pour faire sortir les gens, et les membres des FAC faisant leur possible pour évacuer des civils paniqués alors que la sécurité se désintégra rapidement autour d'eux.

Nous savons qu'avant la chute rapide de Kaboul aux mains des talibans, Affaires mondiales et IRCC travaillaient jour et nuit pour que les citoyens canadiens et les Afghans vulnérables dont la réinstallation au Canada avait été approuvée figurent dans les manifestes de vol et quittent le pays le plus rapidement possible.

Une fois les talibans aux commandes, ce processus n'était plus aussi simple. Ce qui était auparavant un court trajet en voiture jusqu'à l'aéroport prenait maintenant environ 12 heures. Les rues étaient encombrées. La situation devenant de plus en plus dangereuse, chaotique et désespérée d'heure en heure, Affaires mondiales et IRCC ont lancé un appel général à tous les évacués admissibles plutôt que de suivre une approche échelonnée. Cette mesure a été prise pour faire en sorte que le plus grand nombre possible de personnes puisse prendre l'avion.

À ce stade, le plus grand défi de l'effort d'évacuation a été d'amener les gens à l'aéroport en dépit de la congestion, des points de contrôle des talibans et de la violence sporadique. Ceux qui ont réussi à atteindre les portes de l'aéroport ont dû faire face à une foule intense, à la violence, à une chaleur étouffante et au fait qu'il n'y avait aucune garantie de pouvoir entrer. Pour ceux qui ont réussi à entrer, la situation désespérée a provoqué des bagarres. Nous avons entendu parler de familles séparées dans le chaos.

Lorsque les avions d'évacuation des Forces armées canadiennes sont arrivés, ils n'ont pu rester au sol que pendant très peu de temps afin de maintenir la fonctionnalité du pont aérien de la coalition dirigée par les États-Unis. Malgré tous ces défis importants, les membres des FAC ont quand même escorté en toute sécurité un grand nombre de Canadiens, de résidents permanents, de citoyens alliés et d'Afghans vulnérables dans la traversée de l'aéroport de Kaboul.

Au total, le Canada a réussi à évacuer environ 3 700 personnes. Nous sommes tous ici extrêmement fiers des membres des Forces armées canadiennes qui ont travaillé dans des conditions très dangereuses, avec le soutien du personnel d'Affaires mondiales et d'IRCC. Nous les remercions une fois de plus pour le courage et la compassion dont ils ont fait preuve en risquant leur vie.

Une grande partie de ce travail de coordination a été effectuée depuis l'ambassade du Canada à Kaboul. Je tiens à remercier les membres du personnel d'Affaires mondiales pour leur travail essentiel de sécurisation des lieux et de préparation à l'évacuation. Nous avons commencé à élaborer nos plans d'urgence en cas d'évacuation au printemps 2021. Ensuite, les Forces armées canadiennes ont déployé une équipe consultative stratégique chargée de concevoir des plans en vue d'une évacuation rapide et d'une éventuelle clôture de la mission si la sécurité devait se détériorer.

Le ministère de la Défense nationale et les FAC travaillaient en étroite collaboration avec le gouvernement et les partenaires canadiens depuis des mois, alors que nous surveillions attentivement les déploiements sur le terrain, et ce sont ces premières discussions avec nos partenaires d'Affaires mondiales qui nous ont permis de planifier bien à l'avance un certain nombre de scénarios différents, y compris l'extraction potentielle de personnel du pays par les Forces armées canadiennes.

Travaux des subsides

Le 23 juillet, le gouvernement du Canada a annoncé un programme de réinstallation des Afghans qui avaient soutenu les efforts du Canada en matière de sécurité et de développement en Afghanistan. Les représentants de l'équipe de la Défense ont travaillé en étroite collaboration avec Affaires mondiales et IRCC afin d'étudier comment le personnel et les biens militaires pourraient aider à soutenir cet important programme de réinstallation.

Le 30 juillet, le gouvernement a approuvé une demande d'aide qui a permis aux FAC de participer directement à l'évacuation des citoyens canadiens et des résidents permanents du pays, ainsi que des ressortissants afghans admissibles à l'établissement en vertu du programme de mesures spéciales en matière d'immigration d'IRCC.

• (1530)

Les premiers vols des FAC et des vols civils nolisés exploités par le gouvernement du Canada ont commencé à transporter des personnes évacuées d'Afghanistan dès le 4 août. Le 15 août, le ministre des Affaires mondiales a décidé de suspendre temporairement les activités de notre ambassade à Kaboul et tout le personnel a été évacué. En date du 26 août, date de la fin de la mission d'évacuation, les FAC avaient transporté environ 3 700 personnes de Kaboul dans des conditions très difficiles.

Par la suite, nos ministères ont continué à faire tout ce qu'ils pouvaient pour soutenir la réinstallation des Afghans à risque. L'équipe de la Défense s'est efforcée d'identifier d'autres interprètes qui ont soutenu la mission canadienne et aidé IRCC à les faire venir. Nous avons également confirmé les dossiers d'emploi dans le cadre des efforts de réinstallation.

Nous avons soutenu l'opération Allied Solace de l'OTAN et sa mission de transport aérien de plus de 1 000 entrepreneurs afghans et des membres de leur famille immédiate du Koweït et du Qatar vers des camps temporaires au Kosovo et en Pologne. Dans le cadre de ce soutien, les FAC ont déployé trois membres au Kosovo, eux-mêmes originaires d'Afghanistan, pour servir d'interprètes dans le camp.

À la demande de l'OTAN, le Canada a accepté de réinstaller jusqu'à 472 entrepreneurs afghans, sous réserve du protocole de sélection. Il s'agit de l'engagement le plus élevé parmi nos alliés de l'OTAN et c'est un engagement que nous prenons avec joie. Cette promesse s'inscrit dans le cadre de notre engagement plus large de réinstaller 40 000 Afghans.

Au milieu du chaos qui régnait à Kaboul cet été, des rappels poignants nous ont démontré pourquoi les Canadiens étaient là, faisant de leur mieux dans une situation presque impossible. À l'aéroport, une jeune Afghane a été stupéfaite à la vue d'une membre de la police militaire alors qu'elle montait à bord d'un de nos vols d'évacuation. Elle a demandé à son père: « Comment une femme peut-elle être agente de police? ». Son père lui a expliqué qu'au Canada, les femmes pouvaient être agentes de police. Levant les yeux vers la militaire, la petite fille a déclaré qu'elle voulait être policière quand elle serait grande.

Il y avait aussi un petit garçon afghan à l'aéroport qui admirait tellement l'un de nos soldats canadiens qu'il ne voulait pas le quitter pendant qu'il effectuait son travail lors du vol d'évacuation. Nous avons appris comment le soldat s'est occupé de ce garçon, qui avait à peu près le même âge que son propre fils, qui attendait qu'il rentre sain et sauf au Canada.

Ce ne sont là que deux des milliers d'histoires personnelles d'évacués afghans qui commencent une nouvelle vie au Canada. Au nom du gouvernement du Canada, nous leur souhaitons la bienvenue dans leur nouveau pays. Quant aux membres des Forces armées canadiennes et à tous les civils qui ont appuyé l'effort d'évacuation, les Canadiens les remercient pour leur excellent travail.

• (1535)

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, si les gens ont écouté l'allocution du député, ils m'excuseront de dire qu'il a brossé un portrait bien rose ce qui s'est passé à l'aéroport de Kaboul.

Je me suis intéressé à la question pendant près d'un mois et demi et j'ai reçu des communications qui m'ont appris que la situation à l'aéroport de Kaboul ressemblait à une scène tout droit tirée de *Walking Dead*: des milliers de personnes essayaient de traverser les barrières, certaines se faisaient tuer, d'autres étaient prises dans des barbelés et des femmes et des enfants perdaient connaissance.

Comment le député peut-il parler de la sorte quand les faits sur le terrain sont tout autres, qu'il y régnait un chaos total? Comment peut-il parler de la sorte? Le comité a pour mission d'examiner à fond ce qui s'est passé là-bas, de veiller à ce qu'une chose pareille ne se produise plus et de réfléchir aux mesures à prendre pour aider des Afghans à venir au Canada.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, toute la journée, j'ai entendu les conservateurs affirmer qu'ils n'essayaient pas de politiser la question. Si le député avait écouté mon allocution, ce qu'il n'a pas fait, à l'évidence, il saurait que je n'ai pas embelli la situation.

J'aimerais redire, à son intention, que ceux qui se sont rendus aux barrières ont été confrontés à des foules denses, à de la violence, à de la chaleur écrasante alors qu'aucun d'eux n'était assuré de pouvoir entrer sur le terrain de l'aéroport. Suis-je en train de brosser un portrait rose de la situation?

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, c'est un plaisir de vous voir au fauteuil. C'est une belle surprise pour moi cet après-midi.

Dans la question de l'Afghanistan, il y a un enjeu qui me préoccupe particulièrement, à savoir ce que l'on pense du sacrifice qu'ont fait nos vétérans en allant au front, ainsi que du sort des Afghans.

La transparence doit être assurée et la création d'un comité pour faire la lumière est intéressante. Comme parlementaires, nous avons aussi la responsabilité de porter un regard sur le présent et l'avenir.

En ce sens, j'aimerais entendre de la bouche du député ce qu'il compte faire personnellement pour s'assurer que nous apprenons de nos erreurs dans ce conflit.

Travaux des subsides

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, voilà une question très sensée et je suis content qu'elle soit posée. Nous devons toujours apprendre de nos erreurs pour mieux faire dans l'avenir. Je suis tout à fait favorable à l'idée d'étudier cette question très importante pour comprendre ce qui a bien fonctionné et ce qui a fait problème. C'est quand on commence à politiser à l'excès la situation et à l'utiliser pour faire des gains politiques que je vois un problème et c'est pourquoi, compte tenu de tout ce que j'ai dit aujourd'hui à ce sujet, j'ai essayé d'éviter clairement de traiter cette question de façon particulièrement partisane.

Pouvons-nous tirer une leçon ici? Absolument. Devrions-nous étudier la question? Absolument, et en l'examinant de façon ouverte et transparente pour comprendre les faits, nous pourrions mieux agir la prochaine fois.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, nous voulons tous venir en aide aux Afghans qui sont bloqués là-bas et qui ont besoin d'un lieu sûr où vivre. Il existe certaines mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre, par exemple lever les exigences concernant la détermination du statut de réfugié, de sorte que ceux qui ne peuvent avoir accès aux bureaux du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés pourraient obtenir ce statut pour se mettre en sécurité. Il pourrait aussi lever l'obligation de présenter des documents, parce que ces gens ne peuvent pas avoir accès aux documents de voyage, aux visas ou aux passeports pour cette raison.

Le député accepterait-il de collaborer avec le NPD pour réclamer que le gouvernement prenne des mesures concrètes afin d'aider les réfugiés à se mettre en sécurité?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, la députée a soulevé deux exemples qui méritent d'être examinés pour voir s'il serait possible ainsi d'améliorer les choses; je n'écarterais certainement pas ces solutions. Puis-je dire d'emblée que je les approuve à cette étape-ci? Il faut attendre les conclusions du travail d'un comité, qu'il s'agisse de ce comité spécial ou d'un autre, qui se penchera sur ces divers outils et sur la façon dont on pourrait les appliquer.

• (1540)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, naturellement, je suis touchée par les faits relatés par le député de Kingston et les Îles, mais je dois dire, sans vouloir mêler la partisanerie à cette question, que le député de Barrie—Innisfilid décrit de façon plus exacte les scènes survenues à l'aéroport dont j'ai entendu parler.

Je me demande si le député de Kingston et les Îles pourrait nous dire ce que nous pouvons faire de mieux maintenant, non pas ce que nous aurions dû faire l'été dernier, mais ce que nous pouvons faire de mieux maintenant.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, cela nous ramène à la question de mon collègue du Bloc québécois.

Nous devrions étudier cette question, peu importe la forme que cela prendra, afin de mieux nous préparer pour la prochaine fois et de faire plus aujourd'hui. J'ai dit que nous nous sommes engagés à faire venir des gens au Canada, et si une étude peut nous permettre de mieux nous y prendre, pourquoi ne pas la faire? J'appuie tout à fait l'idée d'examiner...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. La secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres a la parole.

Mme Jenna Sudds (secrétaire parlementaire de la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Lib.):

Madame la Présidente, tout au long de la journée, j'ai écouté les préoccupations et les questions de mes collègues des deux côtés de la Chambre sur la façon dont le Canada et le monde ont réagi aux bouleversements liés à la chute de Kaboul. Il ne faut pas sous-estimer les difficultés que présentent les opérations en Afghanistan, alors je veux réagir à la motion d'aujourd'hui en partageant de l'information sur la stratégie du gouvernement concernant le retrait de l'Afghanistan.

Depuis la fin de l'évacuation par pont aérien en août, nous avons aidé plus de 1 400 Canadiens, résidents permanents et membres de leur famille à quitter le pays. Comme le ministre l'a dit plus tôt aujourd'hui, 520 autres réfugiés afghans arriveront ici demain. Toutefois, nous n'avons absolument pas mis fin à notre soutien consulaire en Afghanistan.

Aujourd'hui, près de quatre mois après la chute de Kaboul, une équipe dévouée de fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada continue d'appuyer les citoyens canadiens et les résidents permanents qui veulent quitter l'Afghanistan. Affaires mondiales Canada est responsable de fournir cette aide d'urgence aux Canadiens à l'étranger en vertu, bien sûr, de la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Cette responsabilité comprend le rapatriement ou le départ assisté de Canadiens en détresse. En cas de crise, Affaires mondiales Canada met en œuvre ces outils et stratégies à l'appui du réseau de missions diplomatiques du Canada à l'étranger. Cela permet à ces dernières de mobiliser rapidement les ressources là où elles sont le plus nécessaires et de soutenir directement les personnes touchées par une urgence.

Affaires mondiales a déployé d'importants efforts de planification et de préparation dans les mois qui ont précédé la chute de Kaboul. Le ministère a fait cela pour s'assurer que le Canada était prêt à toute éventualité. Les efforts déployés ont augmenté considérablement en juillet 2021, à mesure que la situation s'aggravait au chapitre de la sécurité. Au cours de cette période, Affaires mondiales a convoqué des groupes de travail interministériels, ou GTI. Ces appels aux GTI assurent une collaboration interministérielle et une perception commune de la situation entre les ministères.

Au moment même où Affaires mondiales Canada faisait appel aux GTI concernant l'Afghanistan, des réunions semblables ont eu lieu dans l'ensemble du gouvernement du Canada, y compris au niveau des sous-ministres et du Bureau du Conseil privé. Pour maximiser sa compréhension de la situation, Affaires mondiales a également intensifié ses activités de liaison internationale avec des pays aux vues similaires. Cela a permis au Canada et à ses partenaires internationaux d'échanger de l'information et de travailler ensemble sur les questions consulaires et les efforts de rapatriement. Il est essentiel de communiquer avec les citoyens canadiens et les résidents permanents à l'étranger en cas d'urgence, et nous savons que cela peut sauver des vies.

Travaux des subsides

Pendant la crise en Afghanistan, le Canada a toujours été en contact avec des citoyens et des résidents permanents. Affaires mondiales a élaboré de façon proactive des mises à jour et des renseignements essentiels et les a communiqués à grande échelle. Le ministère l'a fait au moyen du système d'inscription des Canadiens à l'étranger, des médias sociaux et d'autres modes de communication. Ces mesures permettent aux Canadiens de prendre des décisions difficiles concernant leur sécurité et leur bien-être. Elles ont été un outil essentiel pour ceux qui ont choisi de quitter l'Afghanistan.

Pour gérer la hausse des demandes consulaires, plus de 200 employés d'Affaires mondiales ont prêté main forte, tant à l'administration centrale que dans les missions à l'étranger. En août et en septembre, ils ont travaillé comme intervenants d'urgence et agents au centre d'appels d'urgence. Plus d'une dizaine de membres de l'équipe permanente de déploiement rapide ont été dépêchés au Qatar et à Islamabad pour soutenir les efforts d'intervention. Des agents du ministère de la Défense nationale, d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada ont été intégrés au Centre de surveillance et d'intervention d'urgence d'Affaires mondiales Canada afin de maximiser l'efficacité du travail. De solides équipes de gestion de cas ont été mises sur pied et ont passé de longues heures à offrir des services de soutien aux Canadiens, aux résidents permanents et à leurs familles. Une équipe de gestion de la crise en Afghanistan est toujours en poste.

• (1545)

Ensemble, ces fonctionnaires dévoués ont fait et continuent de faire tout en leur pouvoir pour assurer le transfert sécuritaire de citoyens canadiens, de résidents permanents et des membres de leur famille. Les programmes de mesures spéciales d'immigration demeurent un outil essentiel pour aider les ressortissants afghans qui entretiennent des liens étroits et durables avec notre pays à se réinstaller au Canada.

Avant l'évacuation du mois d'août, Affaires mondiales et le ministère de la Défense nationale ont travaillé en étroite collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour promouvoir la mise en place d'un programme visant à protéger les ressortissants afghans vulnérables susceptibles d'être en danger en raison de leur travail de soutien auprès du personnel canadien en Afghanistan. Avant et après la mise en place de ces mesures spéciales d'immigration, Affaires mondiales Canada a soutenu les efforts d'IRCC visant la réinstallation de ressortissants afghans au Canada. À ce titre, Affaires mondiales Canada tient lieu d'organisme de recommandation pour les Afghans qui arrivent au pays, en plus de coordonner et de faciliter leur transfert sécuritaire en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et d'autres partenaires internationaux. Aujourd'hui, une équipe spéciale d'agents d'Affaires mondiales Canada continue d'aider les personnes qui souhaitent quitter l'Afghanistan.

Les opérations en cours visent un double objectif. Le premier est de veiller à ce que les personnes qui souhaitent partir aient en main les documents de voyage requis et le deuxième est de collaborer avec des partenaires internationaux pour trouver les possibilités de départ et de les saisir dès qu'elles se présentent.

Je suis fière du travail accompli par le personnel d'Affaires mondiales. Malgré la fermeture du pont aérien et les conditions très difficiles sur le terrain, Affaires mondiales a aidé à rapatrier plus de 1 400 citoyens canadiens, résidents permanents et leurs familles, et

le travail se poursuit. Cela signifie que 1 400 femmes, hommes et enfants ne seront pas soumis aux politiques répressives du régime taliban.

Je suis tout à fait consciente que le travail n'est pas terminé; en fait, il est loin de l'être. Il est toutefois important que nous tirions des leçons des défis auxquels nous sommes confrontés ensemble, et j'espère que tous les députés conviendront que ce n'est pas le moment de se faire du capital politique sur le dos des hommes, des femmes et des enfants que nous avons rapatriés. Ce serait même totalement indécent.

Je crois que nous pouvons trouver une façon d'en discuter dans le respect et dans la recherche de la vérité. Le forum proposé aujourd'hui par l'opposition représente-t-il la meilleure formule pour tenir cette discussion? Ce n'est pas certain, mais je vais certainement examiner attentivement les arguments présentés aujourd'hui.

Une chose est sûre, c'est que les opérations se poursuivent pour aider les citoyens canadiens, les résidents permanents et leurs familles qui souhaitent quitter l'Afghanistan. Nos services consulaires sont déterminés à aider les Canadiens en détresse, qu'ils soient en Afghanistan ou ailleurs dans le monde.

• (1550)

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, la députée a parlé de capital politique, mais il est curieux qu'elle n'ait pas parlé du déclenchement des élections, un geste hautement politique par lequel le gouvernement a bêtement laissé tomber ceux qui ont servi notre pays et leurs familles.

J'ai une question très simple, puisque la députée a parlé d'une stratégie de sortie. La stratégie de sortie consistait-elle à déclencher des élections, à abandonner ceux qui ont servi le Canada et à éviter toute reddition de comptes?

Mme Jenna Sudds: Madame la Présidente, comme je l'ai dit plus tôt, nous poursuivrons nos efforts jusqu'à ce que les Canadiens et les Afghans vulnérables qui nous ont aidés dans notre travail en Afghanistan et qui souhaitent partir puissent quitter le pays. Nous sommes là pour tous les membres de la communauté canado-afghane qui s'inquiètent pour leurs proches, et nous continuerons de travailler sans relâche pour atteindre cet objectif.

Nous devrions également prendre un moment pour remercier les pays voisins de leur appui dans l'accueil des réfugiés. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos alliés et les pays de la région pour aider à faire sortir le plus de gens possible. Il s'agit d'un effort pangouvernemental et, ensemble, nous n'arrêtons pas tant que nous n'aurons pas atteint cet objectif.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, d'une part, je trouve notre collègue libérale étonnamment optimiste quant à l'évacuation des Afghans, que je considère comme un échec flagrant. Seulement 3 700 personnes ont pu quitter l'Afghanistan, alors que l'objectif du gouvernement était d'en rapatrier 40 000. À ce rythme, compte tenu du temps écoulé depuis le mois d'août, cela prendrait trois ans et neuf mois pour y arriver.

D'autre part, si j'étais militaire, je ne sais pas ce que je penserais de mon gouvernement. J'aimerais savoir ce que pense ma collègue de ce commentaire.

Travaux des subsides

[Traduction]

Mme Jenna Sudds: Madame la Présidente, nous travaillons sans relâche pour rester en contact avec les personnes qui sont restées en Afghanistan et qui souhaitent venir au Canada, et pour les soutenir. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada continue à traiter jour et nuit les demandes des réfugiés afghans, et nous avons mobilisé tout notre réseau mondial pour assurer le traitement et la délivrance de visas en quatrième vitesse. À ce jour, le ministère a approuvé les demandes de plus de 9 500 personnes dans le cadre des mesures spéciales d'immigration visant la réinstallation des ressortissants afghans qui ont aidé le gouvernement canadien et de leurs familles.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a parlé de cette situation. Cette personne a des membres de sa famille en Afghanistan qui travaillaient pour le gouvernement précédent dans le domaine de la biométrie. Après la prise du pouvoir par les talibans, les nouveaux responsables ont rendu visite aux travailleurs de ces ministères et ont tenté de les forcer de leur donner accès à ces données biométriques. Ils voulaient voir à la fois qui était dans le système — pour qu'ils puissent les cibler — et repérer ceux dont les données pouvaient être effacées, comme les terroristes qu'ils souhaitaient protéger.

Cette personne s'inquiète énormément de la sécurité de ses proches. En fait, un collègue de travail de l'un de ses proches a reçu la visite des talibans. Lorsqu'il a refusé de fournir les renseignements qu'on lui demandait ou d'ouvrir l'accès aux données biométriques, il a été tué.

C'est la réalité à laquelle ces personnes doivent faire face. Quel appui le gouvernement peut-il offrir ou fournir à ces proches qui sont en danger?

Mme Jenna Sudds: Madame la Présidente, nous avons déclaré expressément que tous les ressortissants étrangers et tous les Afghans qui ont reçu une autorisation de voyage d'un pays allié doivent pouvoir partir en toute sécurité. Les Afghans qui veulent quitter le pays doivent pouvoir le faire en toute sécurité. Toutefois, il faut aussi permettre à l'aide humanitaire d'atteindre toutes les personnes qui en ont besoin par voie aérienne et terrestre.

C'est un message clair que le Canada et plus de 100 alliés ont transmis aux talibans, et nous continuerons à insister pour qu'ils s'y plient.

• (1555)

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Barrie—Innisfil.

Le régime taliban est connu pour sa brutalité, sa violation des droits de la personne et ses meurtres impitoyables. Depuis des mois, nous entendons nos hommes et nos femmes en uniforme parler des dangers imminents que courent ceux qui ont combattu à leurs côtés en Afghanistan en soulignant que leur vie est en danger. Des milliers de réfugiés afghans sont toujours coincés en Afghanistan et dans les pays avoisinants, mais le gouvernement libéral n'a pas encore annoncé le calendrier et le plan de réinstallation des 40 000 réfugiés qu'il a promis d'accueillir au Canada.

Ces personnes courageuses ont appuyé nos héros militaires en Afghanistan dans les moments les plus sombres de cette guerre. Nous nous devons d'assurer leur sécurité. La situation continue à se détériorer, et ces réfugiés vivent dans des conditions extrêmement

dangereuses, mais les libéraux restent les bras croisés. Pendant les quatre mois qui se sont écoulés depuis la chute de Kaboul, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté n'a pas tenu la promesse que le gouvernement a faite aux Afghans qui fuient le régime taliban.

L'inaction des libéraux dans ce dossier est inexcusable. Les ONG, les experts et les anciens combattants ont tous prévenu le gouvernement des mois avant la chute de l'Afghanistan qu'il fallait agir de toute urgence pour aider les interprètes et les employés de soutien afghans et leurs familles. Le gouvernement a ignoré ces avertissements. Au lieu de cela, il a déclenché des élections inutiles.

Le gouvernement a eu des mois pour se préparer à la crise des réfugiés en Afghanistan. Il savait que des réfugiés afghans vulnérables auraient besoin d'aide avant que les États-Unis retirent leurs troupes de l'Afghanistan. Les retards accumulés dans le traitement des demandes imputables aux libéraux ont laissé les réfugiés dans l'incertitude. D'anciens combattants et des membres d'ONG ont dû intervenir et sont devenus le dernier espoir de nombreux Afghans laissés dans une situation incertaine, par la faute du gouvernement.

Non seulement le gouvernement a-t-il échoué à faire sortir des Canadiens, des interprètes, du personnel de soutien et leurs familles de l'Afghanistan quand ce pays tombait aux mains des talibans, mais il a également refusé de continuer à financer des refuges pour eux. De telles maisons étaient offertes aux membres de minorités religieuses et aux femmes quand le pays était aux prises avec des crises économiques et alimentaires croissantes. Or, ces gens courageux doivent encore se cacher des talibans.

Outre la complète indifférence du gouvernement, une grave atteinte à la protection des données gouvernementales a exposé de nombreux Afghans qui avaient demandé des visas pour venir au Canada. Cet incident est survenu peu de temps après que les libéraux ont promis de faire venir 40 000 Afghans menacés de représailles par les talibans parce qu'ils ont milité en faveur des droits de la personne, travaillé comme journalistes ou membres du système judiciaire ou encore parce qu'ils appartiennent à des minorités religieuses ou ethniques visées par ces terroristes.

La récente atteinte à la protection des données survenue à IRCC représente toujours une menace pour la vie de plusieurs centaines d'Afghans vulnérables qui cherchent à se protéger des talibans. Les ramifications de cette erreur inexcusable mettront en danger la vie de ces personnes, et le gouvernement doit agir sans tarder pour rattraper cette erreur inacceptable.

Des Canadiens s'inquiètent de leurs proches. J'ai rencontré bon nombre de ces personnes dans ma circonscription d'Edmonton Mill Woods; ils continuent d'entendre dire que les talibans surveillent les appels téléphoniques et Internet et tuent, dans certains cas, des personnes considérées ennemies et des membres de minorités religieuses en Afghanistan.

Travaux des subsides

Je prends la parole aujourd'hui pour que le gouvernement reconnaisse avoir une certaine responsabilité parce que d'autres erreurs de ce genre, ou des retards à faire venir des réfugiés afghans au Canada, pourraient avoir de graves conséquences pour ceux dont nous avons déjà eu besoin et qui ont maintenant désespérément besoin de nous maintenant. Les interprètes afghans, les employés de notre ambassade et leurs familles sont maintenant pourchassés par les talibans parce qu'ils se sont mis en danger pour aider notre pays. À cause des groupes extrémistes et des groupes terroristes présents sur le terrain, il est difficile pour les réfugiés de s'échapper à pied dans les régions rurales pour se rendre dans des pays comme le Pakistan.

Pendant ce temps, le gouvernement libéral a accueilli moins de 10 % du nombre de réfugiés afghans qu'il s'était engagé à accueillir aux dernières élections. C'est une question de vie ou de mort pour ces courageux Afghans, qui ne peuvent pas faire les frais de plus d'incompétence et de tracasseries administratives du gouvernement libéral.

● (1600)

Les Canadiens doivent savoir que des mesures de sauvegarde sont en place pour protéger ceux qui ont combattu à nos côtés en Afghanistan. Nous devons examiner les plans d'urgence que le Canada a mis en œuvre pour l'évacuation des Canadiens, et nous devons veiller à ce que des efforts réels soient déployés pour amener au Canada les interprètes afghans et d'autres personnes de ce pays qui ont aidé les Forces canadiennes là-bas.

Que ceux qui ont servi aux côtés de nos hommes et de nos femmes en uniforme aient été laissés derrière en Afghanistan est une honte pour notre pays. Voilà pourquoi les conservateurs demandent qu'un comité spécial examine et analyse l'inaction du gouvernement libéral à ce sujet et qu'il formule des recommandations sur la façon dont le Canada peut faire venir ici rapidement les interprètes et le personnel de soutien afghans ainsi que leurs familles. Il ne s'agira pas pour ce comité d'étudier seulement ce qui s'est passé, mais aussi d'examiner les mesures à prendre à l'avenir et de dresser un vrai plan pour aider ces gens.

Je ne peux pas parler des réfugiés afghans sans penser au travail héroïque de mon cher ami l'ancien ministre albertain Manmeet Singh Bhullar. Lorsqu'il a entendu parler du sort des minorités religieuses en Afghanistan, comme les sikhs, les hindous, les chrétiens et d'autres minorités, il a travaillé jour et nuit pour essayer de faire venir de leurs membres comme réfugiés au Canada.

Manmeet a perdu la vie dans un tragique accident en 2015. Son rêve de faire venir des membres de minorités religieuses au Canada se poursuit par le truchement de la fondation portant son nom et d'organisations comme la World Sikh Organization. Ainsi, des centaines de Canadiens ont recueilli des fonds afin de financer des demandes pour faire venir des réfugiés au Canada. Malheureusement, tout comme c'est le cas pour les interprètes, les entrepreneurs et leurs familles et ceux qui ont aidé les Canadiens, les choses ont bien peu avancé. Aucune échéance n'a été fixée, et aucun plan précis pour amener ces gens ici n'a été établi.

Les minorités religieuses, les défenseurs des droits des femmes et les militants pour la démocratie doivent encore se cacher des talibans. Ils ont besoin de notre aide. Toute tentative du gouvernement de camoufler ses échecs en Afghanistan en prétextant des préoccupations de sécurité sera inacceptable. Les documents demandés seront assujettis à un processus rigoureux qui protégera le Canada et

ses alliés contre la publication de renseignements de sécurité potentiellement délicats.

Sans action ni plan, les mots sont inutiles. Alors que l'emprise des talibans sur l'Afghanistan se resserre et que leur chasse aux derniers alliés se poursuit, il est temps d'agir. Des vies sont en danger. Nous avons besoin de vraies réponses, suivies de mesures concrètes. Nos amis en Afghanistan et leurs proches en dépendent.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, les nombreuses questions découlant de la situation en Afghanistan, y compris des réfugiés, sont d'une grande gravité. Nous reconnaissons la valeur des comités. Je suis intervenu pour parler de nos comités permanents. L'opposition officielle politise l'affaire au moyen de cette motion, mais j'aurais préféré que les différents partis négocient afin de dépolitiser la question et d'en retirer les aspects politiques. Je pense que nous le devons aux membres des forces et à ceux qui ont participé à ce qui se passe pratiquement depuis 2001.

Je me demande si le député pourrait nous dire, du moins au départ, s'il estime que nous devrions essayer de dépolitiser cette question afin d'en venir directement aux faits et de tenir le dialogue nécessaire. Peut-être qu'à un autre moment à l'avenir, si l'opposition veut en faire une affaire politique, elle pourra le faire. Qu'en pensez-il?

L'hon. Tim Uppal: Madame la Présidente, les Canadiens nous ont élus pour que nous demandions des comptes au gouvernement. Et c'est exactement ce que nous faisons aujourd'hui. Nous soumettons des idées. Nous avons proposé la mise sur pied d'un comité spécial qui se pencherait sur cette question très importante, une question que le député affirme lui-même être très importante. Nous en débattons, tout simplement.

Tous les députés ont l'occasion d'aborder ce sujet, d'en débattre, et de voter. C'est ainsi que la Chambre des communes fonctionne, et c'est pour cette raison que nous avons mis cette idée de l'avant. Il ne s'agit pas seulement de se pencher sur les leçons tirées, les erreurs commises ou qui auraient pu l'être, voire sur le fait que le gouvernement a décidé de tenir des élections alors qu'il aurait dû passer à l'action. Non, il faut aussi se projeter dans l'avenir.

Il est rare dans cette enceinte que l'on discute d'une question aussi cruciale, aussi importante. Je peux sincèrement affirmer que c'est une question de vie ou de mort. D'où toute son importance et la nécessité de ce comité.

● (1605)

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député d'Edmonton Mill Woods d'avoir rendu hommage au soldat qu'il connaissait qui a perdu la vie dans ce très triste théâtre de guerre. Personnellement, je pense à Mark Anthony Graham, un résident de Hamilton. C'était un athlète olympique plus grand que nature qui a servi dans le 1^{er} Bataillon du Royal Canadian Regiment des Forces armées canadiennes. Je pense aussi à toutes les victimes de la guerre qui font le sacrifice ultime.

Travaux des subsides

Au nom de ceux qui sont en première ligne et de tous les civils à qui le résultat de la guerre en Afghanistan n'a laissé aucun choix, je pose la question suivante au député: comment les pays donateurs doivent-ils interagir avec les autorités talibanes pour ce qui est de l'aide internationale? Aucun gouvernement occidental, y compris le Canada, n'est susceptible d'offrir bientôt une légitimité diplomatique aux talibans. Que suggère le député d'Edmonton Mill Woods pour remédier au problème très concret de l'acheminement de la nourriture, des médicaments et des abris pour les plus démunis?

L'hon. Tim Uppal: Madame la Présidente, je préférerais de loin que le Canada travaille avec des ONG qui comprennent comment aider les gens sur le terrain. Le député a soulevé un autre point très important, à savoir qu'il s'agit ici vraiment des gens sur le terrain. Je sais que les libéraux lancent ce chiffre, et qu'ils ont annoncé à grand renfort de publicité que 40 000 Afghans seraient amenés au Canada, mais ils en ont accueilli à peine une fraction de ce nombre. Ils n'ont pas pris de mesures pour les faire venir ici et ils n'ont ni plan ni échéancier.

Les personnes qui restent en Afghanistan ne sont pas seulement des nombres. Les habitants de ma circonscription, Edmonton Mill Woods, sont venus me voir et m'ont parlé de leurs frères, de leur père et de leur mère: des gens qui sont toujours en Afghanistan et qui ont grandement besoin de notre aide. Nous devons être là pour eux.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député de ses efforts soutenus, surtout en ce qui concerne les réfugiés.

Nous avons tous deux vécu l'expérience du premier groupe d'Afghans qui est venu au Canada, composé de sikhs et d'hindous. Les personnes qui ont parrainé l'une de ces familles, comme je l'ai fait, ont constaté l'arriéré bureaucratique et ses conséquences. À l'heure actuelle, il y a un arriéré de 1,8 million de demandes qui empêche les familles d'être réunies et de faire venir ces réfugiés au Canada. Cela prouve que nos ONG et nos anciens combattants sont ceux qui ont répondu à l'appel lorsque le gouvernement n'a pas su aider ceux qui ont servi notre pays.

J'aimerais donner à mon collègue un peu plus de temps pour parler de notre grand frère, celui qui nous manque tant et que beaucoup de députés considéraient comme un mentor: Manmeet Singh Bhullar.

L'hon. Tim Uppal: Madame la Présidente, l'héritage de Manmeet Singh Bhullar est vraiment sa volonté farouche de faire venir au Canada de nombreux membres des minorités religieuses afghanes. Il est resté debout littéralement jour et nuit, leur parlant sur Zoom pendant la nuit pour en savoir plus sur leur situation. Il s'est efforcé de faire passer certains d'entre eux, un très petit nombre en fait, en Inde et il a ensuite travaillé sur un processus pour les faire venir ici. Très peu d'entre eux sont arrivés jusqu'ici.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, le 14 juillet, j'ai participé à un appel Zoom avec un ancien interprète canadien de la province de Helmand. Plusieurs de mes collègues, dont les députés de Selkirk—Interlake—Eastman, de Bruce—Grey—Owen Sound et de York—Simcoe, y ont aussi participé. C'était un appel émouvant. Cet interprète nous implorait de le sauver. Les talibans étaient à 500 mètres de lui, et ils pourchassaient ceux qui avaient aidé les forces alliées pendant la guerre en Afghanistan. J'étais dans mon bureau de circonscription, et après cet appel, je pleurais à chaudes larmes. Mon personnel m'a deman-

dé de ce qui s'était passé. J'ai répondu que je venais d'entendre les appels à l'aide les plus tragiques de ma vie.

Depuis, nous avons vu l'Afghanistan sombrer dans le chaos. Nous savons tous ce qui s'est passé à l'aéroport, mais dans tout cela, il y avait des Canadiens et des anciens combattants canadiens. Dans mon ancien rôle de porte-parole pour les anciens combattants, je traitais directement avec eux et je recevais des centaines de noms de personnes dont la vie était en danger en Afghanistan et qui avaient aidé nos Forces canadiennes. Je fournissais ces noms directement au ministre. Je recevais des appels téléphoniques de l'Afghanistan à 3 heures du matin. Mon numéro de téléphone portable avait été divulgué. Les personnes qui appelaient me suppliaient de les aider, et tout ce que je pouvais faire, c'était d'envoyer leurs noms directement au ministre. Je remercie le ministre d'avoir répondu à mes appels et d'avoir été présent à un moment où les gens avaient le plus besoin de lui.

Il y avait des vétérans, des bénévoles, des ONG et des personnes comme Zarmina et Khalil Nekzai dans ma circonscription de Barrie—Innisfil. Zarmina avait déjà vécu la situation avec les talibans et avait fui l'Afghanistan avant la domination des talibans. Elle m'a dit qu'elle avait fui sur le dos d'un âne pour aller dans un autre pays et qu'elle avait refait sa vie au Canada. Elle avait aidé les jeunes filles en Afghanistan en essayant de les éduquer et de les faire jouer au hockey. Elle est venue dans mon bureau à plusieurs reprises en pleurant, me suppliant et m'implorant de trouver un moyen d'aider ces jeunes filles de Kaboul à venir au Canada, et nous demandant de faire tout ce que nous pouvions.

Nous avons vu le chaos qui s'installait, et personne ici, pas même le gouvernement, n'aurait dû être surpris que les Américains aient déjà conclu qu'ils allaient quitter l'Afghanistan en septembre. Il aurait dû y avoir une meilleure planification. Nous devons le savoir, et c'est pourquoi ce comité est si important. Nous devons découvrir ce qui s'est passé entre le moment où les Américains ont annoncé qu'ils allaient quitter l'Afghanistan et le moment où l'Afghanistan est effectivement tombé. Quelles ont été les actions du gouvernement à ce moment-là? Que faisaient les libéraux à part se préparer à des élections dont personne ne voulait?

Je rappelle à la Chambre qu'à ce moment-là, il n'y avait pas que l'Afghanistan qui tombait: les incendies de forêt décimaient l'intérieur de la Colombie-Britannique. La priorité du gouvernement était alors de déclencher des élections, tandis qu'il aurait dû s'occuper de tous ces autres problèmes. Le désespoir et l'anxiété qui se manifestaient à mon bureau et, j'en suis sûr, à celui de mes collègues à la Chambre, étaient incroyables. En fait, je n'ai commencé ma campagne que deux semaines et demie après le déclenchement des élections parce que cette situation était ma priorité.

Je fournissais autant de noms que je pouvais. Des gens, non seulement de ma circonscription, mais aussi de tout le Canada et du monde entier, me donnaient des noms à transmettre au gouvernement libéral pour que ces personnes puissent être aidées en Afghanistan avant que tout ne tombe.

Il y en avait d'autres. Il y avait le Réseau de transition des vétérans, dont faisait partie Corey Shelton, un ancien officier de l'armée qui a servi en Afghanistan. Il y avait des gens sur le terrain en Afghanistan: des vétérans des Forces armées canadiennes qui, de façon désespérée, mettaient leur vie en danger pour essayer d'aider les gens. Tout au long du processus, comme nous en avons entendu plusieurs exemples aujourd'hui, de nombreux militaires canadiens étaient sur le terrain, mais les agents diplomatiques et consulaires avaient été retirés. Ces personnes n'avaient nulle part où aller.

• (1610)

En fait, j'ai entendu des histoires. J'ai des courriels que je vais lire et qui relatent certaines des tentatives désespérées des gens pour se rendre à l'aéroport et ce que le gouvernement leur a dit sur les endroits où ils devaient se rendre. Dans un cas, on a dit aux gens de se rendre dans un hôtel et qu'il y aurait des représentants canadiens sur place. Or, il n'y en avait pas. Les gens risquaient leur vie en allant de la maison sécurisée où ils se trouvaient à cet hôtel, et quand ils sont arrivés à l'hôtel, les forces américaines étaient là et leur ont dit: « Non, nous ne prenons pas de Canadiens pour le moment ». Où étaient les représentants canadiens? Ils étaient introuvables. Dans un cas, le père d'une dame de ma circonscription, âgé de 82 ans, a quitté l'hôtel et a été battu par des talibans parce qu'ils avaient compris la raison pour laquelle il s'y était rendu. Nous devons savoir pourquoi ce genre de choses se produit.

Un autre courriel que j'ai reçu disait: « Bonjour, j'ai envoyé des dizaines de courriels à IRCC et maintenant je vous demande votre aide. S'il vous plaît, s'il vous plaît, ne me laissez pas me faire tuer. S'il vous plaît, aidez-moi à faire sortir ma famille d'Afghanistan. J'ai consacré ma vie au Canada et à aider tout Canadien qui croisait mon chemin. S'il vous plaît, aidez-moi. » Un autre disait: « Combien de temps devons-nous rester dans cet aéroport? Cela fait deux jours. Il n'y a pas d'eau. Il n'y a pas de salle de bain, pas de sécurité supplémentaire. Nous n'avons pas dormi et nous allons mourir de tout cela. Nous sommes proches de cette porte. Où sont les Canadiens pour nous aider? »

Je ne peux pas dire ce qu'il dit ensuite, mais ce sont les instructions qu'il a reçues. C'est pourquoi nous devons aller au fond des choses pour savoir où se situent ces défaillances. Pourquoi le gouvernement était-il trop distrait à l'époque pour aider non seulement les Canadiens qui étaient encore en Afghanistan, mais aussi les personnes qui étaient vulnérables?

Les instructions que les gens ont reçues se lisaient comme suit: « Vous recevez ce message des Services consulaires d'Affaires mondiales Canada concernant un départ assisté d'Afghanistan. Vous trouverez ci-joint une lettre de facilitation qui pourrait vous aider à franchir les points de contrôle pour accéder à l'aéroport Karzaï. Nous vous rappelons également les directives suivantes concernant l'aéroport: veuillez vous diriger vers la porte nord ».

Nous connaissons les histoires de la porte nord. Des gens restaient pris dans des barbelés et d'autres étaient abattus, car ils étaient reconnus par les talibans.

On demandait aux gens de porter du rouge s'ils en avaient. On pouvait ainsi savoir qu'ils étaient Canadiens. C'est exactement ce qui se passait. Les directives qui arrivaient mettaient nos gens en danger. Une autre directive était de se rendre à l'avant de la foule et de s'identifier comme Canadien. Comment s'en sortir alors que des milliers de personnes en faisaient autant?

Travaux des subsides

Je pense à Sam, dont la famille était là. On leur a dit d'aller à l'aéroport. Ils ont été informés qu'ils pouvaient prendre un vol à l'aéroport et qu'ils avaient deux heures pour s'y rendre. Ils m'ont envoyé une vidéo d'eux dans la voiture les amenant à l'aéroport. Des gens étaient abattus devant eux et ils devaient passer par-dessus des cadavres avec leur voiture. Ils estimaient le risque si élevé qu'ils n'ont pas pris leur vol; ils sont retournés chez eux, dans un endroit sûr.

Parlant d'endroits sûrs, nous savons que nos interprètes canadiens, des personnes vulnérables, avaient des logements sécurisés, mais ils n'étaient pas financés par le gouvernement. Ils étaient financés par des organismes et des donateurs privés qui recueillaient des milliards de dollars. À une époque où les baux de ces logements devaient être prolongés, qu'ont fait les libéraux malgré les demandes de financement? Le gouvernement ne les a pas annulés, mais il n'a pas financé leur prolongation. Les interprètes et leurs familles dont les maisons ont été saccagées par les talibans n'ont nulle part où aller à l'heure actuelle. Ils vivent dans la rue en plein hiver et sont pourchassés par les talibans.

Nous devons savoir pourquoi de telles situations se produisent. Les députés ministériels peuvent bien s'en vanter. Ils peuvent broser un tableau aussi rose qu'ils le veulent. Cela dit, les Canadiens d'origine afghane et d'autres personnes qui ont tenté d'aider les gens vulnérables, les interprètes et ceux qui nous ont aidés savent la vérité: c'est un gouvernement qui était en proie au chaos et qui n'a pas su gérer cette situation.

Le comité proposé doit trouver pourquoi cette situation s'est produite et quoi faire pour qu'elle ne se reproduise plus jamais. Nous devons aussi mieux comprendre comment nous pouvons aider ceux qui ont encore du mal à quitter l'Afghanistan pour venir au Canada.

• (1615)

Je sais que le gouvernement parle de politisation et de politique, mais depuis quand l'exigence et l'obtention de réponses se traduisent-elles par la politisation d'un problème? C'est ce que les Afghans et les Canadiens d'origine afghane attendent de nous, c'est ce que nos anciens combattants attendent de nous, et nous allons le faire.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je demanderais au député de bien vouloir peser ses mots.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, les députés de l'opposition conservatrice ne se soucient pas plus de ce qui se passe en Afghanistan — peu importe que cela se soit passé aujourd'hui, hier ou en 2001 — que les autres députés, et ils n'éprouvent pas plus de compassion que les autres. Personne n'a le monopole sur cette question. Nous nous intéressons tous aux histoires comme celle dont le député vient de parler à la Chambre.

Là où nous sommes en désaccord, c'est concernant le fait que le gouvernement se soucie de la confidentialité des documents secrets, ce dont le Parti conservateur ne se soucie apparemment pas du tout. Nous nous soucions de certaines choses qui ne peuvent être rendues publiques. L'opposition le sait très bien. C'est pourquoi Stephen Harper, Michael Ignatieff et le Bloc québécois ont conclu une entente en 2010.

Travaux des subsides

Qu'est-il arrivé au principe du respect du secret? Pourquoi les conservateurs refusent-ils de négocier avec le gouvernement pour que nous puissions protéger...

• (1620)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Barrie—Innisfil a la parole.

M. John Brassard: Madame la Présidente, dans le cadre de la motion, on évoque exactement ce dont parle le député. Il est possible de caviarder des documents. D'ailleurs, le légiste parlementaire serait chargé de consulter tous les documents remis à ce comité.

Je me demande pourquoi cela préoccupe le député. Pourquoi le gouvernement est-il inquiet que nous découvriions toute la vérité sur cette affaire? Pourquoi s'inquiète-t-il de devoir rendre des comptes? Pourquoi est-il préoccupé à l'idée de faire la lumière sur ce qui s'est produit?

Comme je l'ai dit, les Canadiens d'origine afghane savent ce qui s'est passé, et les vétérans et les organismes de service qui ont tenté d'aider les ressortissants afghans dans ce chaos sans nom connaissent aussi la vérité. Il est donc plus que temps que les Canadiens sachent que leur gouvernement a trahi non seulement le peuple afghan, mais aussi le peuple canadien.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Madame la Présidente, certains des messages qu'a lus le député ressemblent beaucoup à ceux que j'ai reçus. Les messages d'IRCC et d'AMC m'ont vraiment scandalisée, car il s'agissait essentiellement de réponses génériques qui disaient aux gens de s'en aller. Ils ne proposaient pas de solution ni de stratégie pour trouver refuge. De nombreuses personnes qui avaient reçu des documents du gouvernement ont été refoulées à l'aéroport, car leur statut n'a pas été reconnu. Bien des gens ont écrit à AMC en utilisant l'adresse courriel spéciale qu'on leur avait donnée, mais leur message s'est perdu dans l'abîme: ils n'ont jamais reçu de réponse.

Dans l'optique de passer à l'action, le député appuiera-t-il notre démarche si nous demandons au gouvernement de délivrer des permis de séjour temporaires et de déroger aux critères entourant la détermination du statut de réfugié afin que les gens obtiennent le statut de réfugié dont ils ont besoin pour se mettre en sécurité, vu l'absence de bureaux du HCR? Enfin...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Barrie—Innisfil a la parole.

M. John Brassard: Madame la Présidente, voici ce qui me hante encore et toujours: parmi les noms que j'ai fournis, combien ne sont plus là? Je ne le sais pas. Je n'étais pas au gouvernement et n'y suis toujours pas. Tout ce que je peux faire, c'est transmettre ces noms au ministre et à son personnel. Je confirme qu'ils ont été bien reçus, mais il reste que je ne le sais pas.

Actuellement, en Afghanistan, il est difficile d'obtenir des visas. Il est encore plus difficile actuellement pour les Afghans d'obtenir un passeport parce qu'ils sont marqués. Les talibans établissent que ces personnes veulent quitter le pays. Puis, il y a nos partenaires au Pakistan et ailleurs qui, certains jours, ferment leurs frontières et empêchent les Afghans d'entrer.

Au bout du compte, à moins d'être déjà à l'extérieur du pays, les Afghans ne peuvent pas venir au Canada. Il n'y a pas d'accès facile pour eux. Le comité pourrait se pencher sur les façons de leur faciliter les choses à cet égard.

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député de son discours chargé d'émotions. Je suis allé à Kaboul à plusieurs reprises et j'ai envoyé des membres de la GRC dans la région pour rebâtir le pays, renforcer la capacité des forces de l'ordre et construire des écoles pour les enfants. J'ai vu des fillettes rire et s'amuser.

Le député voit-il vraiment une situation d'urgence ici, sachant à quel point les talibans sont brutaux? Pourquoi n'agissons-nous pas dès maintenant?

M. John Brassard: Madame la Présidente, les députés savent-ils ce qui me pousse à reconnaître le sentiment d'urgence dont parle le député? Ce sont les témoignages de ceux qui ont fui le régime des talibans. Ils savent à quel point ce sera difficile pour les jeunes filles, les communautés vulnérables et les minorités ethniques. Ils savent que la vie de ces personnes est en danger. C'est ce qui rend la situation urgente, et c'est pourquoi le travail de ce comité est tout à fait nécessaire.

• (1625)

[Français]

M. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais mentionner que je vais partager mon temps de parole avec la députée de Scarborough-Centre, une collègue que j'estime grandement, que j'aime beaucoup et que j'ai le plaisir de connaître depuis maintenant six ans.

Avant de commencer mon discours, j'aimerais vous féliciter, madame la Présidente, pour votre nomination au poste de vice-présidente adjointe de la Chambre des communes. Vous jouez votre rôle d'arbitre de la Chambre des communes avec beaucoup de dignité et de sagesse.

Je me lève à la Chambre aujourd'hui pour aborder les propositions de l'opposition au sujet de la situation en Afghanistan. Elles ont notamment pour but de déterminer comment nous pouvons venir en aide aux réfugiés afghans. C'est un dossier très sérieux.

Par où commencer? Tout d'abord, nous parlons d'un dossier qui concerne la vie et la mort des gens. Comme plusieurs députés l'ont déjà mentionné aujourd'hui, il est vraiment dommage que les conservateurs instrumentalisent cette situation à des fins politiques. Cela n'a pas de bon sens.

Je pense que tous les députés de la Chambre veulent que nous tendions la main aux Afghans qui se trouvent dans une situation périlleuse en Afghanistan en raison du gouvernement taliban, et j'ose avancer que c'est aussi ce que veut la vaste majorité des Canadiens. Nous souhaitons aider ces Afghans, surtout les hommes et les femmes qui nous ont aidés et qui ont aidé les forces armées de nos alliés qui tentaient d'instaurer la stabilité dans ce pays, qui a malheureusement été déchiré par une guerre civile et par les forces des talibans.

Personne ne peut me convaincre que les talibans peuvent contribuer au bien-être du peuple afghan. C'est malheureusement un gouvernement fondé sur des forces islamistes radicales qui déforment complètement les préceptes de cette importante religion. En tant qu'homme politique, j'ai eu le plaisir de mieux connaître cette religion lorsque j'ai appris à connaître mes concitoyens et mes concitoyennes de confession musulmane.

Travaux des subsides

Le gouvernement, les Forces armées canadiennes et Affaires mondiales Canada ont travaillé très fort pour s'assurer que nous pourrions accueillir ces gens qui nous ont prêté main-forte en Afghanistan. C'est remarquable.

En tant que gouvernement, nous avons pris l'engagement solennel de rapatrier 40 000 réfugiés afghans. Nous avons fait beaucoup de progrès dans ce dossier malgré des situations très difficiles. Presque 4 000 personnes ont regagné leur liberté ici au Canada. Nous travaillons très fort.

Demain, 500 autres réfugiés afghans arriveront en toute sécurité au Canada à bord de deux vols nolisés. Dans le cadre d'un engagement que nous avons pris, nous travaillons aussi avec les différents gouvernements pour rapatrier 9 000 autres réfugiés afghans au Canada.

• (1630)

Il y a eu du progrès, même si c'est loin d'être parfait. Très peu de personnes crédibles ont vraiment compris la rapidité avec laquelle le gouvernement afghan s'est effondré durant l'été. En dépit de cela, nous avons pris un engagement sérieux pour fournir notre part d'efforts et rapatrier ces gens.

Je n'ai pas besoin de parler très longtemps pour décrire à quel point les talibans sont nocifs pour les droits des femmes en Afghanistan. La situation à laquelle sont confrontés les citoyens afghans, mais surtout les femmes et les filles, est absolument terrible. Plus jeune, j'étudiais en relations internationales à l'université et je me rappelle que nous avons examiné ce qui se passait en Afghanistan. C'était cauchemardesque.

Je pense que le Canada avait le droit d'intervenir et de faire partie des forces alliées qui sont allées en Afghanistan afin de stabiliser ce pays et former un gouvernement démocratique et responsable devant ses citoyens. Malheureusement, cela n'a pas été suffisant.

Il y a maintenant longtemps que les Forces armées canadiennes ont été retirées. Plusieurs gouvernements ont eu la chance de continuer à faire le travail, à apporter leur contribution pour accueillir des réfugiés afghans. Tout le monde a essayé, mais aucun gouvernement n'a pris un engagement aussi ferme et aussi ambitieux que celui que notre gouvernement a pris l'été dernier. Cette promesse, que nous avons faite aux Afghans et aux Canadiens, nous allons la réaliser.

Nous poursuivrons nos efforts en Afghanistan pour ramener ces réfugiés ici. Nous serons présents pour les Afghans vulnérables. Nous serons là pour remettre aux Afghans les services qu'ils nous ont rendus en soutenant les Forces armées canadiennes pendant qu'elles étaient là-bas. Nous serons là pour nos traducteurs, nos interprètes et les gens qui ont créé des liens entre nos forces militaires et le peuple afghan. Nous voulons vraiment venir en aide à ceux et celles qui en ont le plus besoin, et nous serons là pour eux.

Il est important de regarder au-delà de la création d'un autre comité, c'est-à-dire un comité spécial qui examinerait ces questions. Je pense que nous sommes tous très conscients de la charge de travail que nous avons. Nous n'avons pas besoin d'un nouveau comité. Il existe déjà des comités au sein desquels ces questions peuvent être abordées. Nous avons notamment le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration et le Comité permanent de la défense nationale. Utilisons les outils qui sont devant nous au lieu de n'avoir que des paroles.

• (1635)

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Madame la Présidente, le député libéral dit que le gouvernement va être là pour les Afghans. Le problème n'est pas qu'il soit là, le problème est qu'il n'était pas là pour les Afghans. Il parle de vie et de mort et c'est vrai: je connais des personnes qui ont été tuées dans cette situation. J'ai aidé un couple, le dernier à prendre un vol de l'aéroport pour venir ici. Cependant, une autre personne a perdu sa fille.

J'aimerais aussi rappeler que le gouvernement a annoncé que 40 000 personnes pourraient venir au Canada au même moment où il a fermé son ambassade. Il ne pouvait donc pas aider ces gens. Est-ce que le gouvernement était si intéressé et préoccupé par l'élection générale qu'il ne pouvait pas aider et sauver des vies?

M. Greg Fergus: Madame la Présidente, j'aimerais saluer mon ami de l'opposition, avec qui j'ai eu la chance de travailler sur un projet de loi émanant d'un député.

Il a posé une question fort simple, mais il est rare que la vie soit aussi simple et que des solutions simplistes fonctionnent dans des situations complexes. Nous avons vécu une situation vraiment inusitée avec la chute du gouvernement afghan et le retour des talibans, ce que très peu de personnes sérieuses avaient vu venir.

Nous avons pris un engagement ferme. Notre personnel de la Défense nationale, de nos forces de sécurité et nos diplomates travaillent d'une façon acharnée et font des pieds et des mains pour s'assurer que nous honorons notre engagement envers ceux et celles qui nous ont prêté main-forte quand les Forces canadiennes étaient là.

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais demander à mon collègue libéral si, malgré les propos qu'il a tenus envers les talibans et que nous partageons tous, son gouvernement est prêt à parler, à discuter et à négocier avec les talibans pour faciliter, voire accélérer les choses. Cela urge, il y a 35 000 personnes que l'on souhaite accueillir au pays. J'attends sa réponse.

M. Greg Fergus: Madame la Présidente, encore une fois, j'aimerais remercier et saluer mon ami du Bloc québécois.

Je peux répondre facilement à sa question: la réponse est oui. Le gouvernement est déjà en train de le faire. Nous travaillons avec le gouvernement des talibans pour nous assurer que nous pouvons rapatrier ces Afghans qui veulent partir pour s'installer au Canada en toute sécurité. Ces pourparlers ont cours maintenant.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Madame la Présidente, la question que j'aimerais poser au secrétaire parlementaire est la suivante: le gouvernement est-il disposé à lever l'exigence relative à la détermination du statut de réfugié pour les réfugiés afghans, comme il l'avait fait dans le cas de l'initiative pour les réfugiés syriens?

[Français]

M. Greg Fergus: Madame la Présidente, ma collègue de Vancouver pose une question importante. Je n'ai pas de réponse pour elle à ce moment-ci, mais je peux l'assurer que je soulèverai sa question afin d'obtenir cette réponse. Nous partageons tous le même objectif: venir en aide d'une façon très rapide et très efficace aux Afghans.

Travaux des subsides

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de ses propos et de son engagement dans ce dossier très important. Je suis d'accord que le travail qui doit être fait ne se présente pas sous la forme d'un tout nouveau comité. J'aimerais lui demander quelles sont les prochaines étapes, selon lui. Comment y arriverons-nous de manière non partisane?

• (1640)

M. Greg Fergus: Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue de Milton et saluer la qualité de son français. Il y travaille très fort depuis deux ans et je salue tout le progrès qu'il a fait.

En tant que députés, nous avons l'obligation de traiter cela de façon non partisane, surtout quand on parle de la vie et de la mort des gens. La meilleure façon d'accomplir cet objectif est de travailler avec les comités déjà existants de la Chambre des communes, comme le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, le Comité permanent de la défense nationale, le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration...

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Avant de reprendre le débat, conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Kenora, Les relations canado-américaines; la députée de Vancouver-Est, Le logement; la députée de Kelowna—Lake Country, L'emploi.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à vous féliciter pour votre fonction; il est bon de vous voir assise au fauteuil.

Comme il s'agit de mon premier discours en cette 44^e législature, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les gens de Scarborough-Centre de m'avoir fait confiance une fois de plus pour défendre vigoureusement leurs intérêts à Ottawa. Je travaillerai fort chaque jour pour être digne de leur confiance et pour présenter au gouvernement et à la Chambre des communes les questions qui leur tiennent à cœur.

Je tiens également à remercier toute mon équipe de campagne et mes bénévoles. Bien que le contexte de la COVID ait présenté certains défis, leur travail et leur dévouement ne cessent de m'étonner et leur énergie me permet de tenir les jours les plus longs. Je les remercie.

Je remercie ma famille, mon époux Salman et mes fils Umaid et Usman, pour leur soutien constant dans mon parcours politique.

J'aimerais parler aujourd'hui des aspects de la crise en Afghanistan liés à l'immigration et de ce que nous pouvons faire pour que le plus grand nombre possible de personnes dans le besoin soient amenées en toute sécurité au Canada et qu'elles puissent s'établir ici en sécurité avec leur famille et se construire une nouvelle vie dans la paix et la prospérité.

Je crois fermement qu'il faut tirer des leçons, afin de faire mieux à l'avenir. Une analyse rétrospective de l'ensemble de la mission du Canada en Afghanistan, et non pas seulement de quelques années, serait un exercice utile pour la politique étrangère du Canada et ses programmes d'aide et de développement international.

Je tiens à souligner que, surtout du point de vue de l'immigration, ce qui se passe en Afghanistan est une crise qui perdure. Les gens ont besoin d'aide dès maintenant. Nous devrions nous concen-

trer sur la façon dont nous pouvons terminer le travail et mettre en sécurité ceux qui ont besoin de notre aide.

Reconnaissons d'abord les progrès réalisés à ce jour.

Plus de 4 000 Afghans sont déjà arrivés au Canada et sont en cours de réinstallation, et quelque 415 personnes sont déjà arrivées par l'entremise du programme humanitaire du Canada, qui vise la réinstallation de ressortissants afghans particulièrement vulnérables, notamment des dirigeantes, des défenseurs des droits de la personne, des personnes LGBTI, des membres de minorités religieuses et ethniques persécutées et des journalistes.

Les fonctionnaires d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada travaillent jour et nuit pour traiter les demandes de réfugiés afghans et délivrer des visas. Plus de 9 000 demandes ont été traitées dans le cadre des mesures spéciales d'immigration visant à réinstaller les ressortissants afghans qui ont aidé le gouvernement du Canada, ainsi que les membres de leur famille. Les fonctionnaires font tout ce qu'ils peuvent pour rester en contact avec les personnes qui demeurent en Afghanistan et qui souhaitent se réinstaller au Canada, et pour les soutenir.

Le plus gros problème demeure le contrôle de la région par les talibans, ce qui explique qu'il soit si difficile de faire sortir les gens du pays en toute sécurité. Nous appelons les talibans à permettre un passage sûr pour ceux qui souhaitent partir.

Il y a des liens interpersonnels solides entre le Canada et l'Afghanistan, des liens qui ont été tissés tout au long de notre long déploiement, au cours duquel nous avons mis tout en œuvre pour aider à sécuriser le pays et soutenir le développement et à offrir des possibilités à toute la population afghane.

Ma collectivité de Scarborough Centre entretient des liens étroits avec l'Afghanistan, de nature commerciale, culturelle ou personnelle, et elle a suivi les événements de l'année dernière avec un profond intérêt et une vive inquiétude. Tous les jours, des habitants de ma circonscription me parlent de cet enjeu. Bon nombre sont séparés de leur famille et ont des frères et des sœurs ou des parents en Afghanistan. Ils s'inquiètent pour leur sécurité et leur avenir, surtout lorsqu'il s'agit des femmes et des jeunes filles pour lesquelles, comme nous le savons tous, la vie est très pénible et très dangereuse sous le régime taliban.

Le Canada et ses alliés doivent continuer à dire clairement aux talibans qu'ils doivent respecter les droits fondamentaux, en particulier ceux des femmes et des filles. Nous devons trouver les moyens de venir en aide aux femmes et aux filles qui en ont besoin dans le pays. À l'approche de l'hiver, il est vital que les membres de la communauté internationale travaillent ensemble afin de répondre aux besoins des Afghanes et des Afghans en situation de vulnérabilité.

Mes concitoyens veulent savoir comment les membres de leur famille peuvent être mis à l'abri du danger. Ils veulent savoir ce que le Canada fait pour les aider.

• (1645)

Le Canada s'est engagé à faire venir 40 000 réfugiés afghans au Canada. Compte tenu des défis que j'ai décrits, cet objectif est ambitieux. J'accueille volontiers toutes les suggestions et les idées sur la façon d'accélérer l'atteinte de cet objectif afin que les familles de ma circonscription et de tout le Canada puissent être réunies et que leurs proches soient mis en sécurité.

De nombreux réfugiés afghans ont déjà été réinstallés dans la région du Grand Toronto, et je tiens à remercier les organisations locales, comme l'Organisation des femmes afghanes et l'association des services communautaires d'Agincourt, qui s'efforcent de les soutenir et de les accueillir.

Il y a quelques semaines, j'ai rencontré un groupe de réfugiés afghans récemment arrivés au Canada. Comme les députés peuvent l'imaginer, ils sont excités et soulagés d'être ici, mais ils s'inquiètent aussi pour leur famille élargie toujours en Afghanistan et de ce que l'avenir leur réserve au Canada. Nous devons veiller à ce qu'ils soient soutenus et obtiennent réponse à leurs questions et nous devons nous assurer que les leçons tirées de la réinstallation des réfugiés syriens sont appliquées dans le cadre de ce programme.

Je dois noter qu'au cœur de ces deux programmes se trouve le Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement. On accorde beaucoup d'attention aux réfugiés parrainés par le secteur privé, et il s'agit d'une grande innovation canadienne qui voit des groupes communautaires se réunir pour parrainer et soutenir des familles de réfugiés pendant leur première année au Canada. Il s'agit d'un élément important de notre système d'immigration et d'accueil des réfugiés, mais il ne peut pas constituer l'ensemble de notre programme d'accueil des réfugiés, ce que les conservateurs ont proposé il y a quelques mois à peine dans leur programme électoral lorsqu'ils ont promis de mettre fin au parrainage de réfugiés par le gouvernement.

Un examen des données sur les réfugiés montre que les réfugiés pris en charge par le gouvernement sont généralement les plus vulnérables, les plus à risque, ceux qui ont le plus besoin de l'aide du Canada. Leur tourner le dos revient à tourner le dos à ceux qui ont le plus besoin de l'aide du Canada, et ce n'est pas ce que devrait faire le Canada. Les réfugiés que nous aidons en Afghanistan sont des réfugiés pris en charge par le gouvernement et ils ont besoin de l'aide du Canada. Par conséquent, je me concentre sur la façon dont nous pouvons contribuer à la réussite du programme d'accueil des réfugiés afghans et faire venir ces personnes qui ont besoin de notre aide le plus rapidement possible.

Je ne m'oppose pas à l'idée d'un comité spécial, mais je pense que le comité de l'immigration et du statut de réfugié pourrait certainement se pencher sur ces questions et mettre à profit son expertise en invitant des témoins, qu'il s'agisse de personnes connaissant bien la situation sur le terrain ou d'organisations axées sur la réinstallation, afin de formuler des recommandations concrètes au gouvernement.

Ce qui me donne à réfléchir, c'est qu'il semble s'agir d'une demande de très nombreux documents, dont beaucoup sont susceptibles de contenir des renseignements qui pourraient compromettre la sécurité nationale, des tactiques militaires, des sources et des méthodes de renseignement, ainsi que l'identité et l'emplacement de citoyens canadiens en Afghanistan ou d'interprètes ou d'entrepreneurs qui ont aidé le Canada et nos alliés. Je ne vois pas comment cela aiderait le Canada à faire venir plus de réfugiés afghans ici. Les gens de ma circonscription ne me demandent pas de produire des documents; ils me demandent d'aider leur famille, et ce que la motion demande pourrait, éventuellement, mettre leur famille en danger.

Si nous voulons vraiment aider les réfugiés, dépolitisons cette motion et concentrons-nous sur ce qui compte vraiment ici: aider ceux qui ont besoin de l'aide du Canada.

Travaux des subsides

• (1650)

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, le problème, c'est que le gouvernement a dit qu'il ferait venir 40 000 Afghans qui ont soutenu nos forces armées et contribué à nos efforts en Afghanistan, alors que seulement 10 p. 100 d'entre eux sont ici. Nous ne savons même pas d'où vient ce chiffre de 40 000 ni s'il englobe le nombre de personnes qui doivent quitter le pays. Il pourrait être plus élevé que cela. Toutefois, c'est un chiffre que le gouvernement a choisi et il n'y a pas eu de débat à ce sujet: c'est donc le genre de question qu'on pourrait poser à un tel comité.

Plus tôt aujourd'hui, un de mes collègues du Parti libéral a dit que nous devrions parler de ce qui se passe actuellement ou de ce qui pourrait se passer dans l'avenir, mais non du passé. L'une des raisons pour lesquelles nous étudions l'histoire est pour éviter de refaire les erreurs du passé, ce qui est très important dans ce débat. Bien sûr, nous voulons faire des choses en pensant à l'avenir, mais le gouvernement a eu beaucoup de temps pour le faire. Nous avons attendu et attendu, jusqu'à ce que la Chambre reprenne ses travaux, puisque c'est la première fois que nous avons pu avoir une telle discussion et mettre sur pied un comité.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La députée de Scarborough-Centre a la parole.

Mme Salma Zahid: Madame la Présidente, je profite de l'occasion pour remercier le député de tout le travail que nous avons fait ensemble au comité de l'immigration pendant la dernière législature.

Je conviens que les choses avancent lentement. Il faut faire mieux, et il est toujours possible de faire mieux, mais je lui rappelle que le ministère et les fonctionnaires travaillent sans relâche pour traiter les demandes des réfugiés afghans. Ils ont mobilisé l'ensemble du réseau mondial pour traiter les demandes et délivrer les visas de toute urgence. En tout, 4 000 réfugiés afghans sont arrivés et 500 autres arriveront au cours de l'année.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, le présent débat m'amène aussi à avoir une pensée sincère pour nos vétérans et nos militaires qui ont servi en Afghanistan. Plusieurs années plus tard, je trouve que le message qu'on leur envoie leur donne l'impression que leur mission a été inutile.

Quel message devrait-on envoyer à ces militaires, qui ont dans bien des cas fait le sacrifice de leur vie et mis leur santé mentale à risque? Comment peut-on les accompagner et leur assurer un suivi pour que leurs sacrifices ne soient pas oubliés?

[Traduction]

Mme Salma Zahid: Madame la Présidente, c'est vrai, nous devons remercier les personnes qui ont contribué à la mission du Canada en Afghanistan. Avec le temps, des liens durables se sont tissés entre le Canada et l'Afghanistan, et de nombreux Afghans ont soutenu les militaires canadiens. Il est très important de poursuivre notre travail et de faire venir au Canada les personnes vulnérables, les gens qui ont été d'une grande aide ainsi que tous les Afghans, surtout les femmes et les filles, dont la situation est vraiment terrible. Nous devons trouver des moyens de faire venir un plus grand nombre de personnes, et ce, le plus rapidement possible, afin qu'elles puissent refaire leur vie au Canada.

Travaux des subsides

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que la députée de Scarborough Centre possède de bonnes relations au sein de sa collectivité. Comme elle l'a indiqué et d'après les récits des personnes qui ont été installées au Canada grâce à ce processus, ces dernières connaissent les conséquences désastreuses que leurs parents, leurs amis et leur famille subissent dans leur pays.

Je repense aux tentatives du gouvernement visant à installer 25 000 réfugiés syriens. En tant qu'ancien conseiller municipal, qui travaillait dans le domaine de l'établissement à Hamilton, je suis très préoccupé par l'absence de planification adéquate et peut-être de soutien aux communautés locales pour l'établissement de ces supposés 40 000 réfugiés.

La question que j'adresse à la députée est la suivante: Que fait son gouvernement pour s'assurer que, pendant qu'il lance ces belles promesses, en particulier en période électorale, les villes et les municipalités locales seront équipées et disposeront d'un financement adéquat pour veiller à ce que les personnes qui arrivent ici soient bien pris en compte?

• (1655)

Mme Salma Zahid: Madame la Présidente, j'ai été membre et présidente du comité de la citoyenneté et de l'immigration. Ce comité a accompli un travail important pour veiller à ce que les organismes d'aide à l'établissement qui accomplissent le travail essentiel d'installer les réfugiés au Canada, ainsi que les nouveaux immigrants, disposent de tout le soutien dont ils ont besoin. J'ai pu constater par moi-même le travail effectué par ces organismes dans ma circonscription. Je continuerai de travailler avec eux pour qu'ils bénéficient du soutien et de l'aide dont ils ont besoin pour servir les nouveaux immigrants.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Bruce—Grey—Owen Sound, avec qui j'ai l'honneur de servir. En tant qu'ancien combattant, il a effectué de nombreuses missions et affectations en Afghanistan, et j'ai hâte d'entendre ses commentaires plus tard. Je sais que, parfois, il peut être un peu « carré », mais nous avons hâte d'entendre ses commentaires.

Je suis heureux de pouvoir parler de la motion que nous avons présentée en ce jour désigné, qui demande la création d'un comité spécial chargé d'examiner la crise en Afghanistan et de faire sortir nos amis, nos alliés et nos citoyens de l'Afghanistan, maintenant aux mains des talibans; de déterminer les leçons que nous pouvons tirer afin de ne pas répéter ces erreurs et de déterminer pourquoi le gouvernement n'a pas fait de cette situation une plus grande priorité.

Cela n'aurait pas dû être une surprise pour le premier ministre ou pour quiconque au sein du Cabinet. Nous savons que le 2 mai 2019, le SCRS a présenté un rapport qui disait que, si les États-Unis décidaient de se retirer de l'Afghanistan, les talibans reprendraient tout le pays, y compris la ville de Kaboul, en très peu de temps. Ce rapport date de 2019. Puis, bien sûr, Donald Trump, alors qu'il était encore président des États-Unis, a annoncé le 29 février 2020 qu'il se retirait officiellement et mettait fin aux opérations américaines en Afghanistan. Bien entendu, la coalition dont le Canada avait fait partie en Afghanistan ne pourrait pas être maintenue sans les États-Unis sur le théâtre des opérations.

La question qui se pose est la suivante: Si le SCRS a averti, sur la base de renseignements solides, que l'Afghanistan serait rapide-

ment pris par les talibans et que Donald Trump a annoncé le retrait en février 2020, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas agi? Au lieu de planifier le retrait et de s'assurer de faire sortir nos interprètes avant que le pays ne commence à tomber sous le contrôle des talibans brutaux et des conditions difficiles qui y règnent aujourd'hui, nous aurions pu faire sortir les gens. Au lieu de cela, le premier ministre a planifié des élections inutiles et intéressées de 650 millions de dollars. C'est méprisable.

D'anciens combattants des Forces armées canadiennes ont communiqué avec beaucoup d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre et même avec des députés d'en face. Ils nous suppliaient tous de faire sortir leurs amis qui étaient là-bas. Ce sont des gens aux côtés desquels ils ont servi, qui les ont soutenus comme interprètes et chauffeurs et qui ont veillé à ce que leurs camps de base et leurs emplacements avancés d'opérations soient sûrs et sécurisés. Ils ont servi ensemble. Ils formaient une équipe. Nous avons perdu 158 soldats canadiens, et plus de 40 000 ont servi. Les anciens combattants canadiens qui ont servi ont établi d'excellentes relations et considéraient leurs alliés comme des frères et sœurs d'armes. Il est très décourageant de voir le gouvernement tourner le dos à ces alliés.

Les véritables héros dans tout cela ont été ces anciens combattants. J'aimerais citer des noms comme Corey Shelton, Tim et Jamie Laidler, le général David Fraser et le général Denis Thompson, entre autres, qui ont vraiment fait un travail remarquable pour organiser et faire sortir les gens de l'Afghanistan. Je tiens à mentionner en particulier Robin Rickards de Thunder Bay parce que mon bureau et moi-même avons travaillé en étroite collaboration avec lui.

Robin a été affecté en Afghanistan à maintes reprises. Il a commencé à communiquer avec moi il y a plus de six ans pour faire sortir ces interprètes de l'Afghanistan. Sous le gouvernement conservateur précédent, nous avions un programme spécial d'immigration pour les interprètes afghans. Le nombre maximal de participants a été atteint. Les gens ont arrêté de présenter des demandes et il a été fermé. Nous avons pu en faire sortir quelques autres par la suite, comme le chef de l'opposition l'a mentionné ce matin dans son discours. Cela dit, la réalité est que des gens comme Corey ne voulaient pas démissionner et ils ont prévenu le gouvernement et les députés. Je sais que le député de Thunder Bay — Rainy River a aussi collaboré étroitement avec Robin.

• (1700)

Chaque fois que nous avons communiqué avec le Cabinet, que ce soit avec le ministre de la Défense, le ministre de l'Immigration, le ministre des Affaires étrangères ou le premier ministre lui-même, nos demandes sont restées lettre morte. Rien n'a semblé se produire jusqu'à la chute de Kaboul en pleine campagne électorale fédérale.

Travaux des subsides

Ces anciens combattants, par l'entremise du Réseau de transition des vétérans et de nombreuses autres ONG, ont recueilli des fonds pour financer les refuges. Des dons généreux ont été faits par d'anciens combattants, des militaires actuellement en service et l'ensemble des Canadiens. Ils ont nolisé des vols, acheté des billets d'avion et continué de construire les ponts aérien et terrestre pour protéger ceux qui ont été laissés là-bas. Bien entendu, comme ils comptaient sur la générosité et que le temps pressait désespérément, l'argent pour ces logements a commencé à manquer. Au nom de ces anciens combattants, un certain nombre d'entre nous ont demandé à la Chambre et par écrit si le gouvernement du Canada donnerait 5 millions de dollars à ces organisations pour que nous puissions garder ces logements ouverts et assurer la sécurité des interprètes, de leurs familles et des centaines de personnes qui s'y trouvaient à Kaboul. Le gouvernement a refusé catégoriquement. Cinq millions de dollars, c'est une goutte d'eau dans l'océan. Cette somme aurait grandement contribué à protéger les interprètes afghans qui attendaient que leurs demandes soient traitées pour venir au Canada.

Les membres du Réseau de transition des vétérans combattants ont vraiment fait le gros du travail. Ils ont fait partie du groupe chargé d'identifier les personnes et de s'assurer que celles qui demandaient à venir au Canada comme réfugiés avaient servi dans nos forces et que tous leurs documents étaient en règle. Les membres du Réseau communiquaient avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de façon à ce que toutes les demandes soient traitées, mais hélas, tout ce travail est plus ou moins parti en fumée à la chute de Kaboul. Nous avons vu le chaos total à l'aéroport de Kaboul.

Depuis lors, à la mi-août, malgré le chaos et la folie qui régnaient, nos alliés, comme l'Allemagne et les États-Unis, ont continué à faire sortir, sans aucun problème, les réfugiés et les citoyens en danger, ainsi que les interprètes et le personnel de soutien de leurs forces armées, sans problème. Ils ont affrété des vols à destination et en provenance de Kaboul sans interruption. C'est pourquoi les États-Unis ont déjà accueilli sur le continent autour de 40 000 réfugiés.

Mais ce n'est pas le cas ici. Pourquoi le gouvernement du Canada n'affrète-t-il pas des vols ou ne s'assure-t-il pas au moins qu'il y a des billets sur des avions commerciaux pour tous les demandeurs qui attendent à Kaboul ou à Kandahar?

Les libéraux font de beaux discours. À chaque période de questions, nous voyons le ministre de l'Immigration se féliciter d'avoir fait sortir 4 000 réfugiés afghans à ce jour. Les Forces armées canadiennes en ont identifié plus de 23 600, mais IRCC n'a traité que 14 675 dossiers et seulement 4 000 réfugiés afghans sont arrivés ici jusqu'à présent. Cela signifie qu'il y a 9 600 réfugiés afghans — des interprètes, des membres de la communauté LGBTQ et des membres de minorités ethniques et religieuses, dont des Hazaras, des hindous et des sikhs — qui attendent que leur demande soit traitée. Ils ont fait une demande, mais ils semblent être retenus à cause de la paperasserie.

Je tiens à remercier mon personnel. Il a traité directement avec les réfugiés afghans, avec nos interprètes et avec nos amis et alliés, y compris des citoyens canadiens qui sont toujours coincés en Afghanistan. Certains d'entre eux ont dû quitter Kaboul lorsque les refuges ont fermé et retourner dans leurs maisons pour découvrir qu'elles avaient été incendiées ou qu'elles étaient habitées par les talibans eux-mêmes. Des avis ont été émis pour les arrêter. Je sais que certains sont retournés chez eux en se disant: « Si je me rends,

peut-être qu'ils ne tueront pas ma famille et n'exécuteront que moi ».

Nous avons tant d'histoires de gens qui ont servi dans nos forces ou qui ont servi comme journalistes, et qui ont été abandonnés à leur sort et ont fait une croix sur le Canada. Ce n'est pas le Canada que nous sommes censés être. Nous sommes censés être le Canada qui, grâce au travail formidable accompli par nos hommes et nos femmes en uniforme, se rend sur le terrain et remédie aux maux du monde, et prend la défense de ceux qui ne peuvent pas se défendre eux-mêmes. Ces hommes et ces femmes en uniforme ont versé leur sang et renoncé à ce qui leur était le plus cher pour servir le Canada. Soutenons nos anciens combattants et ramenons chez nous ces alliés afghans qui ont servi avec nous.

• (1705)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il y a de nombreuses années, lorsque j'étais dans l'opposition, j'ai préconisé que nous fassions venir des traducteurs afghans au Canada, et je le fais encore aujourd'hui. Mes collègues libéraux et tous les députés de la Chambre se joignent à moi pour reconnaître l'importance cruciale d'ouvrir nos portes et d'accepter les réfugiés afghans. Il n'y a aucun doute là-dessus. Nous croyons également qu'il est absolument essentiel que nos comités de la défense, de l'immigration et des affaires étrangères se penchent sur cette question.

La motion soulève de sérieuses préoccupations en matière de sécurité. Certaines informations pourraient nuire à l'avenir du Canada et aux intérêts supérieurs de personnes bien réelles. Le député ne fait-il pas confiance à nos comités permanents? Pourquoi pense-t-il que les conservateurs ont été incapables de négocier quelque chose? J'ai l'impression qu'il s'agit un peu d'une solution de facilité. Peut-il m'expliquer ce qu'il en est?

M. James Bezan: Madame la Présidente, pourquoi voudrions-nous répartir ce travail entre trois comités alors que ces trois comités pourraient faire autre chose? Nous devrions former un comité spécial, comme nous l'avons déjà fait auparavant, par exemple lors de la législature précédente au sujet des relations sino-canadiennes. Il y a eu d'autres comités dans le passé, comme le comité spécial sur la guerre en Afghanistan, qui a relevé du Parlement du début à la fin et qui était indépendant du ministère de la Défense nationale.

Il s'agirait d'un comité à durée limitée qui examinerait comment le gouvernement a failli à la tâche et comment nous pouvons corriger la situation afin de faire mieux à l'avenir. Si le député ne souhaite pas apprendre des erreurs du gouvernement, je peux comprendre pourquoi. Il a toujours fait l'apologie du gouvernement à la Chambre, tentant d'orchestrer les opérations de camouflage qui sont si importantes aux yeux des occupants des banquettes ministérielles.

Si le député est sincère lorsqu'il parle de sauver des vies, alors formons ce comité pour qu'il se mette à l'ouvrage. Déterminons ce qui se passe et figurons comment aller de l'avant.

Travaux des subsides

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, la vérité, c'est que ce problème n'a fait que s'aggraver d'un gouvernement à l'autre. De 2009 à 2011, le gouvernement Harper a effectivement offert un programme d'immigration aux interprètes afghans, mais il était accompagné d'exigences très précises. Premièrement, les interprètes devaient avoir servi pendant 12 mois avant d'être admissibles au programme. Deuxièmement, ce programme n'était valable que pour ceux qui avaient servi à partir de 2007. Ceux qui avaient commencé à servir avant 2007 étaient donc exclus, tout comme ceux qui avaient servi 360 jours au lieu de 365. Il semblerait que deux personnes sur trois qui ont soumis une demande ont été refusées.

Des gouvernements successifs ont laissé tomber les interprètes et les collaborateurs afghans qui ont aidé nos forces armées. Dans cette optique, les conservateurs seraient-ils d'accord pour dire que nous devrions assumer la responsabilité des actions passées et chercher des solutions au problème, ce qui inclurait supprimer les exigences concernant la détermination du statut de réfugié?

• (1710)

M. James Bezan: Madame la Présidente, la députée néo-démocrate semble oublier que notre programme pour les réfugiés interprètes afghans a été pleinement mis à profit. Les gens y ont eu recours et, au bout du compte, cela a permis d'accueillir quelques personnes. Les nouveaux arrivants étaient fiers de s'installer au Canada. Ils sont devenus des citoyens canadiens et ont parrainé les membres de leur famille pour qu'ils viennent, eux aussi, au Canada.

Je suis très fier de ce programme. Je suis fier de nos militaires et du travail qu'ils ont accompli: ils se sont battus pour les femmes, les jeunes filles et ceux qui ne pouvaient pas se défendre en Afghanistan, ils ont libéré des villages et ils ont mené de dures batailles à Kandahar et dans les environs. Nous devons maintenant être aux côtés de ces anciens combattants alors qu'ils essaient de faire sortir leurs amis et leurs proches.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, il me semble qu'il y a un certain manque de leadership de la part du gouvernement sur la question afghane actuellement. J'aimerais entendre mon collègue là-dessus.

[Traduction]

M. James Bezan: Madame la Présidente, je pourrais continuer indéfiniment.

Si les libéraux, la ministre de la Défense, le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et des Réfugiés, la ministre des Affaires étrangères et, surtout, le premier ministre lui-même avaient fait preuve de leadership, nous ne serions pas dans cette situation aujourd'hui. Si nous n'avions pas eu ces élections inutiles et coûteuses, uniquement à cause de l'orgueil démesuré du premier ministre, nous aurions pu intervenir plus tôt pour dépêcher des soldats sur le terrain, envoyer de l'équipement à l'aérodrome et emmener les gens en lieux sûrs.

Les forces spéciales à Kaboul ont été soumises à tant de contrôles au moment d'essayer de faire sortir les réfugiés afghans qu'elles n'ont pas réussi à quitter le périmètre de sécurité. Le gouvernement ne le leur permettait pas. Au final, les forces spéciales ukrainiennes sont allées chercher un groupe de réfugiés à destination du Canada et les ont emmenés en Ukraine.

Voilà du leadership.

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, étant donné qu'il s'agit de mon premier discours à la Chambre au cours de cette nouvelle législature, je tiens à remercier les électeurs de Bruce—Grey—Owen Sound de m'avoir accordé le privilège et l'honneur de les représenter ici encore une fois. Je remercie ma famille, tous mes bénévoles et tous ceux qui m'ont aidé à revenir à la Chambre des communes. Il s'agit vraiment d'un privilège.

Avant d'entrer dans les détails de la motion, je souhaite remercier Dave, Corey, Paul, Eleanor et les autres, les généraux à la retraite et un grand nombre d'ONG et d'organismes de bienfaisance qui travaillent dans les coulisses sur cette question depuis des mois. Parmi ceux-ci figurent l'Afghan Strategic Evaluation Team, le Réseau de transition des vétérans, Journalistes pour les droits humains, Afghan-Canadian Interpreters, Building Markets, Aman Lara et Raven Rae Resources.

Je tiens aussi à remercier un ancien collègue, Greg, de la Nouvelle-Écosse. Il travaille à temps plein à diriger son entreprise et, quand il revient à la maison le soir, il passe plus de cinq ou six heures à s'entretenir avec ses contacts sur le terrain en Afghanistan afin d'aider des Afghans et des Canadiens d'origine afghane à traverser la frontière, et à faire des démarches pour leur obtenir des visas et les faire sortir de ce pays pour qu'ils soient en sécurité. Je remercie toutes ces personnes.

Je tiens à expliquer pourquoi cette motion et ce comité sont si importants. Il y a deux raisons principales, que nous avons déjà mentionnées au cours du débat. Tout d'abord, nous devons comprendre ce qui s'est bien passé et ce qui a mal tourné. Le Canada ne peut pas refaire les mêmes erreurs à l'avenir.

Comme je l'ai mentionné précédemment, c'est bien beau de déterminer ce qui n'a pas fonctionné, mais si on n'en tire pas de leçons ou qu'on ne les applique pas à l'avenir, on aura perdu notre temps. Cette démarche est fondamentale pour toute mission diplomatique, humanitaire ou militaire future, où que ce soit dans le monde, lorsqu'il est question de gérer des risques. Plus important encore, c'est ce que nous devons faire pour aider les Afghans qui ont toujours urgemment besoin de notre soutien et qui sont activement traqués par les talibans. Leur vie est en danger.

En guise de contexte pour les députés ici présents qui ne me connaissent peut-être pas, j'ai passé plus de 25 ans dans l'armée. J'ai participé à deux déploiements en Afghanistan. La première fois, en 2007, dans un contexte de combat actif, je dépendais de ces interprètes au quotidien pour communiquer, comprendre les différences culturelles et faire mon travail en vue de leur assurer une vie meilleure.

Ce dont je me souviens le plus de cette visite, ce sont mes conversations avec les Afghans locaux. Ils ne sont pas différents de chacun d'entre nous. Partout dans le monde, les gens sont tous pareils. Ils veulent seulement vivre dans la paix et la prospérité, mettre de la nourriture sur la table et permettre à leurs enfants d'avoir une vie meilleure qu'eux. Sous le régime des talibans, les femmes et les filles ne peuvent pas aller à l'école. Nous devrions toujours nous battre contre ces régimes, peu importe où ils se trouvent dans le monde.

Mon déploiement suivant a eu lieu en 2012. J'y ai passé huit mois avec la contribution canadienne à la mission de formation de l'OTAN. Nous essayions en fait de travailler dur pour développer la capacité institutionnelle de ce pays. Là encore, impossible de se passer de conseillers culturels et d'interprètes.

Pendant ce déploiement, nous avons utilisé l'un des centres régionaux de formation militaire à Kaboul et nous l'avons transformé en école de langues. Non pas pour leur enseigner l'anglais, mais pour leur enseigner le pachto et le dari, car de nombreuses recrues de leurs forces militaires ou policières ne savaient lire et écrire qu'à un niveau de 3^e année. Il est difficile de lutter contre la corruption, la fraude et d'autres difficultés auxquelles l'Afghanistan est confronté si l'on ne peut pas communiquer.

Beaucoup d'Afghans participaient aux missions de l'OTAN, aidaient les Canadiens et le Canada à accomplir ce que nous voulions faire dans ce pays et maintenant, nous les laissons tomber.

Les talibans sont brutaux; je vais en donner un exemple précis dans un instant. Encore une fois, tout comme le député qui est intervenu avant moi, l'ancien ministre du cabinet fantôme responsable de la défense, l'a dit, cette situation avait été prévue; nous savions qu'elle se préparait. Cela fait plus de deux ans que l'ancien ministre de la Défense nationale a été mis au courant de la situation sur le plan de la sécurité et de la montée probable des talibans après le retrait des États-Unis. L'ancien président Trump a fixé cette échéance et a affirmé que les États-Unis allaient se retirer. Cela a été confirmé par le président Biden. Un député libéral, le député de Thunder Bay—Rainy River, a soulevé ces préoccupations auprès du gouvernement libéral il y a deux ans.

• (1715)

Donnons quelques exemples de ce qui se passait en Afghanistan. Voici un article dont je suis l'auteur et qui a paru dans un média national le 22 juillet, quelques mois avant la chute de Kaboul:

La communication avec la population est essentielle lors des opérations militaires. Sans elle, il serait presque impossible de protéger les femmes et les hommes qui prennent part à l'opération, et l'absence de communication aurait une forte incidence sur l'issue de la mission.

En Afghanistan, les interprètes locaux, les conseillers culturels et le employés de soutien ont été absolument essentiels à la mission du Canada.

Ils nous ont permis d'être plus efficaces et, pour être franc, sans eux, les Canadiens auraient été moins nombreux à revenir au Canada.

Pendant mes deux missions en Afghanistan, j'ai côtoyé de près ces personnes.

En 2007, pendant les opérations de combat à Kandahar, ces Afghans suivaient en direct les communications radio des talibans. Leur travail essentiel a permis à mon équipe de combat d'obtenir des renseignements précieux sur les attaques imminentes, les embuscades et les déplacements des insurgés. Pendant les *chouras*, les conseils d'ainés et de dirigeants afghans, ils nous permettaient de communiquer et, surtout, de comprendre les nuances culturelles qui étaient cruciales pour bien comprendre la situation et établir un climat de confiance. Ils ont joué ce rôle essentiel pendant les opérations de combat et après.

Je rappelle au gouvernement canadien, et à tous les Canadiens, que les talibans ne respectent pas le droit international. Pendant mon déploiement en 2007, mon équipe de combat a escorté une compagnie de l'Armée nationale afghane à Ghorak pour renforcer un avant-poste de la police nationale afghane. Tout juste avant notre arrivée, un garçon de huit ans avait été pendu et son père décapité par les talibans, simplement parce que le garçon avait donné du pain à la police. À ce moment-là, nos interprètes nous ont expliqué que c'est la raison pour laquelle beaucoup de gens sont inquiets et utilisent des noms d'emprunt et cachent toujours leur visage pendant les interactions afin de se protéger et de protéger leur famille. Je vous parle de cette tragédie horrible pour insister sur le fait que des mesures doivent être prises immédiatement pour amener les interprètes, le personnel de soutien et leurs familles au Canada.

Ces Afghans affrontaient le danger tous les jours pour aider le Canada et ils étaient prêts à sacrifier leurs enfants et leurs vies pour atteindre notre objectif commun de voir naître un Afghanistan libre et prospère.

Travaux des subsides

Ces Afghans ont été là pour le Canada. Aujourd'hui, ils ont besoin d'aide, et le Canada doit être là pour eux.

Pour revenir à la motion et aux raisons qui font que ce comité est si important, je vais en fait proposer une gamme de solutions sur lesquelles le comité devrait se pencher, si nous obtenons le soutien nécessaire aujourd'hui. Elles proviennent d'ONG, des organismes de bienfaisance, des gens et des anciens combattants qui travaillent dans l'ombre et qui m'en ont fait part.

La priorité absolue est la création d'un groupe de travail interministériel axé sur la protection et l'évacuation des Afghans admissibles qui sont toujours en Afghanistan. Et, avant tout, il faut nommer à la tête de ce groupe de travail un seul dirigeant habilité à coordonner et à exécuter cette tâche.

D'après la rétroaction que j'ai reçue, il n'y avait pas de communications interministérielles à Affaires mondiales Canada ni à IRCC pendant les opérations d'évacuation des Forces armées canadiennes. Il faut y accorder davantage de ressources. Le personnel d'IRCC est débordé et éprouve probablement un stress post-traumatique par procuration, puisqu'il n'a ni les politiques ni le soutien ni le leadership nécessaires à la résolution des problèmes.

Le traitement des demandes pourrait être un autre sujet d'intérêt pour ce comité, puisque 45 % des demandeurs faisant l'objet d'un suivi par certaines ONG n'ont toujours pas reçu de réponse d'IRCC à leur courriel de demande, réponse sans laquelle leur demande ne peut pas aller de l'avant. Seulement 20 % des personnes qui sont admissibles selon les ONG ont obtenu un numéro d'IRCC, ce qui laisse entendre que leur demande pourrait être fructueuse.

Aucune demande d'employés qui font l'objet d'un suivi par une ONG canadienne et qui œuvrent en Afghanistan à l'avancement de la mission canadienne n'a été acceptée dans le cadre des mesures spéciales d'immigration au Canada.

La majorité des demandeurs acceptés n'ont pas de passeport. Un mécanisme doit être mis en place pour évacuer les Afghans qui n'ont pas de passeport. À l'heure actuelle, on peut mettre sa famille en danger de mort quand on demande un passeport.

Ensuite, nous devons miser sur les organismes de bienfaisance, les ONG et les anciens combattants. Le gouvernement canadien doit trouver un moyen de mettre à profit l'expérience de ses partenaires et celle des anciens combattants pour instaurer la technologie biométrique à Kaboul. Cela permettrait au gouvernement et aux ONG de faire sortir les gens du pays directement, sans avoir à les envoyer dans des pays tiers.

Il faut des paramètres de financement moins restrictifs. Je comprends que ce financement doit être surveillé, mais, en raison des lourdeurs administratives actuelles, il est trop compliqué d'obtenir l'aide nécessaire, comme on l'a mentionné, pour financer ces refuges et tout le reste.

En conclusion, nous avons besoin de ce comité spécial. Nous devons apprendre ce qui s'est bien passé et ce qui a mal tourné, et nous devons nous assurer que le gouvernement prend les mesures urgentes qui s'imposent. Ces Afghans ont défendu le Canada. Maintenant qu'ils sont dans le besoin, le Canada doit leur rendre la pareille.

Travaux des subsides

• (1720)

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Madame la Présidente, ce discours était excellent. J'aimerais aussi souligner que, de tous les 338 députés de cette Chambre, probablement personne n'a une plus grande expérience ou une meilleure idée de la question. J'aimerais remercier le député d'enrichir ce débat aujourd'hui. Je comprends ce qu'il dit au sujet de l'importance d'un comité. J'apprécie également le fait qu'il n'a pas simplement pris la parole pour parler des problèmes; il a aussi présenté quantité de solutions.

J'ai aussi entendu mon collègue et ami, ainsi que d'autres personnes dans l'opposition, parler de l'ouverture dont ont fait preuve divers ministres et exprimer leur appréciation à cet égard.

Étant donné qu'il s'agit d'une urgence, que nous devons agir rapidement, que des vies sont en jeu et que nous savons tous le temps que prennent les comités parlementaires pour accomplir leur travail, en quoi est-ce la façon la plus proactive et la plus rapide pour trouver des solutions comme celles qu'il a présentées? Pourquoi un comité parlementaire représente-t-il la façon la plus rapide d'accomplir un travail urgent?

M. Alex Ruff: Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné, ce comité ne servirait pas seulement à prendre des mesures urgentes et à s'assurer que nous trouvons des moyens clés de faire avancer les choses. Il s'agit de mesures qui ont déjà été suggérées au gouvernement, mais qui ne font pas recette. En faisant la lumière sur le problème en comité, nous allons trouver une solution.

Comme je l'ai mentionné, une autre question concerne les leçons à tirer pour l'avenir. Si nous ne tirons pas de leçons de ce qui a fonctionné ou pas, si nous n'en tenons pas bien compte et ne comprenons pas où se situent les difficultés dans les différents secteurs, nous sommes condamnés à reproduire la même erreur lors d'une prochaine mission. Et nous aurons beaucoup plus de mal à convaincre les interprètes et les ressortissants étrangers de travailler avec nous lors de futures missions.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue avec qui j'ai siégé au Comité permanent des anciens combattants et pour qui j'ai beaucoup de respect. Il a fait un discours des plus concrets qui nous aide à comprendre sincèrement comment cela se passe et comment cela se vit là-bas. Son discours était très touchant.

Tantôt, on apprenait que 500 Afghans sont attendus dans les prochains jours. Selon lui, la capacité d'accueil du gouvernement canadien est-elle supérieure à cela, à peine 500 personnes une fois de temps en temps?

M. Alex Ruff: Madame la Présidente, je remercie mon ami de sa question.

[Traduction]

La réponse courte est oui. Ce point a déjà été soulevé par les intervenants précédents. Nos Globemasters ont la capacité de transporter des centaines de personnes par vol. Je pense que le record était de près de 800 personnes à bord d'un seul vol, si bien qu'il est possible d'amener ces Afghans au Canada bien plus rapidement. Il s'agit d'une question d'évaluation des risques. Nous ne les faisons plus sortir directement d'Afghanistan, car les talibans contrôlent tout. Cependant, en travaillant avec les autres solutions que je pro-

pose, nous pouvons certainement hâter la venue au Canada d'un plus grand nombre d'entre eux.

• (1725)

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de Bruce—Grey—Owen Sound pour les services qu'il a rendus à notre pays et, en fait, tous les députés de la Chambre qui ont été militaires avant de devenir députés.

Compte tenu de ce que le député a dit à propos de l'obligation morale que nous avons envers les Afghans qui ont servi sur le terrain aux côtés de nos militaires tout au long des opérations, je lui sais gré de s'être prononcé sur les mesures immédiates que le gouvernement peut prendre en fonction de ce que nous avons appris. En se basant sur son expertise en la matière, le député est-il en mesure d'établir quels pays impliqués dans la guerre en Afghanistan pourraient servir de modèle sur la façon de soutenir et, en fin de compte, de protéger les Afghans qui leur ont prêté main-forte? Dans l'affirmative, de quels pays devrions-nous nous inspirer et quelles mesures immédiates devrions-nous prendre, compte tenu de leur expérience?

M. Alex Ruff: Madame la Présidente, c'est une excellente question, mais malheureusement je n'ai pas de bonne réponse. Néanmoins, c'est assurément un aspect que nous devrions examiner et en fonction duquel nous devrions nous comparer. C'est quelque chose de vraiment important, et le député pose une question valable qui mérite notre attention. C'est un autre point sur lequel le comité pourrait se pencher. Quoi qu'il en soit, comme certains intervenants précédents l'ont dit, les États-Unis ont déjà accueilli quelque 40 000 Afghans chez eux. Cela signifie que d'autres pays font manifestement beaucoup mieux que nous.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Madame la Présidente, vous me permettez de profiter de cette première occasion pour vous féliciter pour votre nomination à titre de vice-présidente de la Chambre. Je vous remercie aussi infiniment d'avoir posé votre candidature à la présidence et d'avoir ainsi brigué les suffrages, car vous avez contribué à la tenue de cet exercice démocratique à la Chambre.

Puisque c'est également la première occasion que j'ai de le faire, je me permets de remercier chaleureusement les citoyennes et les citoyens de la circonscription de Montarville qui m'ont de nouveau accordé leur confiance, et ce, de façon plus marquée puisque la majorité qui était la mienne en 2019 s'est accrue de quelque 1 500 voix. Je suis donc extrêmement honoré de cette confiance que m'ont accordée les citoyennes et les citoyens de la circonscription de Montarville.

C'était ma 12^e campagne électorale et ma 11^e victoire, dont ma sixième victoire fédérale en autant de campagnes. J'étais particulièrement fier de pouvoir me joindre à chacun et chacune d'entre vous pour pouvoir participer à cette législature. Je félicite également chacun et chacune d'entre vous.

Travaux des subsides

Je me permets de remercier chaleureusement les membres du Bloc québécois de Montarville, particulièrement les membres du comité électoral et les bénévoles qui ont travaillé fort pour mener au résultat que nous avons connu. En terminant, je me permets de remercier, bien sûr, les membres de ma famille, sans lesquels je ne pourrais faire ce travail qui est extrêmement exigeant. Je pense que je n'ai à apprendre à aucun ni à aucune d'entre vous que cela pose d'énormes défis à nos proches, aux membres de notre famille et à nos amis. Je pense que nous devons leur être reconnaissants des sacrifices qu'ils font pour nous permettre d'être ici et de représenter la population de nos circonscriptions respectives.

D'ailleurs, il n'y a pas de meilleure introduction au débat d'aujourd'hui que de parler de la campagne électorale. Durant cette dernière et dans les jours qui ont suivi, tous les dossiers d'immigration dans nos circonscriptions respectives ont été mis sur la glace, parce que le gouvernement était en train de se dépêtrer d'une gestion catastrophique de la situation en Afghanistan, ce dont nous parlons aujourd'hui.

On a assisté de la part du gouvernement à un déploiement en retard, un déploiement en catastrophe, un déploiement chaotique en pleine campagne électorale, alors qu'on imposait des mesures extrêmement bureaucratiques à des gens qui voulaient sortir de l'Afghanistan et qui étaient dans le dénuement le plus complet. C'était une véritable catastrophe, cela ne fait aucun doute.

Pendant que le Conseil de sécurité des Nations unies convoquait une réunion d'urgence pour se pencher sur ce qui se passait en Afghanistan, pendant que le premier ministre Boris Johnson rappelait le Parlement britannique, que faisait le premier ministre du Canada? Il déclenchait une élection, le jour même où tombait Kaboul. C'est dire à quel point le premier ministre canadien a pris au sérieux ce qui se passait. Alors que la communauté internationale se mobilisait, la meilleure chose que le premier ministre du Canada a trouvé à faire a été de déclencher une élection.

Évidemment, cela a occasionné un certain nombre de problèmes. On en parle depuis ce matin, on en parle encore et j'imagine qu'on va en parler pendant un certain temps. On entend le premier ministre nous dire encore aujourd'hui « on va être là ». Toutefois, les Canadiens et les Canadiennes qui sont toujours coincés en Afghanistan en contravention flagrante de leur droit constitutionnel de pouvoir revenir au Canada, les alliés afghans, celles et ceux sans lesquels nos forces armées n'auraient pas pu faire leur travail et qui sont littéralement menacés de mort, qu'est-ce qu'ils en ont à faire de simplement entendre le premier ministre nous dire « on va être là »? Où était le gouvernement canadien, lorsque ces gens en avaient besoin cet été?

• (1730)

Ce qui est assez fascinant, c'est qu'on a semblé être surpris de ce qui se passait, alors que le retrait était annoncé depuis un an. Bien sûr, il y a eu une progression rapide des troupes talibanes, peut-être plus rapide que ce qu'avaient prévu les États occidentaux, mais le retrait était néanmoins prévu pour le 31 août. Ce n'était pas une surprise, car cela faisait des mois que c'était connu que les forces occidentales allaient se retirer le 31 août. Pourquoi avons-nous assisté à un tel cafouillis alors que les choses étaient annoncées d'avance?

Les communications confuses du gouvernement dans les premières heures suivant la chute de Kaboul ont bien démontré que le gouvernement n'avait strictement rien prévu pour le 31 août dernier.

Comme le gouvernement canadien en a très souvent l'habitude lorsque surviennent des crises politiques ou des catastrophes naturelles, il s'est empressé de fermer son ambassade après la chute de Kaboul, laissant littéralement dans le désœuvrement et dans l'inconnu les citoyens et les citoyennes du Canada qui se trouvaient toujours sur les lieux.

Du côté canadien, l'évacuation a pris fin le 26 août, soit quelques jours avant la date limite du 31 août. On pourrait se demander pourquoi on s'est empressé de mettre un terme à l'opération d'évacuation alors que certains pays, dont le Mexique, étaient encore sur place après que le Canada a fiché le camp. Pourquoi le Mexique était-il en mesure de maintenir une présence sur place, alors que le Canada, lui, a jugé qu'il était temps de déguerpir?

On entendait aujourd'hui la ministre des Affaires étrangères nous dire qu'il fallait tirer les leçons de ce qui s'est passé pour pouvoir faire mieux. Cela nous amène au cœur de la motion que nous avons sous les yeux aujourd'hui. Comment doit-on tirer les leçons de ce qui s'est passé pour faire mieux par la suite?

Le Parti conservateur, l'opposition officielle, nous propose une façon de faire par le truchement de la motion déposée par le chef de l'opposition, et ce, sans aucune discussion préalable. C'est un peu comme les conservateurs ont l'habitude de faire et comme ils l'ont fait pour le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes, ou CACN, immédiatement après l'élection de 2019. J'imagine que les conservateurs ont fait tout le *cash* qu'ils pensaient pouvoir faire avec le CACN parce que, curieusement, ils ne sont plus du tout intéressés par ce comité.

Pourtant, l'hypothèque de la détention illégale des deux Michael et de la situation de Meng Wanzhou au Canada est maintenant levée. Nous sommes à la croisée des chemins. Nous avons maintenant une occasion de réaligner la politique canadienne à l'égard de la Chine, et c'est le moment que l'on choisit pour ne pas poursuivre les travaux du CACN. Cela m'a d'ailleurs beaucoup étonné parce que, de façon informelle, mes collègues conservateurs m'avaient dit qu'ils souhaitaient les poursuivre. Là, les conservateurs nous arrivent avec une nouvelle bebelle, je dirais presque, pour me citer moi-même, avec une « patente à gosses », avec ce fameux comité sur la situation en Afghanistan.

J'ai lu la motion très attentivement et je dirais que le seul mérite, à peu près, que je trouvais à la proposition conservatrice, c'était justement d'éviter que l'on travaille en silos.

Depuis ce matin, les libéraux nous demandent si le Comité permanent de la Défense nationale, le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international et le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration ne pourraient pas se pencher là-dessus. Oui, ils le pourraient, mais le problème est qu'il y en a juste un des trois qui va le faire, et des aspects importants de la problématique risquent de nous échapper si on ne confie cela qu'à un seul comité.

Un des mérites, sinon le seul que je trouve dans la motion conservatrice, c'est justement de faire en sorte que l'on ne travaille pas en vase clos ou en silos et que l'on ait un comité spécial qui se penche sur cette situation et nous permette d'aller au fond des choses, mais aller au fond de quoi? S'il s'agit de gratter le bobo sur ce qui a été mal fait du côté du gouvernement libéral, on le sait, cela a été un fiasco.

Travaux des subsides

Maintenant, on peut bien sûr essayer de comprendre pourquoi, afin qu'à l'avenir on ne refasse pas les mêmes erreurs.

• (1735)

Ce qui nous intéresse est de savoir ce qu'on peut faire pour sortir les plus de 1 000 ressortissants canadiens qui sont toujours coincés en Afghanistan. Que peut-on faire pour aider nos alliés afghans qui sont encore coincés en Afghanistan et qui risquent la mort tous les jours? Que peut-on faire pour soutenir les populations afghanes qui sont menacées de famine? Que peut-on faire pour les femmes et les filles qui sont de nouveau sous la coupe du gouvernement intégriste des talibans? Voilà ce qui nous intéresse. Or, ce n'est pas ce qu'on retrouve dans la motion proposée par le Parti conservateur.

Je vais me permettre d'analyser en détail l'introduction de la motion. Plusieurs éléments indiquent qu'on veut discuter de la soi-disant déficiente « planification d'urgence » et des « efforts déployés par la suite pour procéder à l'évacuation », mais on ne parle pas de la crise humanitaire qui se dessine en Afghanistan et qui devrait retenir notre attention.

Au point b), on donne au whip de chacune des formations politiques 24 heures pour soumettre une liste de membres, ce qui n'est pas problématique. Les points a), c), d), e), f) et g), sont acceptables; on peut vivre avec cela sans problème. C'est la même chose pour les points h), i) et j).

Au point k), cependant, on dresse une liste des ministres qu'on veut faire comparaître, probablement pour les mettre sur le gril afin de marquer des points politiques. Les conservateurs nous ont habitués à cela durant la dernière législature. Viennent ensuite les points l) et m).

Le point m) est assez fascinant, parce qu'on demande toute une série de documents sans savoir si cela a la moindre pertinence. Ensuite, on précise que le gouvernement a un délai d'un mois pour produire ces documents. Quelle date sommes-nous aujourd'hui? Nous sommes le 7 décembre. On indique un mois, ce qui voudrait donc dire que le gouvernement devrait fournir tous ces documents pour le 7 janvier. Nos amis conservateurs s'imaginent que les gens aux Affaires étrangères vont passer les 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier, à travailler là-dessus pour leur donner satisfaction, sans quoi cela provoquerait un scandale, il y aurait outrage au Parlement et l'on poserait ensuite une question de privilège.

Il est difficile de trouver mieux que cette illustration la plus flagrante d'un jeu politique de la part du Parti conservateur. Je pense que nos amis conservateurs étaient peut-être animés de bonnes intentions, mais, dans les faits, il faut reconnaître que le texte de la motion est truffé d'indices très clairs qu'ils voulaient en faire un exercice extrêmement partisan.

Or, je répète que ce qui nous intéresse, nous, est de savoir ce qui va arriver aux populations d'Afghanistan qui sont confrontées à la famine, aux femmes et aux filles qui sont de nouveau sous la coupe d'un gouvernement islamiste, à nos alliés afghans qui risquent la mort tous les jours tant qu'ils sont dans ce pays et aux ressortissants canadiens qui sont encore coincés en Afghanistan. Voilà ce qui nous intéresse.

Nous nous sommes donc demandé ce que nous pourrions faire pour modifier cette motion et la rendre acceptable pour qu'elle ne soit pas juste un *show* de boucane de la part des conservateurs, mais qu'elle mène à la création, non pas d'un comité qui ne ferait que

gratter le bobo du passé dans le but de marquer quelques points politiques, mais d'un comité qui puisse véritablement faire œuvre utile et se pencher sur les solutions pour l'avenir, faire des recommandations au gouvernement et, comme le souhaitait la ministre cet après-midi, tirer les leçons de ce qui s'est passé pour pouvoir faire mieux.

Des ressortissants et des alliés sont encore coincés en Afghanistan. Une population est confrontée à l'une des crises humanitaires les plus graves qu'on ait connues ces dernières années. Il nous faut agir rapidement et de façon constructive. Il faut travailler de façon collégiale.

• (1740)

Si certaines personnes à la Chambre n'ont pas encore compris le message des électeurs du Canada et du Québec, elles n'ont qu'à regarder les résultats de la dernière élection: la Chambre des communes s'est retrouvée avec à peu près la même composition qu'au moment de la dissolution du Parlement, le 15 août dernier. Cela veut dire que l'électorat nous a rappelé le mandat qu'il nous avait donné en 2019, soit de travailler ensemble. Se pourrait-il, s'est demandé l'électorat, que nous fassions ce pour quoi il nous a élus, c'est-à-dire que nous travaillions ensemble?

Il est donc un peu étonnant que les conservateurs nous présentent une telle motion au début de la législature, alors que la population nous a indiqué qu'elle souhaitait que nous travaillions ensemble pour trouver des solutions, et non pour essayer de trouver toutes les occasions possibles et inimaginables de marquer des points politiques.

Nous avons donc souhaité nous inscrire dans une perspective de collaboration, et c'est pourquoi nous avons proposé un amendement aux conservateurs, que nous avons également soumis à nos amis des autres formations politiques. Les conservateurs ont examiné notre proposition d'amendement, et j'ai l'impression que nous sommes sur le point d'arriver à une solution qui nous permettra de mener un exercice des plus positifs. C'est du moins ce que j'espère.

D'ailleurs, si on veut parler du passé, je soumettrais respectueusement à nos amis conservateurs qu'ils devraient se garder de jeter la pierre, parce qu'ils vivent d'une certaine façon dans une ménagerie de verre. Lorsque le gouvernement conservateur a mis un terme à la mission canadienne en Afghanistan, on avait aussi demandé à l'époque que les interprètes afghans soient évacués, et le gouvernement conservateur de l'époque ne l'avait pas fait.

Si on avait procédé à cette évacuation à ce moment-là, alors qu'on avait les mains libres et qu'on pouvait agir, on ne serait probablement pas dans la situation dans laquelle on est présentement. Si on décide de gratter les bobos du passé, cela risque de placer les conservateurs dans une tout aussi mauvaise posture. Il faut donc cesser cela, tant du côté conservateur que du côté libéral, et chercher des options positives pour la suite des choses.

J'ai entendu mon collègue de Selkirk—Interlake—Eastman dire à quel point il était fier du travail des troupes canadiennes en Afghanistan. Je suis tout à fait d'accord avec lui. Ayant moi-même porté l'uniforme par le passé, je puis dire à quel point nous avons tous et toutes raison d'être fiers du travail des militaires canadiens en Afghanistan.

Cela dit, ce qui est absolument tragique, c'est de savoir que 158 des nôtres ont perdu la vie, et que d'innombrables autres soldats sont revenus avec des séquelles physiques et psychologiques permanentes, tout cela pour revoir au pouvoir en Afghanistan ceux qu'on avait tenté de chasser en intervenant là-bas.

J'aimerais donc proposer un amendement à la motion des conservateurs. Je propose:

Que la motion soit modifiée comme suit:

a. par adjonction, après les mots « d'autres organisations canadiennes », de ce qui suit: « , et que le Comité spécial mène ses travaux dans l'objectif premier d'évaluer les mesures d'aide humanitaire à mettre en place par le Canada pour porter secours au peuple afghan »;

b. par substitution au paragraphe m) de ce qui suit: « le Comité détermine les documents nécessaires pour mener à terme son étude et émettre ses recommandations, pourvu que,

(i) les documents soient déposés auprès du légiste et conseiller parlementaire, dans les deux langues officielles, dans les délais que le Comité jugera raisonnable au cours de son étude,

(ii) le gouvernement dépose aussi auprès du légiste et conseiller parlementaire dans les deux langues officielles, en suivant les consignes déterminées par le Comité concernant la production des documents demandés, une copie annotée des documents présentant des propositions visant à caviarder les renseignements qui, de l'avis du gouvernement, risquent (A) de nuire à la sécurité nationale et de compromettre les tactiques ou stratégies militaires du Canada ou d'un autre pays allié, ainsi que les sources de renseignements ou les méthodes, ou (B) de révéler l'identité ou la localisation de tout citoyen canadien se trouvant en Afghanistan ou de tout interprète, entrepreneur ou autre Afghan ayant aidé les Forces armées canadiennes ou d'autres organisations canadiennes,

(iii) le légiste et conseiller parlementaire informe le Président, qui devra informer immédiatement la Chambre s'il est convaincu que les documents demandés ont été produits comme le Comité l'aura ordonné,

(iv) le Président fasse déposer sur le bureau les documents tels que caviardés conformément aux consignes du Comité, et que, après avoir été déposés, ces documents soient renvoyés d'office au Comité,

(v) le légiste et conseiller parlementaire discute avec les membres du Comité lors d'une réunion à huis-clos, dans un délai de deux semaines après le dépôt des documents, et indique s'il est d'accord ou non avec les marques de caviardage proposées par le gouvernement au titre de l'alinéa (ii),

(vi) après avoir entendu le légiste et conseiller parlementaire, conformément à ce que prévoit l'alinéa (v), le Comité accepte ou rejette les propositions de caviardage, en tout ou en partie, et demande la production des documents non caviardés selon les modalités établies par le Comité.

● (1745)

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je dois informer les députés qu'un amendement à une motion de l'opposition ne peut être proposé qu'avec le consentement du motionnaire ou, en l'absence de ce dernier, avec le consentement du leader parlementaire, du leader parlementaire adjoint, du whip ou du whip adjoint du parti du motionnaire.

Puisque le motionnaire n'est pas présent à la Chambre, je demande au whip adjoint de l'opposition officielle s'il consent à ce que l'amendement soit proposé.

M. James Bezan: Madame la Présidente, nous sommes d'accord et nous acceptons l'amendement.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): L'amendement est recevable.

Avant de passer aux questions et observations, la ministre du Revenu national invoque le Règlement.

Travaux des subsides

[Français]

LE CODE CRIMINEL

PROJET DE LOI C-3 — AVIS DE MOTION D'ATTRIBUTION DE TEMPS

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, il n'a pas été possible d'arriver à un accord en vertu de l'article 78(1) ou 78(2) du Règlement en ce qui concerne l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-3, Loi modifiant le Code criminel et le Code canadien du travail. En vertu des dispositions de l'article 78(3) du Règlement, je donne avis que, à la prochaine séance de la Chambre, un ministre proposera une motion prévoyant pour les délibérations à cette étape un certain nombre de jours ou d'heures.

* * *

● (1750)

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE COMITÉ SPÉCIAL SUR L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Madame la Présidente, nous avons entendu un discours du Bloc québécois qui passait allégrement d'une planète à l'autre, mais au bout du compte, nous semblons être arrivés sur Terre.

Vu l'accord que nous venons d'avoir sur l'amendement soumis par le Bloc québécois, est-ce que le député estime que le gouvernement appuiera la motion, oui ou non?

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, je n'en ai pas la moindre idée.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Madame la Présidente, tout d'abord, je tiens à féliciter mon collègue pour son succès électoral et pour sa longue carrière politique. Je le remercie également de son service militaire.

La situation étant ce qu'elle est, nous devons nous concentrer sur le travail qui nous attend. Il serait raisonnable de tenir cette conversation au sein de nombreux comités permanents, notamment celui de la citoyenneté et de l'immigration, des affaires étrangères, du développement international, des anciens combattants ou de la défense nationale.

Pourquoi a-t-on besoin de créer un nouveau comité? Est-ce simplement pour faire des gains politiques?

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, je remercie d'abord mon collègue de ses bons vœux et de sa question.

Je veux dire deux choses au sujet de cette question. D'une part, je crois avoir dit que l'amendement que nous avons présenté visait justement à tenter de retirer de cette motion toute velléité d'en faire un exercice partisan.

D'autre part, j'ai également eu l'occasion de dire que nous avons effectivement un Comité permanent de la défense nationale, un Comité permanent de l'immigration et de la citoyenneté et un Comité permanent des affaires étrangères.

Travaux des subsides

Cependant, il ne faudrait pas qu'une telle question, qui couvre plusieurs angles, soit étudiée en silos, de façon compartimentée. Au contraire, il faut avoir une vision globale qui nous permet d'éviter d'étudier seulement des petits éléments sans avoir un portrait global. C'est bien beau de voir l'arbre, mais il faut aussi voir la forêt, et je crois que c'est ce que ce comité nous permettra de faire.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NDP): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Montarville de son discours et de ses interventions.

J'ai bien aimé quand il a dit qu'il faut regarder si on peut avoir l'occasion d'aller au fond des choses. Je ne vais pas gratter les bobos du passé, mais, aller au fond des choses, c'est aussi se demander si une aventure militaire comme celle dans laquelle le Canada était impliqué en Afghanistan n'est pas la chronique d'une défaite annoncée.

Les changements sociaux et culturels arrivent rarement à la pointe d'une baïonnette. On n'a pas réussi, avec une force militaire, à amener les changements qu'on voulait, par exemple, sur l'éducation des filles, l'infrastructure, la vie démocratique et la justice en Afghanistan. Le regretté Jack Layton se faisait insulter lorsqu'il posait ce genre de questions à la Chambre il y a quelques années.

Au-delà de cette vision globale, selon moi, cela fait partie du débat que l'on doit avoir. Un comité comme celui qui est proposé, avec les amendements suggérés, ne permettrait-il pas de mettre la pression sur le gouvernement libéral pour que cela reste dans l'actualité et que l'on continue à insister, peut-être pour accélérer le mouvement pour que les Canadiens et les Canadiennes encore coincés là-bas et les alliés qui nous ont aidés, peu importe ce que l'on pense de cette mission, puissent être rapatriés le plus rapidement possible?

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, je soupçonne mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie d'avoir pris connaissance de l'intervention que j'ai livrée devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, quelques jours après l'élection de septembre dernier, alors que je parlais justement des incidences et des implications découlant du conflit en Afghanistan. Je disais qu'il est souvent très difficile d'amener des changements en profondeur, simplement sur la base d'une intervention armée, surtout lorsqu'on a affaire à un contexte culturel qui est si différent de celui des pays qui sont intervenus pour chasser les talibans.

C'est clair que l'on a affaire à un échec retentissant que je soulignais dans mon intervention en disant que ceux qu'on a chassés à la pointe des baïonnettes sont de retour au pouvoir en Afghanistan. Tous ces efforts, ces morts et ces blessés presque pour rien, doivent effectivement nous amener à réfléchir sur la capacité d'intervention et la façon d'intervenir à l'étranger lorsqu'on veut amener des changements sociaux en profondeur.

• (1755)

[Traduction]

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, compte tenu des commentaires du député, je ne peux m'empêcher d'intervenir pour exprimer un point de vue quelque peu différent.

Je suis d'accord pour dire que la mission a malheureusement échoué. Nous en voyons les répercussions. Cependant, je suis encore optimiste quant à ces filles et ces femmes qui, pendant presque deux décennies, ont eu l'occasion de faire des études et de vivre un semblant de paix et de prospérité, ce qui n'était pas le cas sous les

talibans. J'ai bon espoir qu'elles seront de retour. Je prédis que l'une des personnes ayant eu cette occasion dirigera l'Afghanistan dans les décennies à venir.

Nous ne pouvons pas simplement renoncer et nous ne pouvons pas éviter d'intervenir en tant que nation. Le Canada a le privilège d'être l'un des quelques pays dans le monde qui peuvent faire quelque chose. Nous devons continuer. La question doit être une affaire pangouvernementale et non pas simplement une affaire militaire. Nous devons continuer à prioriser l'aide à ceux qui en ont besoin.

[Français]

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue. Je pense que lorsqu'on doit intervenir ou lorsqu'on est appelé à intervenir, il faut le faire de la façon la plus opportune possible.

Je suis d'accord avec lui également sur le fait que l'Afghanistan, que dirigent les talibans présentement, n'est pas l'Afghanistan que les talibans ont dirigé lorsque la coalition internationale est intervenue. C'est probablement grâce à l'intervention de la coalition internationale que l'Afghanistan d'aujourd'hui n'est pas celui que dirigeaient les talibans au moment où on est intervenu.

Je suis donc d'accord avec lui; il faut garder espoir, mais il faut également être lucide et voir ce qui a fonctionné dans notre intervention et peut-être voir également ce qui était plus ou moins opportun.

Oui, il faut intervenir, mais il faut toujours choisir la meilleure façon de le faire.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son excellente intervention et de la façon dont il exerce un leadership éclairé dans la situation présente qui nous concerne à la Chambre des communes.

J'aimerais qu'il nous dise ce qu'est sa vision de la situation géopolitique actuelle de l'Afghanistan, et ce qu'il pense des agissements des Américains, des Européens et des différentes puissances dans le monde, pour voir quelles leçons nous pourrions tirer nous aussi du côté canadien.

M. Stéphane Bergeron: Madame la Présidente, mon collègue vient de me poser une vaste question. Je l'en remercie d'ailleurs.

On le voit avec les troupes qui sont présentement massées par la Russie à la frontière de l'Ukraine. On voit qu'un certain nombre de pays, qui ne partagent pas nécessairement nos valeurs, ont peut-être vu dans le retrait de la coalition de l'Afghanistan un signe de faiblesse et peuvent vouloir profiter de cette prétendue faiblesse pour imposer leurs vues.

Il faut bien sûr être très attentifs à ce qui se passe présentement en Europe, mais il faut également être très attentifs à ce qui se passe en Asie. Je pense que l'un des défis les plus importants auxquels l'Occident sera confronté, à plus ou moins brève échéance, c'est la situation à Taïwan. En effet, je crois que la République populaire de Chine, comme la Russie, croit que l'Occident est affaibli, que l'Occident a échoué et que, conséquemment, elle est peut-être en position de force par rapport à celui-ci.

On aura bien sûr des questions importantes à se poser d'ici peu, probablement parmi les questions les plus difficiles qu'on aura eu à se poser en un certain nombre d'années.

Ce qui s'est passé en Afghanistan, et ce qui continue de se passer en Afghanistan, n'est effectivement pas sans conséquence. Ce n'est pas déconnecté de ce qu'on peut voir ou anticiper par rapport à l'ordre mondial qui est en train de s'établir présentement.

* * *

● (1800)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Madame la Présidente, il y a eu discussion entre les partis et, si vous le demandez, vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, pendant les débats du mardi 7 décembre et du mercredi 8 décembre 2021, relatifs aux travaux des subsides conformément à l'article 81(5) du Règlement, la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable député propose la motion veuillent bien dire non.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Comme il n'y a pas de voix dissidente, je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION—LE COMITÉ SPÉCIAL SUR L'AFGHANISTAN

La Chambre reprend l'étude de la motion, ainsi que de l'amendement.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Edmonton Manning, s'il en reste aujourd'hui. Je tâcherai d'être bref.

En 2019, quelqu'un a dit ceci:

Grâce à leur sacrifice, les jeunes filles peuvent se rendre à l'école en toute liberté. Grâce à leur sacrifice, nous sommes plus en sécurité au Canada. Nous n'oublions jamais le prix que ces femmes et ces hommes ont payé.

De toute évidence, c'était l'ancien ministre de la Défense nationale.

La situation en Afghanistan est, en un mot, désastreuse. Je dois dire que c'est un honneur d'être invité à parler de ce sujet, car il revêt une importance toute particulière pour moi et pour bon nombre de mes concitoyens.

En 2006, trois jeunes hommes ont perdu la vie trop tôt en Afghanistan. Encore à ce jour, leur famille habite à Truro et dans les environs, en Nouvelle-Écosse, dans la circonscription de Cumberland—Colchester, dont je suis le député. L'adjutant Frank Mellish laisse dans le deuil sa femme et ses deux enfants. Ses parents, Barry et Sandy Mellish, que je considère comme des amis, ont aussi été des patients de mon cabinet médical. Fils de Tom et Angela, le caporal Chris Reid était alors célibataire. Il était le seul enfant qu'il leur restait lorsqu'il est décédé, sa sœur étant décédée en 2002. Cette

Travaux des subsides

année-là, lors de la cérémonie du jour du Souvenir, j'ai pu déposer une couronne au nom du gouvernement du Canada alors que Tom et Angela déposaient une couronne en tant que parents de la Croix d'argent. Le sergent Darcy Tedford a laissé derrière lui une femme et deux filles. Il est le fils de Robin et Paulette Tedford, que je connais aussi très bien dans ma circonscription. Leur fils leur manque tous les jours.

Ces trois familles de la Croix d'argent vivent dans une petite communauté de la Nouvelle-Écosse. Alors si vous me demandez si cette question me touche personnellement, ou si elle affecte de nombreux Canadiens et les Afghans que nous avons abandonnés: la réponse est oui, madame la Présidente.

J'ai porté l'uniforme pendant neuf ans en tant que médecin de l'air, au service de notre grand pays, à Shearwater et à Comox, au Koweït et à Bahreïn. Mon frère est encore sous les drapeaux. Il a servi à l'aérodrome de Kandahar de juillet 2010 à janvier 2011.

Malgré la perte de leurs fils, ces trois familles demeurent de formidables patriotes. Elles croient au Canada et au travail que les Forces armées canadiennes étaient chargées d'accomplir en Afghanistan. Malheureusement, le retrait des Forces canadiennes de l'Afghanistan a laissé un goût amer et une tache indélébile à la réputation du Canada. Le Canada est connu mondialement comme une nation fondée sur la démocratie et les droits de la personne. Depuis les années 1960, il s'est appuyé sur ces principes pour fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan dans l'espoir que ce pays connaisse un jour la paix et la stabilité.

L'histoire de la dérive de l'Afghanistan vers la guerre civile après le retrait des troupes internationales ne devrait pas être une surprise. Malheureusement, elle ressemble fortement à ce qui s'est produit dans les années 1980, après le retrait de l'ex-Union soviétique de la guerre qu'elle menait depuis plusieurs décennies en Afghanistan. Les Talibans ont repris le contrôle du pays et ont sévèrement limité les droits civils. Il semblerait que les groupes terroristes se soient répandus, ce qui a bien sûr abouti aux événements du 11 septembre 2001. Le rôle du Canada en Afghanistan a évolué pendant la durée du conflit. Au départ, nous servions principalement de force d'interdiction marine. Par la suite, notre force aérienne a été chargée de soutenir les efforts sur l'océan et, peu après, les forces de la Force opérationnelle interarmées 2 ont été déployées sur le terrain.

Jusqu'en 2003, nous avons apporté notre soutien à d'autres pays à Kaboul en patrouillant la partie ouest de la ville. Au fil du temps, le rôle des Canadiens a de nouveau changé. En 2005, l'activité des talibans à Kandahar s'est intensifiée et, avec les Canadiens sur place, il est apparu évident qu'il fallait davantage de forces sur le terrain pour combattre les importantes forces talibanes. On sait désormais fort bien que les Canadiens qui participaient à cette tentative d'endiguer l'insurrection talibane étaient constamment en danger lorsqu'ils sortaient du périmètre de sécurité, ce qui me ramène malheureusement à 2006, année où l'adjutant Mellish, le sergent Tedford et le caporal Reid ont été tués au combat.

Tous ces efforts ont eu un coût important: 158 Canadiens sont morts; d'innombrables autres ont été marqués à jamais, physiquement et mentalement, et leurs familles ont été très touchées. L'incroyable tribut payé par nos soldats n'est pas bien représenté par le nombre de pertes que nous avons subies. Il s'agissait d'une guerre avec beaucoup d'incertitude et d'engins explosifs improvisés, dont la fin a laissé à de nombreux soldats le sentiment d'avoir été abandonnés par leur pays.

Travaux des subsides

• (1805)

À la fin de l'été 2021, environ 3 700 personnes ont été évacuées de l'aéroport de Kaboul par voie aérienne. Une ancienne militaire a suivi le déroulement des événements à la télévision. Elle a reconnu un homme qui avait travaillé pour les Forces canadiennes. Après être retourné aux études, il était devenu infirmier, puis médecin. Cet homme est revenu cinq fois à l'aéroport en passant par les égouts et, comme d'autres l'ont déjà mentionné, il portait une casquette rouge pour essayer de se faire remarquer. Elle ne sait pas s'il a été évacué en toute sécurité ou s'il a été tué. Elle a reçu plusieurs courriels. Je vais en lire quelques-uns. L'un d'eux dit ceci:

Bonjour ma chère amie. Je suis si heureux d'avoir des nouvelles de toi aussi. Non, je ne vis pas à Dubaï, je suis à Kandahar. Depuis le retrait des troupes américaines, les talibans contrôlent presque tout Kandahar. C'est très dangereux maintenant. Tu te souviens de Farid, le gars qui travaillait avec moi dans l'atelier? Ils l'ont tué. Aujourd'hui, ça fait 27 jours que je suis caché chez moi. Je ne peux pas sortir. J'ai travaillé à l'aérodrome de Kandahar de 2008 jusqu'à la fin de 2013, mais pas comme interprète. J'y étais en tant qu'entrepreneur, tu te souviens? J'ai besoin de ton aide, mon amie, pour venir au Canada. Je ne veux pas qu'ils me tuent. J'ai six enfants.

Un autre courriel d'un Afghane qui se trouve toujours à Kandahar se lit comme suit:

Comment ça va? L'incident suivant est arrivé à Kandahar. Ils ont placé des bombes devant la porte d'une maison. Les parents des enfants sont morts, et il y a un enfant blessé. Nous vivons comme des animaux. Ils ont détruit ma belle ville.

Il est essentiel d'investir dans les pays qui sortent d'une guerre pour en assurer la reconstruction. Après la Seconde Guerre mondiale, le Canada est resté actif en Allemagne, d'un point de vue militaire, pendant 50 ans. Nous entretenons aujourd'hui des relations commerciales solides avec l'Allemagne; ainsi, en date de 2020, les exportations canadiennes vers ce pays représentaient 6 milliards de dollars par année. Après avoir vu l'échec colossal de l'ancienne Union soviétique en Afghanistan et le chaos qui s'en est suivi, et compte tenu de notre histoire en Allemagne, comment avons-nous pu penser qu'un retrait rapide des forces armées serait ou pouvait être couronné de succès en l'absence d'un soutien considérable?

Le gouvernement libéral a laissé tomber les Afghans et les Canadiens. Cet été, les talibans ont pris le contrôle de l'Afghanistan, et nos soldats des Forces armées canadiennes ainsi que les Afghans qui ont servi le Canada étaient en danger. Au lieu d'accorder la priorité à cette crise et d'agir, le premier ministre a déclenché des élections. Devant le chaos qui régnait à l'extérieur de l'aéroport de Kaboul, on a demandé au premier ministre s'il regrettrait d'avoir annoncé les élections. Il a répondu par un « non » catégorique.

De nombreuses personnes vulnérables, dont des femmes influentes, des défenseurs des droits de la personne, des journalistes, des membres de minorités religieuses et des membres de la communauté LGBTQ, ont dû se cacher des talibans. Bon nombre d'entre elles doivent encore se terrer aujourd'hui parce que le gouvernement libéral a fait venir moins de 10 % des réfugiés afghans qu'il avait promis d'accueillir. Pire encore, en octobre dernier, une atteinte à la protection des données du gouvernement a mis en danger la vie de plusieurs centaines d'Afghans vulnérables qui cherchaient à fuir les talibans.

La réputation de pays humanitaire qu'a le Canada est maintenant entachée parce que le gouvernement a laissé tomber des personnes vulnérables, mais nous pouvons encore changer les choses. Pour ce faire, il faut d'abord créer un comité spécial multipartite chargé d'étudier l'intervention du Canada en Afghanistan. Nous devons revoir ensemble le plan d'intervention d'urgence du Canada, les me-

sures d'évacuation des Canadiens et ce qui a été fait pour faire venir les interprètes et les entrepreneurs afghans au Canada.

Alors que les talibans pourchassent les Afghans ayant aidé le Canada pendant sa mission en Afghanistan, il faut agir dès maintenant. Le Parti conservateur, lui, passe à l'action. Pour comprendre les erreurs qui ont été commises et ne pas les répéter, nous devons créer un comité spécial. Nous devons trouver le moyen de faire venir les gens qui nous ont aidés et de redonner au Canada la place qui lui revient sur la scène mondiale. Qu'on ne se méprenne pas: c'est urgent. Des vies sont en jeu.

• (1810)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis vraiment reconnaissant envers le député et tous les autres députés qui, comme lui, ont servi dans les forces armées. Je les remercie de cela et de leur apport au présent débat.

Nous entendons parler de tant d'exemples déchirants et du genre de choses qui se produisent là-bas et qui sont d'une horreur sans nom. Je ne voudrais pas que les députés donnent l'impression que certains députés se soucient moins de cela que les autres. Nous voulons tous contribuer de façon positive à ce qui se passe en Afghanistan.

En 2010, Stephen Harper était premier ministre; Michael Ignatieff était chef du Parti libéral et Gilles Duceppe était chef du Bloc. Ils se sont réunis tous les trois pour répondre aux préoccupations que nous essayons d'aborder: la question de la sécurité et de la confidentialité. Un accord a été signé par ces trois chefs. Stephen Harper était premier ministre. Le député estime-t-il que l'opposition actuelle aurait dû assumer une certaine responsabilité pour parvenir à un accord ou, à tout le moins, laisser le comité permanent...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La parole est au député de Cumberland—Colchester.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, certaines dispositions du projet de loi portent sur le caviardage de commentaires importants. De plus, si les députés se soucient tant de leur sort, pourquoi a-t-on déclenché des élections? Si leur soutien émotionnel est à ce point sérieux, pourquoi n'appuient-ils pas tout simplement ce projet de loi?

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Madame la Présidente, j'aimerais remercier très sincèrement tous les militaires canadiens, hommes et femmes, qui mettent quotidiennement leur vie en jeu pour nous protéger.

En ce qui a trait à la mission en Afghanistan et aux personnes restées sur place, il y a actuellement beaucoup de personnes aux abois. Toutefois, le gouvernement peut prendre certaines mesures pour remédier à la situation.

Je me demande si les conservateurs soutiendraient une mesure qui appelle le gouvernement à assouplir les exigences relatives aux documents. Actuellement, il n'est pas possible d'obtenir un visa, par exemple, pour se rendre à l'abri. Appuieraient-ils l'assouplissement des exigences applicables à l'établissement du statut de réfugié?

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je suis ici depuis peu de temps, et la confiance que j'ai en la capacité du gouvernement de faire quoi que ce soit rapidement et de bonne foi s'estompe bien vite. Cela m'attriste. Nous croyons donc qu'il faut prendre le taureau par les cornes, si vous voulez, et faire le travail nous-mêmes.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je veux parler d'un autre de nos anciens combattants, Trevor Greene, un homme très brave qui a agi en héros tout au long du conflit en Afghanistan. Il est né, tout comme le député de Cumberland—Colchester, à Sydney, au Cap-Breton, et il est ensuite déménagé sur l'île de Vancouver. Je suis honorée d'être son amie. Il habite à Nanaimo.

Certains députés ici se souviendront de son nom parce que c'est le soldat qui, en 2006, a retiré son casque en guise de respect pour les aînés d'un village et a reçu un coup de hache derrière la tête. C'est un homme très brave, et il a été interviewé à peu près au moment du déclenchement des élections, soit le 15 août, quand les talibans ont pris le contrôle de l'Afghanistan. Il était furieux d'apprendre que nous serions en période électorale à ce moment.

Ma question s'adresse au député de Cumberland—Colchester: est-il convaincu que la création d'un nouveau comité permettra d'amener plus d'Afghans en lieu sûr qu'avec la structure des comités existante?

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, ma réponse sera brève. Oui.

• (1815)

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est 18 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

[Traduction]

Le vote porte sur l'amendement.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le député de Selkirk—Interlake—Eastman a la parole.

M. James Bezan: Madame la Présidente, nous demandons un vote par appel nominal.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 8 décembre à la fin de la période prévue pour les questions orales.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je viens de discuter avec des députés de l'opposition officielle, et je pense que, si vous demandez l'opinion de la Chambre, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 18 h 30, étant entendu que nous attendrons maintenant que le ministre soit prêt à comparaître.

• (1820)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Avons-nous le consentement unanime de la Chambre pour dire qu'il est 18 h 30?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'ai besoin de quelques minutes de plus pour m'assurer que la Chambre est

Travaux des subsides

prête. La COVID fait en sorte qu'il faut un peu plus de temps pour tout organiser, alors je suis désolée de ce temps d'attente.

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je pense que la coutume veut dans des moments comme ceux-ci qu'on commence tout de suite. Je me demande si vous pourriez expliquer à la Chambre quels sont les problèmes techniques que les greffiers tentent de régler.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'attends un appareil qui me permettra de mieux évaluer le temps. Si les députés peuvent m'accorder quelques minutes, nous espérons pouvoir tout régler. Le temps ne sera pas soustrait du temps prévu pour le débat.

Le député d'Elmwood—Transcona a la parole.

M. Daniel Blaikie: Madame la Présidente, s'il s'agit d'une question de chronométrage, je suis sûr que certains d'entre nous seraient ravis de vous prêter leur téléphone pour que vous puissiez commencer à chronométrer les interventions. Certains d'entre nous ont très hâte de lancer le débat. Nous avons attendu ce moment avec impatience toute la journée, et nous cherchons simplement à mieux comprendre ce qui cause le retard. Vous pourriez peut-être nous dire de quel appareil vous avez besoin pour lancer les délibérations.

• (1825)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, au sujet du même rappel au Règlement, nous sommes prêts et, dès que vous aurez le dispositif que vous attendez, nous pourrions aller de l'avant. J'espère que cela saura rassurer le député d'Elmwood—Transcona.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous sommes maintenant prêts à commencer.

Conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre, la Chambre se forme maintenant en comité plénier pour étudier tous les crédits du budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

[Français]

Je quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier.

[Traduction]

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2021-2022

(Étude en comité plénier de tous les crédits du budget supplémentaire des dépenses (B), sous la présidence de Mme Carol Hughes.)

La vice-présidente: Le débat de ce soir est de nature générale et porte sur l'ensemble des crédits déposés à la Chambre le vendredi 26 novembre. Pour le premier tour, nous commencerons par l'opposition officielle, suivie du gouvernement, du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique. Après cela, nous suivrons le déroulement normal, qui tient compte de la taille proportionnelle de chaque parti.

Travaux des subsides

[Français]

L'ordre adopté le jeudi 25 novembre prévoit que des périodes de 15 minutes chacune seront attribuées à chaque député. Ces temps de paroles pourront être utilisés à la fois pour le débat ou pour poser des questions. Si les députés souhaitent utiliser ce temps pour faire un discours, ce dernier ne devrait pas dépasser 10 minutes afin de laisser au moins cinq minutes pour les questions aux ministres. Lorsque la parole sera accordée à un député, il ou elle devra indiquer à la présidence la manière dont la période de 15 minutes sera utilisée, autrement dit, quelle portion sera utilisée pour le discours et quelle portion sera utilisée pour les questions et réponses.

De plus, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, les députés qui souhaitent partager leur temps de parole avec un autre député devront l'indiquer à la présidence. Lorsque la période est utilisée pour des questions et des observations, la réponse du ministre devra correspondre à peu près au temps pris pour poser la question, puisque ce temps sera compté dans le temps accordé aux députés.

[Traduction]

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la période prévue pour le débat de ce soir peut être prolongée au-delà de quatre heures, au besoin, de manière à inclure un minimum de 16 périodes de 15 minutes chacune.

Je souhaite également mentionner que, lorsque la Chambre se forme en comité plénier, les commentaires doivent être adressés à la présidence. Je demande également la collaboration de tous quant au maintien des normes habituelles relatives au décorum, au langage et au comportement parlementaires.

Nous pouvons maintenant commencer la séance de ce soir.

La Chambre, formée en comité plénier conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre, entreprend l'étude en comité plénier de tous les crédits du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Madame la présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Calgary Forest Lawn.

Ma première question porte sur l'Afghanistan. De nombreux Afghans tentent de fuir le pays. L'État du Qatar a une relation particulière et spéciale avec les talibans. Le gouvernement a-t-il entrepris des démarches auprès du Qatar pour lui demander d'intervenir auprès des talibans afin de permettre aux minorités persécutées et aux Afghans qui ont aidé les soldats canadiens de quitter le pays?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la présidente, nous voulons évidemment être en mesure de réinstaller 40 000 réfugiés afghans. Mon adjointe a eu l'occasion de se rendre dans la région, notamment au Qatar, au Koweït et au Pakistan, afin de trouver des moyens de s'associer à ces pays pour réinstaller les 40 000 réfugiés que je viens de mentionner.

L'hon. Michael Chong: Madame la présidente, j'ai une question au sujet de l'Ukraine. La Russie a massé quelque 90 000 soldats à la frontière de l'Ukraine. Bloomberg News a rapporté aujourd'hui que le président Biden allait appeler les dirigeants de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni et de l'Allemagne pour parler de la situation en Ukraine. Bloomberg News a aussi rapporté que le président allait appeler le président ukrainien, M. Zelensky.

Le Canada a des soldats en Ukraine dans le cadre de l'opération Unifier. Un appel sur cette question est-il prévu entre le premier ministre et le président Biden?

• (1830)

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, évidemment, ce qui se passe en ce moment en Ukraine est très important. Nous savons que la Russie masse des troupes à la frontière de l'Ukraine, et c'est pourquoi j'ai parlé de cette question avec mes collègues de l'OTAN et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, dont le ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, ainsi que mes homologues étatsunien et russe. Nous prenons les allégations très au sérieux et tenons à dissuader la Russie d'agir.

Il est très important que le Canada joue son rôle. D'ailleurs, comme mon collègue l'a mentionné, nous sommes déjà présents en Ukraine dans le cadre de l'opération Unifier.

L'hon. Michael Chong: Madame la présidente, j'ai quelques questions sur nos relations bilatérales avec les États-Unis.

Après six ans, la question de la Commission des pêcheries des Grands Lacs n'a pas encore été résolue. Treize sénateurs et membres de la Chambre des représentants des États-Unis ont écrit deux fois au gouvernement canadien à ce sujet. Le comité des finances, sous la direction de l'ancien député Wayne Easter, a publié deux rapports, deux années de suite, recommandant que cette question soit réglée.

Le premier ministre a été interrogé à ce sujet lors de sa rencontre avec la délégation du Congrès organisée par le sénateur Schumer et la Présidente de la Chambre des représentants, Mme Pelosi. Quand le gouvernement va-t-il s'attaquer à cette question?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, mon collègue a raison de dire que cette question a été soulevée par des membres du Congrès américain, et j'ai eu la chance d'échanger directement avec le premier ministre à ce sujet. Je sais que c'est très important. C'est une question qui me préoccupe aussi et nous travaillons à la mise au point de solutions.

L'hon. Michael Chong: Madame la présidente, au cours des dernières semaines, le président Biden a dit que les États-Unis ont besoin de plus de pétrole. En fait, il a demandé plusieurs fois à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole de produire davantage de pétrole, la menaçant même de lui faire subir des conséquences si elle n'obtempérait pas. Il a récemment autorisé qu'on puise 50 millions de barils dans les réserves stratégiques des États-Unis, et il a demandé au Japon, au Royaume-Uni, à la Corée du Sud, à l'Inde et même à la Chine de libérer une plus grande partie de leur réserve de pétrole.

Étant donné que le Canada est le quatrième producteur de pétrole au monde, le premier ministre ou le gouvernement a-t-il soulevé cet enjeu lors de la rencontre à la Maison-Blanche d'il y a deux semaines?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, lors de chaque rencontre avec nos collègues et amis américains, nous mentionnons nos intérêts nationaux et nous soulignons bien sûr la question de la canalisation 5, qui est essentielle à l'acheminement de nos produits sur les marchés, notamment aux États-Unis.

Travaux des subsides

L'hon. Michael Chong: Madame la présidente, il y a deux semaines je crois, le plus influent sénateur à Washington, selon moi, le sénateur démocrate Joe Manchin de la Virginie-Occidentale, a demandé au président de revenir sur sa décision concernant Keystone XL puisque ce dernier souhaite voir plus de pétrole entrer aux États-Unis.

Des députés ministériels ont-ils communiqué avec le sénateur Manchin pour discuter de sa déclaration d'il y a deux semaines sur la question et de son souhait que le projet Keystone XL se réalise?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous savons que les travailleurs en Alberta, en Saskatchewan et de partout au Canada auront notre soutien dans le secteur des ressources naturelles, y compris le secteur pétrolier et gazier, et cette question est toujours prioritaire pour le gouvernement dans nos conversations avec nos amis américains.

L'hon. Michael Chong: Madame la présidente, je passerai à des questions sur la Chine. Le gouvernement a récemment commencé à utiliser le terme « Indo-Pacifique ». On rapporte que le gouvernement élabore actuellement une nouvelle politique sur la Chine.

La ministre peut-elle dire à la Chambre quand cette nouvelle politique sera présentée?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je dirai d'abord que nous sommes très heureux que les deux Michael, Michael Spavor et Michael Kovrig, soient de retour au pays. Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à obtenir leur libération, y compris l'ambassadeur Barton, le premier ministre et nombre de nos collègues à la Chambre.

L'hon. Michael Chong: Madame la présidente, la semaine dernière, le gouvernement du Royaume-Uni a indiqué qu'aucun de ses ministres n'assisterait aux Jeux olympiques et paralympiques de Pékin. Hier, le président Biden a affirmé que son gouvernement procéderait à un boycottage diplomatique de ces jeux.

Le gouvernement du Canada fera-t-il de même? Quand prendra-t-il une décision?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je partage les inquiétudes de mon collègue au sujet des prochains Jeux olympiques d'hiver. Les États-Unis nous ont informés hier de leur décision de ne pas envoyer de diplomates à Pékin. Nous continuerons de consulter nos alliés et les pays aux vues similaires à ce sujet. Je sais que, comme moi, mes collègues veulent assurer la participation de nos athlètes, mais nous sommes bien sûr encore en pourparlers.

L'hon. Michael Chong: Madame la présidente, le gouvernement s'est joint à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures, dirigée par Pékin, en 2018, et il en est maintenant membre. En juin dernier, la Banque a laissé la porte ouverte au financement de la junte militaire au Myanmar.

En tant que membre de la Banque, le gouvernement a-t-il exprimé son opposition au financement de la junte militaire au Myanmar par la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures?

• (1835)

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la présidente, le gouvernement croit fermement que les droits de la personne doivent jouer un rôle important dans toutes les décisions en matière de politique étrangère. Nous sommes très préoccupés par la situation à Hong Kong et celle mentionnée par le député d'en face. Ces préoccupations sont au cœur de notre détermination à défendre les droits de la

personne partout dans le monde, et nous les prendrons en considération.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Madame la présidente, j'ai déjà demandé au gouvernement quel était son plan pour évacuer les 40 000 réfugiés afghans vers le Canada. Je n'ai pas encore entendu de véritable réponse. J'ai remarqué dans le budget supplémentaire des dépenses que le gouvernement voulait allouer des fonds à la réinstallation des ressortissants afghans au Canada.

Je le demande à nouveau: maintenant que le gouvernement cherche des fonds, comment prévoit-il d'acheminer les réfugiés afghans au Canada?

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, je pense que tous les députés seront d'accord pour dire qu'il est important pour le Canada de respecter son engagement à réinstaller les 40 000 réfugiés afghans. Je suis contente d'annoncer que d'ici la fin de la semaine, 500 réfugiés afghans arriveront, et notamment pour la première fois des réfugiés qui sont parrainés par des gens de la Nouvelle-Écosse.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, avec tout mon respect, cela ne représente que 10,5 % du total que les libéraux sont censés réinstaller.

D'anciens employés de l'ambassade, des interprètes afghans et d'autres membres du personnel de soutien ont fait appel au programme d'immigration spécial et ils n'ont reçu que des réponses automatiques. Le gouvernement a déclaré que l'amélioration du service à la clientèle figurait parmi ses priorités.

La ministre pense-t-elle que l'envoi de réponses automatiques aux réfugiés afghans — qui attendent une réponse depuis des mois — marque une amélioration des services à la clientèle d'IRCC?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, le gouvernement du Canada collabore étroitement avec des partenaires de confiance, au Canada et à l'international, pour lancer une deuxième opération d'ordre humanitaire visant à réinstaller les ressortissants afghans les plus vulnérables. Nous allons poursuivre notre travail avec nos partenaires pour faire en sorte de réinstaller les 40 000 Afghans que nous avons prévu d'aider.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, étant donné qu'une réponse automatique ne constitue pas un service de qualité, comment le gouvernement va-t-il améliorer ses communications avec les réfugiés afghans qui n'ont reçu aucun renseignement depuis août?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, j'aimerais informer mon honorable collègue que nous prenons toutes les mesures nécessaires pour faire venir ces Afghans au Canada. Nous continuerons de nous assurer que nous communiquons avec eux et nous continuerons d'informer la Chambre de ce que nous faisons.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, un grand nombre de groupes de minorités religieuses, de leaders des droits des femmes et de membres de la communauté LGBTQ sont coincés en Afghanistan sans aucune issue. Beaucoup d'entre eux se sont mis à l'abri dans des refuges, mais ces derniers ne reçoivent plus de fonds de sources privées.

Le gouvernement fournira-t-il une aide en Afghanistan aux refuges qui protègent de nombreux réfugiés vulnérables?

Travaux des subsides

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, nous savons que nous devons absolument nous concentrer sur les Afghans que nous essayons de réinstaller ici. Les personnes LGBTQ sont également très importantes. Nous continuerons de travailler avec nos partenaires sur le terrain et au Canada pour nous assurer de les réinstaller au Canada.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, le mois dernier, une atteinte à la protection des données à IRCC a entraîné la fuite des renseignements personnels de centaines de réfugiés afghans. Cette atteinte met en péril la vie des réfugiés. Bien que le commissaire à la protection de la vie privée fasse actuellement enquête, le gouvernement n'a pas précisé les mesures qu'il prend pour renforcer la cybersécurité et la protection de la vie privée.

Comment les réfugiés en Afghanistan ou toute personne vulnérable à l'étranger peuvent-ils faire confiance au gouvernement lorsqu'il est question de leurs données?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, comme mon collègue le sait, IRCC a approuvé les demandes de 9 800 personnes dans le cadre du programme d'immigration spécial. De ce nombre, plus de 3 800 réfugiés afghans sont déjà arrivés au Canada. Nous poursuivons dans cette veine en tenant compte des difficultés constantes sur le terrain dont nous entendons parler.

• (1840)

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, le Canada a entendu de la part du SCRS et de nos alliés, bien avant que les États-Unis ne terminent le retrait de leurs troupes, que les talibans allaient prendre le pouvoir. Ils savaient tous ce que cela signifierait.

Combien d'interprètes afghans ont demandé le statut de réfugié avant la chute de Kaboul?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, je tiens à dire à mon collègue que nous nous concentrons sur la sécurité du peuple afghan. Nous continuerons à travailler très fort pour...

La vice-présidente: Le député de Calgary Forest Lawn a la parole.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, encore une fois, combien d'interprètes afghans se sont établis au Canada depuis la chute de Kaboul?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, si je comprends bien la question, il y a plus de 3 800 Afghans au Canada. Nous continuerons à travailler pour nous assurer que nous obtenons...

La vice-présidente: Le député de Calgary Forest Lawn a la parole.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, dans ma province, l'Alberta, l'annulation du projet d'expansion du pipeline Keystone XL est une catastrophe pour des milliers de travailleurs de l'industrie pétrolière et gazière. Ce projet allait procurer de l'emploi à des milliers de travailleurs autochtones et syndiqués, et d'autres pipelines sont maintenant à la merci du président Biden.

Que fait le gouvernement pour tenir tête aux démocrates et protéger nos projets énergétiques essentiels?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la présidente, nous soutiendrons les travailleurs de l'Alberta, de la Saskatchewan et de partout au Canada qui travaillent dans le secteur des ressources naturelles, et plus particulièrement dans le secteur pétrolier et gazier. Nous savons que le Canada est le plus important fournisseur d'énergie des États-Unis, et nous le rappelons sans cesse à nos amis aux États-Unis.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, de toute évidence, les relations du premier ministre avec le gouvernement américain se détériorent, et cela nuit aux échanges commerciaux et menace des emplois au Canada. Pendant que la crise de la chaîne d'approvisionnement continue de sévir aux États-Unis et de causer des retards dans le transport des marchandises partout en Amérique du Nord, IRCC et le département d'État américain se traînent les pieds dans le traitement des visas pour les camionneurs. C'est une situation qui a des répercussions directes sur beaucoup de gens de ma circonscription.

Que fait le gouvernement pour régler le problème des arriérés qui touchent les camionneurs?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, comme les députés le savent, nous avons accueilli plus de 300 000 réfugiés et nouveaux immigrants au Canada. Nous poursuivons nos efforts pour atteindre notre objectif. Je sais que c'est une question très importante, et nous présenterons notre rapport très bientôt.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, le gouvernement n'a pas de plan en place pour régler le problème des arriérés. On dénombre 1,8 million de demandes d'immigration au Canada en attente de traitement. Les camionneurs doivent maintenant attendre plus de 12 mois avant d'obtenir un visa américain.

Quelles mesures le gouvernement prend-il pour collaborer avec les États-Unis afin d'accélérer le processus de délivrance des visas de travail essentiels, comme ceux dont ont besoin les camionneurs?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, nous savons, et mon collègue le sait aussi, que la pandémie a posé de nouvelles difficultés à notre système d'immigration. Cela dit, nous avons abordé ces difficultés de front et nous agissons sans tarder. Nous passons du papier au numérique, nous prolongeons les visas et nous ajoutons des ressources là où les besoins sont les plus criants. Nous avons accueilli près de 100 000 nouveaux Canadiens...

La vice-présidente: Il reste du temps pour une très courte question, neuf secondes.

M. Jasraj Singh Hallan: Madame la présidente, est-ce que chacun de ces 40 000 réfugiés sera admis au Canada?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, nous travaillons d'arrache-pied pour atteindre cet objectif et, tous ensemble, nous y parviendrons.

La vice-présidente: Nous reprenons le débat. La présidente du Conseil du Trésor a la parole.

[Français]

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, je suis heureuse de présenter aujourd'hui le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2021-2022.

[Traduction]

La capacité d'exercer une surveillance est l'un des rôles les plus importants que les parlementaires peuvent jouer pour le compte des citoyens. En fait, le principe de responsabilité exige que les parlementaires sachent comment les fonds publics sont dépensés, afin qu'ils puissent obliger le gouvernement à rendre compte de ses actions. C'est pourquoi nous continuerons à déployer tous les efforts nécessaires pour que les parlementaires aient accès en temps utile à des informations exactes et intelligibles sur les dépenses du gouvernement.

[Français]

Le budget supplémentaire des dépenses fait partie d'un vaste ensemble de rapports qui fournissent aux Canadiens et aux parlementaires de l'information sur les plans de dépenses et les résultats. Les plans ministériels, la revue financière, les rapports sur les résultats ministériels et les comptes publics sont au nombre de ces rapports.

Nous présentons aussi cette information dans l'InfoBase du gouvernement du Canada, un outil interactif qui affiche beaucoup de données sous forme visuelle. Cet outil contient le budget des dépenses, ainsi que d'autres données liées aux finances, au personnel et aux résultats du gouvernement fédéral. La publication de l'ensemble des données liées aux dépenses sur des outils numériques comme celui-ci est essentielle pour fournir aux parlementaires et aux Canadiens plus de renseignements sur l'affectation des fonds publics et la façon dont ils sont investis.

• (1845)

[Traduction]

J'aimerais maintenant aborder plus en détail le budget supplémentaire des dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses présente au Parlement des informations sur les dépenses qui n'étaient pas prêtes à être incluses dans le budget principal des dépenses ou qui ont été précisées dans l'intervalle pour tenir compte des nouveaux développements concernant les programmes et les services.

Avec le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2021-2022, le gouvernement demande au Parlement d'approuver le financement d'initiatives importantes pour les Canadiens. Cela comprend les mesures que le gouvernement continue de prendre pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ainsi que les infrastructures et services destinés à répondre aux besoins particuliers des communautés autochtones.

La santé, la sécurité et le bien-être de tous les Canadiens sont de la plus haute importance pour le gouvernement, et c'est pourquoi des dépenses supplémentaires d'environ 1,2 milliard de dollars sont proposées pour soutenir les mesures que le gouvernement continue de prendre pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Les Canadiens se soucient les uns des autres et ils se soucient aussi des moins fortunés à l'extérieur de nos frontières. C'est la raison pour laquelle le budget de 2021 faisait état d'un financement pour aider certains des pays les plus pauvres du monde à accéder aux outils dont ils ont besoin pour contenir la propagation de la COVID-19.

[Français]

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, on demande 375 millions de dollars pour donner suite à cet engagement visant à soutenir l'accès des pays en développement aux vaccins, aux traitements et aux produits de diagnostic.

J'ai mentionné que ce budget supplémentaire des dépenses visait à approuver, par le Parlement, des fonds pour répondre aux besoins des communautés autochtones. J'aimerais attirer l'attention sur quelques-uns de ces principaux crédits votés.

Le budget de 2020-2021 prévoyait des fonds pour que le gouvernement accélère les efforts en vue de combler les écarts en matière d'infrastructure dans les communautés autochtones, ce qui contribuera à créer de bons emplois et à bâtir des communautés autochtones plus saines, plus sûres et plus prospères à long terme.

Travaux des subsides

Ce budget supplémentaire des dépenses donne suite à cet engagement grâce à 725,2 millions de dollars pour soutenir la construction, la rénovation, l'exploitation et l'entretien des logements, des écoles, des établissements de santé, des réseaux d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées et d'autres infrastructures communautaires.

[Traduction]

Ces fonds appuieront aussi le transfert d'infrastructures à des organismes autochtones et financeront l'exploitation et l'entretien des infrastructures appartenant à des Autochtones. Le budget des dépenses vise aussi à demander 412,2 millions de dollars pour le Fonds de règlement des revendications particulières, qui sert à verser des indemnités aux Premières Nations en fonction des ententes négociées, ainsi que 361,3 millions de dollars pour financer des services de prévention et de protection visant à assurer la sécurité et le bien-être des enfants et des familles des Premières Nations vivant dans les réserves.

Pour garantir que les Autochtones ont accès à des soins de santé de haute qualité, le budget de 2021 a annoncé plusieurs mesures, notamment l'une prévue dans le budget des dépenses, soit 332,4 millions de dollars pour assurer le maintien de soins de grande qualité dans le cadre du Programme des services de santé non assurés. Ce programme aide les Premières Nations et les Inuits à obtenir des services médicaux nécessaires qui ne sont pas couverts autrement, comme des services en santé mentale, du transport médical, des médicaments et plus encore.

Une autre initiative budgétaire présentée dans le budget des dépenses est un financement visant à aider les personnes vivant dans les réserves et les Indiens inscrits au Yukon à passer plus facilement de l'aide au revenu à l'emploi et aux études. Plus précisément, 308,7 millions de dollars sont demandés en vue d'assurer aux personnes et aux familles admissibles des services qui répondent à leurs besoins fondamentaux et spéciaux, ainsi que des mesures de gestion de cas et de préparation à l'emploi visant à accroître l'autonomie, à améliorer les compétences fonctionnelles et à favoriser une meilleure intégration au marché du travail.

[Français]

Au Canada, nous avons la chance d'avoir le personnel des Forces armées canadiennes pour défendre le Canada et ses intérêts et intervenir en période de crise, qu'il s'agisse d'inondations dévastatrices en Colombie-Britannique ou d'une pandémie.

Dans ce budget supplémentaire des dépenses, on demande 327,7 millions de dollars au titre d'une augmentation salariale pour le personnel des Forces armées canadiennes conformément au règlement des négociations collectives pour l'administration publique centrale.

Les fonds appuieront aussi la restructuration de la solde et des indemnités pour certaines professions au sein des forces armées, ainsi que la prolongation de l'allocation versée au personnel déployé pour soutenir les Canadiens pendant la pandémie de la COVID-19.

J'aimerais attirer l'attention de la Chambre sur la partie du budget supplémentaire des dépenses qui concerne mon ministère, bien qu'un très petit montant de ces fonds soit destiné au Secrétariat du Conseil du Trésor, lui-même.

Travaux des subsides

Dans le cadre du crédit pour les rajustements à la rémunération, nous demandons au Parlement d'approuver 1,5 milliard de dollars. Ces fonds serviront à indemniser les organisations touchées par les rajustements salariaux découlant des conventions collectives négociées récemment et d'autres changements apportés aux conditions d'emploi. Ils permettront également d'indemniser les employés au titre des dommages liés au système de paie Phénix et des délais de mise en œuvre prolongée des conventions collectives lors de la ronde de négociations collectives de 2018.

• (1850)

[Traduction]

Je termine ici ma présentation de certains des principaux crédits votés de ce budget supplémentaire des dépenses. Je tiens à souligner que les parlementaires ont accès en ligne à des renseignements détaillés que je n'ai pas pu aborder aujourd'hui. Nous allons continuer de rendre cette information accessible, car nous croyons que les Canadiens ont le droit de savoir comment sont dépensés les deniers publics et comment l'argent est investi en leur nom.

Mme Sherry Romanado (leader adjointe du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, la pandémie entraîne de graves répercussions sur la santé publique. Près de 30 000 Canadiens ont perdu la vie en raison de la COVID-19, plus de 1,8 million de Canadiens ont été infectés et tous les Canadiens ressentent l'impact de la pandémie sur leur santé mentale. Afin d'en finir avec la COVID-19, de protéger les travailleurs, de faire en sorte que les entreprises puissent reprendre pleinement leurs activités et, ce qui est plus important encore, que nos enfants puissent retourner à l'école de façon sécuritaire, nous devons prendre toutes les mesures requises pour que nos espaces publics demeurent sûrs.

Le gouvernement du Canada est le plus grand employeur du pays et il a joué un rôle de chef de file en rendant obligatoire la vaccination pour tous les fonctionnaires. La présidente du Conseil du Trésor peut-elle nous présenter une mise à jour en ce qui concerne l'exigence de vaccination pour les fonctionnaires?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, je tiens d'abord à remercier tous les fonctionnaires qui ont répondu à l'appel et qui se sont fait vacciner pour que nous puissions continuer de lutter contre la pandémie et faire de la santé et de la sûreté des Canadiens notre priorité absolue.

Plus de 95 % des fonctionnaires ont reçu les deux doses du vaccin et plus de 98 % ont reçu leur première dose. Il s'agit là d'une belle preuve que nous avons adopté une politique efficace pour l'ensemble des Canadiens.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Madame la présidente, il va sans dire que tout le monde doit avoir les mêmes chances de réussir. Pour cela, il faut que les femmes et les hommes aient le même revenu à travail égal.

Selon les dernières données canadiennes, pour chaque dollar gagné par un homme, une femme gagne 89 cents. Cette donnée a été calculée à partir du salaire horaire des travailleurs à plein temps ou à temps partiel.

La présidente du Conseil du Trésor pourrait-elle nous expliquer en quoi le financement de la classification des emplois de la fonction publique permet d'améliorer l'équité salariale?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, nous savons tous qu'à travail égal, les femmes devraient toucher le même salaire que

les hommes. La loi proactive sur l'équité salariale permettra de corriger le déséquilibre systémique qui tend à sous-évaluer le travail des femmes.

Pour ce qui est de la fonction publique, nous nous emploierons, en collaboration avec les agents négociateurs et les représentants des employés, à relever les écarts salariaux, à travail égal, entre les postes qui sont surtout occupés par des femmes et ceux qui sont surtout occupés par des hommes. Lorsque les plans d'équité en matière d'emploi seront mis en œuvre, nous corrigerons systématiquement tous les écarts salariaux. Nous sommes déterminés à créer une fonction publique plus inclusive.

• (1855)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, je sais que la ministre et le premier ministre ont été de très fervents défenseurs des communautés autochtones. Je sais aussi que, depuis 2015, le gouvernement s'attache en priorité à établir et à nouer avec elles une relation plus positive. Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation est primordial, et nous nous sommes engagés à mettre en œuvre l'ensemble de ses 94 recommandations.

La ministre a fait allusion aux millions de dollars dépensés pour soutenir certains éléments du rapport de la Commission de vérité et réconciliation. Je me demande si elle pourrait nous dire ce qu'elle pense de l'importance de la vérité et de la réconciliation ou, plus important encore, ce qu'elle pense des initiatives autochtones que prend le gouvernement.

L'hon. Marc Miller (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la présidente, la question du député est d'une importance capitale pour la Chambre, en particulier à la lumière de la découverte et de la redécouverte de tombes anonymes au cours des quatre derniers mois. De toute évidence, il s'agit d'un sombre rappel pour nous tous — et pour les membres des communautés autochtones pour qui ces découvertes déclenchent un immense traumatisme — que la vérité vient avant la réconciliation.

C'est dans le cadre des événements de Kamloops et autour de ceux-ci que le gouvernement a compris que les fonds qui avaient été versés aux communautés autochtones pour continuer à les soutenir dans leur recherche de la vérité étaient insuffisants. Nous avons octroyé plus de 320 millions de dollars qui serviront à aider les collectivités, à leur rythme et sous leur direction, à faire la lumière sur ce terrible chapitre et sur le chapitre non écrit des traumatismes de notre histoire collective.

M. Michael Coteau (Don Valley-Est, Lib.): Madame la présidente, les conservateurs ont d'emblée bâclé le système de paie Phénix en choisissant une option de réduction des coûts très risquée, qui a causé de véritables souffrances à des dizaines de milliers de fonctionnaires. Plus de 100 000 fonctionnaires ont subi de graves difficultés personnelles et financières à cause de Phénix, y compris des coûts financiers.

Bien que le gouvernement ait versé des indemnités aux fonctionnaires actuels, quand les anciens fonctionnaires touchés par les ratés du système de paie Phénix seront-ils indemnisés?

Travaux des subsides

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, nous sommes conscients que le déploiement du système de paie Phénix a eu un impact direct, voire indirect, sur beaucoup d'employés actuels et passés, et des accords d'indemnisation ont été conclus avec tous les syndicats afin que les employés soient dédommagés pour les torts généraux et les incidences graves dus au système de paie. Le traitement des réclamations est en cours pour la majorité de ces accords, et nous travaillons en étroite collaboration avec l'Alliance de la fonction publique du Canada pour mettre en œuvre le dernier élément de cet accord d'ici la fin de l'année. Nous allons continuer de travailler d'arrache-pied sur ce dossier.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la présidente, je tiens à indiquer aux membres du gouvernement que mes questions vont essentiellement s'adresser à la présidente du Conseil du Trésor et au ministre associé des Finances, qui porte aussi le titre de ministre du Tourisme. Je tiens aussi à indiquer que je ne tiens pas à ce qu'il y ait un minutage précis et exact des questions et des réponses, mais que l'on tente, grosso modo, de répondre dans un temps raisonnable.

Ma première question s'adresse à la présidente du Conseil du Trésor, que je félicite encore une fois pour son discours et sa nomination à ce poste important.

Lorsque la Chambre a adopté le projet de loi C-30 de mise en œuvre du budget au printemps dernier, elle a décidé de couper les vivres au Bureau de transition canadien en valeurs mobilières pour en provoquer la fermeture. Les hauts-fonctionnaires nous ont confirmé au Comité permanent des finances que cette fermeture se ferait à très brève échéance.

Six mois se sont passés, les crédits supplémentaires ne refinancent pas le Bureau et je comprends que ce dernier devrait être fermé. Voici donc ma question: le Bureau de transition canadien en valeurs mobilières a-t-il fermé ses portes conformément à la loi que le Parlement a adoptée? Sinon, à quelle date fermera-t-il?

● (1900)

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, je vais me renseigner à ce sujet si mon collègue le permet. Je pense qu'il se passe des choses présentement et je veux m'assurer d'avoir les bonnes réponses. Je devrais pouvoir communiquer cette réponse à la présidence de la Chambre prochainement.

Je voudrais simplement indiquer que cette soirée était très importante pour que l'on puisse vraiment faire notre travail de parlementaires, parce que le Budget supplémentaire des dépenses (B) est très important dans notre cycle budgétaire. Je vais continuer à répondre aux questions pendant la soirée.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, ma prochaine question pourrait être adressée au ministre associé des Finances.

Depuis le début de la pandémie, la Chambre a adopté un certain nombre de projets de loi pour offrir des revenus de soutien aux travailleuses et aux travailleurs, y compris autonomes, et aux entreprises affectées par la pandémie.

La Chambre est présentement en train d'étudier un projet de loi qui prolongerait la Subvention salariale d'urgence du Canada et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, sous réserve de certaines modifications des critères de sélection.

Ma question pour le ministre vise précisément les travailleurs autonomes du secteur de la culture, que les projets de loi présentement à l'étude ne soutiennent pas. J'aimerais demander au ministre ce que propose le gouvernement pour soutenir ces gens qu'on ne peut pas abandonner.

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la présidente, comme le sait mon collègue, j'ai déjà été secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien. Les travailleurs et les travailleuses du secteur culturel, qui est inclus dans le secteur du tourisme, nous tiennent très à cœur.

Il est clair que l'économie canadienne ne reprendra pas sans le secteur touristique et nous allons faire notre possible pour tous les travailleurs et les travailleuses du secteur du tourisme, dont les personnes du secteur de la culture.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, je remercie le ministre de sa réponse. Je tiens à rappeler que le Bloc québécois demande un engagement public et formel de la part du gouvernement pour soutenir et ne pas abandonner les travailleurs et les travailleuses autonomes du secteur de la culture. Il y a quelques années, nous avons demandé au gouvernement de faire la distinction entre les travailleurs salariés et les travailleurs autonomes. Au Québec, c'est ce qu'on voit dans la plupart des cas. C'est un secteur tellement important que nous pensons qu'il faut absolument le protéger et aider les gens à traverser la pandémie pour préserver leur expertise.

Il y a un autre élément à considérer en ce qui concerne le soutien aux entreprises et aux travailleuses et aux travailleurs affectés par la pandémie. Dans le projet de loi présentement à l'étude, on fait preuve d'un souci particulier pour le secteur du tourisme et de l'accueil qui comprend tout le secteur de la culture. Cette initiative est bien définie et nous la saluons. Nous avons toutefois certaines inquiétudes pour d'autres secteurs qui nous tiennent grandement à cœur et qui sont particulièrement affectés par la pandémie. Je vais donner quelques exemples.

Quand on regarde les chiffres publiés par les associations manufacturières, on voit que le secteur aérospatial est loin d'avoir recouvré un niveau de revenus pré-pandémie. On peut aussi penser à plusieurs autres secteurs manufacturiers, notamment les nombreuses entreprises qui sont aux prises avec la pénurie de puces électroniques à base de semi-conducteurs. Elles en arrachent et font face à des problèmes de liquidités et de rétention de la main-d'œuvre. Elles ont de la main-d'œuvre spécialisée et ne veulent pas la perdre.

Mon préambule était long, mais voici ma question: actuellement, ces secteurs n'ont pas le même soutien que le secteur du tourisme et de l'accueil. Aujourd'hui, en comité, les hauts fonctionnaires nous ont confirmé que le gouverneur en conseil avait le pouvoir de modifier une telle loi par voie réglementaire. Est-ce que le gouvernement va s'engager à agir de la sorte si les besoins en ce sens sont démontrés?

● (1905)

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, je remercie mon honorable collègue de sa question.

Travaux des subsides

Nous reconnaissons que l'industrie aéronautique et aérospatiale et ses travailleurs sont particulièrement affectés par la pandémie. Le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a été en contact continu avec d'importants intervenants du secteur. Nous avons toujours défendu les travailleurs de l'industrie aérospatiale du Canada et nous allons continuer à le faire. En travaillant ensemble, nous allons trouver des solutions afin que ce secteur puisse continuer de croître dans notre pays au cours des prochaines années.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, je remercie la ministre de ses réponses.

Encore une fois, nous, au Bloc québécois, nous nous attendons à avoir un engagement formel de la part du gouvernement pour qu'il soit prêt à intervenir et à modifier par règlement les paramètres des prochains projets de loi qui seront adoptés pour soutenir les secteurs les plus affectés. En tant que société, nous ne pouvons pas nous permettre de les abandonner. Les programmes de soutien ont justement pour but de collectivement soutenir ces secteurs stratégiques pour qu'ils puissent traverser la pandémie. C'est vraiment important pour nous.

J'aimerais maintenant souligner un autre aspect. Depuis l'été, chacun d'entre nous a entendu parler dans sa circonscription des aînés qui vivent des difficultés financières vraiment terribles. Certaines situations sont catastrophiques, notamment celle des aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti tout en travaillant. Quand est arrivée la pandémie, on a dit à ceux qui ont dû arrêter de travailler de demander la PCU. Or, les prestations reçues sont prises en compte dans le calcul du Supplément de revenu garanti auquel ils ont droit. Le gouvernement leur dit qu'ils ont reçu trop d'argent, qu'ils doivent le rembourser sans quoi leur Supplément de revenu garanti sera réduit.

Parmi les éléments que je soulève, j'aimerais aborder trois volets concernant la Prestation canadienne d'urgence et le Supplément de revenu garanti pour les aînés. Premièrement, le Bloc québécois demande que les revenus de la PCU soient considérés comme des revenus d'emploi aux fins du calcul du SRG afin que les prestataires soient moins pénalisés. Sinon, les aînés se retrouvent nettement sous le seuil de pauvreté et n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Les critères avaient été mal expliqués, et c'est très problématique.

Deuxièmement, il faudrait permettre le recalcul du Supplément de revenu garanti immédiatement, que les aînés aient été servis par Service Canada ou par l'Agence du revenu du Canada. Au début, selon un service ou l'autre, la demande ne pouvait pas être faite. Maintenant, quand on la fait, elle est systématiquement refusée, comme si ce refus était fait par un système informatique.

Troisièmement, il faudrait permettre un remboursement étalé sur trois ans, par exemple, plutôt que sur l'année en cours. Certains aînés qui gagnaient 1 500 \$ par mois doivent rembourser 800 ou 900 \$ mensuellement. Il ne leur reste donc que 600 \$ pour payer le loyer et vivre. C'est une situation intenable.

Est-ce que le gouvernement s'engage à corriger cette injustice, cette iniquité? Si oui, comment et quand?

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la présidente, je remercie mon honorable collègue de me donner l'occasion de parler des vrais faits concernant tout ce qui s'est produit dans notre économie depuis le début de la pandémie.

Je tiens à dire à quel point l'économie canadienne a déjà repris presque toute sa vigueur. Nous avons regagné 106 % des emplois

depuis le pire moment de la pandémie. Juste au début de la semaine, on nous a informés que 154 000 emplois ont été ajoutés à notre économie. Cela indique un fait très important à saisir ce soir: nous avons déjà pu rebâtir notre économie rapidement après la récession et c'est la plus courte reprise économique dans l'histoire canadienne. Je pense que c'est très important de noter à quel point les efforts des entrepreneurs partout au pays et de notre gouvernement ont préparé le terrain pour cette relance économique si forte et si puissante.

Pour répondre à la question de mon honorable collègue, nous savons à quel point la pandémie est difficile pour les aînés. J'en ai parlé avec mes concitoyens. J'ai parlé avec des personnes qui ont voté pour moi, pour nous, et ils nous demandent de les aider. C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé très fort pendant la campagne. Nous avons indiqué très clairement dans notre plateforme que nous sommes ici pour améliorer la vie des aînés et c'est pourquoi nous avons travaillé fort pour renforcer la sécurité du revenu des aînés y compris le Supplément de revenu garanti, ou SRG. Nous avons créé la PCU pour aider les gens au plus fort de la pandémie et nous savons que certaines personnes aînées qui reçoivent normalement le SRG font face à certains défis aujourd'hui parce qu'elles ont été soutenues par la PCU. Résoudre ce problème est un défi compliqué, mais nous y parviendrons, nous sommes à la hauteur de ces défis. C'est un engagement solennel que nous prenons envers les aînés d'un océan à l'autre.

• (1910)

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, je remercie le ministre de sa réponse. Évidemment, on s'attend à des gestes rapides pour corriger l'iniquité concernant la PCU et le SRG. On parle de situations quasi humanitaires. Dans ma circonscription, des aînés disent qu'ils n'ont plus les moyens de payer les médicaments même si, au Québec, il y a l'assurance-médicaments. Ils choisissent donc de se faire hospitaliser vu que l'hôpital est le seul endroit où les médicaments seront couverts.

Un de mes collègues du Bloc québécois m'a parlé d'une dame qui, n'étant plus capable de payer son loyer, a dû vendre ses meubles et loger dans la chambre d'une amie. Le jour où elle aura remboursé ce qu'elle devait, on le sait avec la hausse des prix du loyer, elle ne sera pas capable de retrouver un logement comme celui qu'elle avait avant. Il faudra qu'elle se rachète des meubles et qu'elle se réinstalle. Il s'agit de situations catastrophiques et qui pressent. Je suis donc content d'entendre le ministre s'engager en ce sens.

J'ai une dernière question et le gouvernement pourra prendre le temps qu'il reste pour répondre. En matière de santé, on sait que les provinces financent à peu près 80 % et le fédéral 20 %. Quand est-ce que le fédéral va s'engager à financer 35 % des dépenses en santé?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Madame la présidente, je suis évidemment très heureux de répondre à cette question, car j'en parlais justement avec mes collègues des provinces et des territoires il y a à peine quelques jours.

Nous parlerons à nouveau demain de comment nous allons sortir ensemble de la COVID-19 et de la crise du nouveau variant. Nous avons travaillé énormément ensemble au cours des 20 derniers mois. Cela a démontré la force du fédéralisme et surtout la force de la solidarité et du travail concerté.

Travaux des subsides

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NDP): Monsieur le Président, je commencerai par dire que j'utiliserai tout mon temps pour les questions et les réponses et que je ne limiterai pas mes questions à un ministre en particulier. Il est déjà suffisamment difficile d'avoir une réponse ici que je m'en voudrais de restreindre indûment la possibilité d'en obtenir une.

Au cours de la présente législature, nous avons déjà dit que la population canadienne ne sera pas à l'abri des variants de la COVID-19 tant que toute la population mondiale ne sera pas vaccinée adéquatement. Nous savons que les pays riches comme le Canada ont su déployer le vaccin efficacement, mais qu'ailleurs dans le monde, le taux de vaccination est beaucoup trop faible. Nous savons aussi que, depuis quelque temps déjà, l'OMC travaille à une initiative permettant d'obtenir une dérogation à l'Accord sur les ADPIC, ce qui entraînerait la levée des droits de propriété intellectuelle sur la production des vaccins et permettrait à d'autres d'accélérer la production des vaccins chez eux.

Est-ce qu'un député ministériel peut me dire ce qu'il en coûterait au gouvernement du Canada d'appuyer la dérogation à l'Accord sur les ADPIC auprès de l'OMC?

• (1915)

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue la ministre des Affaires étrangères serait tout à fait capable de répondre à la question, et probablement mieux que moi.

Je dirai tout d'abord qu'il s'agit d'une question extrêmement importante.

[Traduction]

Nous savons que pour arrêter la pandémie où que ce soit, il faut l'arrêter partout. C'est pourquoi nous travaillons très fort avec nos partenaires internationaux depuis le début de la pandémie de COVID-19. Nous n'avons pas attendu que les Canadiens soient presque entièrement vaccinés pour ce faire. Nous avons fait partie des premiers grands donateurs au mécanisme COVAX et des principaux agents de son établissement, initiative qui a promis 200 millions de doses au reste du monde avec un investissement de 2,5 milliards de dollars, ce sur quoi je pourrai revenir dans un moment.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, je n'ai pas entendu de montant dans cette réponse. Combien coûterait-il au gouvernement d'appuyer la dérogation à l'Accord sur les ADPIC?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, les 2,5 milliards de dollars ne sont pas pour des vaccins. Ils serviront à faire des investissements supplémentaires pour aider d'autres pays non seulement à recevoir et à gérer, mais aussi à administrer les vaccins.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, quel serait le coût d'appuyer la dérogation à l'Accord sur les ADPIC auprès de l'OMC?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, évidemment, il est important de collaborer au niveau international pour organiser ces efforts, et cela comprend collaborer avec l'OMC, notamment en ce qui concerne la dérogation à l'Accord sur les ADPIC. Le travail se poursuit à cet égard depuis de nombreux mois déjà.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, je pense que le ministre voulait plutôt dire: « zéro dollar ». La bonne nouvelle, c'est

que cela correspond à ce qui a été demandé pour la dérogation à l'Accord sur les ADPIC dans le budget des dépenses. On peut donc dire que c'est une initiative entièrement financée. J'ai hâte d'entendre l'annonce.

Un montant de 1,8 milliard de dollars est demandé, ou établi, en ce qui concerne les dépenses législatives liées à la Prestation canadienne de la relance économique, mais nous savons fort bien qu'une grande partie des prestations accordées au titre de la Prestation canadienne d'urgence et de la Prestation canadienne de la relance économique seront maintenant récupérées auprès de certaines personnes parmi les plus vulnérables du pays sur le plan financier, soit les aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti et les familles à faible revenu qui ont besoin de l'Allocation canadienne pour enfants.

Je me demande si c'est un montant ajusté en fonction des nombreux paiements que le gouvernement compte récupérer auprès des plus vulnérables de notre société.

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit auparavant, tout comme la ministre des Aînés, c'est une question complexe. Nous nous penchons là-dessus. Nous comprenons la situation des aînés ayant reçu la Prestation canadienne d'urgence qui doivent faire face au recouvrement de leurs prestations au titre du Supplément de revenu garanti.

C'est une question importante. Nous allons continuer de nous pencher là-dessus. Nous avons entendu l'avis des aînés. La ministre des Aînés et l'ensemble du gouvernement étudient ce dossier. Nous allons faire le nécessaire.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, en fait, c'est simple. Il suffit d'exclure la prestation versée dans le cadre de la pandémie du calcul d'admissibilité pour ces programmes d'aide assujettis à un examen du revenu. Je le demande une fois de plus: est-ce que le montant de la récupération est représenté dans les chiffres fournis dans le budget des dépenses?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, comme je l'ai dit, et comme je continuerai de le dire en réponse à la même question, nous prenons cette question très au sérieux. Nous avons entendu les aînés. Cette question occupe bien des personnes au gouvernement. La ministre des Aînés et le gouvernement dans son ensemble travaillent sur ce dossier très important.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, les personnes qui prennent cette question au sérieux sont les aînés qui sont actuellement expulsés de chez eux, ceux qui ont déjà été expulsés et ceux qui défendent leurs droits, ici, à la Chambre. Nous savons que, selon le gouvernement, la Prestation canadienne de relance économique dispose d'environ 1,8 milliard de dollars supplémentaires. Ce que nous ne savons pas, c'est si cette somme représente les économies faites grâce à la récupération des prestations auprès d'aînés vulnérables et de familles à faible revenu.

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je crois que le gouvernement a montré de quoi il est capable devant la pire pandémie depuis un siècle. Il s'agit d'un gouvernement progressiste empreint de sollicitude. Nous avons investi plus de 380 milliards de dollars dans la vie et le travail des Canadiens, qu'il s'agisse d'entreprises, d'aînés ou de personnes de tous âges. Nous allons continuer à faire ce qu'il faut pour les Canadiens.

Travaux des subsides

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, permettez-moi de reformuler la question: quelle somme le gouvernement a-t-il prévu économiser cette année au titre du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation canadienne pour enfants grâce à l'exclusion de personnes qui ont reçu des prestations d'aide liée à la pandémie l'an dernier?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je vais être très clair: les investissements faits par le gouvernement dans la population canadienne sont bel et bien des investissements. Nous ne faisons aucun calcul qui pourrait être qualifié d'« économies », et ce, même par les plus imaginatifs. Il s'agit d'investissements dans la population canadienne, et nous allons continuer d'en faire.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, nous savons que le gouvernement a écrit, entre autres, à des jeunes en foyer d'accueil devenus autonomes pendant la pandémie. Le gouvernement du Manitoba, par exemple, leur a dit qu'ils ne pouvaient pas demander l'aide sociale à l'été 2020, malgré le fait qu'ils étaient sans emploi, et qu'ils devaient d'abord faire une demande de PCU. Évidemment, puisque tout le monde était admissible, ces jeunes ont obtenu la PCU et maintenant, le gouvernement leur demande de la rembourser.

Est-ce que le ministre sait exactement quelle somme le gouvernement compte récupérer auprès des Canadiens à faible revenu qui ont reçu la PCU en toute bonne foi? Quelle somme le gouvernement compte-t-il économiser au détriment des Canadiens les plus vulnérables?

• (1920)

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, notre bilan est éloquent. Nous avons aidé des millions de Canadiens pendant la pandémie, et nous continuons d'aider les Canadiens des secteurs les plus durement touchés pendant la reprise. Si mon collègue souhaite s'assurer que les plus vulnérables bénéficient d'un soutien, je l'invite, ainsi que les membres de son caucus, à appuyer le projet de loi C-2.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, j'invite le ministre à lire son projet de loi, car le fait est que 900 000 personnes n'ont plus droit à la PCU depuis octobre, et ce avec deux jours de préavis, et que le projet de loi ne prévoit absolument rien pour ces gens. Au début du débat, lorsque j'ai demandé au ministre le nombre et le nom des régions visées par la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement depuis le 23 octobre, il a été incapable d'en nommer ne serait-ce qu'une, et rien n'indique que cette réponse devrait changer.

Je vais répéter ma question. Elle porte sur les Canadiens à faible revenu à qui le gouvernement réclame le remboursement de la PCU et qui n'ont pas cet argent. Combien le gouvernement prévoit-il récupérer au juste?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, le gouvernement actuel a toujours soutenu les Canadiens. Il est évident qu'alors que nous entrons dans ce que nous espérons être les derniers moments de cette pandémie, le temps est venu de réduire certaines des prestations les plus généreuses parce que ces investissements pour soutenir notre économie — durant une période unique dans notre siècle — étaient dès le départ des mesures exceptionnelles pour relever un défi exceptionnel. Nous devons donc faire les rajustements nécessaires maintenant que nous avons presque traversé cette épreuve. Nous serons toujours présents pour aider les Canadiens. Les investissements que nous avons faits pour les Canadiens en sont la preuve, et nous allons continuer de le démontrer.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, quand le ministre dit que le temps est venu de réduire les prestations, fait-il référence aux mesures de récupération?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, nous parlons de faire en sorte que des mesures exceptionnelles à court terme soient en place. Par exemple, durant les périodes de confinement, les Canadiens pourront avoir accès à ces prestations si leur province ou leur territoire amorçait une autre période de confinement.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, il serait temps que les personnes à faible revenu n'aient pas à rembourser la Prestation canadienne d'urgence au Canada. Cela contribuerait grandement à ce que ces personnes vulnérables financièrement ne soient pas laissées pour compte.

Quant aux 900 000 Canadiens que le gouvernement a laissés tomber sans scrupules en mettant fin à la Prestation canadienne de relance économique avec seulement deux jours de préavis, quels programmes de formation le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en place pour aider ces personnes à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour occuper les emplois disponibles sur le marché?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, le gouvernement a fait ses preuves, non seulement par les investissements qu'il a faits durant la pandémie, mais aussi en modernisant et en réorganisant toute la manière dont nous finançons le développement des compétences au pays. La ministre a été très claire à ce sujet, de même que le gouvernement.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, le fait qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre au Canada est indéniable. Pourtant de nombreux travailleurs cherchent du travail et sont incapables de trouver un emploi. Neuf cent mille d'entre eux touchaient la PCU. Quel est le montant d'argent demandé pour leur offrir du soutien à la formation, afin qu'ils aient les compétences et la formation recherchées par les employeurs qui souhaitent pourvoir leurs postes?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je remercie le député de s'attarder sur la question de la main-d'œuvre, parce que cela me donne l'occasion de rappeler aux députés que la Chambre est saisie d'un projet de loi d'une importance cruciale, le projet de loi C-2. Je rappelle aux députés que le projet de loi C-2 prolonge le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada jusqu'au 7 mai 2022 pour les employeurs admissibles et qu'il augmente le taux de la subvention à 50 %. Bref, cet avantage est favorable pour les Canadiens. Nous espérons que l'opposition l'appuiera.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, les employeurs ne peuvent pas embaucher des travailleurs qui ne sont pas qualifiés pour les postes qu'ils ont besoin de pourvoir. Au lieu de tenter d'affamer les gens pour les obliger à retourner au travail alors qu'ils ne possèdent pas les compétences requises, que fait le gouvernement pour les aider à obtenir l'éducation et la formation dont ils ont besoin pour occuper les emplois qui sont vacants sur le marché du travail?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je souligne que 106 % des emplois perdus durant la pandémie de COVID ont été récupérés. L'économie reprend, et il s'agit de la reprise la plus rapide suivant une récession dans l'histoire du Canada. Cette reprise se fait de façon inégale. Je le constate dans mon dossier du tourisme, mais, puisque 106 % des emplois ont été récupérés depuis le creux de la vague de la pandémie de COVID, les Canadiens retournent au travail.

Travaux des subsides

• (1925)

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, je constate que le gouvernement rapporte une augmentation des dépenses pour la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants et pour la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, de l'ordre d'environ 2 milliards de dollars. Une des choses que nous avons apprises au comité des finances aujourd'hui, c'est que le gouvernement ne sait pas quelles provinces prendront des mesures législatives pour modifier les dispositions relativement au nombre de jours de congés, afin que les travailleurs de ces provinces puissent bénéficier des programmes qui sont prolongés. Je me demande si les données que l'on nous présente dans le budget des dépenses tiennent compte des fonds inutilisés en raison des retards dans la modification des dispositions provinciales sur les congés.

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, il est important de noter que nous travaillerons en collaboration avec nos collègues provinciaux pour éclaircir la situation. Les mesures d'aide sont en place, les programmes sont en place, et tous les Canadiens y auront accès.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, le ministre peut-il nommer les provinces qui se sont engagées à prendre rapidement des mesures législatives visant à modifier les dispositions relativement au nombre de jours de congé?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, des discussions à ce sujet sont en cours avec les provinces.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, je vais prendre cette réponse comme un « non ».

Je saisis l'occasion pour poser une question sur la réforme du processus budgétaire à la présidente du Conseil du Trésor. Nous sommes ici ce soir pour parler du processus budgétaire. Cet examen par le Parlement des dépenses du gouvernement est évidemment l'un des piliers du système parlementaire de Westminster. Dans les premières années de l'arrivée au pouvoir des libéraux, ils se sont livrés à quelques expériences qui ont soulevé tout un tollé à la Chambre à propos d'un vote centralisé. Je me demande si la présidente du Conseil du Trésor compte améliorer d'une quelconque façon le processus, qui correspond maintenant à celui d'avant 2015. Je crois que bon nombre des députés de tous les partis, des experts et des intervenants s'entendaient pour dire que ce système ne permettait pas une surveillance financière en bonne et due forme.

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, comme je suis la nouvelle présidente du Conseil du Trésor, je travaille avec le processus que nous avons, mais je suis toujours à la recherche d'améliorations. Grâce à des discussions avec l'ensemble de mes collègues, nous pourrions peut-être faire en sorte d'établir le meilleur processus qui soit pour le gouvernement.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, quand nous avons eu des discussions sur la réforme du processus budgétaire durant la 42^e législature, l'une des suggestions était d'établir une date fixe pour la présentation du budget. L'ex-ministre Brison avait démontré un certain intérêt à cet égard. Je me demande si l'actuelle ministre envisagerait maintenant l'établissement d'une date fixe pour la présentation du budget.

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, comme tout le monde le sait, nous traversons une période de pandémie très difficile. Nous devons déterminer comment nous continuerons d'aider

les Canadiens et de faire des investissements pour eux. Nous reverrons notre processus de cycle budgétaire au fur et à mesure.

Comme mon collègue le sait probablement, nous présenterons l'énoncé économique de l'automne la semaine prochaine, le 14 décembre, et nous déterminerons après les prochaines étapes.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, à écouter le gouvernement, on se demande parfois si l'on finira par en sortir de cette pandémie. Tous les partis se sont montrés disposés à suspendre certaines des procédures financières normales lorsque nous étions dans le plus fort de la crise. Les libéraux disent aux gens qui touchent la Prestation canadienne de relance économique: « Tant pis pour vous, nous la discontinuons, alors retournez au travail, que vous soyez qualifiés ou non pour les postes offerts et qu'il existe ou non de l'aide du gouvernement pour vous aider à obtenir la formation dont vous avez besoin. »

Il est temps que le gouvernement retourne au travail et rende des comptes au Parlement. Pour y arriver, on pourrait améliorer le processus budgétaire, notamment en instaurant une date fixe pour la présentation du budget. Certaines règles ont été suspendues concernant le budget parce que c'était nécessaire en temps de crise. Le Parlement était certainement disposé à le permettre. Toutefois, durant cette période, les Canadiens ont le droit de s'attendre régulièrement à des rapports de leur gouvernement concernant le budget. Par conséquent, la ministre appuiera-t-elle l'établissement d'une date fixe pour la présentation du budget?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, je remercie une fois de plus mon collègue d'avoir proposé une idée. Nous voulons constamment améliorer le système, et nous aurons la semaine prochaine, le 14 décembre, les prévisions économiques pour le pays. Nous examinerons les prochaines étapes en matière d'investissement pour les Canadiens et de responsabilité et de transparence alors que nous continuons à soutenir les Canadiens pendant la pandémie, qui n'est toujours pas terminée.

[Français]

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de la pandémie, les Canadiens et les Canadiennes sont appelés à prendre des mesures extraordinaires pour assurer la sécurité de tous. Nous nous sommes trouvés devant une situation d'urgence qui a nécessité l'imposition d'un confinement et de fermetures à grande échelle, menaçant ainsi la capacité de millions de Canadiens à travailler et celle de milliers d'entreprises à assurer la continuité de leurs activités.

Afin de faire face à cette situation exceptionnelle, notre gouvernement a pris des mesures sans précédent grâce à l'effort collectif de tant de personnes travaillant sans relâche pour aider leurs concitoyens. Nous avons mis en place un ensemble complet de mesures dans le but d'aider les travailleurs et les entreprises du pays à relever ces défis.

Travaux des subsides

• (1930)

[Traduction]

Nous avons vu des voisins s'entraider, des travailleurs de première ligne qui ont fait des quarts de travail doubles ou triples afin d'assurer la sécurité des collectivités canadiennes et des propriétaires d'entreprise qui ont complètement réoutillé leurs installations afin de produire de l'équipement de protection pour les travailleurs de première ligne et les Canadiens dans le besoin. En cette époque historique d'entraide collective, le gouvernement a agi pour s'assurer que les Canadiens, leur famille, leurs entreprises et leur collectivité sont soutenus pendant la pire de la crise.

[Français]

Nos programmes de soutien au revenu, de soutien salarial et de subventions pour le loyer ont permis aux ménages de faire vivre leur famille. De plus, ils ont permis que des millions de Canadiens conservent leur emploi et que des centaines de milliers d'entreprises canadiennes poursuivent leurs activités pendant les jours les plus sombres de la pandémie.

Grâce aux solides mesures de santé publique mises en place, les taux de vaccination sont élevés et la campagne de vaccination des enfants se déroule rapidement. Les grands-parents reçoivent leur troisième dose, la dose de rappel, tout comme les personnes qui en ont besoin. Notre système de santé trouve de plus en plus de moyens améliorés pour traiter le virus.

[Traduction]

Si l'émergence récente du variant Omicron du virus de la COVID-19 est préoccupante, il est toujours permis de demeurer optimiste quant au fait que nous avons maintenant le dessus dans la lutte contre le virus et que des jours meilleurs sont à nos portes. Grâce aux efforts des Canadiens, nous arrivons au dernier kilomètre de cet éprouvant marathon.

Dans le secteur économique, les plus récentes perspectives économiques de l'OCDE publiées en décembre 2021 confirment que le Canada devrait connaître une forte relance comparativement aux niveaux pré-pandémie du PIB et que son économie devrait arriver deuxième parmi les pays du G7 d'ici 2023 pour la rapidité de sa croissance économique. Au pire de la crise, trois millions d'emplois avaient disparu et ils ont tous été récupérés, ce qui est plus rapide qu'après n'importe quelle autre récession. Si cela a été possible, c'est grâce aux mesures d'aide que nous avons mises en place. Celles-ci ont empêché une augmentation inutile des faillites et elles ont permis aux entreprises canadiennes de s'en sortir presque indemnes. Elles ont empêché l'effritement de l'économie et ont jeté les bases d'une reprise solide.

Dans ma circonscription, Edmonton-Centre, j'ai parlé avec les propriétaires de troisième génération de Kunitz Shoes. Ils habitent dans ma circonscription, et leur magasin de chaussures a pignon sur l'avenue Jasper. Il était au bord de la faillite, mais grâce à la collaboration d'autres chefs d'entreprise au sein de la communauté et aux programmes d'aide que nous avons mis en place, Kunitz Shoes est maintenant une entreprise florissante qui a repris pied, si je peux me permettre le jeu de mots. Les propriétaires m'ont dit qu'ils paient des impôts, dans leur cas depuis plus de 60 ans, et qu'ils s'attendent à ce que le gouvernement soit là pour les aider en cas de besoin. Ils ont dit que c'était la première fois que cela se produisait dans l'histoire de l'entreprise, mais c'est arrivé au cours de la dernière année. Le gouvernement était là pour eux, et ils nous ont remercié, mes collègues et moi, pour cela.

Bref, le gouvernement a agi, et cela a fonctionné. Les Canadiens et la plupart des parlementaires ont appuyé ces dépenses sans précédent parce qu'ils ont compris que c'était la bonne chose à faire non seulement pour aider les gens, mais aussi pour soutenir l'économie. Le gouvernement est très respectueux du rôle important que joue le Parlement pour assurer la reddition de comptes, et je tiens à remercier tous les députés qui ont participé au comité plénier ce soir pour leur rôle à cet égard.

Le ministère des Finances a également joué un rôle clé dans cette reddition de comptes, au moyen de ses budgets, de ses mises à jour financières et de ses rapports au Parlement, et il continuera de le faire. Dans cette optique, comme l'a annoncé la vice-première ministre et ministre des Finances, le gouvernement présentera une mise à jour économique et financière le 14 décembre.

Dans le budget supplémentaire des dépenses, le gouvernement demande au Parlement d'approuver de nouvelles dépenses votées d'un montant de 8,7 milliards de dollars. Ces dépenses prévues viendraient appuyer les priorités du Canada en matière d'infrastructures et de services, afin de répondre aux besoins particuliers des communautés autochtones, de maintenir les mesures prises par le gouvernement en réponse à la pandémie de COVID-19, et de favoriser l'accès des pays en développement aux vaccins, aux traitements et aux tests de dépistage.

En fait, parmi les dépenses votées proposées dans le budget supplémentaire des dépenses (B), environ 1,2 milliard de dollars seraient affectés aux mesures prises par le gouvernement en réponse à la pandémie de COVID-19. Je ne pense pas qu'il soit exagéré de dire que les Canadiens comptent sur ce financement pour protéger leur santé et leur bien-être.

Cependant, les Canadiens ne comptent pas seulement sur nous pour investir dans leur santé et leur bien-être. Les Canadiens ont besoin de bons emplois, assortis de salaires équitables et de règles claires. Par conséquent, nous devons nous assurer que les entreprises, surtout les petites entreprises, ont le soutien dont elles ont besoin. C'est pourquoi nous avons présenté le projet de loi C-2 au Parlement.

Entre autres choses, le projet de loi prolongerait le Programme d'embauche pour la relance du Canada jusqu'en mai 2022, à un taux de subvention salariale accru, soit 50 %. Cela encouragerait les entreprises à poursuivre la réembauche des travailleurs, à augmenter leurs heures de travail et à créer les emplois dont le Canada a besoin pour se relever complètement de la récession causée par la pandémie de COVID-19.

• (1935)

[Français]

Cela dit, le gouvernement est aussi conscient que certaines entreprises sont présentement incapables de reprendre toutes leurs activités et de créer ces emplois à cause des mesures de santé publique, qui, je le répète, sont nécessaires pour protéger les Canadiens. Nous proposons donc dans le projet de loi C-2 deux nouveaux programmes pour soutenir les entreprises dans les groupes préciblés et ainsi appuyer la relance économique. Dans les deux cas, les entreprises devront démontrer qu'elles ont subi des pertes de revenus importantes au cours des 12 premiers mois de la pandémie, ainsi que pendant le mois en cours.

Premièrement, nous avons le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil. Ce programme aiderait par exemple les hôtels, les restaurants et les agences de voyages, qui doivent composer non seulement avec les restrictions de santé publique, mais aussi avec les mesures qui font que les gens voyagent moins.

Le taux de la Subvention salariale d'urgence du Canada et de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer accordées à ces entreprises serait de 40 % pour celles qui ont subi une perte de revenus de 40 % dans le mois en cours. Le taux augmenterait en proportion avec cette perte de revenus jusqu'à concurrence de 75 %.

[Traduction]

Cette mesure législative est essentielle pour nous permettre de traverser la pandémie, et il est malheureux que nos collègues du Parti conservateur et du NPD votent contre elle. Il ne faut pas se leurrer: cet appui est crucial pour permettre au secteur du tourisme de se remettre sur pied. J'ai parlé avec plusieurs grands exploitants d'entreprises touristiques et entrepreneurs lors de la conférence de l'Association de l'industrie touristique du Canada, qui a eu lieu ici la semaine dernière, et je peux dire qu'ils exigent avec insistance que tous les députés appuient le projet de loi C-2.

Depuis que j'ai commencé à assumer le rôle de ministre du Tourisme et de ministre associé des Finances, je suis touché par la passion qu'éprouvent les travailleurs du secteur du tourisme pour leur travail. Il s'agit des gens qui racontent nos histoires au monde et qui donnent envie aux gens des quatre coins de la planète de venir au Canada et de tomber amoureux de notre pays.

En ce moment, cette industrie chancelle à cause du coup dur que lui a porté la pandémie. Les recettes ont diminué de près de 50 % par rapport aux niveaux de 2019. Le nombre d'emplois directement attribuables au tourisme a diminué de 41 %, passant de 692 000 à 409 000 pour la même période.

[Français]

Toutefois, malgré ces défis, le secteur touristique canadien va de l'avant. Notre gouvernement reconnaît le rôle vital du tourisme pour ce qui est d'offrir des emplois et des possibilités aux petites et moyennes entreprises et de stimuler la croissance économique. En bref, notre économie se rétablira seulement lorsque le secteur touristique se sera rétabli. Grâce aux mesures de soutien du gouvernement, les entreprises du secteur commencent à se préparer à accueillir les Canadiens pour qu'ils puissent découvrir les activités et les endroits intéressants que notre pays a à offrir.

Parmi ces mesures comptent notamment celles du budget de 2021 visant à appuyer le secteur touristique, qui totalisent 1 milliard de dollars sur trois ans. En outre, elles comprennent un montant de 500 millions de dollars sur deux ans, répartis entre les agences de développement régional dans le but d'aider les entreprises touristiques durement touchées à adapter leurs produits et leurs services, ainsi qu'à investir dans leur croissance.

Les mesures comprennent également un montant de 200 millions de dollars à l'appui des agences de développement régional, afin que le Canada continue d'attirer des millions de visiteurs du monde entier à ses festivals artistiques et culturels d'envergure et à ses événements majeurs.

Je dois remercier le travail de l'ancienne ministre du Tourisme, qui est maintenant ministre des Affaires étrangères, et tout le gouvernement de leur perspicacité et de l'inclusion de toutes ces mesures dans le budget de 2021.

Travaux des subsides

Notre gouvernement continuera de veiller à ce que la population canadienne soit informée des détails non seulement de ses dépenses, mais aussi de tous les investissements que nous avons faits pour protéger et soutenir les Canadiens dans la lutte contre la COVID-19. Il faudra du temps pour parvenir à une pleine reprise, mais nous sommes déterminés à faire ce qu'il faut afin de terminer la lutte contre la COVID-19, d'accélérer la relance et de préparer le terrain pour une croissance forte et soutenue, et ce, pour les années à venir.

● (1940)

[Traduction]

Alors que nous continuons à gagner du terrain dans cette lutte, l'aide accordée aux Canadiens devient plus ciblée, ce qui permet d'aider ceux qui en ont le plus besoin.

L'aide est là, et il y a de l'espoir à l'horizon.

M. Bryan May (secrétaire parlementaire de la ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, ma circonscription, Cambridge, se transforme très rapidement en Hollywood du Nord. Nous accueillons les tournages de plusieurs films et séries télévisées, dont *Les enquêtes de Murdoch*, *Le Jeu de la dame* et *La Servante écarlate*, pour ne nommer que ceux-là. Le tourisme provenant des admirateurs de ces séries télévisées compte parmi les retombées intéressantes qu'elles génèrent.

Je me demande si le ministre pourrait expliquer rapidement ce que le gouvernement prévoit faire pour aider les collectivités comme la mienne à faire renaître le tourisme.

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je pense qu'il est important de présenter quelques chiffres à ce sujet. Mon collègue a raison de dire que nous souhaitons aider cette Hollywood du Nord ainsi que tous les secteurs d'excellence touristique du pays.

Nous avons accordé 15 milliards de dollars en mesures de soutien au secteur du tourisme depuis le début de la pandémie. À lui seul, le Fonds d'aide et de relance régionale a aidé plus de 180 000 travailleurs d'un bout à l'autre du pays. Ajoutons à cela la Subvention salariale d'urgence du Canada et plus de 1 milliard de dollars prévus dans le budget de 2021, et nous sommes en bonne voie d'assister à la renaissance du secteur touristique. Nous considérons également important de soutenir les artistes du secteur culturel. Je songe aussi aux techniciens, aux acteurs et aux musiciens de ce secteur. Ce sont eux qui réalisent les films, les pièces et les jeux vidéo que souhaitent voir les Canadiens et des gens partout dans le monde.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue le ministre travaille avec ardeur pour promouvoir le tourisme depuis bien avant sa nomination comme ministre du Tourisme.

À Winnipeg, un événement formidable, Folklorama, offre pendant deux semaines une foule d'activités pour découvrir la diversité canadienne. On peut visiter les Philippines, le Pendjab, l'Inde, l'Ukraine et tous les coins du monde pendant ces deux semaines. La diversité culturelle qui y est représentée est tout simplement extraordinaire. On peut découvrir une foule de choses comme des danses, des mets et des spectacles fabuleux.

Travaux des subsides

Le premier ministre a eu l'occasion de rencontrer des gens du Conseil des arts populaires, qui ont dit que le programme de subventions salariales leur a permis de maintenir ses activités. Cette organisation ne date pas d'hier. Elle existe depuis plus de 50 ans. Ce qu'il faut retenir, c'est que, grâce à ces programmes, le gouvernement a pu aider d'une foule de façons des communautés culturelles et artistiques ainsi que d'autres intervenants de l'industrie touristique à maintenir leurs activités.

La coalition du NPD et du Parti conservateur a voté contre le projet de loi C-2, qui visait à prolonger les prestations pour bon nombre de ces entreprises, de ces communautés et de ces organisations culturelles et artistiques. Je me demande si le ministre peut nous dire pourquoi, selon lui, le projet de loi C-2 est si important pour les entreprises et les Canadiens en général.

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je dois remercier mon collègue de son exubérance et de sa perspicacité.

Nous sommes ici pour les travailleurs du secteur culturel et du secteur touristique. Le projet de loi C-2 est le pont dont a besoin le secteur du tourisme pour survivre à ce dernier hiver et jusqu'à la fin de la pandémie, c'est-à-dire assez loin dans le troisième trimestre de 2022, moment où nous pourrions de nouveau accueillir les Canadiens d'un océan à l'autre ainsi que les voyageurs de partout dans le monde à Folklorama, le festival de musique folklorique d'Edmonton, ainsi qu'à tous les autres grands festivals et aux nombreuses attractions touristiques partout au Canada.

• (1945)

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Prince Albert.

Mes questions s'adresseront principalement à la ministre des Affaires étrangères.

Le premier ministre a admis que l'interdiction d'exporter les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard aux États-Unis qu'il a imposée de son propre chef n'est pas fondée sur des données scientifiques, mais sur des intérêts politiques. Puisque sa décision n'est pas fondée sur des données scientifiques, quand le gouvernement libéral lèvera-t-il cette interdiction d'exporter les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard aux États-Unis?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je partage la préoccupation de mon collègue au sujet des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous savons que c'est une industrie très importante. C'est pourquoi je suis en contact avec le premier ministre de la province dans ce dossier. Le premier ministre en a aussi discuté avec le président Biden lorsque nous étions dans le Bureau ovale il y a deux semaines.

M. John Barlow: Monsieur le Président, pourquoi les libéraux confient-ils notre politique étrangère et notre politique commerciale aux États-Unis?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je n'accepte pas la prémisse de la question. Nous avons, bien entendu, une politique étrangère indépendante et nous en sommes très fiers.

M. John Barlow: Monsieur le Président, c'est ce qu'a fait le gouvernement libéral dans le cadre de l'ACEUM relativement aux produits laitiers et à leur transformation, puisque nous devons demander la permission des États-Unis pour exporter ces produits. Il vient de faire la même chose avec les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, en suivant les conseils des États-Unis de nous imposer volontairement l'interdiction d'exporter un produit canadien.

Je demande une fois de plus à la ministre pourquoi le gouvernement confie nos questions de politique étrangère et commerciales aux États-Unis.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, nous n'avons pas de leçon à recevoir des conservateurs en ce qui concerne le commerce avec les États-Unis. Le député devrait parler au chef de l'opposition, son patron, du fait que, pendant les négociations sur l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, il voulait lui-même capituler. Nous étions là et nous nous sommes battus fermement pour nos propres intérêts nationaux et nos industries, et nous avons pu conclure une bonne entente pour les Canadiens.

M. John Barlow: Monsieur le Président, la ministre est-elle d'accord avec la ministre de l'Agriculture et le député de l'Île-du-Prince-Édouard pour dire que la décision d'interdire les exportations de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard vers les États-Unis n'était pas fondée sur la science, mais bien sur la politique, oui ou non?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je sais que ma collègue, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, s'est occupée de ce dossier. Il est important que nous travaillions avec les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard, et c'est ce qu'elle fait. Nous nous efforçons actuellement de trouver de nombreuses solutions, mais nous nous battons toujours pour nos agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous savons que l'industrie de la pomme de terre est importante et nous la soutenons.

M. John Barlow: Monsieur le Président, dans le cadre de la lutte pour les agriculteurs d'autres provinces, une décision politique du gouvernement a mis en péril leur gagne-pain.

Le gouvernement comprend-il également que d'autres industries sont menacées? Quelle est la position du gouvernement sur l'étiquetage indiquant le pays d'origine?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, c'est une industrie très importante, et nous serons toujours là pour collaborer avec les travailleurs et les entrepreneurs du secteur.

M. John Barlow: Monsieur le Président, le gouvernement a échoué dans le dossier des pommes de terre, de l'énergie et du bois d'œuvre. Quel sera son prochain échec? Le gouvernement a-t-il parlé à ses homologues des États-Unis? La ministre des Affaires étrangères s'est-elle entretenue avec les Américains au sujet de l'étiquetage indiquant le pays d'origine?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, la ministre du Commerce international soulève toujours les questions qui s'imposent. Le sous-ministre et elle se sont occupés de ce dossier. Pendant la négociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, nous avons veillé à défendre ce point.

M. John Barlow: Monsieur le Président, les industries canadiennes du bœuf et du porc seront-elles protégées si les États-Unis vont de l'avant et mettent en œuvre l'étiquetage du pays d'origine?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, mon collègue sait que nous serons toujours là pour défendre nos entrepreneurs et nos travailleurs. En ce qui concerne les États-Unis, nous savons que de nombreux emplois dépendent de cette relation, tant du côté américain que du côté canadien de la frontière. C'est pourquoi nous voulons nous assurer d'entretenir une bonne relation, tout en défendant nos intérêts.

M. John Barlow: Monsieur le Président, les libéraux ne l'ont pas fait pour les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

Travaux des subsides

Prévoit-on l'application de mesures de rétorsion si les États-Unis imposent l'étiquetage du pays d'origine à nos industries du bœuf et du porc? Le gouvernement exercera-t-il des représailles, oui ou non?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, mon collègue peut faire confiance au gouvernement quand il s'agit de négocier avec les États-Unis. Aussi, il peut se reposer sur le fait que l'accord que nous avons aux termes de l'ACEUM est un bon accord. C'est précisément à cause de cela que nous savons que nos agriculteurs peuvent compter sur un accès important aux marchés américain et mexicain.

M. John Barlow: Monsieur le Président, dans le cadre de l'accord, des mesures de rétorsion d'un milliard de dollars sont prévues si les États-Unis, comme ils cherchent à le faire, mettent en place un projet de loi pour rétablir l'étiquetage du pays d'origine. Le gouvernement libéral imposera-t-il, oui ou non, ces mesures de rétorsion si les États-Unis vont de l'avant avec cet étiquetage?

• (1950)

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je ne suis pas ici pour faire des commentaires sur des hypothèses. Je suis ici pour répondre à des questions claires de mes collègues. Je peux assurer à mon collègue que, en ce qui concerne la relation avec les États-Unis, nous voulons collaborer avec l'opposition — avec tous les partis de l'opposition —, parce qu'il est important d'adopter l'approche Équipe Canada.

M. John Barlow: Monsieur le Président, est-ce que le gouvernement libéral entend lancer une enquête aux termes de la Loi sur les transports au Canada afin de régler la crise des conteneurs au Canada?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous allons prendre la question du député en délibéré et nous lui reviendrons avec une réponse.

M. John Barlow: Le problème, monsieur le Président, c'est que les États-Unis sont intervenus de leur côté et que les routes maritimes sont présentement redirigées du Canada vers les États-Unis, ce qui cause un engorgement dans le transport des produits agricoles et des produits manufacturés du Canada, qui ne peuvent se rendre jusqu'aux marchés étrangers.

Le gouvernement libéral va-t-il prendre des mesures comparables à celles des États-Unis, qui ont imposé des amendes et nommé un grand responsable du transport maritime pour régler le problème, oui ou non?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, le transport et l'expédition comptent parmi les éléments clés de la relance après la pandémie. Nous prenons cette question au sérieux. Nous travaillons avec nos partenaires commerciaux, de même qu'avec les expéditeurs et les fournisseurs de services de transport au pays pour corriger cette situation.

M. John Barlow: Monsieur le Président, le problème, c'est que les États-Unis nous battent à plates coutures, puisqu'ils résolvent ces questions, contrairement à nous.

En outre, les États-Unis ont indiqué que la politique libérale d'étiquetage sur le devant des emballages constitue un irritant technique qui nuit au commerce. Le gouvernement libéral convient-il que sa politique d'étiquetage sur le devant des emballages constitue un irritant commercial pour les États-Unis?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, nous n'hésiterons jamais à soulever toute forme d'irritant commercial auprès des États-Unis ou de tout autre pays avec lequel nous avons conclu un accord de libre-échange. Voilà précisément pourquoi nous disposons d'un mécanisme très important dans le cadre de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, qui concerne le règlement des différends, auquel les conservateurs se sont opposés.

M. John Barlow: Monsieur le Président, l'étiquetage sur le devant de l'emballage enfreint-il l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, comme je l'ai dit à mon collègue, si un irritant commercial enfreint l'ACEUM, nous prendrons les mesures nécessaires.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, vous avez entendu parler de nombreux problèmes que nous avons avec les États-Unis et ma première question est la suivante: qui est réellement responsable des relations avec les États-Unis? Est-ce la vice-première ministre, la ministre des Affaires étrangères ou la ministre du Commerce international?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, mon collègue peut compter sur le fait que, au Cabinet, nous avons une solide approche Équipe Canada, et que le premier ministre travaille beaucoup sur la question lui aussi.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, cela est intéressant. Il y a deux semaines, le premier ministre, la vice-première ministre, la ministre du Commerce international ainsi que deux autres ministres étaient à Washington pour parler de cette relation. Or, la semaine dernière, je me suis rendu à Washington pour discuter de véhicules électriques et mes interlocuteurs n'étaient même pas au courant. En fait, la ministre du Commerce international en a parlé à Bloomberg.

Pourquoi leur visite n'a-t-elle pas eu d'effets aux États-Unis?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, la prémisse de cette question est fautive. Beaucoup de personnes au Congrès des États-Unis et au sein de l'exécutif, particulièrement à la Maison-Blanche et dans les divers départements d'État et du Commerce, sont tout à fait au courant de la question des véhicules électriques.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, le sénateur Marshall n'était pas au courant quand je lui ai parlé. En fait, sa principale préoccupation était l'annulation du projet Keystone. Il a perdu un investissement d'un milliard de dollars dans cette raffinerie. Il nous a demandé pourquoi nous n'avions pas défendu le projet.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, nous serons toujours là pour défendre l'intérêt national et collaborer avec nos travailleurs du secteur pétrolier et gazier. J'espère que mon collègue a pu communiquer l'importance de notre secteur automobile lorsqu'il était à Washington, car c'était l'objectif de notre mission là-bas.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, j'aimerais bien avoir cette certitude, car je n'ai assisté à aucune de ses réunions. Les seules rencontres auxquelles j'ai participé étaient les tables rondes avec les constructeurs de maisons et les syndicats. Les quatre syndicats ont demandé pourquoi nous n'avions pas défendu les emplois associés au projet Keystone. Ils ont dit qu'ils avaient perdu de nombreux emplois en raison de l'annulation du projet et ils m'ont demandé où nous étions.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, les États-Unis savent très bien que le Canada est le premier fournisseur de pétrole et de gaz et, bien sûr, le pipeline Keystone XL est un outil très important pour lui assurer l'accès à notre marché. Nous continuerons à soulever cette question auprès de l'administration américaine.

Travaux des subsides

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, encore une fois, le président Biden a mis en circulation des réserves de pétrole et de gaz pour faire baisser le prix de l'essence et a demandé aux pays de l'OPEP de fournir plus de carburant. Pourquoi ne s'est-il pas tourné vers le Canada, son meilleur ami, pour obtenir ces ressources?

• (1955)

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je sais que mon collègue n'a pas encore soulevé ce point, mais la canalisation 5 est aussi très importante. C'est pourquoi nous avons entamé les négociations avec les États-Unis conformément au traité de 1977.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, c'est un excellent point qui n'a été mentionné dans aucune séance d'information donnée à Washington la semaine dernière. En fait, nous n'avons même pas évoqué la canalisation 5. Cette canalisation représente des dizaines de milliers d'emplois à Sarnia et elle ne figurait même pas à l'ordre du jour.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, mon collègue n'a peut-être pas parlé de la canalisation 5, mais moi oui.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, revenons un peu en arrière. Don Young, le membre du Congrès américain pour l'Alaska a demandé l'an dernier à notre ministre ce qui se passait avec les bateaux de croisière qui remontaient la côte Ouest. En vertu de la Jones Act, ils doivent s'arrêter à Vancouver avant de se rendre en Alaska. Ils se contentaient d'amarrer 10 minutes et refusaient de laisser les gens descendre du bateau avant de reprendre la mer.

Pourquoi le gouvernement ne lui a-t-il pas répondu?

L'hon. Marc Miller (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je serai plus que ravi de répondre à ce sujet, mais pour le moment, je n'ai pas cette information.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, j'apprécie l'honnêteté du ministre. Toutefois, il s'agit en fait d'une question relevant des affaires étrangères, car ce sont les affaires étrangères et Affaires mondiales Canada qui n'ont pas transmis ce renseignement. En fait, ce qui s'est passé dans ce secteur, c'est que ce membre du Congrès a présenté un projet de loi qui, à l'avenir, ferait en sorte que tous les navires de croisière qui sont maintenant tenus de s'arrêter à Victoria et à Vancouver contournent ces ports.

Quelles seraient les répercussions sur l'industrie du tourisme à Vancouver s'ils ne s'y arrêtaient pas?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, en tant qu'ancienne ministre du Tourisme, je sais que cette industrie est très importante pour le Canada. Je sais aussi que nous avons été là pour la soutenir, notamment en aidant ses travailleurs et aussi de nombreuses entreprises, petites et grandes, qui ont eu accès aux mesures liées à la COVID tout au long de la pandémie.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, les États-Unis devançant le Canada dans bien des domaines dans le monde entier, et l'un d'eux est le rapatriement des entreprises en Amérique du Nord. Hier encore, Toyota a investi 240 millions de dollars en Virginie. Il y a quelques semaines, Samsung a investi 17 milliards de dollars au Texas. Nous n'étions même pas dans la course.

Qu'a prévu le ministre pour attirer les entreprises au Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, nos chiffres en matière d'emploi sont meilleurs que ceux des États-Unis. Mon collègue devrait regarder les chiffres.

Jusqu'ici, nous avons été en mesure de récupérer 106 % de tous les emplois perdus depuis le début de la pandémie. La raison en est que le Canada offre un excellent environnement pour les investissements et que nous sommes en mesure d'attirer de nombreuses entreprises désireuses d'investir.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, la ministre comprend que l'investissement de 17 milliards de dollars dans un seul projet au Texas est supérieur à tous les investissements qui ont été faits l'an dernier dans notre secteur manufacturier. Elle doit avoir une stratégie pour attirer les investissements au Canada.

Quelle est cette stratégie et quelles sont les ressources qu'elle met à la disposition de nos délégués commerciaux pour attirer ces investissements?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je pense que les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le secteur de l'emploi est actuellement plus vigoureux au Canada qu'aux États-Unis et que dans nombre d'autres pays. Je sais aussi que de nombreuses entreprises sont prêtes à investir au Canada et qu'elles le font. Il y a six mois, j'étais avec le premier ministre pour parler du secteur aérospatial. Or, ce sont des milliards de dollars qui sont investis dans ce secteur partout au pays.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, je le répète, les États-Unis ont mis en place un programme de rapatriement. Ils s'emploient activement à renforcer leurs chaînes d'approvisionnement dans le monde entier et à rapatrier la fabrication de produits essentiels aux États-Unis. Lorsque nous avons parlé aux membres du Congrès et du Sénat, ils nous ont dit qu'ils aimeraient inclure le Canada. D'ailleurs, nous avons parlé de ressources essentielles et de leur exploitation. Ils ne veulent pas les acheter en Chine; ils veulent les acheter au Canada.

Cependant, la réalité est telle que toutes nos ressources essentielles sont dans le sol et que la seule façon de les extraire est de satisfaire aux mêmes exigences que le secteur pétrolier et gazier.

Par conséquent, que fera le gouvernement pour que les ressources essentielles puissent être exploitées au Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, nous avons soulevé la question des ressources essentielles auprès de l'administration Biden. Elle est très importante. Il est important que, dans toute l'Amérique du Nord, nous croyions en l'importance du secteur automobile et de sa chaîne d'approvisionnement, qui est lié au secteur des ressources essentielles. Nous ferons évidemment les investissements nécessaires pour que cela se produise. Le Canada peut être extrêmement fier d'avoir ces ressources dans le sol et les bons travailleurs pour les extraire.

M. Randy Hoback: Monsieur le Président, nous promettons ces ressources essentielles à notre meilleur ami et partenaire commercial, et l'armée américaine veut vraiment les avoir. Elle veut collaborer avec nous, et pourtant il n'y a pas de plan d'attaque au Canada pour en faire une réalité.

Quel est le plan du gouvernement pour aller de l'avant et vraiment intégrer nos chaînes d'approvisionnement et faire des choses ensemble, comme l'exploitation des ressources essentielles, afin que toute l'Amérique du Nord en profite?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, le ministre de l'Innovation est justement à Detroit pour en discuter. Nous estimons qu'il faut investir dans les ressources essentielles et que nous devons le faire dans le cadre de notre politique industrielle.

• (2000)

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis évidemment très reconnaissant d'avoir l'occasion de prendre la parole devant le comité plénier ce soir.

J'aimerais commencer par faire une brève mise à jour sur la situation de la COVID-19 au pays, une situation qui préoccupe beaucoup de Canadiens.

[Traduction]

Comme les députés le savent, Omicron, le nouveau variant de la COVID-19, est maintenant présent au Canada et dans beaucoup d'autres pays. Les premières données indiquent qu'Omicron peut être plus transmissible, mais les preuves sont limitées pour l'instant. Des données sont colligées et partagées partout dans le monde pour établir de quelle façon ce variant influe sur la gravité de la maladie et l'efficacité des vaccins.

[Français]

À titre de précaution, le gouvernement du Canada a rapidement mis en œuvre de nouvelles mesures à la frontière. De plus, les communautés médicales, de santé publique et de recherche, au Canada et ailleurs, évaluent activement Omicron, tout comme elles l'ont fait pour les autres variants précédents, afin de comprendre les conséquences potentielles pour la transmission, la présentation clinique et l'efficacité des vaccins.

Comme tout le monde, nous devons apprendre à vivre avec le virus et ses variants. Une décision récente nous aidera certainement à poursuivre la lutte contre la COVID-19 au Canada. Je parle évidemment de l'autorisation par Santé Canada de l'utilisation du vaccin Comirnaty de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19 chez les enfants de 5 à 11 ans.

[Traduction]

Je suis sûr que la vaccination contribuera grandement à réduire le nombre de cas chez les enfants.

[Français]

Il protégera les enfants canadiens contre ce virus et contribuera aussi à réduire davantage le nombre de cas à l'échelle nationale. Cependant, comme l'a récemment dit la Dre Tam, notre administratrice en chef de la santé publique, nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge. Nous devons demeurer vigilants et continuer à relever les défis que nous lançent la COVID-19 et le nouveau variant Omicron.

À mesure que la pandémie a évolué, notre riposte a suivi et les besoins budgétaires du portefeuille de la santé ont aussi évolué. Je me permets de prendre un instant pour donner à mes honorables collègues un aperçu financier pour 2021-2022, tel qu'il a été énoncé dans le budget supplémentaire des dépenses (B).

Pour le moment, nous demandons 185,7 millions de dollars au nom du portefeuille de la santé, qui comprend Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada. Cette augmentation par rapport au budget principal des dépenses de 2021-2022 et par rapport au budget supplémentaire des dépenses (A) viendra compléter les travaux déjà en cours dans un certain nombre de domaines importants.

Travaux des subsides

[Traduction]

Comme toujours, nous mettons l'accent sur la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens.

[Français]

Cela signifie que nous devons veiller à ce que nos systèmes de santé soient tout à fait prêts à prendre soin des Canadiens pendant la durée de la pandémie.

Depuis le début, le gouvernement du Canada est présent pour appuyer les provinces et les territoires dans leur lutte contre la COVID-19. Plus de huit dollars sur dix consacrés à la lutte contre la COVID-19 ont été investis par le gouvernement canadien. Ces investissements aideront notre système de soins de santé à offrir aux Canadiens les procédures et les traitements dont ils ont besoin pour rester en santé malgré les retards accumulés au cours des derniers mois.

Santé Canada demande 181 millions de dollars supplémentaires pour réagir aux pressions associées à la lutte du Canada contre la COVID-19, ainsi que pour traiter les problèmes de soins de santé qui ont subi les contrecoups de la pandémie.

Je me permets de rappeler qu'au cours de la dernière année, Santé Canada a joué un rôle clé dans la campagne d'immunisation contre la COVID-19, la plus importante campagne de l'histoire du pays. Jusqu'à présent, Santé Canada a autorisé quatre vaccins différents contre la COVID-19. Le gouvernement du Canada a investi plus de 9 milliards de dollars pour se procurer des vaccins et des traitements, ainsi que pour offrir une aide internationale à la vaccination.

La semaine dernière, le Comité consultatif national de l'immunisation, le CCNI, a mis à jour ses recommandations sur l'utilisation des doses de rappel. Le CCNI recommande fortement d'offrir des doses de rappel du vaccin contre la COVID-19 aux adultes de plus de 50 ans et d'envisager de les offrir aux personnes de 18 à 49 ans en fonction de leurs risques individuels et de l'endroit où elles vivent.

Comme l'a précisé le premier ministre, nous disposons d'un approvisionnement sûr de vaccins au Canada et nous en recevons davantage au début de la nouvelle année. Les provinces et les territoires auront donc facilement accès aux vaccins et aux doses de rappel lorsqu'ils en auront besoin.

• (2005)

Dans le budget supplémentaire des dépenses (B), l'Agence de la santé publique du Canada transfère 12,4 millions de dollars à l'Agence des services frontaliers du Canada pour le développement continu du service numérique ArriveCAN. Ce service aide les voyageurs transfrontaliers à se conformer aux mesures de santé publique concernant la COVID-19 avant, pendant et après le passage à la frontière, y compris en apportant la preuve de leur vaccination.

De plus, l'Agence de la santé publique du Canada transfère 7 millions de dollars aux instituts de recherche en santé du Canada afin d'élargir la recherche visant à comprendre la nature de l'immunité à la suite de l'infection de la COVID-19 et de la vaccination.

Enfin, pour les instituts de recherche en santé du pays, je demande environ 23,7 millions de dollars en crédits votés et 495 000 dollars en crédits législatifs dans le budget supplémentaire des dépenses (B).

Travaux des subsides

Ces montants serviront à la création du Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire, ainsi qu'à la formation de son personnel hautement qualifié, qui pourra mener des recherches sur les pandémies et les urgences sanitaires.

Le Centre se consacrera à la protection de la santé de toute la population canadienne en développant et en mobilisant la recherche sur la préparation, la prévention, la réponse et le rétablissement en cas de pandémie et d'urgence sanitaire.

[Traduction]

En conclusion, je suis extrêmement fier des mesures prudentes et coordonnées prises par tous les gouvernements au Canada pour protéger la santé et le bien-être des Canadiens pendant la pandémie de COVID-19.

Je suis également fier de la façon dont les Canadiens ont suivi les conseils des autorités sanitaires, des sacrifices qu'ils ont faits et de la résilience dont ils ont fait preuve.

[Français]

Comme je l'ai dit plus tôt, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Le Canada a confirmé de nouveaux cas du variant Omicron, et nous devons continuer à surveiller de très près la situation.

Je tiens à rappeler à la Chambre que la vaccination, en combinaison avec les mesures de santé publique et de protection individuelle, permet de réduire la propagation de la COVID-19 et de ses variants dans nos communautés.

Mes collègues et moi-même serons maintenant ravis de répondre aux questions des députés.

[Traduction]

M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé le discours du ministre et j'ai hâte de soutenir son travail, bien entendu, en ma qualité de secrétaire parlementaire.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai pris la parole à la Chambre des communes pour faire une déclaration. J'ai alors souligné certains des travaux réalisés par mon alma mater, l'Université McMaster. On s'emploie à y créer le réseau mondial du Canada pour la prévention des pandémies et des menaces biologiques. Il s'agit d'un travail particulièrement important par les temps qui courent, et il est extrêmement important de veiller à ce que tous les experts du Canada et du monde entier se concentrent sur la protection et la résilience de nos pays face aux nouveaux variants.

Le ministre pourrait-il nous dire si le fonds de recherche sur la COVID pourrait appuyer cette initiative et nous expliquer en quoi la recherche effectuée par nos universités et nos autres établissements d'enseignement supérieur a été d'une grande utilité tout au long de la pandémie?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, je suis si heureux de saisir cette occasion pour remercier mon secrétaire parlementaire, le député de Milton, d'avoir accepté de travailler avec moi un bout de temps, je l'espère, afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens dans un contexte fondé sur les données scientifiques. Je le remercie sincèrement de sa question. Je crois qu'il a tout à fait raison.

Les données scientifiques et les scientifiques nous guident depuis le début de la pandémie de COVID-19. Le Canada n'avait pas

connu de crise sanitaire de cet ordre depuis un siècle. Nous devons donc faire les choses très rapidement. Grâce aux énormes investissements, à l'appui des scientifiques et des travailleurs de la santé partout au Canada et à la résilience et au travail assidu des Canadiens, nous avons traversé cette crise avec brio comparativement à de nombreux autres pays.

Je suis impatient de travailler avec le député au dossier qu'il a soulevé ainsi qu'aux nombreux autres. J'ai pleinement confiance en ses compétences et suis convaincu qu'il contribuera positivement à ce portefeuille.

M. Maninder Sidhu (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, dans Brampton-Est, les héros de première ligne étaient au premier plan pour soutenir la collectivité, depuis les chauffeurs de taxi jusqu'aux camionneurs, en passant par les infirmiers et les commis d'épicerie. Ces personnes ont donné généreusement de leur temps, faisant passer l'intérêt de la collectivité avant leur propre famille. C'est incroyablement.

J'aimerais vraiment que le ministre parle de l'importance des héros de première ligne et de la valeur que le gouvernement leur accorde.

• (2010)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, mon collègue de Brampton-Est a raison. Sans tous les efforts des centaines de milliers de travailleurs de la santé au cours des 20 derniers mois, nous ne serions pas dans la situation actuelle. Ces personnes incluent celles qui travaillent dans le système de santé typique, mais aussi celles qui travaillent dans les établissements de soins de longue durée, les centres de santé mentale et les centres communautaires.

Sont aussi inclus les scientifiques et les autres travailleurs qui ont été là pour donner des conseils en matière de santé, ainsi que tous ceux qui ont vacciné les Canadiens de tous âges. Plus de 80 % des Canadiens ont maintenant reçu au moins une dose. C'est l'un des taux de vaccination les plus élevés du monde.

Je le répète parce que nous pouvons être extrêmement fiers de ce que les travailleurs de la santé et les Canadiens ont fait. Notre pays affiche l'un des meilleurs bilans en matière de vaccination. Sachant que les vaccins sont la solution pour mettre fin à la pandémie, nous pouvons être extrêmement fiers de ce que nous avons fait.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, le conseil jeunesse de ma circonscription a indiqué que les services de soutien en santé mentale sont une grande préoccupation et une priorité pour les jeunes de notre région, mais également pour l'ensemble des Canadiens. La COVID-19 a certainement créé de l'anxiété et mené à une hausse des cas de dépression et d'anxiété, et pour cause.

Le ministre de la Santé peut-il faire le point sur les initiatives et les investissements essentiels du ministère pour apaiser les préoccupations des Canadiens au sujet de la santé mentale?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, mon collègue de Whitby a raison. De toute évidence, nous nous soucions des conséquences physiques de la COVID-19 au Canada et du fait que presque 30 000 Canadiens sont morts de cette maladie.

Travaux des subsides

Entre parenthèses, j'ai souligné plus tôt qu'en comparaison, nous nous en sommes très bien tirés. Si le taux de mortalité au Canada avait été le même que celui au sud de la frontière, nous aurions eu 60 000 morts supplémentaires. Trente mille morts, c'est déjà beaucoup, mais 90 000 personnes seraient mortes de la COVID si nous avions eu le même taux qu'au sud de la frontière.

À l'évidence, cela a eu des conséquences majeures sur la santé physique, mais aussi sur la santé mentale. Le député a raison. Nous devons consacrer des ressources, du temps et des soins pour les Canadiens dont la santé mentale a souffert.

Je pense en particulier aux jeunes Canadiens, comme les enfants, les étudiants et les familles. Je sais que la santé mentale des enfants et des étudiants a elle aussi encaissé un dur coup, et qu'il faudra unir nos efforts pour recoller les pots cassés et pour bâtir l'avenir.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre, de nombreux ministres et nos collègues ont souvent parlé de l'importance de rebâtir en mieux et de tirer des leçons de la pandémie, notamment en ce qui a trait à la santé mentale.

Le gouvernement a réalisé d'énormes progrès lorsqu'il s'agit de reconnaître que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour favoriser la santé mentale des Canadiens. Le ministre responsable de la Santé pourrait-il nous dire ce qu'il pense de l'importance que revêt la santé mentale de nos jours, surtout lorsqu'il pense à ce qui s'est produit pendant la pandémie?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le Président, nous savons tous que la santé mentale ne touche pas seulement les individus, mais aussi la famille et la communauté. Elle a aussi un effet sur la productivité et la capacité de participer pleinement à la collectivité et au marché du travail. Elle a des effets considérables sur le plan physique, économique et social. Le député a raison de souligner que nous devons investir en partenariat avec les provinces et les territoires.

C'est ce que nous avons fait en 2017 en faisant le tout premier investissement en santé mentale, un investissement de 5 milliards de dollars, et nous allons renouveler les modalités avec les provinces et les territoires dans les prochains mois. De plus, nous avons proposé d'autres investissements à long terme importants pendant la campagne, et j'ai hâte de travailler avec ma collègue la ministre de la Santé mentale et des Dépendances dans ce dossier.

• (2015)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec le député de Selkirk—Interlake—Eastman.

J'aimerais demander à la ministre des Affaires étrangères si le Canada a toujours de bonnes relations avec les États-Unis, oui ou non?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à rassurer mon collègue en disant que oui, nous avons toujours de bonnes relations, pas seulement avec l'administration Biden, mais également avec le Congrès ainsi qu'avec tous les Américains.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, ces très bonnes relations font-elles qu'on partage l'information avec nos collègues sur une base régulière, oui ou non?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je ne sais pas où mon collègue s'en va avec sa question, mais il est sûr que le Canada est membre du *Five Eyes* et que nous collaborons sur plusieurs questions.

M. Pierre Paul-Hus: Est-ce que vous pouvez me confirmer que la date du retrait des troupes américaines de l'Afghanistan était connue par votre gouvernement, longtemps à l'avance, plusieurs mois à l'avance?

Le Président: J'aimerais rappeler au député qu'il doit poser ses questions par l'entremise du Président.

L'honorable ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je n'étais pas en poste à ce moment-là. Par contre, je peux dire à mon collègue que lorsque les Américains ont décidé de quitter l'Afghanistan au mois d'août dernier, le Canada avait déjà quitté l'Afghanistan depuis longtemps, en 2011, et ses derniers soldats ont quitté le pays en 2014.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je comprends que la ministre vient d'arriver en poste. Les gens qui sont avec elle peuvent-ils nous répondre, eux? Le ministère des Affaires étrangères a-t-il au moins été informé par les Américains il y a plusieurs mois de leur départ de l'Afghanistan?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, il va de soi que les conditions en Afghanistan étaient difficiles et qu'elles le sont encore plus depuis que les Américains ont décidé de quitter le pays.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, la ministre peut-elle nous dire si elle sait combien de Canadiens ont été laissés en Afghanistan après le 31 août?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, ce serait plutôt mon collègue ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté qui pourrait répondre à la question, mais sur le plan des services consulaires qui sont offerts et qui le sont toujours. Cependant, la mission diplomatique à Kaboul n'est plus...

Le Président: L'honorable député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je peux dire à la ministre qu'il y a 1 280 citoyens ou résidents permanents canadiens qui sont restés pris en Afghanistan.

J'aimerais savoir maintenant si l'on sait actuellement combien d'interprètes sur le terrain, qui sont pris en Afghanistan ou au Pakistan, attendent leur tour pour venir au Canada.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, il y en a plusieurs. Nombre d'entre eux sont liés au Canada. Cependant, puisque le Canada a quitté l'Afghanistan en 2014, plusieurs des interprètes sont également en lien avec plusieurs autres pays parce qu'ils servaient souvent d'autres membres de l'OTAN, alliance militaire dont le Canada est membre et qui était présente en Afghanistan.

Je tiens aussi à confirmer à mon collègue que plusieurs pays se retrouvent dans une situation...

Le Président: L'honorable député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

Travaux des subsides

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, le gouvernement a décidé de fixer à 40 000 le nombre d'Afghans qui pourraient être amenés au Canada. Pourquoi ce nombre de 40 000 a-t-il été choisi?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je réponds: pour quoi pas?

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, dois-je accepter une réponse comme celle-là?

On parle de ressources. La ministre considère-t-elle qu'on a actuellement au Canada les ressources pour accueillir 40 000 Afghans?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, bien entendu que nous les avons. Lorsque nous avons accueilli 65 000 réfugiés syriens, cela a été un succès et nous avons les ressources.

Mes chers collègues devraient se dire que l'on peut être fiers, parce que ce ne sont pas tous les autres pays dans le monde qui sont prêts à recevoir 40 000 Afghans. Nous pouvons en être fiers parce que nous sommes prêts à les recevoir et nous allons être fiers de les recevoir.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, la ministre peut-elle nous dire à quelle date les 40 000 Afghans vont être accueillis au Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, mon collègue doit comprendre deux choses.

Premièrement, la sécurité en Afghanistan est présentement très difficile. Voilà pourquoi ma sous-ministre est allée dans la région pour essayer de trouver des solutions afin de faire venir le plus rapidement possible les 40 000 réfugiés. Entretemps, cependant, mon boulot est de parler avec d'autres pays...

Le Président: L'honorable député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, la ministre peut-elle nous dire combien de Canadiens ont été emprisonnés par les talibans?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, tout Canadien emprisonné où que ce soit dans le monde est une priorité et nous offrons des services consulaires.

• (2020)

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je voudrais savoir combien de Canadiens ont été emprisonnés par les talibans.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, comme je le disais à mon collègue, nous serons là chaque fois pour défendre les Canadiens, qu'ils soient en Afghanistan ou ailleurs dans le monde. C'est une priorité pour notre gouvernement.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, la ministre pourrait-elle expliquer pourquoi le programme d'accueil des réfugiés a changé un critère d'accueil, remplaçant « demeurer en Afghanistan » par « demeurer à l'extérieur de l'Afghanistan »?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, j'aimerais savoir de la part de mon collègue pourquoi, dans leur propre plateforme électorale en août dernier, les conservateurs n'avaient pas prévu de faire venir 40 000 réfugiés afghans? Pourquoi étaient-ils contre le programme de réfugiés qui était proposé par le gouvernement?

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, quand il s'agit de réfugiés et d'accueillir des gens comme cela, il faut des situations spécifiques et on n'intègre pas nécessairement cela dans une plateforme électorale. C'est aussi question de planification et de réac-

tion. À l'époque, en 2015, le premier ministre Harper avait dit qu'on allait accueillir 10 000 Syriens. Or, pendant la campagne électorale, un petit garçon mort s'est échoué sur une plage. Les libéraux ont alors dit qu'ils allaient accueillir 25 000 Syriens.

Des voix: Oh, oh!

M. Pierre Paul-Hus: C'est ce que vous avez fait et c'est ce qui est arrivé. Il n'y a rien de dégueulasse à le dire, c'est ce qui s'est passé durant la campagne électorale de 2015, souvenez-vous-en, tout le monde: vous avez joué avec cela pour faire de la politique.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Encore une fois, je dois rappeler aux députés de formuler leurs commentaires et leurs questions au président et non directement l'un à l'autre.

L'honorable ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je n'ai pas entendu de question de la part de mon collègue. Par contre, le petit garçon en question s'appelait Aylan Kurdi, il avait un nom, une identité et c'est une tragédie.

J'aimerais que mon collègue présente ses excuses à la Chambre pour avoir fait référence à cette tragédie comme si c'était un simple enjeu partisan, en 2015, lors de la campagne électorale.

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je n'ai pas à m'excuser du fait d'avoir rappelé un événement évidemment tragique. À l'époque, les libéraux ont mené leur campagne électorale sur cet événement tragique pour augmenter leur cote dans les sondages et essayer de faire passer les conservateurs comme n'ayant pas de cœur. C'est ce qui s'est passé avec cet événement tragique.

Revenons à nos moutons. Parlons de relations internationales et d'affaires étrangères, notamment des relations avec les États-Unis et du dossier actuellement en jeu.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je commence à me demander ce que cette série de questions a à voir avec les prévisions budgétaires et les crédits. Le député parle de choses qui remontent à 2015 et qui n'ont aucun rapport avec les mesures budgétaires du gouvernement.

Le Président: Je rappelle aux députés de s'en tenir le plus possible au sujet qui nous occupe, mais il arrive parfois que les gens qui semblent faire des digressions finissent par rattacher leurs propos au sujet à l'étude. J'ai bien confiance que tous les députés sauront agir avec dignité et respect.

Je redonne la parole au député de Charlesbourg—Haut-Saint-Charles.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je répondais à une question que la ministre m'a posée sur le fait que notre plateforme électorale n'indiquait pas le nombre de réfugiés que nous étions prêts à accueillir. C'est à ce sujet que la discussion a commencé.

Je laisse la parole à mon collègue.

Le Président: La ministre des Affaires étrangères a 10 secondes pour répondre.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, on peut être fier de la réponse des Canadiens en 2015 par rapport à la crise en Syrie. On peut être fier que les Canadiens aient ouvert leur cœur et leurs bras et aient accueilli des réfugiés syriens. Je sais qu'on peut compter cette fois encore sur la même générosité avec les réfugiés afghans.

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, j'adresserai toutes mes questions à la ministre des Affaires étrangères.

En 2018, le Parlement a adopté à l'unanimité un projet de loi que j'avais présenté et qui portait sur les sanctions prévues en vertu de la loi de Magnitski afin que les dirigeants étrangers qui commettent de graves violations des droits de la personne soient tenus responsables de leurs actes. Malheureusement, le gouvernement n'y a pas eu recours depuis 2018. La semaine dernière, le Parlement européen a présenté un rapport dans lequel il reproche au gouvernement du Canada de ne pas demander des comptes aux dirigeants étrangers corrompus.

À quel moment la ministre des Affaires étrangères mettra-t-elle en application la loi de Magnitski pour infliger des sanctions aux auteurs de graves violations des droits de la personne?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je tiens à assurer au député que le gouvernement sait très bien que d'imposer des sanctions à des individus dans certaines circonstances afin de les dissuader de poser certains gestes, ou de les dissuader de commettre certains actes au nom de leur pays, constitue un outil très efficace.

C'est pourquoi, même récemment, nous avons infligé des sanctions à des contrevenants au Nicaragua, afin de leur envoyer un message clair sur la situation dans leur pays, surtout en ce qui concerne l'échec électoral. En outre, nous avons imposé des sanctions à 440 personnes au sein du régime russe pour les dissuader de lancer des interventions militaires contre l'Ukraine.

● (2025)

M. James Bezan: Monsieur le Président, la ministre des Affaires étrangères était députée en 2018 lorsqu'elle a voté en faveur des sanctions Magnitski. Leur adoption s'imposait à ce moment-là, mais la ministre faisait-elle simplement étalage de vertu pour impressionner les membres de la diaspora ici, au Canada, et dans d'autres pays comme l'Ukraine, la Biélorussie, Hong Kong, Taïwan, ainsi que les gens que nous défendons au chapitre des droits de la personne et de la démocratie dans le monde? Se contentait-elle de leur donner une image vertueuse d'elle-même à ce moment-là? Pourquoi la ministre n'utilise-t-elle pas les sanctions Magnitski contre toutes les personnes qui bafouent les droits de la personne dans le monde?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, bien entendu, il y a différentes lois qui prévoient des sanctions auxquelles le gouvernement du Canada peut recourir. J'aimerais mentionner qu'à l'heure actuelle, il y a 1 446 personnes inscrites sur la liste des sanctions aux termes de la Loi sur les mesures économiques spéciales. On en dénombre 77 au Bélarus, 124 au Myanmar, 5 en Chine, 202 en Iran, 24 au Nicaragua, 210 en Russie, et j'en passe.

M. James Bezan: Monsieur le Président, lorsque la ministre des Affaires étrangères a été nommée, je lui ai envoyé une lettre lui demandant de passer en revue toute la correspondance et tous les noms que mes collègues et moi avons soumis concernant des auteurs de violations des droits de la personne, y compris les respon-

Travaux des subsides

sables du prélèvement forcé d'organes d'adeptes du Falun Gong en Chine, les responsables de l'écrasement du vol PS752 d'Ukraine International Airlines en Iran et les responsables des violations des droits de la personne dont on a été témoin de la part du régime au pouvoir à Téhéran.

Nous voulons aussi veiller à demander des comptes à ceux qui violent les droits de la personne des innocents manifestants à Hong Kong qui ont été faits prisonniers politiques et des journalistes et des prisonniers politiques qui sont actuellement détenus au Bélarus. Pourquoi la ministre ne se servirait-elle pas de la loi de Magnitski pour envoyer un message, de concert avec l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, nous avons, bien sûr, de nombreuses sanctions. J'aimerais continuer à en énumérer quelques-unes. Mon collègue a parlé de la loi de Magnitski. Nous avons 30 individus qui ont été inscrits sur la liste de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus, la loi de Magnitski dont a parlé mon collègue, à qui des sanctions ont été imposées. Le gouvernement utilise ce système et nous avons établi un processus rigoureux.

Au sujet de l'écrasement du vol PS752, nous examinons tous les outils à notre disposition pour nous assurer que les familles des victimes peuvent obtenir justice du régime iranien.

M. James Bezan: Monsieur le Président, les familles des communautés iraniennes et ukrainiennes qui ont perdu des proches dans l'écrasement du vol PS752 demandent que la Force Al-Qods et le Corps des Gardiens de la révolution islamique soient inscrits sur la liste des organisations terroristes. Pourquoi la ministre n'a-t-elle pas inscrit le Corps des Gardiens de la révolution islamique sur cette liste?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, comme mon collègue le sait, le Corps des Gardiens de la révolution islamique et la Force Al-Qods sont inscrits sur la liste des organisations terroristes dans le Code criminel.

Cela dit, je dois mentionner que j'ai eu de nombreuses conversations au sujet de l'écrasement du vol PS752, et ce encore dernièrement, avec mes homologues de l'Ukraine, de la Suède et du Royaume-Uni. Nous allons agir de concert pour obtenir justice de l'Iran sur cette question très importante.

M. James Bezan: Monsieur le Président, nous savons tous que la Russie amasse environ 175 000 soldats aux frontières de l'Ukraine. Le président Biden a eu des entretiens téléphoniques hier avec le président Poutine, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne. Pourquoi n'a-t-il pas appelé le Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de discuter de cette question avec le secrétaire Blinken à trois reprises au cours des trois dernières semaines. Évidemment, pour nous, l'Ukraine est une priorité fondamentale. Nous allons nous assurer de collaborer avec des pays aux vues similaires pour tenir la Russie responsable de ses actes et dissuader toute action militaire en Ukraine.

● (2030)

M. James Bezan: Monsieur le Président, la ministre sait que nous avons pu prolonger l'opération Unifier, qui a été lancée par le gouvernement conservateur précédent. Il y a 200 soldats canadiens sur le terrain, qui participent à des missions de formation.

Travaux des subsides

Quelles autres mesures la ministre et le gouvernement comptent-ils prendre pour veiller à ce que l'Ukraine reçoive le soutien dont elle a besoin pour repousser une éventuelle invasion russe?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, nous allons utiliser tous les outils à notre disposition pour dissuader la Russie d'agir. Cela dit, je tiens également à dire à mon collègue que la collaboration avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Ukraine, l'Allemagne et beaucoup d'autres pays est fondamentale parce qu'il faut désamorcer le conflit. C'est pourquoi nous avons pu travailler avec nos partenaires sur cette question. J'en ai aussi parlé directement à mon homologue russe.

M. James Bezan: Monsieur le Président, on a appris que le gouvernement du Canada envisageait d'envoyer plus de soldats et de déplacer des navires vers la mer Noire, en plus d'acheminer des chasseurs CF-18 de la Roumanie vers l'Ukraine.

La ministre prévoit-elle d'envoyer des équipements militaires et des troupes pour régler la situation en Ukraine? Est-il prévu de donner des armes militaires létales à l'Ukraine?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, je souhaite remercier les femmes et les hommes courageux qui participent à l'opération Unifier. Mon collègue a en effet raison. Nous sommes présents sur le sol ukrainien depuis de nombreuses années pour former des milliers de militaires de l'armée ukrainienne. Nous allons continuer de le faire.

Dans l'immédiat, nous travaillons avec de nombreux collègues et nous étudions toutes les options possibles.

Le Président: Nous reprenons le débat. La ministre des Affaires étrangères a la parole.

[Français]

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je vous prie de patienter un instant. Ma collègue présidente du Conseil du Trésor m'apporte un lutrin.

[Traduction]

Je suis heureuse d'avoir l'occasion de prendre part au débat d'aujourd'hui. Je respecte et j'apprécie grandement ce processus démocratique. Je prendrai la parole pendant 10 minutes et je serai heureuse de répondre ensuite aux questions.

Alors que notre monde connaît de grands changements et que nous assistons à une montée de l'autoritarisme, le gouvernement du Canada n'a pas peur de défendre ses valeurs. Ces régimes autoritaires sont dirigés par des personnes qui ne croient pas que les démocraties sont assez fortes pour relever les défis du XXI^e siècle.

Les Canadiens ne partagent absolument pas ce point de vue. Nous pensons au contraire que nous sommes plus forts et mieux équipés pour résoudre ces problèmes, justement parce que nous sommes des démocraties. C'est le message que j'ai envoyé au reste du monde et à nos partenaires tout au long de mon plus récent mandat, et c'est un élément central de la politique étrangère du Canada.

[Français]

Plus que jamais, dans un monde où les plaques tectoniques bougent sans cesse, le Canada doit être aux côtés de ses alliés et tirer parti de ses relations bilatérales et multilatérales pour faire face à la montée de l'autoritarisme.

Le Canada doit faire preuve de leadership pour former et diriger des coalitions, afin de faire respecter un système international fondé

sur des règles. Pour y parvenir, il est crucial d'avoir les bonnes ressources aux bons endroits. Le discours du Trône est d'ailleurs clair à cet égard. Il nous faut élargir et adapter notre présence diplomatique sur la planète. Nous devons le faire au sein des institutions multilatérales et dans certaines régions spécifiques.

Le multilatéralisme est au cœur de la culture diplomatique canadienne, particulièrement depuis Lester B. Pearson. Grâce à notre implication personnelle et stratégique, le Canada a pu être au cœur des grandes avancées du XX^e siècle: les Casques bleus, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, l'interdiction des mines antipersonnel, et j'en passe.

Aujourd'hui, nous sommes encore au centre des grandes questions de notre époque: la lutte aux changements climatiques, l'égalité des genres et la protection de notre environnement.

[Traduction]

Il y a aussi de nombreuses régions qu'il faut surveiller, surtout au moment où la Chine accroît son influence dans le monde. Aucune région ne sera plus importante que la région indopacifique pour les priorités du Canada. Comme mentionné dans le discours du Trône, le Canada entend approfondir son engagement auprès des pays et des partenaires indopacifiques. Nous travaillerons sur tous les fronts: la diplomatie, la sécurité, le développement durable et l'économie.

Sur le plan diplomatique, nous collaborerons étroitement avec nos amis et nos partenaires pour protéger l'ordre international fondé sur des règles. Le Canada encouragera la gouvernance régionale inclusive et ouverte, la reddition de comptes et les droits de la personne. Le Canada reconnaît aussi la nécessité de soutenir davantage la sécurité et la stabilité de la région indopacifique. Nous, ainsi que nos partenaires aux vues similaires, ferons en sorte que le climat futur à cet égard soit favorable aux intérêts du Canada, de ses amis et de ses alliés de la région. Par exemple, nous accomplirons cela en participant à des opérations conjointes dans la région, ce que nous avons fait récemment en mettant à contribution le NCSM *Winnipeg*, une frégate canadienne.

Malgré la pandémie, la région indopacifique demeure une plaque tournante essentielle du commerce, des investissements, de la production et des chaînes d'approvisionnement du monde. La réussite postpandémique du Canada dépend de la capacité de notre secteur privé d'élargir l'accès aux marchés et de saisir les possibilités économiques dans la région indopacifique.

Nous devons trouver de nouveaux partenaires commerciaux. Nous le savons tous, et nos chaînes d'approvisionnement régionales ne doivent pas trop dépendre d'un seul marché. Le 16 novembre 2021, le Canada et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ont entamé des négociations en prévision d'un accord de libre-échange. Cet accord pourrait contribuer à la création de nouvelles possibilités d'affaires pour les biens et services canadiens tout en soutenant un environnement plus transparent et prévisible en matière de commerce et d'investissements. Honnêtement, nous le devons aux entrepreneurs canadiens. Ils doivent avoir accès à tous les débouchés que le monde peut offrir.

Travaux des subsides

S'il souhaite atteindre ces objectifs, le Canada doit les arrimer à ses engagements internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques et d'environnement. En effet, aucune région n'aura plus d'importance que la région indo-pacifique dans l'établissement de notre capacité à respecter, voire à dépasser nos cibles et engagements mondiaux. Un engagement renouvelé à cet égard dans la région indo-pacifique viendra renforcer la position de leader mondial du Canada dans ce domaine.

• (2035)

[Français]

Néanmoins, notre gouvernement demeure profondément préoccupé par le non-respect des droits de la personne par la Chine. En tant que démocratie, le Canada ne restera pas les bras croisés lorsque le monde mettra en lumière de sérieuses violations des droits de la personne, notamment lorsqu'il s'agit du traitement réservé aux Ouïghours.

Plus tôt cette année, une résolution sur le Xinjiang présentée par le Canada au Conseil des droits de l'homme des Nations unies a reçu le soutien de 43 autres pays. Le Canada demande toujours qu'une enquête soit menée par un organisme international et indépendant sur les allégations de violation des droits de la personne et de génocide.

De plus, nous ne tolérons aucune forme de coercition économique. Nous devons mener nos relations internationales fondées sur des règles. Nous nous attendons à ce que cela soit le cas de la part de nos partenaires.

Malgré tout, le Canada trouvera des moyens de coopérer avec la Chine sur des questions mondiales et des intérêts communs comme les changements climatiques. Certes, la relation entre le Canada et la Chine est complexe et comporte de multiples facettes. Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement surmonte ces complexités.

Plus que jamais, nous devons nous retirer de la politique partisane des débats sur l'approche du Canada envers le gouvernement chinois et, surtout, faire front commun. Il en va de la protection de nos intérêts nationaux.

[Traduction]

La situation en Afghanistan est aussi fort préoccupante pour le gouvernement. La crise humanitaire s'aggrave, et les systèmes socioéconomiques du pays semblent sur le point de s'effondrer. J'ai parlé à des dizaines de mes homologues dans le monde à ce propos, et ils partagent nos préoccupations.

Comme l'a déjà clairement dit le premier ministre, le Canada ne compte pas reconnaître la légitimité du gouvernement taliban en Afghanistan. Les talibans demeurent un groupe terroriste au terme de la loi canadienne. Collaborer de façon soutenue avec ses partenaires internationaux est une façon viable pour le Canada de tenter d'améliorer la situation en Afghanistan.

Le gouvernement vient d'augmenter l'aide humanitaire en Afghanistan, qui est passée de 27,3 millions à plus de 75 millions de dollars. Le Canada s'est également engagé à accueillir 40 000 réfugiés afghans. Nous avons eu l'occasion d'en parler abondamment aujourd'hui. En Afghanistan, le Canada veut également s'assurer, entre autres, que les talibans honorent leur engagement par rapport au passage sécuritaire des Canadiens, des ressortissants étrangers et des Afghans, de même qu'à la livraison de l'aide humanitaire.

• (2040)

[Français]

Le Canada est un allié important des États-Unis. Il n'y a pas d'autres pays qui dépendent autant de l'un et de l'autre pour leur prospérité et leur sécurité que le Canada et les États-Unis. Des millions d'emplois des deux côtés de la frontière dépendent de ce partenariat. Il est important de noter que les États-Unis vendent plus de biens et de services au Canada que dans tout autre pays au monde.

L'administration Biden est consciente de l'importance de cette relation particulière pour nos deux pays. Le premier ministre et moi avons eu l'occasion de renforcer ce message lors de nos récentes rencontres à Washington, avec Biden lui-même, mais aussi avec son secrétaire d'État, Antony Blinken, et plusieurs autres membres du Congrès. Plusieurs de mes collègues ministres en ont fait autant avec leurs homologues américains.

Je continue de croire sans équivoque en l'amitié qui lie le Canada et les États-Unis. D'ailleurs, en marge du Sommet des dirigeants nord-américains de 2021, le 18 novembre dernier, nous nous sommes entendus pour dire que nous devons continuer de lutter contre la COVID-19, établir un groupe de travail sur les chaînes d'approvisionnement et continuer d'avoir un dialogue stratégique sur l'espace indopacifique.

Toutefois, nous serons réalistes, car les événements récents démontrent qu'il y a de fortes tendances protectionnistes et que, bien entendu, nous devons défendre nos intérêts canadiens, particulièrement en matière de véhicules électriques et dans le domaine du bois d'œuvre.

Finalement, c'est important également de défendre l'accès aux vaccins un peu partout dans le monde.

[Traduction]

Le virus ne connaît pas les frontières, et la dure réalité est que personne n'est à l'abri tant que tout le monde n'est pas protégé. C'est pourquoi le Canada travaille avec de nombreux pays dans le monde pour s'assurer que chacun peut accéder aux vaccins contre la COVID-19. Nous allons continuer d'appuyer le mécanisme COVAX, qui a permis de distribuer 87 millions de vaccins aux pays à revenus faibles et intermédiaires. Nous allons aussi donner environ 200 millions de doses au mécanisme COVAX d'ici la fin 2022.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre patience. Je vais...

Le Président: Nous passons aux questions et observations. Le député de Brampton-Est a la parole.

M. Maninder Sidhu (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je félicite la ministre pour ses observations réfléchies et j'ai hâte de travailler avec elle à titre de secrétaire parlementaire.

Travaux des subsides

Le gouvernement a été clair dans le discours du Trône: il est nécessaire d'élaborer une stratégie pangouvernementale pour la région indo-pacifique. Je me permets de présenter quelques données qui illustrent pourquoi l'Asie est importante pour le Canada. Cette région compte 4,3 milliards d'habitants, soit 55 % de la population mondiale. On y retrouve une classe moyenne de 2 milliards de personnes, auxquelles s'ajouteront 1,5 milliard d'âmes dans les 10 prochaines années. Vingt et une des trente plus grandes villes au monde se trouvent dans cette région. Soixante pour cent du commerce maritime international passe par la mer de Chine méridionale. On s'attend à ce que cette région représente 50 % du PIB mondial d'ici 2040.

Alors que cette stratégie est en cours d'élaboration, la ministre pourrait-elle nous dire à quoi ressemblerait un engagement plus significatif du Canada en Asie, et ce que cela impliquerait?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je tiens à féliciter mon collègue d'avoir été réélu et aussi à le remercier d'être le secrétaire parlementaire d'une ministre fantastique. C'est ce qu'on appelle faire preuve d'humilité et d'audace en même temps.

Je voudrais faire écho aux faits qu'il a présentés au sujet de l'importance de l'Asie. Nous le savons, le Canada est un pays du Pacifique. La côte du Pacifique est très importante, alors les engagements du pays envers l'Asie doivent être une priorité. Comme l'indiquait le discours du Trône et comme vient de le mentionner mon collègue, nous allons accroître l'engagement du Canada dans la région indo-pacifique. Le pays doit être prêt à répondre aux exigences du siècle de la région indo-pacifique au moyen d'une approche globale et intégrée, une approche qui sera axée sur la poursuite d'objectifs commerciaux et économiques. Nous voulons également protéger les intérêts du Canada en matière de sécurité et défendre l'ordre international fondé sur des règles.

● (2045)

[Français]

M. Adam van Koevreden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Madame la présidente, cette pandémie ne connaît aucune frontière. La collaboration entre les pays durant cette pandémie illustre l'importance de la diplomatie. Pendant la crise de la COVID-19, notre gouvernement a été présent sur la scène internationale et notre pays a été un leader incontestable.

La ministre des Affaires étrangères peut-elle nous parler de son plus récent voyage en Europe, ainsi que de sa participation au Sommet de l'OTAN de 2021 et au Sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'OSCE?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, j'aimerais tout d'abord remercier mon collègue de son excellente question et le féliciter de sa réélection et de sa capacité à manier la langue de Molière avec beaucoup de doigté.

Je reviens effectivement de Lettonie. J'ai eu l'occasion de rencontrer les troupes canadiennes qui y sont présentement en raison d'une mission très importante, qui vise à lancer à la Russie un message très fort selon lequel nous serons là, en tant que membres de l'OTAN, pour protéger les frontières Est de l'Europe.

J'ai également eu l'occasion de rencontrer mes collègues des pays membres de l'OTAN. Nous avons parlé de différents sujets et, bien sûr, de l'Afghanistan. Nous avons discuté des leçons apprises relativement à ce qui s'est passé au mois d'août dernier, mais également de la menace que constitue la Russie pour l'Ukraine.

Enfin, je suis allée à l'OSCE, où j'ai pu parler également des questions de sécurité en Europe et même interpellier mon collègue russe sur les questions ukrainiennes.

[Traduction]

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Madame la présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley et toutes mes questions s'adressent à la ministre des Affaires étrangères.

La ministre vient de dire que le Canada est un allié important des États-Unis, mais voilà qu'un nouveau partenariat, un groupe des trois, vient d'être formé en matière de sécurité. Il comprend les États-Unis et deux autres partenaires, mais pas le Canada. C'est gênant pour le Canada.

Dans le passé, le Canada faisait partie du Groupe des cinq, mais il y a maintenant une nouvelle entente en matière de sécurité. Que prévoit faire la ministre pour que le Canada soit inclus dans ce partenariat ou pour changer la situation?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la présidente, afin de fournir une réponse très précise à ma collègue, j'aimerais savoir de quel partenariat stratégique elle parle et quels sont les deux autres pays auxquels elle fait allusion.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, je parle du partenariat AUKUS, c'est-à-dire de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. N'êtes-vous donc pas au courant, madame la ministre?

La vice-présidente: Je rappelle à la députée qu'elle doit poser ses questions à la présidence.

La ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je voudrais signaler à ma collègue qu'il n'est pas question de la Nouvelle-Zélande, mais bien de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni. Cela dit, j'aimerais également mentionner que le Canada ne fabrique pas de sous-marins nucléaires.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, je ne pense pas que ce partenariat se limite aux sous-marins.

Quoi qu'il en soit, la ministre des Affaires étrangères nous a dit qu'elle revenait tout juste de Lettonie. Verrait-elle d'un bon œil que la Pologne, la Lituanie ou la Lettonie invoquent l'article 4 du Traité de l'Atlantique Nord relativement aux problèmes du Bélarus et à la crise des migrants?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous serons toujours là pour soutenir nos alliés au sein de l'alliance de l'OTAN. C'est pourquoi j'ai eu des entretiens très importants avec mes collègues. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer mes homologues lituanien et letton, et nous sommes très préoccupés par la sécurité dans les pays baltes. Je tiens à rassurer ma collègue, car nous avons des troupes militaires en Lettonie qui font ce à quoi la députée fait allusion, c'est-à-dire s'assurer que...

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, la question que j'ai posée à la ministre était la suivante: serait-elle favorable à ce que la Pologne, la Lituanie ou la Lettonie invoque l'article 4 du Traité de l'Atlantique Nord?

Travaux des subsides

• (2050)

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, tous les alliés sont d'accord pour dire que nous devons envoyer un message clair au Bélarus, et que l'action du régime bélarussien consistant à utiliser les migrants comme armes est non seulement répréhensible, mais aussi inacceptable.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, je considère que c'est une non-réponse.

À l'heure actuelle, le Canada compte 550 soldats en Estonie et 200 en Ukraine. Compte tenu des événements liés au renforcement des forces militaires russes à la frontière de l'Ukraine, la ministre est-elle préoccupée par ce qui se passe là-bas? Autrement dit, quelles options, militaires ou diplomatiques, le gouvernement envisage-t-il pour protéger nos soldats qui sont déjà sur place?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, c'est exactement pour cette raison que j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le secrétaire général de l'OTAN. Ensemble, nous avons rencontré les soldats. J'étais très heureuse, parce que ce sont tous des soldats du Royal 22^e Régiment de Valcartier en ce moment.

Cela étant dit, le Canada sera là en tant qu'allié indéfectible pour mener la mission et montrer au monde entier ce qu'il peut faire sur le plan militaire.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, la ministre peut-elle nous dire si on a envisagé de rappeler les ambassadrices du Canada auprès de la Russie, de l'Ukraine et du Bélarus pour les consulter?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je suis toujours en communication avec les membres du corps diplomatique. Je crois en leur travail et je suis toujours là pour veiller à ce qu'ils puissent mener leurs activités en lieu sûr. En tant que diplomate en chef, je vais toujours les défendre.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, j'ai demandé si la ministre avait envisagé de rappeler les ambassadrices canadiennes auprès de la Russie, de l'Ukraine et du Bélarus pour les consulter.

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, avec mon équipe et avec ma sous-ministre, qui est assise en face de moi, nous sommes constamment en communication avec les ambassadeurs. Je dois dire que le dossier de la Russie est clairement prioritaire et nous ferons tout...

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, la ministre peut-elle nous dire si le gouvernement a envisagé l'imposition de sanctions supplémentaires contre le Bélarus ou la Russie?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, oui, nous l'avons envisagé et c'est ce que nous faisons.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, la ministre peut-elle expliquer l'importance stratégique du passage de Suwalki et dire ce que font le Canada et ses partenaires de l'OTAN pour le protéger?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous collaborons continuellement avec nos partenaires afin d'améliorer et renforcer notre alliance. Bien entendu, j'ai eu de nombreuses conversations avec le secrétaire général à ce sujet.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, la ministre peut-elle décrire les actions récentes de la Russie pour désta-

biliser les pays baltes membres de l'OTAN et l'ex-Yougoslavie et dire ce que le gouvernement prévoit faire dans les circonstances?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je vais être claire. Le gouvernement est préoccupé par les actions de la Russie dans trois régions précises: l'Ukraine, où l'on observe un accroissement de sa présence militaire; son recours, par l'intermédiaire du Bélarus, à des migrants armés pour déstabiliser les pays baltes et, finalement, l'implication de la Russie dans...

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, la ministre peut-elle nous dire si, dans les trois derniers mois, le gouvernement s'est entretenu avec le gouvernement taliban d'Afghanistan au sujet de la libération de nos amis et alliés afghans?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, le gouvernement du Canada ne reconnaît pas la légitimité des talibans pour diriger le gouvernement. C'est pour cette raison que nous n'avons pas discuté avec les talibans. Nous collaborons plutôt avec les pays avoisinants pour faire tout notre possible afin de rapatrier 40 000 Afghans.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, le gouvernement a mentionné qu'il collaborait avec nos partenaires régionaux pour faire sortir nos amis afghans de l'Afghanistan. Qui sont ces partenaires régionaux dont le gouvernement parle?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, ce sont les pays membres de l'OTAN, des pays européens aux vues similaires, le Qatar, le Koweït, le Pakistan, les États-Unis, et ainsi de suite.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, la ministre a probablement été informée par nos missions outre-mer que la presse ukrainienne considère que le Canada est complaisant envers la Russie et que nous sommes réticents à défendre l'Ukraine contre les agressions de la Russie. Quelle est l'opinion de la ministre à propos de ces critiques?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je ne crois pas que nous consultions la même presse ukrainienne.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Madame la présidente, la ministre peut-elle nous parler de l'état des discussions diplomatiques au sujet de la présence accrue des forces armées russes aux frontières de l'Ukraine?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, c'est une priorité absolue. J'en parle à tous mes homologues. C'est précisément la raison pour laquelle je suis allée en Europe et c'est pourquoi je suis ici avec mes collègues pour discuter de différentes options.

• (2055)

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Madame la présidente, selon un rapport publié par NGO Monitor en novembre 2021, l'Union des comités de travail agricole, une organisation affiliée au Front populaire pour la libération de la Palestine, une organisation terroriste, a reçu des fonds publics d'Affaires mondiales Canada en tant que partenaire de mise en œuvre dans le cadre d'un projet de l'ONU touchant l'alimentation et l'agriculture qui se termine en 2022.

Pourquoi le gouvernement du Canada finance-t-il l'Union des comités de travail agricole, une organisation affiliée à des terroristes?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je veux simplement m'assurer que mon collègue et moi sommes sur la même longueur d'onde parce que le Canada a désigné le Front populaire pour la libération de la Palestine, l'organisation que mon collègue vient de mentionner, comme organisation terroriste en vertu de la loi canadienne.

Travaux des subsides

M. Marty Morantz: Madame la présidente, bien entendu, nous le savons tous, mais il est étonnant qu'il y a un an, soit en octobre 2020, Affaires mondiales a diffusé une déclaration indiquant que l'organisation ne finançait pas directement ou indirectement l'Union des comités de travail agricole, ou UCTA, et qu'elle avait des inquiétudes au sujet de ses liens avec une entité terroriste. Je parle bien de l'UCTA, pas du Front populaire pour la libération de la Palestine, ou FPLP. Je sais que cela fait beaucoup d'acronymes. Elle se préoccupait donc des liens de l'UCTA, mais, en octobre 2021, une demande d'accès à l'information a été soumise à NGO Monitor, ce qui a confirmé que l'UCTA était considérée comme un partenaire de mise en œuvre et qu'elle obtenait du financement d'Affaires mondiales.

Je demande à nouveau pourquoi l'argent des contribuables canadiens a servi à financer l'UCTA un an après qu'Affaires mondiales Canada ait exprimé ses préoccupations à l'égard de ses liens avec une organisation terroriste.

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, l'argent des contribuables canadiens ne servira jamais à financer des organisations terroristes, point final.

M. Marty Morantz: Madame la présidente, j'en parle à la ministre parce que c'est ce que fait le gouvernement canadien. Je l'exhorte à lire le rapport du NGO Monitor de novembre. Je peux lui faire parvenir si elle ne l'a pas déjà, mais c'est bien ce qui se passe.

En octobre dernier, le gouvernement israélien a déclaré que l'UCTA était une organisation terroriste en raison de ses liens avec le FPLP. Étant donné qu'Israël est un pays allié, quelles mesures Affaires mondiales prend-elle pour mettre un terme au financement de cette organisation terroriste?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous sommes évidemment un allié indéfectible d'Israël et un ami du peuple palestinien. J'ai soulevé la question des organisations de la société civile palestinienne qui sont considérées par Israël comme des organisations terroristes auprès de mon homologue, M. Lapid, lorsque j'ai eu la chance de lui parler. Bien sûr, il m'a dit qu'il me fournira des précisions à cet égard. J'attends donc ces précisions.

M. Marty Morantz: Madame la présidente, j'ai hâte d'entendre ces précisions et j'espère que le gouvernement du Canada emboîtera le pas en déclarant lui aussi que l'Union des comités de travail agricole est une organisation terroriste.

Je veux aussi parler de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Le Canada donne des dizaines de millions de dollars à cet organisme. En janvier, IMPACT-se a publié un rapport qui confirme que cet office de secours a fourni du matériel scolaire antisémite à de jeunes élèves palestiniens. La ministre a alors dit qu'elle avait demandé aux fonctionnaires de faire enquête sur ce qui s'était passé.

Quelles ont été les conclusions de l'enquête? Un rapport sera-t-il présenté?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous serons bien évidemment toujours là pour aider les Palestiniens vulnérables. Nous préférons qu'ils fréquentent des écoles qui sont financées par des organismes des Nations unies plutôt qu'ils se battent dans les rues. C'est exactement pourquoi nous tenons à continuer à soutenir l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

M. Marty Morantz: Madame la présidente, la ministre doit certainement porter attention à ce qu'elle dit, car le matériel scolaire

enseigne à ces enfants palestiniens vulnérables qu'il faut haïr les Juifs.

Le Canada cessera-t-il de financer l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient étant donné que ce matériel enseigne littéralement aux enfants palestiniens comment devenir antisémites?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, mon collègue peut avoir l'assurance que nous dénoncerons toujours l'antisémitisme sous toutes ses formes. Évidemment, nous nous attendons à ce que l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient fasse preuve de neutralité dans l'enseignement et le matériel scolaire qu'il met à la disposition des enfants vulnérables de la Palestine.

M. Marty Morantz: Madame la présidente, il est clair que la ministre n'obtient pas la neutralité attendue. En fait, j'aurais aimé que le gouvernement fasse comme l'Union européenne et joigne l'acte à la parole.

En septembre, en raison de ces mêmes préoccupations concernant le matériel scolaire, l'Union européenne a rendu son financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient conditionnel à la modification immédiate du programme scolaire palestinien afin d'y promouvoir la coexistence avec Israël. Si ces modifications ne sont pas apportées d'ici le début de 2022, les fonds de l'Union européenne iront à des organismes non gouvernementaux qui font valoir la coexistence. Le Canada aurait pu jouer un rôle de chef de file à cet égard.

Le gouvernement dont fait partie la ministre suivra-t-il l'exemple de l'Union européenne?

• (2100)

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, mon collègue a parlé de neutralité parce que j'en ai parlé juste avant. Je tiens à le rassurer, car notre financement a permis à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient de se doter d'un coordonnateur de la neutralité, lequel dirige des initiatives, répond aux allégations et maintient la neutralité de l'office. Bien entendu, notre financement, qui est pertinent et nécessaire, doit être conditionnel au respect des principes de la neutralité. C'est dans ce contexte que nous soutenons l'Office.

M. Marty Morantz: Madame la présidente, je déteste en informer la ministre à nouveau, mais ce n'est pas le cas. Elle devrait faire un suivi auprès de ses contacts et veiller à ce que ce soit le cas.

Je veux poser une question sur la nomination de l'honorable Irwin Cotler au poste d'envoyé spécial du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme.

Quelles ressources gouvernementales précises ont été fournies à l'envoyé afin qu'il puisse remplir son mandat, qui a été récemment renouvelé?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je suis heureuse que mon collègue souligne l'incroyable travail de mon ami personnel, Irwin Cotler, un fier Montréalais qui milite fortement contre toute forme d'antisémitisme. Il bâtit des ponts entre la communauté juive et de nombreuses autres communautés. J'ai eu la chance d'avoir une bonne discussion avec lui il y a deux semaines. Il est venu à mon bureau. Il est évident que nous appuierons tous ses efforts.

Travaux des subsides

M. Marty Morantz: Madame la présidente, sa nomination est très judicieuse, mais la ministre n'a pas répondu à la question. L'envoyé a-t-il reçu des ressources, des fonds, un accès à des bureaux ou à du personnel de soutien de la part du gouvernement du Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, oui, c'est le cas, et il continuera à en recevoir. Pendant ce temps, à la suite de notre réunion à Affaires mondiales Canada, il a également eu la chance de rencontrer un autre de ses grands amis, le premier ministre Trudeau, qui a réitéré l'importance du travail d'Irwin Cotler à titre d'architecte de la paix.

La vice-présidente: Je rappelle à la députée qu'elle ne doit pas désigner les personnes qui siègent à la Chambre par leur prénom ou leur nom.

Nous reprenons le débat. Le ministre des Relations Couronne-Autochtones a la parole.

L'hon. Marc Miller (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Madame la présidente, bonjour, *kwe, tansi, unu-sakut*.

Pour commencer mon discours d'aujourd'hui, je tiens à reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe. Je suis heureux d'être ici avec mes collègues aujourd'hui pour discuter du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2021-2022 pour le ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord.

Je suis accompagné aujourd'hui par mon sous-ministre, Daniel Quan-Watson. Il n'est pas à la Chambre avec le sous-ministre Lucas, mais il est tout de même ici, dans les couloirs, et il se démène pour me transmettre des messages au besoin.

Étant donné que j'ai passé deux ans comme ministre des Services aux Autochtones du Canada, où mon cabinet a lutté quotidiennement contre ce qui est, espérons-le, une pandémie unique, j'ai hâte de poursuivre ce travail en tant que ministre des Relations Couronne-Autochtones. Ce ministère est à l'avant-garde des efforts du Canada visant à rétablir une relation de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement entre le Canada, les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Nous changeons également la façon dont nous travaillons au sein du ministère en partenariat avec les Autochtones afin de mieux soutenir les communautés partout au pays alors qu'elles affirment leur droit à l'autodétermination. Ce travail est essentiel pour établir un nouveau type de relation avec les Autochtones fondé sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2021-2022 comprend des investissements de plus de 1 milliard de dollars destinés à des initiatives clés qui constituent des priorités pour le gouvernement. De ce montant, 973,9 millions de dollars sont destinés aux relations Couronne-Autochtones, et 57,5 millions de dollars aux Affaires du Nord. La majeure partie des fonds destinés aux relations Couronne-Autochtones servira à régler des revendications et des litiges, à appuyer des projets d'infrastructures dans les communautés autochtones et à mettre en œuvre la Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées. Nous avons fait de ces dossiers une priorité et nous leur consacrons des ressources substantielles.

Le règlement et la résolution de revendications qui concernent des griefs historiques de torts commis par la Couronne sont au cœur

de notre mandat, et mon ministère est déterminé à y parvenir dans le respect et en partenariat d'égal à égal à la table de négociation. Il faut régler ces revendications afin de pouvoir progresser ensemble. Elles visent souvent des terres que des colons se sont appropriées et qui ont une valeur sacrée aux yeux des communautés autochtones. La restitution des terres est essentielle pour que les communautés puissent établir leurs propres plans en fonction de leurs priorités.

Le règlement à l'amiable des litiges, en particulier dans le cas de recours collectifs liés à des torts historiques commis à l'endroit d'enfants autochtones, est essentiel pour s'attaquer à l'héritage de politiques coloniales et à ce nouveau chapitre dans la prise de mesures significatives vers la réconciliation avec ceux qui continuent d'en ressentir les répercussions.

Un trop grand nombre de femmes, de filles et de membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ autochtones subissent des préjudices encore aujourd'hui, et nous devons continuer de faire tout en notre pouvoir pour y mettre fin immédiatement. Nous accélérons nos efforts de collaboration avec nos partenaires autochtones dans les provinces et les territoires afin de répondre à cette tragédie nationale. La Voie fédérale est la réponse du gouvernement au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Cette initiative s'inscrit aussi dans un plan d'action national que nous avons lancé cette année en collaboration avec nos partenaires pour résoudre ce problème important.

La Voie fédérale est une initiative essentielle visant à rétablir le sentiment de justice pour les personnes qui sont mortes ou disparues, pour les survivants et pour les familles, ainsi qu'à favoriser la guérison au sein des communautés. Le gouvernement continuera de travailler avec ses partenaires afin que nous avançons ensemble sur cette voie pour composer avec les causes profondes du problème des femmes, des filles et des membres de la communauté 2ELGBTQQIA+ autochtones assassinés ou disparus. Il faudra notamment collaborer plus étroitement avec nos partenaires autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour rendre des comptes sur ce travail et pour que le gouvernement du Canada rende des comptes sur sa façon d'assumer cette responsabilité au sein de la société canadienne.

En ce qui concerne le règlement des revendications, le montant de 412,2 millions de dollars déjà affecté au Fonds de règlement des revendications particulières sera reporté en 2022-2023. Ainsi, ces fonds demeureront disponibles pour que l'on puisse verser des indemnités aux Premières Nations dans le cadre du processus de règlement des revendications particulières tout en acquittant le gouvernement fédéral de ses obligations juridiques en suspens.

Puisque le rythme des négociations est directement défini par les priorités de l'ensemble des communautés et des groupes, il est difficile de prédire exactement quand elles seront conclues, mais le gouvernement doit accélérer les choses.

● (2105)

Le fonds a été établi précisément avec la souplesse nécessaire pour s'adapter aux échéanciers changeants des négociations, de sorte que l'argent qui n'est pas dépensé au cours d'une année donnée peut être transféré à une année future, au besoin.

Travaux des subsides

Le budget supplémentaire des dépenses (B) prévoit également une enveloppe de 211,2 millions de dollars qui appuiera le règlement conclu dans l'affaire Gottfriedson des élèves externes des pensionnats autochtones. Selon ce règlement, le Canada versera 10 000 \$ à chaque membre admissible du groupe des survivants pour l'expérience vécue dans un pensionnat autochtone en tant qu'élève externe. Le règlement prévoit un fonds de 50 millions de dollars pour la société de revitalisation des externats, un organisme dirigé par les survivants et axé sur la guérison, le bien-être, l'éducation, les langues, la culture et les activités de commémoration. Évidemment, le financement demandé couvrira les coûts administratifs et juridiques liés au règlement.

Le budget supplémentaire des dépenses (B) comprend également 3 millions de dollars pour appuyer l'engagement continu du gouvernement à résoudre hors cour les litiges relatifs aux réclamations pour les expériences vécues dans l'enfance par les Autochtones. Cette année, le budget des dépenses prévoit 231,4 millions de dollars d'argent frais pour un fonds d'infrastructure communautaire autochtone fondé sur les distinctions qui a été annoncé dans le budget de 2021. Le but de ce fonds est de combler d'ici 2030 le déficit d'infrastructure dans les communautés autochtones, avec d'autres ministères chargés de combler ce déficit.

Ce financement vise également à faire progresser l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale, à créer de bons emplois et à bâtir des communautés autochtones plus saines, plus sécuritaires et plus prospères. Il appuiera les projets d'infrastructure essentielle dirigés par des Autochtones et répondra aux besoins en développement des Inuits, des Métis, des nations autonomes ou signataires d'un traité moderne ainsi que des communautés autochtones du Nord.

Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de faire connaître ces importants travaux du ministère des Relations Couronne-Autochtones. Ce que nous faisons compte beaucoup pour tant de communautés autochtones partout au pays, qu'il s'agisse de s'attaquer aux causes profondes de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones, de même qu'aux personnes 2ELGBTQQIA+, de régler des revendications territoriales ou de combler des lacunes en matière d'infrastructures. Ces activités permettront de bâtir des communautés autochtones plus fortes, plus sûres et plus saines d'un océan à l'autre.

Je répondrai avec plaisir à toutes les questions de mes collègues.

Meegwetch. Nakurmiik. Marsi cho.

• (2110)

Mme Sherry Romanado (leader adjointe du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, je souhaite remercier le ministre de tout ce qu'il a fait au cours des deux dernières années. Je sais que cette période s'est avérée très difficile.

Il a parlé de certains investissements prévus dans le budget supplémentaire des dépenses (B), et je veux lui donner l'occasion de donner des précisions sur certaines exigences et sur certains besoins des communautés autochtones en ce qui a trait aux mesures d'aide en santé mentale, compte tenu de ce que nous avons pu constater au cours des deux dernières années. Peut-il prévoir ce dont nous avons besoin au cours du prochain exercice financier pour aider les communautés autochtones, métisses et inuites?

[Français]

L'hon. Marc Miller: Madame la présidente, j'aimerais d'abord remercier la députée de sa question.

Évidemment, l'impact des problèmes de santé mentale se fait doublement ressentir à cause de la pandémie. La crise des opioïdes qui sévit dans tout le pays notamment dans l'Ouest canadien sur la côte Ouest a frappé de plein fouet. Malheureusement, la santé mentale est une chose dont nous ne sommes pas très à l'aise de parler en tant qu'individu et en tant que gouvernement.

Heureusement, dans le budget de 2021, nous avons prévu la somme de 500 millions de dollars pour s'attaquer à ce fléau. Évidemment, les plus graves séquelles des problèmes de santé mentale que sont le suicide et la crise des opioïdes sont très graves. Cela se sent partout. On l'a observé particulièrement pendant la pandémie et les fonds que nous avons investis pour le soutien dans les communautés seront reconduits d'année en année pour...

La vice-présidente: À l'ordre. L'honorable député de Whitby a la parole.

[Traduction]

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Madame la présidente, les communautés autochtones demandent depuis longtemps la restitution de leurs terres et la reconnaissance de leurs droits au Canada. Après son assermentation, le ministre des Relations Couronne-Autochtones a dit qu'il était temps de rendre les terres. Le fait que les colons les ont dépossédées de leurs terres contribue aux inégalités économiques et à la discrimination raciale dont sont victimes les peuples autochtones.

Le ministre pourrait-il faire le point sur le travail effectué pour rendre les terres volées aux communautés autochtones, y compris le règlement des revendications territoriales et la mise en œuvre des accords d'autonomie gouvernementale?

L'hon. Marc Miller: Madame la présidente, comme le député peut l'imaginer, ce n'est pas une question à laquelle je peux répondre facilement en 30 secondes. Dans ce que nous faisons, bien entendu, nous affirmons que la relation se définit par le territoire, a été rompue à cause du territoire et que c'est ce qui doit être restitué. Toutefois, ce n'est pas une question facile à régler du seul point de vue du gouvernement fédéral, car les gens, les municipalités et les provinces, notamment pour ce qui est de la répartition des terres provinciales et fédérales, sont aussi concernés.

Il faut de toute évidence que le ministère trouve des façons un peu plus créatives de régler les revendications. Dans certains cas, lorsque les terres ne peuvent être restituées, il faut que des sommes soient allouées de la bonne façon aux communautés. Il faut procéder plus rapidement, et de toute évidence, le travail supplémentaire pour les réserves doit mieux se faire. C'est une chose sur laquelle nous travaillons...

La vice-présidente: Le député de Whitby a la parole.

M. Ryan Turnbull: Madame la présidente, je tiens à remercier le ministre pour son leadership et son engagement à rendre les terres qui ont été volées. Le gouvernement a fait l'une de ses plus importantes promesses lorsqu'il s'est engagé à lever tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable et à fournir une eau propre aux Premières Nations vivant dans les réserves. Nous avons réalisé des progrès considérables, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Le plus récent rapport du directeur parlementaire du budget indique que le gouvernement a mis de côté suffisamment de fonds afin de couvrir les coûts d'immobilisation prévus pour la construction de systèmes d'aqueduc et d'égout au cours des cinq prochaines années. Pourriez-vous faire le point sur l'état de ce financement et sur les avis concernant la qualité de l'eau potable qui sont actuellement en vigueur au Canada?

La vice-présidente: Je ne le ferai pas, mais je demanderais au ministre de le faire.

L'hon. Marc Miller: Madame la présidente, j'ai le plaisir d'annoncer que j'ai récemment été informé de la levée d'un avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans la Première Nation de Whitedog, ou Wabaseemoong. Nous en sommes donc à environ 120. Rappelons qu'il y en avait un peu plus de 100 en place lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 2015. Nous devons rester déterminés à remédier à cette situation, et nous avons fait les investissements nécessaires.

Nous avons également réglé un litige historique qui prévoit le dédommagement et le versement d'une somme d'argent aux communautés qui ont souffert de l'absence d'eau potable, et nous avons investi plusieurs milliards de dollars pour disposer d'un document qui puisse être présenté devant les tribunaux et qui soit applicable. Nous nous attendons à ce que la question soit réglée assez rapidement. Ainsi, non seulement les investissements que notre gouvernement a faits en tant que mesure politique seront maintenus, mais les engagements que nous avons pris envers les Premières Nations seront honorés à l'avenir, quel que soit le gouvernement.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la présidente, plus tôt, j'ai parlé de l'importance de la Commission de vérité et réconciliation et des 94 appels à l'action. Je me souviens quand le ministre était assis juste à côté de moi. Il a été l'un des premiers ministres, si ce n'est pas le premier, à parler ojibwé à la Chambre des communes.

Je sais que la préservation des langues autochtones lui tient à cœur. Je me demande s'il peut nous parler des langues autochtones et de l'importance du soutien du gouvernement dans ce dossier.

• (2115)

L'hon. Marc Miller: Madame la présidente, en langue mohawk, ojibwé se dit *Tewa'keháka*. C'est cette langue que j'ai parlée cette fois-là pour prononcer un discours de 30 secondes à la Chambre. Manifestement, ce n'est pas ma langue. J'ai eu beaucoup d'aide pour l'apprendre. Cela a peu à voir avec moi. L'important, c'est d'aider les communautés à regagner leur identité, que leur ont arrachée des gouvernements comme le nôtre au moyen, par exemple, des pensionnats.

En tant que Québécois, je sais pertinemment que la langue est au cœur de l'identité. Cela vaut tout autant, sinon plus pour les communautés autochtones étant donné l'état précaire de leurs langues au pays. Selon le recensement, le Canada compte plus de 90 langues et dialectes.

C'est une chose dans laquelle nous devons continuer d'investir. Nous effectuons des investissements historiques, mais il faut également des investissements de la part des provinces et des territoires partout au pays pour que nous puissions collaborer avec les communautés afin qu'elles puissent regagner leur identité et leur culture, qui sont si importantes pour la réconciliation.

Travaux des subsides

M. Kevin Lamoureux: Madame la présidente, nous avons adopté un projet de loi pour qu'un jour férié soit créé à la fin du mois de septembre, et je crois que la province du Manitoba entend adopter une mesure similaire pour souligner cette date.

J'aimerais que mon collègue dise ce qu'il pense du rôle important de leader qu'Ottawa joue. Adopter un projet de loi pour la création d'un jour férié est un pas important vers la réconciliation.

L'hon. Marc Miller: Madame la présidente, c'est effectivement un jour important qui nous permet de réfléchir au passé, en particulier ces temps-ci, au passé lié aux pensionnats autochtones. C'est une journée qui nous permet tous de réfléchir. Nous invitons toutes les provinces et tous les territoires à emboîter le pas. C'est l'occasion pour tous les Canadiens de faire une réflexion, pas seulement pour les Autochtones, et de laisser la place à la voix des Autochtones pendant toute cette journée et, évidemment, pendant toute l'année. Cette année, l'objectif était de laisser la place aux Autochtones pour qu'ils se fassent entendre, et nous devrions poursuivre dans cette voie lors des prochaines années.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Madame la présidente, j'aimerais vous signaler que j'entends utiliser l'ensemble de la période qui m'est allouée pour échanger avec la ministre des Affaires étrangères.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier la ministre et ses collègues du Conseil des ministres de se prêter à cet exercice, qui est fondamental dans le cadre du système de gouvernement responsable obtenu de haute lutte par les patriotes du Bas-Canada et les réformistes du Haut-Canada. Je la remercie infiniment de se prêter à cet exercice fondamental de reddition de comptes.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), il est indiqué que 375 millions de dollars vont être alloués à des pays en développement pour y favoriser l'accès aux vaccins, traitements et outils de diagnostic de la COVID-19. Comment seront répartis ces 375 millions de dollars, qu'on a déjà vus passer il y a quelques mois? Cela se fera-t-il sous forme de transferts directs à certains pays et lesquels, le cas échéant? Cela se fera-t-il par l'entremise de l'initiative COVAX ou de l'Accélérateur ACT?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la présidente, je suis d'accord avec mon collègue.

Bien entendu, les patriotes ont souvent été considérés comme de grands nationalistes. Je pense que c'était le cas, mais je crois aussi que, à l'époque, ils revendiquaient la responsabilité ministérielle. Je les remercie donc du travail qu'ils ont accompli et je suis contente d'être ici au nom de mon gouvernement pour répondre aux questions de mon collègue portant sur les affaires étrangères.

Les 375 millions de dollars auxquels mon collègue fait référence démontrent effectivement notre leadership, mais aussi notre approche globale visant à permettre un accès équitable aux vaccins dans différents pays. Au niveau bilatéral, nous avons récemment offert des vaccins à plusieurs pays des Caraïbes. Au niveau multilatéral, nous participons également à l'initiative COVAX. Parfois, nous aidons à la création d'une usine de vaccins, comme c'est le cas présentement en Afrique du Sud.

• (2120)

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, je salue les efforts du gouvernement visant à favoriser l'accès aux vaccins dans les pays en développement.

Travaux des subsides

On a bien vu, avec le variant Omicron, que, tant que la pandémie n'est pas jugulée également dans les pays en développement, nous ne sommes pas davantage à l'abri, malgré le haut taux de vaccination au Canada. Je salue donc les efforts du gouvernement.

Or ces efforts sont éminemment coûteux. N'aurait-il pas été plus rapide, économique et efficace d'adhérer simplement au mouvement en faveur de la levée des brevets, qui aurait permis la délocalisation et une multiplication de la production de vaccins partout dans le monde?

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Madame la présidente, puisque mon collègue a dit qu'il poserait ses questions à la ministre des Affaires étrangères, je me sens un peu mal à l'aise de lui répondre directement. Cependant, je me permets tout de même de le saluer et de le féliciter de son élection.

J'aimerais aussi lui dire que, effectivement, il existe plusieurs façons de faire des avancées contre la COVID-19 dans le monde. Comme il l'a bien souligné, alors que nous sommes presque tous vaccinés au Canada, plusieurs autres personnes dans le monde ne le sont pas encore pour des raisons d'approvisionnement en vaccins. C'est pour cela que les 200 millions de doses que le Canada a promises sont extrêmement importantes. Il existe aussi des problèmes relatifs à l'administration, à l'entreposage et au transport des vaccins, et nous travaillons sur ceux-ci avec les pays en voie de développement.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, j'aurais espéré une réponse concernant la levée des brevets qui aurait permis une délocalisation et une multiplication de la production de vaccins partout dans le monde.

Est-ce que c'est possible d'avoir une réponse à cet égard?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, nous explorons effectivement cette question.

Selon ce que les experts disent à ce sujet, il existe des méthodes et des moyens qui nous permettent d'arriver encore plus rapidement à vacciner un plus grand nombre de gens.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, force est de constater que ces méthodes n'ont pas donné les résultats escomptés jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, il y a quelques instants, la ministre soulignait que des vaccins avaient été donnés à certains pays des Caraïbes. De plus, des vaccins ont été donnés à l'Égypte. J'ai effectivement salué ce don, qui est éminemment positif.

Cela dit, sur quels critères s'appuie le gouvernement lorsqu'il sélectionne un pays? Nous avons manifesté par exemple le souhait que Taïwan, qui fait l'objet de pressions de la part de la République populaire de Chine, puisse avoir accès à des vaccins. Nous avons souligné la situation de la Palestine, où Israël empêche la population palestinienne d'accéder aux vaccins, alors que le taux de vaccination de sa propre population est extrêmement élevé. Nous avons également exprimé le souhait que des vaccins soient offerts à Haïti.

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous voulons bien entendu travailler à plusieurs niveaux. Notre principale priorité est le multilatéralisme parce qu'on sait que c'est la meilleure façon d'offrir des vaccins rapidement à plusieurs pays. Voilà pourquoi nous avons fait partie des pays fondateurs de l'initiative COVAX. Nous nous sommes engagés à donner 200 millions de doses par le truchement de cette initiative. Le Canada est l'un des pays qui en offrent le plus.

Nous avons également décidé d'offrir 1,3 milliard de dollars à différents pays pour tout ce qui touche les tests de dépistage, le traitement lié aux vaccins, mais aussi l'accès équitable aux différentes méthodes thérapeutiques qui sont offertes par l'Accélérateur ACT.

C'est de cette façon que le gouvernement du Canada a mis...

La vice-présidente: La parole est à l'honorable député de Montarville.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, je remercie la ministre de sa réponse. Encore une fois, je réitère mon appel pour les cas particuliers de Taïwan, la Palestine et Haïti et j'ose espérer que la ministre sera réceptive à cet appel.

Je veux maintenant parler de quelque 69 millions de dollars prévus pour la crise des Rohingyas. Évidemment, on ne peut être contre la vertu et la tarte aux pommes. Cela nous semble être un investissement tout à fait nécessaire, compte tenu de la situation dramatique que vit la population rohingya au Myanmar.

D'ailleurs, le gouvernement affirmait qu'aucune population, aucun groupe, ni aucune communauté ne devrait être persécuté en raison de son identité.

La ministre peut-elle, dans un même esprit, nous dire ce qui en est de la situation des populations qui font actuellement l'objet d'un véritable génocide au Tigré alors que l'Éthiopie est le principal bénéficiaire de l'aide internationale du Canada, et de la Palestine?

• (2125)

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, pour revenir à la question des Rohingyas, je tiens à mentionner que le Canada a été le premier pays au monde à reconnaître les crimes perpétrés contre les Rohingyas et à faire en sorte qu'on reconnaisse qu'il s'agissait d'un génocide.

Je pense que je peux saluer le leadership du premier ministre sur la question, mais également celui de mes prédécesseurs.

En ce qui concerne l'Éthiopie, je tiens à dire à mon collègue que cela a été une démarche de tous les jours de la part du gouvernement. J'en ai fait une priorité personnelle. J'ai eu l'occasion de parler avec mon homologue éthiopien. De plus, dans toutes les rencontres que j'ai eues, autant à l'OTAN qu'à l'OSCE, et au cours des différents appels que j'ai faits, j'ai soulevé la question éthiopienne.

Alors que le premier ministre a une relation étroite avec le gouvernement éthiopien et avec le premier ministre Abiy, je pense que le Canada peut jouer un rôle particulier pour qu'on en arrive à un processus de paix qui assurera à l'Éthiopie une démocratie en bonne santé, contrairement à ce qui est le cas actuellement.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, je vois que la ministre a évité la question de la Palestine.

Il y a quelques jours, à l'Assemblée générale des Nations unies, le Canada a voté contre trois résolutions concernant la Palestine. La première portait sur le processus de paix, la deuxième portait sur le Golan syrien, qui y est indirectement lié, et la troisième portait sur Jérusalem. Chaque fois, le Canada s'est placé en minorité par rapport à la communauté internationale.

Travaux des subsides

Dans le cas du processus de paix, le Canada faisait partie d'un groupe select de neuf pays. Outre l'Australie, les États-Unis et Israël même, on comptait parmi ces pays la Hongrie, les Îles Marshall, la Micronésie, Nauru et les Palaos. On était en distinguée compagnie à 9 voix contre 148 en faveur de cette résolution.

Puisque le Canada est contre l'occupation illégale des territoires palestiniens, puisque le Canada est contre la colonisation et les expulsions, puisque le Canada est en faveur de la solution à deux États et puisque le Canada condamne les attaques contre les civils, y compris les attaques à la roquette, qu'est-ce que le Canada reprochait à la motion A/74/L.14, qui a été appuyée — je me permets de le dire — par la Norvège et l'Irlande qui, elles, ont été élues au Conseil de sécurité?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je suis fière que le Canada soit un des plus grands et forts alliés d'Israël aux Nations unies et dans de nombreuses organisations internationales. En même temps, nous savons que nous sommes les amis du peuple palestinien.

Par ailleurs, je tiens à dire à mon collègue que la politique gouvernementale en ce qui a trait aux Nations unies et aux votes liés à la question du Moyen-Orient est claire: on s'oppose à toutes formes d'initiatives, au sein de l'Organisation des Nations unies et d'autres forums multilatéraux, qui visent spécifiquement à ne critiquer qu'Israël, parce qu'on pense qu'on doit avoir une approche qui est beaucoup plus globale. On rejette donc les résolutions unilatérales de ces forums qui cherchent à politiser ces questions.

Il va de soi que l'on s'attend à ce que les deux parties puissent travailler main dans la main dans un contexte bien entendu difficile, mais pour assurer une paix durable au Moyen-Orient.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, je ne crois pas que le fait d'aller à contre-courant de l'ensemble de la communauté internationale aide, de quelque façon que ce soit, le processus de paix dans la région.

Je me permets de signaler que cette résolution m'apparaissait relativement équilibrée, parce que, entre autres, on condamnait les attaques à la roquette contre les populations israéliennes et qu'on souhaitait l'établissement de frontières sûres et sécuritaires pour les deux États, y compris Israël.

Je m'explique donc mal cette situation et le vote du Canada contre la résolution. D'ailleurs, ce sont trois votes contre, alors qu'en comité, le Canada s'était abstenu sur l'une des trois résolutions. C'est plutôt étonnant.

Je me permets maintenant d'aborder la situation de la fille de l'une de mes concitoyennes pour laquelle la ministre avait pris un engagement public à l'émission *La semaine des 4 Julie*. Je voudrais simplement savoir ce qu'il y a de neuf dans le dossier de Natalie Morin, qui veut quitter l'Arabie saoudite avec ses enfants. Elle l'a fait savoir très clairement et elle attend simplement qu'on lui donne l'occasion de pouvoir enfin quitter ce pays.

• (2130)

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, il va de soi que je suis très préoccupée par le cas de Nathalie Morin. C'est pourquoi j'ai eu l'occasion de parler directement avec sa mère, mais également avec mon collègue, sur cette question.

Il est évident que c'est une priorité pour le gouvernement. Il va de soi que Mme Morin doit avoir la chance de revenir au Canada. Elle est une citoyenne canadienne. Elle est présentement en Arabie

saoudite. Ses enfants y sont aussi. Elle doit avoir la chance de pouvoir revenir au Canada avec sa famille.

Cela me fera plaisir de travailler avec mon collègue sur cette question.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, je m'excuse d'insister, mais la ministre peut-elle nous dire quels sont les nouveaux développements dans ce dossier, depuis la dernière discussion que nous avons eue sur le sujet?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, comme il s'agit d'un cas consulaire, je ne peux pas en parler en détail à la Chambre.

Je sais que mon collègue a une autorisation de Mme Morin pour pouvoir en parler directement avec moi. Cela me fera plaisir d'en discuter avec lui en privé.

Je tiens à mentionner que j'ai également parlé de cette question à notre ambassadeur aux Nations unies, Bob Rae. Il est évidemment important qu'on puisse également en parler avec nos homologues de l'Arabie saoudite.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, la ministre et moi avions échangé sur la situation des Jeux olympiques de Pékin, qui doivent se tenir dans quelques semaines, et elle m'avait dit ce qu'elle a réitéré aujourd'hui à la Chambre, à savoir que la décision du gouvernement canadien quant à l'opportunité de participer ou non à ces jeux serait prise en concertation avec les alliés.

Or, nous savons que le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis ont annoncé un boycottage diplomatique. Qu'attend le Canada pour emboîter le pas?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je partage les préoccupations de mon collègue concernant les Jeux olympiques d'hiver.

Nous avons été informés hier de l'intention des États-Unis de ne pas envoyer de personnel diplomatique à Pékin dans le contexte des Jeux olympiques d'hiver.

Il va de soi que je partage également les préoccupations de mes collègues concernant les allégations de violation des droits de la personne au Xinjiang. Je suis en contact avec plusieurs collègues de partout au monde relativement à ces questions.

M. Stéphane Bergeron: Madame la présidente, la ministre peut-elle nous éclairer sur les mesures prises par le gouvernement canadien pour sortir les enfants canadiens qui sont coincés dans des camps de réfugiés au Nord de la Syrie?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je suis très préoccupée par le sort des enfants en général, mais aussi en particulier par le sort de ceux qui sont dans ce camp de détention en Syrie.

Il va de soi que c'est une priorité, mais je tiens à rappeler quand même à mon collègue que leurs parents ont décidé de quitter le Canada pour rejoindre une organisation terroriste.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Madame la présidente, j'aimerais d'abord souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je m'adresse à la Chambre pour parler des travaux menés par Patrimoine canadien afin de soutenir les secteurs de la culture, du patrimoine et du sport depuis le début de la pandémie de la COVID-19.

Travaux des subsides

[Traduction]

Les secteurs de la culture, du patrimoine et du sport sont essentiels à la vitalité sociale et économique du Canada. Leur apport à notre économie se chiffre à environ 63 milliards de dollars et, avant la pandémie, ils fournissaient plus de 772 000 emplois. En fait, de nombreux artistes et créateurs canadiens se sont surpassés au cours des deux dernières années en trouvant des moyens nouveaux et novateurs d'offrir un divertissement de qualité, des expériences culturelles enrichissantes et des interactions fécondes qui nous ont tous aidés à faire face à l'isolement et au stress de la vie en temps de pandémie.

Ils ont réalisé tout cela malgré le fait que, lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé le Canada de plein fouet en mars 2020, les secteurs de la culture, du patrimoine et du sport ont été les premiers à écopier et les plus durement touchés. Des concerts, des festivals et des événements sportifs ont été annulés. Des théâtres, des musées et des espaces culturels ont été fermés. Les restrictions sur les rassemblements publics ont rendu impossibles les événements et les célébrations du patrimoine et de la culture. La production s'est arrêtée pour de nombreux projets créatifs. Le financement, la distribution et la diffusion sont devenus beaucoup plus difficiles.

Les dommages causés à ces secteurs par la pandémie ont été importants. Entre le premier et le deuxième trimestre de 2020, le nombre d'emplois dans le secteur culturel est passé de 656 956 à 530 801, et la valeur du PIB sectoriel est passée de 14,04 à 11,9 milliards de dollars. Au quatrième trimestre de 2020, le nombre total d'emplois et la valeur du PIB sectoriel ne s'étaient pas encore complètement rétablis, atteignant respectivement à 596 281 emplois et 13,3 milliards de dollars, soit une baisse de 9 % et de 5 % par rapport aux chiffres du premier trimestre de 2020.

• (2135)

[Français]

Dès le début de la crise, le gouvernement a su qu'il devait fournir de l'aide immédiatement. En avril 2020, le premier ministre a annoncé un investissement de 500 millions de dollars dans le fonds d'urgence pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport afin de contrer les effets dévastateurs de la COVID-19.

Malgré les circonstances difficiles qui compliquaient le travail de chacun, l'équipe de Patrimoine canadien a travaillé avec diligence pour assurer ses activités normales, simplifier les formalités et accélérer le versement des paiements par le truchement de ses programmes de financement existants, en plus de déployer sans délai les mesures de soutien tant attendu au moyen du fonds d'urgence.

Selon un sondage mené auprès de bénéficiaires du fonds d'urgence, Patrimoine canadien a atteint ses objectifs. Il a aidé les entreprises à poursuivre leurs activités et à maintenir les emplois.

[Traduction]

Soixante-dix-sept pour cent des répondants ont indiqué que le fonds les avait beaucoup ou modérément aidés à rester en affaires. La grande majorité des répondants, soit 95 %, se sont déclarés satisfaits de la rapidité avec laquelle ils ont reçu le financement.

La mise en œuvre du fonds d'urgence dans un délai aussi serré a été une entreprise colossale qui s'est fortement appuyée sur la collaboration et l'engagement de tous les organismes du portefeuille du patrimoine, de milliers d'organismes partenaires et de dizaines de

milliers de parties prenantes. Si la pandémie de COVID-19 nous a appris quelque chose, c'est que nous sommes à notre meilleur et à notre plus fort lorsque nous travaillons tous ensemble.

[Français]

Ce n'est qu'en continuant de travailler ensemble que tous les secteurs pourront tendre vers une relance complète et un avenir plus prospère.

Depuis le début de la pandémie, Patrimoine canadien a entretenu d'étroites relations avec les secteurs de la culture, du patrimoine et du sport afin de répondre à leurs besoins et d'être au fait de leurs préoccupations les plus urgentes.

[Traduction]

Nous avons mis en œuvre des mesures de soutien supplémentaires, notamment un fonds d'indemnisation à court terme de 50 millions de dollars administré par Téléfilm Canada pour aider nos industries cinématographique et audiovisuelle à reprendre leurs activités de production, et plus de 181 millions de dollars pour le fonds de soutien aux travailleurs des secteurs des arts vivants et de la musique, comme nous l'avions annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2020.

À l'automne 2020, le ministère a organisé une série de réunions publiques et de tables rondes au cours desquelles environ 4 000 participants ont exposé leurs idées sur la façon dont le gouvernement pourrait travailler avec eux et mieux les soutenir.

Pour 2020-2021, le gouvernement a également renoncé à percevoir les droits de licence du CRTC de tous les radiodiffuseurs afin de leur offrir une aide financière pour contrer l'incidence de la COVID-19 sur les recettes publicitaires.

[Français]

Après si longtemps, nous entrevoyons enfin la relance. Puisque la majorité des Canadiens sont maintenant adéquatement vaccinés, ils sont nombreux à souhaiter reprendre, en toute sécurité, leurs activités culturelles et sportives. Néanmoins, nous savons pertinemment que les secteurs de la culture, du patrimoine et du sport ont été les premiers touchés par la pandémie, et ce, très durement et qu'ils seront aussi parmi les derniers à retrouver leur vitesse de croisière.

La route risque d'être cahoteuse. De nouveaux variants émergent et le nombre de cas fluctue. Les secteurs canadiens de la culture, du patrimoine et du sport auront encore besoin de nous sur le chemin de la relance.

C'est pourquoi nous avons prévu dans le budget de 2021 un investissement sans précédent de 1,93 milliard de dollars par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien et des organismes de son portefeuille. Ces fonds serviront à favoriser la relance et la croissance de ces secteurs dès aujourd'hui, mais aussi à l'avenir.

• (2140)

[Traduction]

Cet engagement comprend un investissement de 300 millions de dollars pour créer un fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et des sports, qui aidera les organisations ayant toujours du mal à composer avec la pandémie, contribuera à accroître la résilience et favorisera l'innovation. Un fonds de réouverture de 200 millions de dollars permettra de recommencer la tenue au Canada de festivals, de rencontres culturelles, de pièces de théâtre en plein air, de célébrations patrimoniales, d'expositions muséales locales et d'événements de sport amateur, qui pourront à nouveau accueillir des visiteurs locaux, nationaux et internationaux.

De nombreuses autres initiatives culturelles sont prévues dans le budget de 2021, par exemple le versement de 66 millions de dollars en aide financière d'urgence aux six musées nationaux du Canada et à la Commission des champs de bataille nationaux afin d'atténuer les pressions financières qui continuent d'être causées par la COVID-19.

[Français]

Un investissement additionnel de 15 millions de dollars est prévu dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels dans le but d'aider les institutions artistiques et patrimoniales à mettre à niveau leurs installations afin de se conformer aux lignes directrices de la santé publique. Notons également la prolongation du Fonds d'indemnisation à court terme et l'augmentation du financement à la hauteur de 149 millions de dollars de manière à continuer à soutenir les productions audiovisuelles.

De toute évidence, il reste un bon bout de chemin à faire avant de célébrer la relance complète des secteurs de la culture, du patrimoine et du sport au Canada et avant de pouvoir affirmer que la pandémie de la COVID-19 est définitivement chose du passé, mais nous avons de nombreuses raisons de nous réjouir. Grâce aux efforts et à la collaboration de Patrimoine canadien, des organismes de son portefeuille, des partenaires et des intervenants, nous sommes sur la bonne voie.

[Traduction]

C'est pourquoi le gouvernement continue de collaborer avec ces secteurs importants d'un point de vue socioéconomique pour garantir que leur avenir est inclusif et durable. L'offre culturelle du Canada est l'une des plus dynamiques et diversifiées du monde, et je suis fière des efforts déployés par le gouvernement pour aider ces secteurs durant cette période difficile. Nous continuerons d'être là pour eux.

[Français]

La vice-présidente: Nous passons aux questions et aux observations. Je cède la parole à l'honorable députée de Dorval—Lachine—LaSalle.

Mme Anju Dhillon: Madame la présidente, nous prenons de meilleures décisions lorsque les employés ressemblent aux communautés qu'ils servent. Plus de 25,2 % des Canadiens sont identifiés comme ayant un handicap. Il est important que davantage de Canadiens handicapés soient représentés dans la fonction publique.

Quel sera le résultat du financement que demande le gouvernement pour le Bureau de l'accessibilité de la fonction publique?

Travaux des subsides

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, je remercie mon honorable collègue de poser cette question si importante.

L'accessibilité dans la fonction publique consiste à faire en sorte que tous les employés disposent des outils dont ils ont besoin pour donner le meilleur d'eux-mêmes au travail et réussir dans leur carrière.

Il s'agit de recenser et d'éliminer les obstacles qui empêchent les gens de participer ainsi que de garantir l'accès de tous aux dispositifs, aux services, aux programmes et aux informations.

Mme Anju Dhillon: Madame la présidente, la prochaine question sera pour le ministre du Tourisme. Comme nous le savons, le tourisme est vraiment important pour notre culture et nos communautés.

Le ministre peut-il nous expliquer l'importance du tourisme?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la présidente, je remercie mon honorable collègue de son excellente question.

Le tourisme représente 2 % de notre PIB et il a diminué de moitié durant la pandémie. Il est important de savoir que 56 % des emplois en tourisme sont créés pour et par des personnes vivant en milieu rural. C'est un secteur très important pour nous et nous allons le soutenir.

• (2145)

[Traduction]

Mme Anju Dhillon: Madame la présidente, j'aimerais faire un suivi auprès du ministre. Peut-il nous dire s'il y aura quoi que ce soit spécifiquement pour le Québec en matière de tourisme?

[Français]

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la présidente, des centaines de millions de dollars seront distribués partout au pays et le Québec recevra sa part. Cet argent sera versé aux secteurs du tourisme et de la culture. L'économie canadienne ne reprendra pas ses forces sans que le secteur du tourisme ne reprenne les siennes.

Mme Anju Dhillon: Madame la présidente, qu'a fait FedNor pour soutenir les emplois et la croissance dans le Sud de l'Ontario? Comme nous le savons, sans emplois, l'économie souffre. La ministre peut-elle fournir quelques explications?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, il est important de souligner que, au cours des derniers mois, FedNor est devenue une agence indépendante dans le Nord de l'Ontario. Cela nous permettra de continuer à augmenter le nombre d'emplois dans le Nord et de soutenir les petites et moyennes entreprises, qui ont beaucoup à offrir dans le Nord de l'Ontario.

[Traduction]

Mme Anju Dhillon: Madame la présidente, je voudrais poser une question au ministre de la Santé. Nous le savons, la vaccination aidera le pays à continuer d'avancer. Le ministre peut-il nous dire quel sera le plan pour les prochains mois, en particulier en ce qui a trait aux variants qui continuent d'émerger?

Travaux des subsides

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Madame la présidente, la vaccination est un élément clé pour pouvoir mettre définitivement la crise de la COVID-19 derrière nous. Nous sommes très fiers que 77 % des Canadiens de tous âges aient déjà reçu deux doses et que 80 % des Canadiens aient reçu au moins une dose. Nous sommes impatients de vacciner encore plus d'enfants de 5 à 11 ans au cours des prochaines semaines.

[Français]

Mme Anju Dhillon: Madame la présidente, j'ai une autre question pour le ministre de la Santé.

On sait que la santé mentale de certaines personnes s'est vraiment détériorée pendant la pandémie. Le ministre peut-il nous expliquer quel est le plan du gouvernement pour l'avenir?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, les députés ont tous pu constater dans leur circonscription les effets négatifs majeurs de la pandémie en matière de santé mentale. Nous allons faire plusieurs investissements dans les prochaines semaines et les prochains mois. Malheureusement, je n'ai pas le temps d'en dire davantage.

[Traduction]

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Madame la présidente, je partagerai mon temps de parole ce soir avec la députée de Calgary Nose Hill.

Ma question concerne les priorités, et la souveraineté de l'Arctique est l'une des priorités de notre parti. Ce soir, il a été question de l'accroissement récent de la présence russe en Europe de l'Est; mes collègues de Wellington—Halton Hills et de Selkirk—Interlake—Eastman en ont parlé, mais nous avons également constaté un accroissement des ambitions de la Russie dans l'Arctique, comme le mentionnait Marcus Kolga dans un article paru récemment. Il a écrit:

Au cours des dernières semaines, les ambitions du président russe ont convergé vers l'Arctique, ce dernier disputant au Canada et à ses alliés leurs intérêts et faisant peser la menace d'un conflit avec le Kremlin directement sur les côtes boréales du pays. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a récemment averti le Canada et d'autres pays occidentaux alliés que toutes les ressources qui se trouvent sous la banquise de la mer Arctique en train de fondre appartiennent au gouvernement russe.

La ministre soutient-elle les revendications territoriales du Canada concernant l'Arctique et la frontière arctique et réfute-t-elle celles de la Russie?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la présidente, mon collègue constatera que le discours du Trône mentionne clairement l'importance de l'Arctique, l'une des régions clés où nous voulons investir, pour différentes raisons, non seulement en raison de l'influence croissante de la Chine, mais également parce que nous savons que nous devons collaborer avec les pays scandinaves et les pays aux vues similaires afin de protéger notre souveraineté dans l'Arctique. C'est exactement ce que nous ferons.

• (2150)

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, que fait la ministre des Affaires étrangères pour défendre physiquement la souveraineté du Canada dans l'Arctique?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous savons que les Forces armées canadiennes sont souvent présentes dans l'Arctique. Nous savons également que des Canadiens vivent dans cette région et...

La vice-présidente: Le député a la parole.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, si j'ai une chose à dire à propos de l'ancien gouvernement conservateur, c'est que nous étions présents. L'ancien premier ministre conservateur s'est rendu maintes fois dans l'Arctique pour affirmer physiquement notre souveraineté. Que fait la ministre des Affaires étrangères pour défendre, sur le plan diplomatique, la souveraineté du Canada dans l'Arctique?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, comme le mentionne le discours du Trône, l'Arctique constitue, de toute évidence, une priorité. Nous renforcerons notre engagement. Nous veillerons à mettre en place une stratégie pour l'Arctique.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, avec quels pays la ministre a-t-elle communiqué pour faire valoir nos revendications?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, j'ai communiqué directement avec la Norvège, le Danemark, la Suède, et la Russie, et j'ai bien sûr eu des discussions avec les États-Unis sur cette question.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, franchement, les paroles ne valent pas grand-chose.

Dans un article récent, mon collègue de Selkirk—Interlake—Eastman a affirmé ceci:

« Le gouvernement russe ouvre des bases militaires dans l'Arctique, tandis que le régime communiste chinois agrandit sa flotte navale arctique au-delà des capacités conjointes du Canada et des États-Unis [...] »

L'article se poursuit:

[Le député] a critiqué « l'approche naïve et dangereuse que le gouvernement fédéral a adoptée à l'égard de la souveraineté dans l'Arctique », accusant le gouvernement de mal gérer le projet Nanisivik qui, d'après lui, demeure vital à la sécurité du Canada dans le Grand Nord.

La ministre a-t-elle parlé à ses homologues russe et chinois de leur présence croissante dans l'Arctique?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, j'ai discuté précisément de cette question avec M. Lavrov, mon homologue russe.

Je pense que mon collègue devrait arrêter de lire ses notes parce que la diplomatie consiste à s'entretenir avec des gens et à communiquer avec les autres pour défendre nos différents intérêts, y compris la souveraineté dans l'Arctique.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, la ministre vient de dire qu'elle a parlé à son homologue de la Russie, mais je n'ai rien entendu à propos de son homologue de la Chine. Quand ces discussions auront-elles lieu?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, mon collègue soulève un point très important. De mon point de vue et de celui du gouvernement, nous devons être en mesure de parler à tout le monde, y compris la Russie et...

La vice-présidente: Le député a la parole.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, la situation ne concerne pas seulement nos collègues russes et chinois. Elle affecte aussi nos relations avec nos collègues nord-américains, plus précisément les États-Unis.

Selon un autre article daté du 1^{er} décembre 2021, le général américain Glen VanHerck a affirmé ce qui suit:

Le commandant du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord a déclaré que la Chine et la Russie étaient en train de développer de nouvelles façons d'attaquer le continent alors qu'il attend des directives politiques pour moderniser le système d'alerte obsolète du NORAD.

Travaux des subsides

Quel message la ministre pense-t-elle que le gouvernement envoie à nos alliés lorsqu'il continue de ne pas gérer notre frontière arctique avec sérieux?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, si le député continue de lire ses notes, il ne suit pas nécessairement ce que je dis. J'ai dit que nous allions établir une stratégie concernant l'Arctique. J'ai dit que nous allions exercer notre souveraineté dans l'Arctique. Au sujet du NORAD, oui, nous allons procéder à la modernisation et nous avons augmenté le budget.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, six ans, c'est long. Si c'est une priorité, pourquoi le gouvernement ne s'en est-il pas occupé plus tôt? La ministre dit que nous y arrivons. Quand passera-t-elle aux mesures concrètes?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, le député devrait se réjouir que cela fasse partie du discours du Trône, et que cela fera partie de mon mandat. Nous veillerons à affirmer notre souveraineté. Récemment, nous avons aussi fait l'acquisition de six brise-glace...

La vice-présidente: Le député a la parole.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, lors d'une entrevue, un officier supérieur des Forces armées canadiennes ayant demandé de garder l'anonymat a affirmé que ces changements étaient attendus depuis longtemps. Cette affirmation importante constitue un autre exemple de la non-pertinence du Canada à l'international.

La ministre croit-elle que le Canada est un pays qui n'a aucune importance dans le monde?

• (2155)

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, bien sûr que non.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, que fera la ministre pour rendre le Canada de nouveau pertinent dans l'Arctique?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, d'abord et avant tout, nous veillerons à affirmer notre souveraineté de diverses manières en consultant activement nos partenaires, en soulevant la question auprès d'organisations multilatérales, et en veillant également à...

La vice-présidente: Le député a la parole.

M. Bob Zimmer: Madame la présidente, la ministre a beaucoup parlé, mais pas une fois elle nous a indiqué si elle s'était rendue en Arctique à titre de ministre pour affirmer notre souveraineté.

Quand le fera-t-elle? Je crois que tous les Canadiens s'attendent à ce qu'elle le fasse bientôt.

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, il est certain que je vais me rendre dans l'Arctique. Je m'en réjouis à l'avance. Stephen Harper s'est, en effet, rendu dans l'Arctique, mais notre premier ministre y est allé également. La reconnaissance de la souveraineté de l'Arctique est une politique de longue date. C'est notre partie du monde et nous allons...

La vice-présidente: Nous reprenons le débat. La députée de Calgary Nose Hill a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Madame la présidente, la ministre a-t-elle l'intention d'annoncer des mesures de rétorsion contre le gouvernement américain concernant le conflit du bois d'œuvre?

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la présidente, ma collègue la ministre du Commerce international s'est rendue à Washington la semaine dernière pour accom-

plir une mission importante. Des députés d'en face l'ont accompagnée.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, la ministre des Finances a dit qu'elle annoncerait des mesures de rétorsion contre le gouvernement américain concernant le conflit du bois d'œuvre.

La ministre des Affaires étrangères a-t-elle l'intention d'annoncer bientôt ces mesures de rétorsion?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous défendons vigoureusement les intérêts du Canada dans le dossier du bois d'œuvre. Étant une députée québécoise, je suis très consciente de l'importance de défendre les emplois de ce secteur très important, et c'est pourquoi nous avons aussi...

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, au nom des Québécois, la ministre va-t-elle annoncer des mesures de rétorsion contre le gouvernement des États-Unis en réponse au conflit sur le bois d'œuvre?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, ma collègue la ministre du Commerce international et moi-même veillerons à ce que la question soit soulevée conformément au chapitre 10 de l'ACEUM, qui porte sur...

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, est-ce que la ministre répond non pour ce qui est de savoir si elle annoncera des mesures de rétorsion contre le gouvernement des États-Unis en réponse au conflit sur le bois d'œuvre?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, ma collègue doit savoir que nous allons soulever la question dans le cadre des procédures prévues par le chapitre 10 de l'ACEUM et l'Organisation mondiale du commerce.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, quand la ministre va-t-elle soulever la question des mesures de rétorsion en réponse au conflit sur le bois d'œuvre, conformément au chapitre 10 de l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous devons adopter une approche Équipe Canada. J'espère que ma collègue la députée de Calgary Nose Hill nous appuiera.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, j'aime les Américains. Il y a un Américain dans cette salle ce soir que j'aime beaucoup.

J'aimerais quand même que la ministre indique aux Canadiens quand elle a l'intention d'annoncer des mesures de rétorsion contre le gouvernement des États-Unis en réponse au conflit sur le bois d'œuvre.

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous allons travailler avec l'industrie, les travailleurs et les syndicats, car il est important que nous protégeons les emplois dans le secteur du bois d'œuvre.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, la ministre vient de dire qu'elle annoncerait des mesures de rétorsion en vertu du chapitre 10 de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. Quand a-t-elle l'intention de mettre cette disposition en œuvre?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, la ministre du Commerce international sera en mesure de faire un suivi auprès de la députée.

Travaux des subsides

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, quand la ministre des Affaires étrangères, qui a compétence dans ce dossier, annoncera-t-elle des mesures de rétorsion en vertu du chapitre 10 de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique concernant le conflit du bois d'œuvre?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous avons d'abord et avant tout pris une approche diplomatique. Nous nous sommes rendus à Washington. Nous nous conformerons au chapitre 10 et à l'Organisation mondiale du commerce. Nous ferons tout...

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, la ministre vient de dire qu'elle appliquera les dispositions du chapitre 10 de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique.

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, comme je l'ai dit, la ministre du Commerce international travaille sur ce dossier et je vais fortement l'appuyer.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Quand cela se produira-t-il, madame la présidente?

L'hon. Mélanie Joly: Cela se produira en temps et lieu, madame la présidente.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, les travailleurs du secteur du bois d'œuvre ne peuvent pas attendre jusqu'à « en temps et lieu » et, franchement, les relations canado-américaines non plus. Je suis certaine que l'annonce faite ce soir fera les manchettes demain matin. Je vais m'en assurer.

Quand la ministre a-t-elle l'intention d'annoncer les mesures de rétorsion en vertu de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, plutôt que d'essayer de faire les manchettes, nous déployons de réels efforts pour le secteur du bois d'œuvre.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, il faut parfois attirer l'attention d'un gouvernement étranger pour parvenir à protéger des emplois dans notre pays. Donc, comment la ministre compte-t-elle appliquer la disposition de l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je rappelle à ma collègue que lorsqu'elle s'adresse aux médias au Canada, ses paroles ne se rendent pas nécessairement aux États-Unis. Voilà pour quoi nous nous adressons...

● (2200)

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, lorsque je m'adresse aux médias au Canada, je protège des emplois au pays, contrairement à la ministre.

Quand compte-t-elle appliquer la disposition de l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je n'ai aucune leçon à recevoir de ma collègue ou des conservateurs, qui voulaient que nous jetions l'éponge au sujet de l'ACEUM.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, peut-être devrait-elle recevoir une leçon, car c'est le gouvernement conservateur qui a négocié le dernier différend sur le bois d'œuvre.

Quand compte-t-elle appliquer la disposition de l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous avons remporté tous les différends sur le bois d'œuvre depuis ce temps, et nous continuerons de lutter et de gagner.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, nous n'avons toujours pas d'entente au sujet du bois d'œuvre. Quand compte-t-elle appliquer la disposition de l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, le bois d'œuvre est aussi assujéti à l'ACEUM, comme elle devrait le savoir en tant que porte-parole en matière de ressources naturelles.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, peut-être que je connais son travail mieux qu'elle.

Quand compte-t-elle appliquer la disposition de l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, je n'ai pas de leçons à recevoir de ma collègue, je ne la laisserai pas se livrer à des manœuvres et, bien sûr...

La vice-présidente: La députée à la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, je voudrais des emplois dans le secteur du bois d'œuvre. J'adopterais la disposition de l'ACEUM à ce stade-ci. J'établirais aussi de meilleures relations canado-américaines que le gouvernement ne l'a fait.

Cependant, quand adoptera-t-elle la disposition de l'ACEUM, comme elle vient de l'annoncer?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, ma collègue devrait travailler avec le gouvernement parce que nous veillerons à prendre des mesures en vertu du chapitre 10 de l'ACEUM et nous allons également soumettre une contestation au...

La vice-présidente: La députée à la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, quand?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, ma collègue m'a entendue.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, quand?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, à ce stade-ci, je ne sais pas si ma collègue fait du théâtre ou du vrai travail parlementaire.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, quand adoptera-t-elle l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: J'ai répondu à la question, madame la présidente.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, on vient de lui chuchoter de dire « j'ai répondu à la question ». Elle n'a pas répondu à ma question, qui est la suivante: quand adoptera-t-elle l'ACEUM?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, ma collègue ne cesse de poser la même question et, bien sûr, j'ai répondu à toutes ces questions.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, elle vient d'annoncer qu'elle invoquerait le chapitre 10 de l'ACEUM en ce qui a trait au différend sur le bois d'œuvre. Quand le fera-t-elle?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, pour faire fonctionner les choses dans notre démocratie et...

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, c'est franchement embarrassant.

Travaux des subsides

Quand la ministre des Affaires étrangères du Canada invoquera-t-elle le chapitre 10 de l'ACEUM, comme l'a annoncé le ministre des Finances il y a deux semaines? Qui est responsable de nos relations étrangères?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, bien sûr, il est important que nous nous battions pour les emplois dans l'industrie du bois d'œuvre. C'est exactement ce que nous faisons. C'est ce que nous faisons de façon très...

La vice-présidente: La députée a la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, je crois que c'est moi qui me bats pour les emplois en ce moment. Elle devrait me donner une réponse claire.

Quand invoquera-t-elle le chapitre 10 de l'ACEUM concernant l'accord sur le bois d'œuvre?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, ma collègue devrait aussi se souvenir de ce que son chef a dit lors des négociations entourant l'ACEUM. Les conservateurs voulaient capituler. Nous avons été capables d'adopter une position ferme, et c'est pourquoi nous pouvons défendre les emplois en ce moment.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Madame la présidente, la dernière fois que nous avons conclu un accord sur le bois d'œuvre au Canada, c'était sous un gouvernement conservateur. Le gouvernement libéral laisse tomber les travailleurs de l'industrie du bois d'œuvre depuis six ans.

J'ai une question très simple pour ma collègue. Ce soir, elle a annoncé qu'elle invoquerait le chapitre 10 de l'ACEUM. Quand le fera-t-elle?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, les gens qui nous regardent en ce moment doivent savoir que le gouvernement est là pour les emplois dans le secteur du bois d'œuvre et qu'il continuera à les défendre.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Madame la présidente, au nom du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, je suis heureux de m'adresser à la Chambre.

Comme beaucoup de députés le savent, le budget supplémentaire des dépenses (B) constitue la deuxième occasion qu'ont les ministères et les organismes de rajuster le Budget principal des dépenses 2021-2022. Je suis particulièrement fier de parler des budgets supplémentaires des dépenses 2021 et 2022 d'Environnement et Changement climatique Canada et de l'Agence Parcs Canada, parce que je crois que la valeur du travail d'Environnement et Changement climatique Canada et de l'Agence Parcs Canada ne saurait être surévaluée et ne devrait pas être sous-évaluée. Sur ce point, je suis certain que nous avons un vaste consensus à la Chambre.

La triple crise que constituent la pandémie, la perte rapide de biodiversité et le changement climatique représente le plus grand défi de notre époque. Si la pandémie actuelle est plus immédiate, notre relance ne peut se faire à courte vue. Le monde est en transition vers une économie plus propre et plus verte, et nous savons que cela est nécessaire. Pour conserver notre capacité concurrentielle et pour assurer un avenir plus résilient, équitable et prospère, nous devons veiller à ce que notre plan d'action maintienne la cible de 1,5 degré Celsius et respecte l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050.

La recherche scientifique montre que, puisque la crise de la biodiversité et les crises climatique et sanitaire sont interreliées, nous devons également protéger une bien plus grande partie de l'environ-

nement naturel. C'est ce qu'il faut faire, selon les données scientifiques, pour éviter les pires répercussions des changements climatiques. C'est ce à quoi les Canadiens s'attendent de notre part. Il n'a jamais été aussi clair que le public veut des mesures plus importantes et plus rapides.

Travailler de concert avec tous les habitants du Canada afin de créer des conditions qui alignent nos politiques et nos actions avec ces ambitions est l'une des plus grandes priorités d'Environnement et Changement climatique Canada. Nous avons inscrit dans la loi l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 et mis en place une manière responsable et transparente d'atteindre cet objectif. Nous avons aussi présenté la contribution déterminée au niveau national revue à la hausse du Canada, qui vise désormais à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % à 45 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2030, ce qui reflète à la fois l'ampleur des défis climatiques et les possibilités économiques que l'action climatique représente, et nous faisons assurément des progrès.

Nous disposons d'un système de tarification du carbone et de remise des produits de premier ordre, ainsi que de l'un des plans climatiques les plus détaillés au monde. Nous disposons d'une réglementation sur le méthane pour le secteur pétrolier et gazier, d'une réglementation visant à accélérer l'élimination progressive du charbon et de normes applicables à l'ensemble de l'économie pour adopter des carburants plus propres. Nous réalisons des investissements records dans les transports en commun, l'électrification et les solutions fondées sur la nature. En outre, nous investissons dans des solutions climatiques fondées sur la nature, en restaurant et en conservant des écosystèmes tels que les zones humides, les tourbières et les prairies.

Nous travaillons également en partenariat avec les peuples autochtones pour réaliser ces ambitions, car leur participation est essentielle pour atteindre notre objectif de conservation de 25 % des terres et de 25 % des océans du Canada d'ici 2025, puis de 30 % d'ici 2030, ainsi que pour atteindre nos objectifs en matière de climat et parvenir à la carboneutralité d'ici 2050.

Lors de la COP26 le mois dernier, nous avons pris des engagements pour aller encore plus loin. Nous nous sommes engagés à mettre en place un plafond sur les émissions de gaz à effet de serre du secteur pétrolier et gazier, ainsi qu'à assurer la transition vers un réseau électrique carboneutre d'ici 2035. Il n'existe pas de solution unique et simple. En revanche, toutes ces initiatives prises ensemble nous ont mis sur la voie de la réalisation de nos objectifs.

Il reste encore fort à faire, ce qui nous amène au budget supplémentaire des dépenses (B) d'Environnement et Changement climatique Canada. La présentation du ministère représente une augmentation nette de 135,6 millions de dollars, ce qui porte le total de ses autorisations à 2 milliards de dollars.

De cette somme, 105,2 millions de dollars serviront à la conservation des terres et de l'eau douce au pays, à la protection des espèces, à la réconciliation avec les Autochtones et à un plus grand accès à la nature. Ces fonds aideront à mettre en œuvre l'Initiative pour un patrimoine naturel bonifié et à réagir à la crise et aux pressions qui affectent la biodiversité afin d'assurer une relance verte.

Travaux des subsides

Cette somme comprend également une augmentation de 9,9 millions de dollars pour la mise en œuvre pangouvernementale du plan climatique renforcé du Canada et pour le déploiement d'efforts pangouvernementaux pour concevoir d'autres mesures de lutte contre les changements climatiques qui s'inscrivent dans les priorités internationales du Canada pour l'environnement et le climat, telles qu'annoncées à la COP26.

• (2205)

Il y a également 2,1 millions de dollars consacrés aux nouveaux objectifs de conservation marine du Canada qui visent la protection de 25 % de nos océans d'ici 2025. Le budget supplémentaire des dépenses (B) de 2021-2022 du ministère prévoit également 6,5 millions de dollars pour une campagne publicitaire d'un an intitulée « Un environnement sain et une économie saine ». Cette campagne contribuera à mobiliser toute l'ingéniosité nationale et à inspirer les Canadiens en instillant un sentiment de confiance en notre capacité collective à relever ce défi. En outre, 6,4 millions de dollars sont prévus pour appuyer l'organisme consultatif sur la carboneutralité et le défi carboneutre afin d'aider les entreprises à concevoir des plans pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Enfin, cette somme comprend 3,2 millions de dollars pour remédier aux menaces imminentes pour le bison des bois et 2,4 millions de dollars pour l'application du plan d'action pour protéger le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo. J'ai visité la région, près de Fort Chiepwyan, et je peux confirmer aux députés que le bison des bois, surtout dans le parc national Wood Buffalo, est une espèce que l'on doit préserver.

Les aires protégées et les lieux historiques nationaux de l'Agence Parcs Canada jouent un rôle essentiel dans la conservation du patrimoine naturel et culturel, dans la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité, tout en offrant aux Canadiens des occasions d'en apprendre davantage sur des milieux culturels et naturels emblématiques. Alors que les Canadiens continuent de faire le nécessaire pour limiter la propagation de la COVID-19, nous savons que le fait de passer du temps dans la nature et en plein air apporte d'importants bienfaits pour la santé et le bien-être en cette période difficile pour tout le monde.

Dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2021-2022, l'Agence Parcs Canada cherche à augmenter ses niveaux de référence de 131,4 millions de dollars. Le gros de ce montant sera débloqué au besoin, jusqu'à concurrence de 71,7 millions de dollars, afin d'appuyer l'Agence pour les pertes de recettes subies entre le 1^{er} avril 2021 et le 30 septembre 2021. Ces pertes sont principalement liées aux frais de service payés par les visiteurs, aux ventes de droits et de permis et aux ventes de services pendant les six premiers mois de l'exercice 2021-2022 en raison de la pandémie de COVID-19.

Cette somme comprend aussi une demande de près de 47,5 millions de dollars pour conserver les terres et les eaux douces du Canada, protéger les espèces, faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et accroître l'accès à la nature. Elle comprend une demande de réaffectation de 42,7 millions de dollars à l'interne pour appuyer la création, l'agrandissement et la désignation de nouveaux lieux historiques nationaux, de parcs nationaux, ainsi que de nouvelles aires marines nationales de conservation et d'autres aires patrimoniales protégées. De plus, 4,4 millions de dollars supplémentaires serviront à mettre en œuvre le plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo. L'Agence demande aussi un peu plus de 3,9 millions de dollars

pour faire face aux menaces imminentes qui pèsent sur les troupeaux de bisons des bois. Enfin, elle demande aussi un peu plus de 3,6 millions de dollars pour mettre en œuvre de nouveaux objectifs de conservation marine du Canada.

Toutes ces demandes contribueront beaucoup à améliorer l'avenir de l'ensemble des Canadiens pour qu'il soit plus propre, plus résilient, plus équitable et plus prospère. Je remercie les députés du temps qu'ils m'ont consacré et je les invite à appuyer ce budget supplémentaire des dépenses.

• (2210)

Madame la présidente, il ne fait aucun doute que les petites et moyennes entreprises constituent l'épine dorsale de notre économie. Les employeurs doivent respecter tout un éventail de règles et règlements. La plupart visent à protéger la population, mais certains sont désuets. Il faut qu'ils soient à jour pour permettre aux entreprises de prospérer.

Comment le financement accordé au Comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire réduira-t-il le fardeau des entreprises?

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la présidente, nous devons nous assurer d'améliorer la réglementation pour éliminer les formalités administratives inutiles afin que les entreprises puissent se développer au pays.

M. Ryan Turnbull: Madame la présidente, nous avons tous le droit de vivre à l'abri de la violence. Toutefois, nous avons encore trop de gens au Canada qui continuent de subir de la violence quotidiennement en raison de leur genre, de l'expression de leur genre, de leur identité de genre ou de leur genre perçu, et c'est inacceptable. La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'amplifier ce problème dans les communautés partout au pays.

Comment les fonds prévus dans le budget supplémentaire des dépenses permettront-ils de promouvoir le plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, je remercie mon collègue du mandat important que nous avons reçu en tant que gouvernerment de continuer à mettre l'égalité des genres au cœur de notre travail. C'est ce que nous faisons depuis le début. De plus, nous continuerons, par exemple, à faire progresser le plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe en investissant davantage dans les collectivités.

M. Ryan Turnbull: Madame la présidente, ma question s'adresse au ministre du Tourisme. Dans ma circonscription, j'ai vu de nombreuses entreprises essentielles à notre économie locale éprouver des difficultés tout au long de la pandémie. Je sais que le ministre a travaillé sur ce dossier et qu'il a écouté bon nombre de nos petites entreprises, qui sont essentielles dans l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme.

Le ministre pourrait-il nous informer des mesures qui ont été prises pour aider les petites entreprises du Canada?

• (2215)

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la présidente, nous avons injecté 15 milliards de dollars dans le secteur du tourisme et soutenu 180 000 travailleurs dans des dizaines de milliers d'entreprises. Ajoutons à cela le montant de 1 milliard de dollars prévu au budget de 2021 et le Fonds d'aide au tourisme, qui sera distribué par les agences de développement régional.

Travaux des subsides

Nous sommes ici pour le secteur du tourisme. Nous continuerons à l'être.

M. Ryan Turnbull: Madame la présidente, j'ai une autre question pour la présidente du Conseil du Trésor.

Qu'a fait FedDev pour appuyer la création d'emplois et la croissance économique en Ontario?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, ma réponse sera courte. Comme les députés le savent, nous avons créé un certain nombre d'emplois dans le Sud de l'Ontario. Nous poursuivrons nos investissements dans FedDev pour aider les petites et moyennes entreprises dans différents secteurs.

M. Ryan Turnbull: Madame la présidente, j'aimerais aussi demander au ministre de la Santé de nous parler du financement pour la recherche sur la COVID-19 et des avancées dans ce domaine.

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Madame la présidente, j'aimerais en parler très longtemps, j'ai tellement de choses à dire, mais je sais que vous allez me couper rapidement parce que je vois vos yeux sévères.

Je vais prendre le temps de dire que nous avons effectivement investi autour de 25 milliards de dollars au cours de la dernière année dans la seule lutte contre la COVID-19. Cela a commencé par un investissement de 500 millions de dollars dès la première semaine, en mars 2020.

[Traduction]

M. Ryan Turnbull: Madame la présidente, je sais que le secteur de la restauration a particulièrement souffert. Dans ma circonscription, de nombreuses entreprises s'inquiètent que leurs revenus ne reviennent pas à la normale avant de nombreux mois.

Je me demande si le ministre du Tourisme pourrait nous dire le temps que cela prendra selon le gouvernement pour que les restaurants se remettent de la pandémie et ce qu'il est prévu de faire pour eux.

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la présidente, nous avons récupéré 106 % des emplois perdus. Il y a 154 000 emplois en plus dans le rapport de la semaine passée. La reprise est toutefois inégale à l'échelle du pays. Nous savons que les restaurants et les exploitants d'entreprises touristiques ont besoin de notre aide partout au Canada, et j'encourage donc les partis de l'opposition à voter pour le projet de loi C-2 pour aider ce secteur.

M. Ryan Turnbull: Madame la présidente, la crise des opioïdes a été très préoccupante pour tous les Canadiens pendant la pandémie en raison de l'augmentation du nombre de décès causés par la consommation d'opioïdes.

Je me demande si le ministre de la Santé pourrait nous parler des centres d'injection supervisée et faire le point sur l'approvisionnement sûr en drogues.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, j'ai deux chiffres à présenter. Premièrement, la crise des opioïdes provoque le décès d'environ 20 personnes par jour. Deuxièmement, les centres d'injection supervisée ont permis de sauver environ 20 000 personnes ces dernières années parce qu'on s'y occupe d'elles et qu'on leur fournit des drogues sûres dans un environnement sécuritaire.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Madame la présidente, ce soir je compte poser la plupart de

mes questions au ministre du Tourisme. Le tourisme représente une énorme partie de l'économie canadienne, et une partie encore plus importante de l'économie de ma circonscription, Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest. En temps normal, le Canada accueille 22 millions de visiteurs, et 3 millions d'entre eux se rendent dans la vallée de l'Okanagan et la région de Kootenay.

Beaucoup d'entreprises touristiques ont vraiment souffert des conséquences de la pandémie de COVID ces deux dernières années. Les agents de voyage indépendants comptent parmi les groupes les plus durement touchés. Ce sont des entreprises exploitées par une personne, à domicile, et 85 % des ces exploitants sont des femmes. Une fois de plus, ce sont les femmes qui sont les plus durement touchées — beaucoup plus que les hommes — par la pandémie au chapitre de l'emploi et des occasions d'affaires.

Les agents de voyage indépendants tirent leur revenu de la commission qu'ils touchent en vertu d'un contrat avec les agences de voyages. Ils peuvent attendre de cinq à douze mois avant de toucher leur paie, car ils ne sont payés que lorsque le voyage a lieu. Ces derniers temps, beaucoup de voyages ont été annulés. Les agents de voyage ont pu recevoir la PCU lorsqu'elle était offerte, mais on les a laissés tomber comme une patate chaude lorsque la PCU a pris fin. Ils ne sont tout simplement pas admissibles à aucun des soutiens offerts actuellement par le gouvernement. Pourtant, beaucoup de gens ne voyagent pas, en raison des restrictions de voyages, des retards à la frontière et des exigences en matière de dépistage. Ces entreprises sont vraiment en difficulté. Elles demandent un programme de financement d'urgence pour combler le manque jusqu'à ce que les gens se remettent à voyager.

J'aimerais que le ministre nous dise quel appui le gouvernement compte offrir aux agents de voyage indépendants.

• (2220)

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la présidente, je remercie mon collègue, qui assume notamment le rôle de porte-parole en matière de tourisme, de défendre ce dossier avec ardeur et dignité. Nous avons eu des conversations à ce sujet et sur d'autres questions. Je pense que nous pouvons faire fond sur la relance la plus rapide que nous ayons vue dans l'histoire du pays à la suite d'une récession, puisque 106 % des emplois ont été récupérés depuis le début de la pandémie, et 154 000 emplois ont été annoncés pas plus tard que cette semaine.

Comme mon collègue l'a mentionné, la relance dans le secteur n'est pas uniforme, et nous en sommes conscients. C'est pourquoi j'ai eu l'honneur de présenter à la Chambre, au nom de la ministre des Finances, de nouvelles mesures pour soutenir le secteur du tourisme et les secteurs le plus durement touchés d'ici la fin de la pandémie. J'encourage tous les députés à appuyer le projet de loi C-2.

Je peux dire très clairement que le soutien unanime des centaines de personnes qui participaient au Congrès de l'Association de l'industrie touristique du Canada ici, la semaine dernière, était catégorique. Elles demandent instamment à tous les députés d'adopter le projet de loi C-2 afin que le secteur puisse traverser ce qui sera un autre hiver difficile et se rendre au printemps et au troisième trimestre. Nous pensons que des jours meilleurs attendront alors les membres du secteur du tourisme.

Travaux des subsides

J'ai parlé à des gens du secteur des agents de voyages indépendants, et je sais qu'ils éprouvent des difficultés. Cela dit, je tiens à dire à la Chambre que nous avons soutenu cet important groupe de Canadiens et d'entrepreneurs. Lorsqu'il y avait un risque que ces exploitants ne touchent pas l'argent qu'ils avaient gagné auprès des grandes compagnies aériennes et d'autres secteurs, nous avons fait des pieds et des mains pour défendre leurs intérêts dans le cadre des négociations sur le Crédit d'urgence pour les grands employeurs avec les compagnies aériennes et nous avons obtenu des résultats. Nous travaillons pour régler ce dossier. Il est complexe. Nous avons écouté de nombreux collègues de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et d'ailleurs au pays. Je pense que le message qui a été souligné par la ministre des Finances, c'est que les mesures de soutien mises en place étaient exceptionnelles. Nous serons là pour le secteur du tourisme.

M. Richard Cannings: Madame la présidente, le ministre affirme que nous devrions voter en faveur du projet de loi C-2, mais ce projet de loi n'aide pas les agents de voyages indépendants. Il a dit que la reprise est inégale. Eh bien, le projet de loi C-2 est lui aussi inégal, et il abandonne beaucoup de gens à leur sort, y compris les agents de voyages indépendants.

J'aimerais demander au ministre si les libéraux voudraient bien amender le projet de loi C-2 pour aider les entreprises en démarrage. En effet, beaucoup d'entreprises venaient de voir le jour quand cette pandémie a frappé. Des gens ont investi personnellement des milliers de dollars dans de nouvelles compagnies. Ils ont contracté des emprunts, signé des baux et démarré des entreprises, bon nombre d'entre elles dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, au moment même où la pandémie a éclaté, et ils ont dû cesser immédiatement leurs activités.

Je pense notamment aux hôtels et aux restaurants. Ces entreprises n'ont reçu aucune aide de la part du gouvernement depuis le début de la pandémie parce qu'elles ne possédaient pas de registre pour déterminer les pertes subies. Elles ont des plans et des mécanismes qu'elles veulent que le gouvernement mette en œuvre dans le projet de loi C-2, ou dans une autre de ses mesures, afin de leur donner un coup de pouce.

Elles éprouvent des difficultés depuis le début et ont réussi à survivre malgré la concurrence des autres entreprises, qui elles, ont reçu le soutien dont elles avaient besoin. Elles ont touché la subvention salariale, mais les nouvelles entreprises n'ont rien reçu. Elles demandent au gouvernement de leur permettre d'accéder à des programmes tels que le Programme de crédit pour les secteurs durement touchés afin qu'elles puissent demeurer ouvertes et survivre, car elles ne tiennent qu'à un fil.

• (2225)

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la présidente, il est clair pour les députés que le projet de loi C-2 est une mesure législative complète. Nous avons entendu le secteur hôtelier, de même que le secteur des exploitants d'entreprise touristique et celui des pourvoires. Nous avons entendu des exploitants de champs de tir. Tous ces exploitants d'entreprise commerciale ou touristique, d'un océan à l'autre, sont inclus dans le projet de loi C-2.

Pourquoi? Parce que nous avons écouté les Canadiens. Nous avons écouté les entrepreneurs, de même que les gens du secteur qui avaient besoin de notre aide et notre soutien. On parle d'entrepreneurs qui ont perdu 50 % de leur chiffre d'affaires. Des entrepreneurs qui n'ont tout simplement pas pu maintenir en poste leur per-

sonnel en raison de l'effondrement de la demande à la suite de la fermeture des frontières pour la sécurité des Canadiens.

Comme je l'ai dit à l'Association de l'industrie touristique du Canada la semaine dernière, la sécurité d'abord, les déplacements ensuite. Ce que le secteur du tourisme nous a demandé, ce sont des mesures de soutien qui lui permettraient de survivre à l'hiver et jusqu'au printemps. Nous avons entendu les appels d'agents de voyage indépendants et nous continuerons de travailler dans ce dossier.

Nous avons tout fait pour les Canadiens et pour les entrepreneurs dans le secteur du tourisme. Nous avons présenté le projet de loi C-2 à la Chambre. Nous demandons l'appui des députés de tous les partis pour adopter le projet de loi C-2 afin de procurer au secteur touristique, que l'on retrouve dans chacune des circonscriptions représentées à la Chambre, l'aide et l'espoir dont il a besoin pour passer l'hiver, pour se rendre jusqu'au printemps et pour atteindre le troisième trimestre.

M. Richard Cannings: Madame la présidente, encore une fois, ils ont une solution pour les entreprises qui sont admissibles aux programmes offerts, mais les entreprises en démarrage et les agents de voyage indépendants ne sont pas admissibles, alors ils n'obtiennent aucune aide.

Il y a un autre problème dont les exploitants du secteur du tourisme de ma circonscription m'ont parlé, en particulier les centres de ski comme Big White et RED Mountain. Ces centres de ski embauchent principalement de jeunes voyageurs étrangers qui peuvent travailler au Canada grâce à un visa d'Expérience internationale Canada. Soixante pour cent des employés du centre de ski Big White font partie de cette catégorie.

Ces gens travaillaient lorsque la pandémie a frappé. Dans bien des cas, ils n'ont pas pu rentrer chez eux, alors ils ont travaillé jusqu'à la fin de leur visa, mais ce dernier est maintenant arrivé à expiration. Le traitement des demandes de visas pour faire venir de nouveaux travailleurs est au point mort. Les gens du centre Big White en particulier ont communiqué avec moi pour dire qu'ils prévoyaient une grosse saison cette année, mais qu'ils n'ont pas d'employés. Il leur manque au moins 40 % de leurs employés, mais le traitement des demandes de visas n'avance pas.

Le secteur du ski a désespérément besoin de ces travailleurs. Que fait le gouvernement pour s'assurer que ces travailleurs puissent venir au Canada et aider les entreprises canadiennes à prospérer?

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la présidente, je signale à mon collègue que nous avons entendu les gens du secteur. Nous avons entendu parler des problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs et sous-secteurs de l'industrie du tourisme.

Je répète que 106 % des emplois ont été récupérés depuis les jours les plus sombres de la pandémie, soit toutes les heures d'avant la pandémie et 156 000 emplois l'année dernière. J'espère que mes collègues m'appuieront pendant que je passe en revue certains chiffres. Nous avons fourni 70 millions de dollars pour soutenir les salles de spectacles dans nos régions. Nous avons fourni 200 millions de dollars pour soutenir les grands festivals d'un océan à l'autre. Nous avons prévu 300 millions de dollars dans le budget de 2021 pour établir le Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport et 500 millions de dollars pour le Fonds d'aide au tourisme, qui sera mis en œuvre par l'intermédiaire des agences de développement régional, notamment Prairies-Can et PacifiCan.

Libre à mon collègue d'encourager les habitants de sa circonscription et de sa région à présenter une demande. Nous sommes là pour les Canadiens. Nous sommes là pour le secteur du tourisme. Nous ferons le travail.

Des voix: Bravo!

• (2230)

M. Richard Cannings: Madame la présidente, après avoir écouté ce discours très enthousiaste, le NPD se rend compte de l'ampleur des mesures de soutien offertes aux Canadiens. Une grande partie de ces mesures, presque la totalité en fait, était nos idées, et elles ont été reprises par le gouvernement.

Des voix: Oh, oh!

M. Richard Cannings: Cependant, nous tenons maintenant à signaler des lacunes majeures dans ces mesures de soutien, lacunes que le gouvernement pourrait facilement corriger. Ces entreprises...

La vice-présidente: Je veux juste rappeler aux députés qu'ils doivent laisser le député poser sa question. Je suis sûre que le ministre désire l'entendre pour pouvoir y répondre.

Le député a la parole.

M. Richard Cannings: Madame la présidente, je voulais simplement souligner que nous appuyons une grande partie des mesures que la Chambre a prises au cours des deux dernières années pour soutenir les entreprises et les travailleurs canadiens car, comme je l'ai dit, la plupart d'entre elles sont le fruit de l'initiative du NPD. Il reste encore de grandes lacunes qui pourraient être facilement comblées, mais le ministre se contente de se lever et de parler d'autres choses. Cela n'aide en rien les entreprises qui sont en train de sombrer.

Je voudrais maintenant aborder le gros problème auquel se heurtent les exploitants d'entreprises touristiques et de nombreuses entreprises dans ma circonscription et dans tout le pays. Il s'agit de la pénurie de main-d'œuvre. Dans ma circonscription, le principal facteur expliquant la pénurie de main-d'œuvre est le logement: le revenu moyen y est de 30 000 \$ par an, tandis que le prix moyen d'une maison est de 900 000 \$. Cette disparité entre le coût du logement et le salaire est l'une des pires au pays. Les travailleurs viennent dans l'Okanagan et les Kootenays pour trouver du travail. Or, ce n'est pas le travail qui manque: c'est le logement. Ces travailleurs n'arrivent pas à louer un logement et ils n'ont certainement pas les moyens d'acheter une maison.

Que compte faire le gouvernement pour construire des logements abordables? Je ne parle pas seulement d'accroître le parc résidentiel ou d'aider les gens à acheter leur première maison. Je parle de logements sociaux réellement abordables. Que fera le gouvernement pour aider nos travailleurs et nos entreprises?

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la présidente, mon collègue soulève des questions graves que le gouvernement prend au sérieux. Il existe un lien entre la demande de services, la demande de main-d'œuvre pour fournir ces services et la demande de logement pour que ces travailleurs aient un endroit où vivre. Le gouvernement ne ménagera aucun effort tant que les logements au Canada ne seront pas abordables. Le logement est un droit.

Nous stimulerons le secteur du tourisme. Nous nous occuperons du problème de la pénurie de main-d'œuvre. Nous répondrons aux très sérieuses questions posées par le député d'en face parce que nous prenons au sérieux ce secteur, ses entrepreneurs et les tra-

vailleurs canadiens. Nous avons été là pour eux depuis le début de la pandémie, et nous le serons jusqu'à sa fin.

Je vais parler de trois missions que le gouvernement veut absolument entreprendre. Nos partenaires à l'échelle du pays et nous continuerons d'agir comme des chefs de file. Nous ferons preuve de leadership dans ce secteur. Nous collaborerons avec nos partenaires d'un océan à l'autre, y compris des députés et des fournisseurs de partout au Canada et dans le monde. Puis, nous inciterons les Canadiens à parcourir notre pays et les touristes étrangers à venir visiter le Canada parce que je sais une chose: quand les touristes tombent amoureux du Canada, cet amour dure éternellement.

La vice-présidente: Comme le temps prévu aujourd'hui pour le débat sur cette question est écoulé, conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre, la Chambre reprendra l'étude de tous les crédits du budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 demain, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

Le comité s'ajourne maintenant.

* * *

• (2235)

[Français]

MESSAGE DU SÉNAT

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi suivant, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre: le projet de loi S-2, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada et apportant des modifications corrélatives et connexes à d'autres lois.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Madame la Présidente, moins d'une semaine après que le premier ministre s'est rendu à Washington pour rencontrer le président Biden, les États-Unis ont annoncé qu'ils allaient doubler les droits de douane sur le bois d'œuvre canadien. Le premier ministre n'est pas parvenu non plus à obtenir des concessions sur l'agriculture, les pipelines, les menaces à notre industrie automobile et, de façon plus générale, les politiques néfastes d'achat aux États-Unis de l'administration américaine. La situation a soulevé de sérieuses questions sur la capacité du gouvernement à négocier avec notre plus proche allié.

Le protectionnisme américain continue d'être une menace pour l'industrie canadienne et met des emplois en péril dans la circonscription de Kenora, partout dans le Nord de l'Ontario et partout au pays. Les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada, et nous avons besoin d'un gouvernement et d'un premier ministre qui sont capables d'assurer un traitement équitable des travailleurs et des industries d'ici.

Motion d'ajournement

Plus encore, c'est la vie des gens qui est en jeu. Ces personnes peuvent ne pas savoir d'où viendra leur prochaine paie ou elles subissent constamment le stress de la menace de congédiements ou de pertes d'emploi. Ces personnes et leur famille ont besoin de savoir que le gouvernement défend leurs intérêts. Elles ont besoin de résultats concrets pour continuer à gagner leur vie.

La semaine dernière, pendant la période des questions, j'ai insisté sur l'incapacité du gouvernement à travailler efficacement avec les États-Unis et j'ai reçu une réponse très insatisfaisante de la part de la ministre. Bien franchement, elle ne rassurera personne dans la circonscription de Kenora ou dans le Nord de l'Ontario.

Lorsqu'on lui a posé d'autres questions, notamment durant le débat exploratoire, la ministre a été incapable de dire à la Chambre combien de séances de négociations les libéraux avaient tenues avec la représentante des États-Unis pour le commerce extérieur. Le gouvernement a été incapable de véritablement expliquer son plan pour mettre un terme à ce différend. Le gouvernement a également été incapable de parler des mesures de rétorsion qu'il compte prendre, s'il y en a, ni de la voie à suivre pour rebâtir la relation qui est manifestement compromise avec l'administration américaine.

La ministre du Commerce international a précédemment indiqué à la Chambre que le gouvernement avait fait du bon travail dans ce dossier. Je crois que cela démontre à quel point le gouvernement ignore ce qui se passe sur le terrain.

Les travailleurs de ma circonscription et de partout au pays veulent obtenir les réponses aux questions que j'ai posées. J'espère qu'un député ministériel parviendra à fournir ces réponses ce soir.

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Madame la Présidente, l'industrie du bois d'œuvre résineux constitue une priorité pour le gouvernement du Canada.

C'est une assise économique pour de nombreuses collectivités partout au pays et un élément central du secteur forestier du Canada, qui a contribué pour plus de 25 milliards de dollars au PIB en 2020 et donné de l'emploi à près de 185 000 travailleurs. Nous pouvons être fiers de notre industrie du bois d'œuvre résineux et notre gouvernement en défend vigoureusement les intérêts.

Je dois dire que le Canada est particulièrement déçu que les États-Unis aient décidé d'augmenter injustement les droits qu'ils imposent à la plupart des producteurs de bois d'œuvre résineux canadiens. Ces droits injustifiés causent du tort à nos communautés, à nos entreprises et à nos travailleurs canadiens.

La semaine dernière, ma collègue, la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, était à Washington pour rencontrer des leaders du Congrès américain et des intervenants afin de défendre les intérêts canadiens et de soulever les questions qui s'imposent sur le bois d'œuvre résineux. Le 18 novembre dernier, le premier ministre s'est aussi entretenu avec le président des États-Unis à ce sujet. La ministre des Affaires étrangères a également fait part de la position du Canada lors de sa rencontre avec le secrétaire d'État américain le 12 novembre dernier. Parallèlement, les hauts fonctionnaires canadiens réitérent ce message à chaque occasion où ils rencontrent leurs homologues américains.

Je peux assurer que nous travaillons sans relâche avec le gouvernement américain pour parvenir à un dénouement positif de ce conflit.

Nous restons convaincus qu'un règlement négocié est non seulement possible, mais aussi dans l'intérêt dans nos deux pays. En tant que ministre québécoise, je suis moi-même choquée de voir qu'une entreprise de chez nous, Produits forestiers Résolu, se voit imposer un taux de douanes combiné plus élevé que les autres compagnies. C'est tout simplement inacceptable.

Le Canada demande aux États-Unis de mettre fin à l'imposition de ces droits injustes et injustifiés sur les produits canadiens du bois d'œuvre résineux, mais les États-Unis n'ont pas démontré d'intérêt à discuter sérieusement pour résoudre la situation d'une manière mutuellement acceptable.

Finalement, je tiens à réitérer que le gouvernement du Canada continuera de défendre vigoureusement l'industrie canadienne du bois d'œuvre résineux au moyen des recours en vertu du chapitre 19 de l'ALENA et du chapitre 10 de l'ACEUM, de même qu'auprès de l'Organisation mondiale du commerce.

Dans le passé, des tribunaux neutres et indépendants ont statué que les allégations des États-Unis étaient sans fondement et nous croyons fermement que ce sera encore le cas cette fois-ci.

● (2240)

[Traduction]

M. Eric Melillo: Madame la Présidente, en vérité, le statu quo ne fonctionne tout simplement pas. Les ministériels ne cessent de dire qu'ils ont soulevé la question et qu'ils sont déçus de la décision des États-Unis. À ce stade-ci, on ne sait pas au juste ce que le gouvernement fait activement pour régler la situation et quand les Canadiens peuvent s'attendre à voir des résultats.

Les travailleurs de ma circonscription ont besoin que le gouvernement règle ce dossier de manière fructueuse. Tout le Canada a besoin de voir le gouvernement réussir dans ce dossier. Tandis que nous attendons une décision relative à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, les travailleurs de ma circonscription vivent chaque jour de plus en plus d'instabilité. Je presse le gouvernement et la ministre d'aller au-delà des belles paroles et de montrer ce qu'ils font concrètement pour régler la situation.

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier: Madame la Présidente, au cours des six dernières années, à chaque fois, des centaines de milliers d'emplois canadiens ont été menacés et nous avons agi en conséquence.

Notre position est très claire: aucun, et je dis bien aucun droit ne devrait être imposé sur les exportations de bois d'œuvre canadien. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec les travailleurs et les intervenants du secteur forestier, que je tiens à rassurer en leur disant que nous serons toujours là pour défendre leurs intérêts, leurs familles et leurs communautés.

Je tiens à souligner que nous poursuivons nos contestations et que nous continuerons de faire pression sur nos homologues américains pour qu'ils annulent ces mesures commerciales injustes et injustifiées.

[Traduction]

LE LOGEMENT

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, ma circonscription, Vancouver-Est, compte la troisième communauté autochtone en milieu urbain en importance au pays. On y trouvait aussi le plus grand camp d'itinérants du pays. Ce camp a été démantelé, mais il y a encore des itinérants dans les rues, et je vois des tentes partout. Les mois d'hiver approchent, et le temps est froid et humide.

La lacune la plus flagrante dans la Stratégie nationale sur le logement, c'est l'absence d'une stratégie sur le logement dans les collectivités urbaines, rurales et du Nord qui soit conçue pour et par les Autochtones. Comme le caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine l'a indiqué, la stratégie de logement autochtone fondée sur les distinctions comporte d'énormes lacunes pour 87 % des Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves; il a appelé le gouvernement à combler les énormes lacunes en matière de logement.

La proposition visant la mise en œuvre d'une quatrième stratégie comprenant des programmes et des investissements pour les Autochtones dans les collectivités urbaines, rurales et du Nord s'appuyant sur des mesures budgétaires a été appuyée à l'unanimité par les membres autochtones et non autochtones de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine. C'était en 2018. Même si les libéraux se sont engagés à mettre en œuvre une stratégie sur le logement dans les collectivités urbaines, rurales et du Nord qui soit conçue pour et par les Autochtones, cet engagement ne s'est toujours pas concrétisé.

Budget après budget, les libéraux n'ont pas tenu leurs promesses. En réponse au budget de 2021, Robert Byers, président du caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, a déclaré que l'absence d'une telle stratégie dans le budget de 2021 est une honte. Tim Richter, président-directeur général de l'ACMFI, a affirmé de son côté que c'était « une déception cruelle ».

Le discours du Trône ne contenait rien au sujet d'une stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et nordique conçue « pour les Autochtones et par les Autochtones », même si ce sont les ménages autochtones qui ont les besoins les plus pressants en matière de logement au Canada. La proportion est de 22,3 % dans les Territoires du Nord-Ouest, de 24,1 % au Yukon et de 44,3 % au Nunavut.

Le directeur parlementaire du budget a récemment indiqué que 124 000 ménages autochtones sont dans le besoin, dont 37 500 qui se trouvent en situation d'itinérance chaque année. L'écart d'abordabilité annuel est de 636 millions de dollars. Winnipeg compte le plus grand nombre de ménages autochtones ayant besoin d'un logement, soit environ 9 000, Vancouver occupant la deuxième place avec 6 000 ménages.

Nous savons aussi que les Autochtones sont 11 fois plus susceptibles d'avoir recours à un refuge pour sans-abri. Enfin, 7 000 Autochtones vivent dans des refuges ou sont sans-abri dans 61 collectivités.

Le gouvernement doit cesser de prononcer des discours prémâchés. Il est temps de passer à l'action. Je demande au ministre d'inclure dans la mise à jour financière une stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et nordique « pour les Autochtones, par les Autochtones » ainsi que la création d'un centre national du loge-

Motion d'ajournement

ment conçu et géré par des fournisseurs de logements aux Autochtones.

Il est absolument essentiel que le gouvernement agisse. Si le gouvernement veut sérieusement que la communauté croie que la réconciliation est sa priorité absolue, il doit agir. Je ne veux pas entendre des députés ministériels prendre la parole pour se pêter les bretelles et dire qu'ils font de l'excellent travail. Ils n'ont pas à chercher bien loin pour constater que ce que je dis est vrai. Ils n'ont qu'à venir dans ma circonscription, Vancouver-Est, et je les emmènerai dans les rues. Ils verront par eux-mêmes...

• (2245)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le temps de parole de la députée est écoulé. Elle disposera d'une minute pour la réplique.

Nous allons permettre au ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion de répondre.

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Madame la Présidente, je remercie ma collègue de Vancouver-Est d'avoir souligné les besoins profonds et urgents des Autochtones en matière de logement.

Comme l'a fait remarquer la députée, les Autochtones sont surreprésentés parmi la population des sans-abri. C'est le cas dans presque toutes les grandes villes du Canada. Je peux assurer à la députée et à tous les Canadiens que nous sommes fermement résolus à élaborer conjointement une stratégie de logement pour les Autochtones en région urbaine, rurale et nordique. Cette stratégie comprendra un centre national du logement autochtone. Grâce à ce centre, les peuples autochtones superviseront les programmes fédéraux de logements autochtones lorsqu'ils seront pleinement réalisés.

Dans le cadre de nos discussions avec nos partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ils nous ont dit vouloir une stratégie qui favorisera la réconciliation et qui est destinée aux Autochtones et conçue par eux. Le gouvernement est d'accord, et c'est ce qui motive notre travail avec nos partenaires autochtones sur l'élaboration de cette stratégie urbaine, rurale et nordique.

Tandis que nous progressons vers l'établissement de cette stratégie, nous continuerons de répondre aux besoins intenses et criants en matière de logement au pays.

Par exemple, nous avons fait du financement consacré aux Autochtones une priorité grâce à l'Initiative pour la création rapide de logements, une initiative de 2,5 milliards de dollars. D'ailleurs, à la première phase du programme, près de 40 % de toutes les unités créées dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements aideront des Autochtones. Nous serons bientôt en mesure de communiquer des nouvelles concernant la deuxième phase de ce programme, qui créera en fin de compte au moins 9 200 logements abordables et permanents pour nos populations les plus vulnérables.

Nous intervenons également à l'égard du besoin urgent de refuges et de logements supervisés ou de transition pour les femmes et les enfants autochtones qui fuient la violence fondée sur le sexe. Plus tôt ce mois, le gouvernement a annoncé plus de 724 millions de dollars pour construire et soutenir l'exploitation d'au moins 38 refuges, de 50 maisons de transition au Canada, y compris dans les milieux urbains et le Nord. Cela fait suite à l'initiative précédente que nous avons annoncée en juin dernier afin d'aménager 12 refuges au Canada.

Motion d'ajournement

En plus des investissements les plus récents, nous continuons de constater d'importants progrès grâce aux programmes de notre Stratégie nationale sur le logement. Plus de 72,5 milliards de dollars ont été investis dans le cadre de cette stratégie et, comme je l'ai dit, nous avons donné la priorité aux besoins des communautés autochtones et nordiques en matière de logement dans l'ensemble des éléments de la stratégie. En outre, nous avons réservé un financement de 638 millions de dollars pour améliorer la situation du logement des Autochtones dans les communautés urbaines, rurales et nordiques dès maintenant et pour les générations futures.

Nous allons continuer d'accroître nos investissements en matière de logement. Dans le plus récent discours du Trône, nous avons également annoncé des plans pour de nouveaux programmes qui seront conçus de façon à améliorer l'accès au logement des familles dans le continuum du logement. Cela comprend un projet pour la création d'un fonds pour accélérer la construction de logement de 4 milliards de dollars afin d'aider les municipalités à éponger l'arriéré en matière de développement pour que les projets puissent être lancés plus rapidement. Il y a également un programme de location avec option d'achat qui vise à améliorer les chances des familles d'atteindre leur rêve d'accéder à la propriété.

C'est un élément important de notre engagement et nous continuerons, comme je l'ai dit, à donner la priorité aux logements pour les Autochtones dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. En fait, c'est dans cette optique que nous effectuons nos investissements. Toutefois, la députée a raison quand elle affirme que nous devons faire davantage de progrès pour nous assurer d'avoir une stratégie de logement distincte pour les Autochtones en région urbaine, rurale et nordique. Une telle stratégie peut seulement être élaborée conjointement avec les Autochtones et dirigée par eux.

• (2250)

Mme Jenny Kwan: Madame la présidente, je suis désolée, mais cela fait quatre ans que le gouvernement libéral fait cette promesse sans y donner suite. Elle ne se trouve même pas dans le discours du Trône. Le ministre souligne la nécessité d'une stratégie sur le logement pour et par les Autochtones en région urbaine, rurale et nordique. Les mesures que le ministre vient de mentionner n'aideront pas les Autochtones qui éprouvent des besoins impérieux de logement, voilà la réalité.

Si le ministre croit vraiment ce qu'il vient de dire, à savoir que le gouvernement va mettre en œuvre une stratégie sur le logement pour et par les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique et établir un centre du logement, nous avisera-t-il si des engagements sont pris à ce sujet dans la mise à jour financière du 14 décembre? Le ministre doit joindre le geste à la parole.

L'hon. Ahmed Hussen: Madame la Présidente, nous avons pris des mesures. La députée n'a qu'à regarder les projets qui ont été approuvés à la première phase de l'Initiative pour la création rapide de logements. Elle peut constater que 38 %, presque 40 %, de tous les projets qui ont été acceptés dans le cadre de cette initiative ciblaient des Autochtones.

La députée choisit de ne pas tenir compte des 638 millions de dollars réservés au logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Elle choisit d'ignorer le fait que nous sommes le gouvernement qui a investi le plus d'argent dans le logement abordable de l'histoire des Territoires du Nord-Ouest et qui a débloqué des fonds fédéraux pour le Yukon et le Nunavut.

Nous continuerons à en faire plus, mais il est évident que nous avons aussi fait beaucoup de progrès.

L'EMPLOI

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Madame la Présidente, c'est un privilège de me voir accorder à cette heure très tardive la possibilité de participer à un débat d'ajournement sur la crise de la main-d'œuvre.

Dans un récent discours sur la relance économique, le gouvernement affirmait ne vouloir laisser pour compte aucun travailleur ni aucune région. Pourtant, à aucun moment n'a-t-il mentionné dans ce discours la pénurie de main-d'œuvre que connaissent des milliers de petites et de moyennes entreprises. Le fait de laisser les petites entreprises à la dérive constitue un obstacle à la relance après la pandémie de COVID-19. En tant que députée de Kelowna—Lake Country, je peux affirmer que les entreprises locales subissent les effets de cette pénurie, puisqu'elles n'ont pas assez d'employés pour offrir leurs biens et services comme avant.

Jason Davis, qui exploite la succursale d'Okanagan d'une entreprise de sécurité, m'a confié qu'une baisse importante du nombre de candidats faisait subir des pertes à l'entreprise. Il estime que l'entreprise perd plus de 100 000 \$ de chiffre d'affaires garanti par contrat en raison de la réduction du personnel. Cela s'ajoute aux centaines de milliers de dollars supplémentaires que l'entreprise a été forcée de payer en pénalités pour ne pas avoir rempli ses obligations contractuelles, à la hausse des coûts de recrutement et à l'incapacité d'accepter davantage de travail. Beaucoup d'autres entrepreneurs m'ont raconté une histoire semblable. Travaillant dans le domaine de la sécurité, ces entreprises sont en mesure de constater à quel point la pénurie de main-d'œuvre a été dommageable dans ce secteur de même que pour beaucoup d'autres entreprises avec lesquelles elles font affaire.

Toutefois, les employeurs comme Jason ne se présentent pas à mon bureau seulement pour parler de leurs difficultés. Ils viennent me proposer des solutions. Il a des suggestions concernant le programme des travailleurs étrangers temporaires. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons aussi envisagé des solutions pour résoudre la crise de la main-d'œuvre. Avec le président de la Thompson Okanagan Tourism Association, j'ai déjà envoyé une lettre au ministre de l'Immigration pour lui demander de prolonger les visas de travail expirés des personnes qui se trouvent déjà au Canada. C'est une solution facile, mais nous n'avons toujours pas reçu de réponse et le gouvernement reste muet. Ignorer nos mises en garde au sujet de la crise de la main-d'œuvre ne fera pas disparaître le problème. Cela assurera la déconfiture de notre relance.

Selon Statistique Canada, il y avait plus d'un million d'emplois vacants au pays en septembre. Le même mois, environ un million de personnes ont touché la Prestation canadienne d'urgence. Économique RBC rapporte qu'une entreprise sur trois est aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre. Selon un rapport de la Banque de développement du Canada du gouvernement, 55 % des entrepreneurs ont de la difficulté à embaucher les travailleurs dont ils ont besoin.

Nous n'avons pas à laisser ce pays foncer sur un iceberg qui prend de l'expansion. Nous pouvons choisir d'intervenir de façon à ce que la relance profite à l'ensemble des entreprises et des travailleurs. Nous pouvons veiller à ce que les Canadiens continuent d'occuper de bons emplois bien rémunérés qui leur permettent de soutenir leurs collectivités en offrant des biens et services abordables. Nous devons faire en sorte que les gens qui le peuvent puissent retourner au travail.

Nous pouvons nous assurer que les Canadiens continueront de dépenser dans les petites entreprises en nous attaquant à l'inflation qui monte en flèche et qui fait grimper les factures de gaz et d'épicerie. Nous pouvons renforcer nos chaînes d'approvisionnement en veillant à ce que les entrepôts, les ports et les entreprises de camionnage aient le personnel nécessaire pour répondre à leurs besoins. Nous pouvons répondre à l'endettement accru des entreprises, qui doivent maintenant assumer en moyenne une nouvelle dette de 170 000 \$. Nous pouvons répondre à la hausse des coûts pour les petites entreprises en cessant d'augmenter les charges sociales imposées par le gouvernement fédéral.

J'exhorte le gouvernement à prendre note de ces recommandations et des nombreuses autres idées exprimées par mes collègues de toutes allégeances. Les projets de loi rédigés à la hâte comme le projet de loi C-2 ne vont pas résoudre la pénurie de main-d'œuvre. Je demande au gouvernement de travailler en collaboration à la Chambre afin de s'attaquer à la pénurie croissante de main-d'œuvre qui risque de nuire aux petites entreprises et à la relance économique.

● (2255)

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Madame la Présidente, je connais très bien la circonscription de la députée, car j'y ai passé beaucoup de temps lorsque j'étais un homme d'affaires, avant mon saut en politique, ainsi que dans le cadre de mon entraînement en vue d'un triathlon Ironman, ce qui me semble être dans une autre vie. En tout cas, c'était à une époque où mon crâne était plus garni.

Mais venons-en au point. La députée d'en face soulève une question importante. C'est une préoccupation pour l'ensemble du gouvernement. J'ai eu des discussions avec le ministre de l'Immigration à ce sujet. Je crois que nous pouvons d'abord convenir que 106 % des emplois ont été récupérés depuis le pire de la pandémie, que 154 000 emplois se seraient ajoutés à l'économie canadienne au cours du dernier mois, et que toutes les heures perdues pendant la pandémie ont également été récupérées. Ce sont là des données importantes dont il faut tenir compte.

En ce moment, au Canada, aucune politique économique n'est plus importante que celle qui consiste à remporter la lutte contre la COVID. Cela a une incidence sur les personnes que nous pouvons admettre au pays afin de réduire la pénurie de main-d'œuvre. Je crois que le projet de loi C-2 constitue une part importante de ce casse-tête, car il renferme des mesures ciblées d'aide financière aux entreprises et de soutien du revenu, dont les mesures de soutien d'urgence en cas de confinement dont nous avons besoin pour lutter contre le variant Omicron.

Si on prend un peu de recul afin d'examiner le moment où la crise a frappé, on constate que le gouvernement a rapidement mis en place toute une gamme de programmes efficaces à grande échelle afin d'aider les Canadiens à traverser le plus grand choc économique de notre pays depuis la Grande Dépression. Ces mesures étaient nécessaires et sans précédent de notre vivant.

[Français]

D'un bout à l'autre du pays, ces programmes ont servi de bouée de sauvetage pour les travailleurs et les entreprises. Ils ont permis de protéger des millions d'emplois et des centaines de milliers d'entreprises canadiennes à traverser les pires jours de la pandémie.

Toutefois, ces mesures d'urgence se sont toujours voulues temporaires pour aider les gens à traverser la crise. Heureusement, nous

Motion d'ajournement

entamons maintenant une nouvelle phase qui s'annonce très différente des chapitres sombres de notre lutte contre la COVID-19.

[Traduction]

Grâce à l'une des campagnes de vaccination les plus réussies au monde, la plupart des entreprises rouvrent leurs portes en toute sécurité et l'emploi dépasse désormais les niveaux d'avant la pandémie.

Nous savons que le gagne-pain de certains travailleurs et les activités de certaines entreprises sont encore touchés par les restrictions liées à la pandémie. C'est pourquoi il est important de passer à nos mesures de soutien. Nous passons à des mesures plus ciblées, qui permettront d'apporter de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin et de continuer à créer des emplois et de la croissance tout en gérant prudemment les dépenses publiques.

Certains se demandent peut-être comment nous pouvons dire que nous avons atteint un moment décisif dans la reprise économique du Canada après la récession causée par la COVID. Je vais souligner les indicateurs du plan d'intervention économique réussi du gouvernement, qui nous a menés où nous en sommes aujourd'hui.

● (2300)

[Français]

L'année dernière, notre gouvernement a promis lors du discours du Trône de créer 1 million d'emplois, un but que nous avons atteint en septembre cette année quand le Canada a récupéré la totalité des emplois perdus au pire point de la récession causée par la COVID-19. Cela représente 3 millions d'emplois récupérés depuis le printemps 2020.

[Traduction]

Les magasins et les entreprises sont ouverts, et les Canadiens font leur part pour que la réouverture se fasse en toute sécurité. Ils retroussent leurs manches, se font vacciner et suivent les conseils de santé publique. Il s'agit d'une partie importante du plan global visant à remettre les Canadiens au travail afin de se remettre complètement de la pandémie de COVID-19.

Nous comprenons les préoccupations de la députée d'en face et nous adoptons une approche pangouvernementale pour y répondre.

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, je tiens à rappeler encore une fois au gouvernement le danger que posent pour l'économie les pénuries de main-d'œuvre dans les petites entreprises. Les petites entreprises emploient environ 70 % des Canadiens qui travaillent dans le secteur privé. Dix-neuf des vingt entreprises qui emploient des Canadiens sont des petites entreprises. Elles sont le plus grand moteur de l'innovation et de la prospérité au Canada et sont à la base de notre réussite économique.

Selon la plus récente enquête de Statistique Canada sur la conjoncture économique, plus d'une entreprise sur quatre s'attend à ce que sa rentabilité diminue avant la fin de l'année. L'inaction du gouvernement dans cette crise de la main-d'œuvre ne fera que causer plus de stress aux entrepreneurs qui travaillent des heures toujours plus longues et elle entraînera la fermeture de plus d'entreprises au cours de la nouvelle année. La préservation des emplois bien rémunérés des Canadiens devrait être une priorité essentielle pour le gouvernement. Cependant, sans un secteur de la petite entreprise qui prospère, au lieu de voter, il sera impossible pour les Canadiens de retourner au travail.

Motion d'ajournement

L'hon. Randy Boissonnault: Madame la Présidente, j'ai dirigé une petite entreprise avant de me lancer en politique et j'ai continué à la diriger pendant que j'étais en période de transition entre deux emplois politiques. Je comprends le processus de création d'emplois. Je comprends les difficultés auxquelles se heurtent les entrepreneurs d'un bout à l'autre du pays. Je comprends les difficultés particulières auxquelles se heurtent les exploitants du secteur touristique.

Le gouvernement a été là pour les petites entreprises. Nous l'avons prouvé pendant la pandémie. Nous serons là jusqu'à ce que

la pandémie soit terminée. Nous assurerons une reprise économique vigoureuse afin que tous les entrepreneurs, leurs familles et leurs employés comprennent qu'ils peuvent compter sur le gouvernement libéral dans les moments critiques.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 23 h 2.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 7 décembre 2021

AFFAIRES COURANTES		M. Chong	715
Loi modifiant le Code criminel et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances		M. Blois	716
M. Lametti	709	M. Villemure	716
Projet de loi C-5. Présentation et première lecture	709	Mme Gazan	716
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	709		
Les délégations interparlementaires		Les travaux de la Chambre	
M. Drouin	709	Mme Mathysen	717
		Motion	717
		Adoption de la motion	717
La Loi sur la défense nationale		Travaux des subsides	
M. Garrison	709	Motion de l'opposition — Le comité spécial sur l'Afghanistan	
Projet de loi C-206. Présentation et première lecture	709	Motion	717
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	709	M. Oliphant	717
		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	720
La Déclaration canadienne des droits		M. Hallan	720
Mme Blaney	709	Mme Vignola	720
Projet de loi C-207. Présentation et première lecture	709	Mme McPherson	720
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	710	M. Ruff	721
		M. Blois	721
		Mme Normandin	721
Pétitions		M. Ruff	723
L'oléoduc Trans Mountain		M. Longfield	723
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	710	M. MacGregor	723
		Mme Shanahan	723
Les pompiers volontaires et le personnel de recherche et sauvetage		M. Brunelle-Duceppe	724
M. MacGregor	710	M. Blois	725
		M. Ruff	725
Postes Canada		Mme McPherson	726
Mme Blaney	710	Mme McPherson	726
		M. Lamoureux	727
Les marchés agricoles		Mme May (Saanich—Gulf Islands)	728
Mme Zarrillo	710	M. MacGregor	728
		Mme Kwan	728
Les pompiers volontaires et le personnel en recherche et sauvetage		M. Lamoureux	729
M. Johns	711	M. Carrie	730
		Mme Gazan	730
Questions au Feuilleton		Mme Findlay	730
Mme Khera	711	M. Perron	731
		M. Lamoureux	732
Demande de débat d'urgence		Mme Zarrillo	732
Les opioïdes		M. Villemure	732
M. Johns	711	M. Paul-Hus	732
		M. Simard	734
Décision de la présidence		M. Lamoureux	734
Le Président	711	M. Ruff	734
		M. Lamoureux	734
		M. Ruff	736
		Mme Paupé	737
		M. MacGregor	737
		M. Maguire	737
		M. Fergus	738
		M. Hallan	738
		M. Gerretsen	739
		M. Angus	740
		M. Genuis	740
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT			
Travaux des subsides			
Motion de l'opposition — Le comité spécial sur l'Afghanistan			
M. O'Toole	711		
Motion	711		
M. Lamoureux	714		
Mme Normandin	714		
Mme McPherson	714		

Mme Vecchio	740	M. Trudeau	746
		M. O'Toole	747
		M. Trudeau	747
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS			
Le service communautaire			
M. Vuong	742		
Taiwan			
Mme Sgro	742		
Les droits de la personne			
M. Genuis	742		
Sa Sainteté Pramukh Swami Maharaj			
M. Arya	742		
Le parc Cartier-Brébeuf			
Mme Vignola	742		
Des dons pour les Fêtes dans Vimy			
Mme Koutrakis	743		
Le jubilé de platine de la reine			
Mme Gallant	743		
John Meaney			
M. Scarpaleggia	743		
La participation des femmes à la vie publique			
Mme Diab	743		
Sa Sainteté Pramukh Swami Maharaj			
M. Uppal	744		
La radiodiffusion locale			
M. Hardie	744		
Les banques alimentaires			
M. Généreux	744		
Les femmes et l'égalité des genres			
Mme Gladu	744		
La recherche sur la capacité d'intervention en cas de pandémie			
M. van Koeverden	745		
L'Alberta			
Mme McPherson	745		
Le Musée maritime de Charlevoix			
Mme Desbiens	745		
Chilliwack—Hope			
M. Strahl	745		
Bob Kilger			
Mme O'Connell	746		
QUESTIONS ORALES			
Les affaires étrangères			
M. O'Toole	746		
M. Trudeau	746		
M. O'Toole	746		
M. Trudeau	746		
M. O'Toole	746		
M. Trudeau	746		
M. O'Toole	746		
L'environnement			
M. Blanchet	747		
M. Trudeau	747		
M. Blanchet	747		
M. Trudeau	747		
L'économie			
M. Singh	747		
M. Trudeau	747		
M. Singh	747		
M. Trudeau	748		
Les affaires étrangères			
Mme Findlay	748		
Mme Joly	748		
Mme Findlay	748		
M. Fraser	748		
M. Deltell	748		
Mme Joly	748		
M. Deltell	749		
Mme Joly	749		
M. Hallan	749		
Mme Joly	749		
M. Hallan	749		
M. Fraser	749		
La sécurité publique			
Mme Michaud	749		
M. Mendicino	750		
Mme Michaud	750		
M. Mendicino	750		
Mme Michaud	750		
M. Mendicino	750		
Le logement			
M. Poilievre	750		
Mme Freeland	750		
M. Poilievre	750		
M. Hussen	750		
L'emploi			
M. Gourde	751		
Mme Qualtrough	751		
M. Gourde	751		
Mme Freeland	751		
Les aînés			
Mme Mathysen	751		
Mme Khera	751		
Les mesures de soutien économique en lien avec la COVID-19			
M. Blaikie	751		
Mme Qualtrough	751		
La santé			
M. Hanley	752		
Mme Bennett	752		
M. Baldinelli	752		
M. Mendicino	752		
M. Albas	752		
M. Mendicino	752		

Mme Dancho	752
M. Alghabra	753
M. Berthold	753
M. Duclos	753
M. Thériault	753
M. Duclos	753
M. Thériault	753
M. Duclos	753
Les télécommunications	
Mme Rood	753
Mme Hutchings	753
L'économie	
M. Brock	754
Mme Freeland	754
M. Morrison	754
Mme Freeland	754
La petite entreprise	
M. Dubourg	754
Mme Ng	754
La santé	
M. Lake	754
Mme Bennett	754
Le logement	
M. Vidal	755
M. Hussien	755
Les transports	
M. Davidson	755
M. Alghabra	755
Les aînés	
M. Chahal	755
Mme Khera	755
La santé	
M. Davies	756
M. Sajjan	756
Mme McPherson	756
M. Sajjan	756
La violence par armes à feu	
Mme Michaud	756
Motion	756
Adoption de la motion	756
Les comités de la Chambre	
M. Julian	756
Motion	756
Adoption de la motion	756
Recours au Règlement	
Le bruit à la Chambre	
M. Deltell	756
M. Holland	757
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	757
M. Lake	757
Privilège	
L'accès des députés à la Cité parlementaire — Décision de la présidence	
Le Président	757

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Le comité spécial sur l'Afghanistan

Motion	758
M. Gerretsen	758
M. Brassard	759
M. Lemire	759
Mme Kwan	760
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	760
Mme Sudds	760
M. Hallan	761
M. Desilets	761
Mme Kwan	762
M. Uppal	762
M. Lamoureux	763
M. Green	763
M. Hallan	764
M. Brassard	764
M. Lamoureux	765
Mme Kwan	766
M. Morrison	766
M. Fergus	766
M. Dalton	767
M. Desilets	767
Mme Kwan	767
M. van Koeverden	768
Mme Zahid	768
M. Maguire	769
M. Lemire	769
M. Green	770
M. Bezan	770
M. Lamoureux	771
Mme Kwan	772
M. Lemire	772
M. Ruff	772
M. van Koeverden	774
M. Desilets	774
M. Green	774
M. Bergeron	774
Amendement	777

Le Code criminel

Projet de loi C-3 — Avis de motion d'attribution de temps

Mme Leboutillier	777
------------------------	-----

Travaux des subsides

Motion de l'opposition — Le comité spécial sur l'Afghanistan

Motion	777
M. Aboultaif	777
M. van Koeverden	777
M. Boulerice	778
M. Ruff	778
M. Lemire	778

Les travaux de la Chambre

M. Turnbull	779
Motion	779
Adoption de la motion	779

Travaux des subsides**Motion de l'opposition—Le comité spécial sur l'Afghanistan**

Motion	779
M. Ellis	779
M. Lamoureux	780
Mme Kwan	780
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	781
Report du vote sur l'amendement	781

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2021-2022

Étude en comité plénier de tous les crédits au titre du budget supplémentaire des dépenses (B), Mme Carol Hughes au fauteuil	781
La vice-présidente	781
M. Chong	782
Mme Joly	782
M. Boissonnault	783
M. Hallan	783
Mme Fortier	783
Mme Joly	784
Mme Fortier	784
Mme Romanado	786
M. Turnbull	786
M. Lamoureux	786
M. Miller	786
M. Coteau	786
M. Ste-Marie	787
M. Boissonnault	787
M. Duclos	788
M. Blaikie	789
M. Duclos	789
M. Boissonnault	789
Mme Fortier	791
M. Boissonnault	791
M. May (Cambridge)	793
M. Lamoureux	793
M. Barlow	794
Mme Joly	794
M. Boissonnault	795
M. Hoback	795
M. Miller	796
M. Duclos	797
M. van Koeverden	798
M. Sidhu (Brampton-Est)	798
M. Turnbull	798
M. Lamoureux	799

M. Paul-Hus	799
Mme Joly	799
M. Bezan	801
Mme Joly	802
M. Sidhu (Brampton-Est)	803
M. van Koeverden	804
Mme Findlay	804
Mme Joly	804
M. Morantz	805
M. Miller	807
Mme Romanado	808
M. Turnbull	808
M. Lamoureux	809
M. Bergeron	809
Mme Joly	809
M. Duclos	810
Mme Dhillon	811
Mme Fortier	813
M. Boissonnault	813
M. Duclos	814
M. Zimmer	814
Mme Joly	814
Mme Rempel Garner	815
Mme Joly	815
M. Turnbull	817
Mme Fortier	818
M. Boissonnault	818
M. Duclos	819
M. Cannings	819
M. Boissonnault	819

Message du Sénat

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes)	821
--	-----

MOTION D'AJOURNEMENT**Les relations canado-américaines**

M. Melillo	821
Mme Lebouthillier	822

Le logement

Mme Kwan	823
M. Hussen	823

L'emploi

Mme Gray	824
M. Boissonnault	825

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>